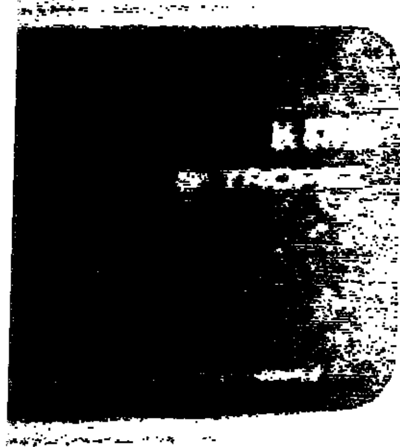
هكذا من الأصل



TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 031 — 48 PAGES — SAMEDI 30 AVRIL 1977



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 43

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Bhutto dénonce une « conspiration internationale » contre le Pakistan

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

Le vieil homme et la mer

Pathétique, cette lutte du vieil homme « Red » Adair — ou plutôt de ses compagnons — et de la mer toujours plus sale de Norvège. Dans les annales de la pollution, Ekofisk est en train de battre le « Torrey Canyon » qui, pourtant... Dans les semaines, dans les mois à venir, si, comme il est à craindre, le colmatage du puits échoue, la source jaillissante du diable, l'or noir en furie, va prendre l'allure d'un vrai cataclysme.

Que la Norvège soit l'épicentre de la catastrophe a quelque chose de particulièrement choquant pour ce pays qui avait toujours voulu se préserver des dévastations charriées par la civilisation industrielle. Rappelons-nous : si, finalement, le gouvernement d'Oslo a refusé d'entrer dans le Marché commun, c'est parce que le peuple n'a pas voulu être entraîné dans le cycle d'un développement non contrôlé, sa suprême richesse lui paraissant être la qualité de la vie. Dans les promesses pétrolières de la mer du Nord, la Norvège voyait entre autres le moyen d'éviter de recourir au développement quasi exponentiel de l'énergie nucléaire.

Mais elle avait tout de même mauvaise conscience. « Le trésor pétrolier fait de la Norvège l'un des pays les plus prospères du monde », proclamait en 1976 un document officiel, qui ne manquait pas d'avertir aussitôt : « Une éruption violente (« blow-out ») provoquerait une catastrophe pour tous les pays de la mer du Nord et pour leurs pêches. »

Ayant finalement décidé d'exploiter cette richesse, après avoir — crut-elle — mis en place tous les dispositifs de sécurité, la Norvège accuse le coup d'autant plus durement. Et elle se rappelle, non sans malaise, avoir reproché à certains pays voisins de contribuer par leurs industries à polluer l'atmosphère chez elle. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes nations qui vont souffrir, sur leurs côtes et dans leurs zones de pêche, de la marée noire norvégienne !

Car, dans cette lutte avec la mer, ce ne sont pas des rêves ou des raisons de vivre comme le héros d'Hemingway que l'homme veut arracher, mais des moyens de vivre. Or, quand il se produit un accident comme à Ekofisk, il perd tout : le pétrole qui jaillit pour rien, et bientôt le milieu vivant asphyxié par la nappe qui s'élargit.

« Si les mers ne respirent plus ou si elles ne respirent que faiblement ou imparfaitement, qu'est-ce qui respirera encore dans notre environnement ? », se demande avec angoisse Noël Mostert, l'auteur de « Supership ». Cette phrase est citée dans un chapitre particulièrement inquiétant sur la pêche mondiale du livre de l'Américain Erik P. Eckholm (« la Terre sans arbres »). L'auteur rappelle, chiffres à l'appui, qu'une double menace pèse à cet égard sur l'humanité : la surexploitation des océans et le fait qu'ils soient devenus les poubelles du monde.

Parmi les déchets rejetés à la mer qui compromettent la vie de la faune marine (mercure, D.D.T., etc.), le pétrole est sûrement le plus inquiétant. Selon une étude récente de l'académie des sciences américaine, 6 millions de tonnes de pétrole pénètrent chaque année la faune marine (mercure, D.D.T., dans les océans. Ce ne sont pas les nes par jour !). Ce ne sont pas les pétroliers éventrés ni même les jaillissements intempestifs du type Ekofisk — s'ils ne durent pas des mois — qui sont les plus dangereux, mais les opérations « quotidiennes » des pétroliers (chargement, déchargement, lavage des soutes). M. Achille-Fould, dans un récent rapport, avait en raison, ô combien ! de tirer la sonnette d'alarme et de demander le renforcement des actions de prévention nationale et de la réglementation internationale.

Les capacités de régénération de l'environnement sont considérables. La nature sait être aussi généreuse que marâtre. Mais l'homme ne connaît pas où se situe le seuil à partir duquel la mort l'emporte, celle du plancton par exemple. La « roulette russe » n'a jamais été une méthode de gestion très saine de l'existence.

(Lire page 12 l'article de notre envoyé spécial Pierre Georges.)

L'AGGRAVATION DE LA CRISE POLITIQUE

- Le « vote de confiance » ne masque pas le divorce entre le R.P.R. et le pouvoir
- Le président de la République fait le point de la situation à la télévision
- La C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent d'autres mouvements après la grève de jeudi

M. Valéry Giscard d'Estaing devait commenter, vendredi 29 avril, à 20 heures, sur la première et la deuxième chaînes de télévision une situation politique dont l'aggravation n'est pas masquée par le scrutin qui a mis fin, jeudi soir, au Palais-Bourbon, au débat sur le « programme d'action » de M. Barre.

Le premier ministre a obtenu le concours qu'il sollicitait et n'a eu à déplorer dans la majorité que quatorze défections (dont il est vrai celles de deux anciens premiers ministres gaullistes, MM. Debré et Messmer), mais il est clairement apparu que le R.P.R. votait la confiance sans l'accorder vraiment.

M. Chirac a mis en cause jeudi la gestion de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et celle de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'aménagement du territoire. L'ancien premier ministre, qui devait intervenir vendredi, à 19 h. 40, sur la première chaîne de télévision, y a renoncé en fin de matinée, estimant « qu'il n'était pas convenable qu'un mouvement s'exprime sur l'antenne quelques minutes avant le président de la République ».

La grève se poursuivait vendredi à la S.N.C.F., entraînant l'annulation de près des trois quarts des départs de trains sur les lignes de banlieue ; en revanche, sur les grandes lignes circulaient quelques trains de plus que la veille. Aux P.T.T., les arrêts de travail continuaient vendredi dans certains services ; ils devaient durer jusqu'à la fin de la semaine. La C.F.D.T. a évalué le nombre des salariés ayant cessé le travail jeudi à environ deux millions (lire page 44). Comme la C.G.T., elle estime que la combativité des travailleurs permet d'envisager prochainement d'autres mouvements de grande ampleur si le gouvernement continue à repousser les revendications syndicales au nom du plan Barre.

La Bourse de Paris avait continué à baisser jeudi, moins vite cependant que la veille : — 1,5 % en moyenne (avec des pointes à — 5 %) contre — 2,5 % mercredi. En revanche, sur le marché des changes, le cours du franc restait stable vendredi, se maintenant par rapport au dollar et au deutschemark, cotés respectivement 4,96 F et 2,1025 F. Cette stabilité de la monnaie française, qui a survécu aux élections municipales, ne manque pas de surprendre les observateurs.

M. Barre n'a pas réagi au camouflet de M. Guéna

Contrairement à ce que pourraient faire croire les chiffres du « vote de confiance » (271 voix contre 186 ; et 14 défections seulement — 1 vote hostile et 13 abstentions — pour l'ensemble des trois groupes de la majorité), le bilan du difficile débat auquel a donné lieu le « programme d'action » de M. Barre est catastrophique pour le pouvoir. Le premier ministre demeure en place, mais il a dû accepter, jeudi à 17 heures, ce qu'il avait jugé inadmissible une heure et demie plus tôt. Il ne survit que par le bon vouloir d'un R.P.R. qui a clairement confirmé qu'il votait la confiance, mais ne l'accordait pas. La majorité, est, de ce fait, totalement disloquée.

Informé mardi par M. Labbé que ses propositions ne répondaient pas « au problème politique qui se pose aujourd'hui à la France », sommé mercredi par M. Debré de se résigner enfin à « faire de la politique », le chef du gouvernement ne pouvait pas, sauf à perdre la face, ne pas réagir aux attaques gaullistes.

« La confiance ne se marchande pas »

Connaissant bien les « trucs » qui déclenchent automatiquement les applaudissements de la droite, il s'en prit pour commencer aux tenants d'un programme commun dont la mise en œuvre ruinerait la France « et lui ferait perdre, en six mois, le fruit de vingt ans d'efforts », à M. Mitterrand qui est à la fois, à l'entendre, un marxiste, un keynésien, un partisan de l'économie mixte, un décentralisateur, et le plus authentique représentant du « socialisme électoral » (on s'y perdait un peu), puis aux grévistes animés par des « instigateurs » dont « les manœuvres tendent à donner le pouvoir à la rue et à saper les institutions de la République ». Une fois terminé cet exercice un peu laborieux, on en vint aux choses sérieuses.

« (...) Qui refuse au premier ministre le rôle de chef de la majorité, qui refuse de lui confier les arbitrages ? Qui proclame qu'il ne peut pas établir de plate-forme pour la majorité ? Peut-on continuer longtemps à cultiver les différences ? Premier ministre, je participerai au combat contre l'opposition. Je suis décidé à conduire la majorité à la bataille et à la victoire. »

Restait à régler son compte au président du groupe R.P.R., auquel on fit comprendre un peu trop explicitement que son discours du 26 avril n'était peut-être pas (secret de polichinelle) de sa propre plume : « Je voudrais dire à M. Labbé que je n'ai pas reconnu dans son discours l'esprit qui avait présidé à nos conversations confiantes ni le style qui était jusque-là le sien... Vous comprendrez que le gouvernement ne puisse accepter une telle attitude de la part de la formation la plus importante de la majorité... Comment voulez-vous que le gouvernement puisse conduire les affaires si la confiance lui est, d'avance, découpée en rondelles (...). La confiance, c'est vrai, ne se donne pas dans le brouillard : je suis prêt, je le répète, à la concertation la plus large, à la plus large compréhension. Mais la confiance, aussi, ne se marchande pas : elle se donne ou elle se refuse. »

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

LE CRÉPUSCULE

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Un premier ministre d'abord instamment prié de se cantonner exclusivement dans la gestion de l'économie, puis sommé bientôt de donner la priorité absolue à la politique. Qui défère tour à tour à ces invitations et à ces sommations, perdant en quelques jours dans le gouvernement des hommes toute l'autorité qu'il avait paru un moment en voie d'acquérir dans l'administration des choses, au point que désormais même ses menus succès passent pour des échecs. Et qui, ayant tenté de s'affirmer trop tard comme le chef capable de conduire son camp à la victoire, en appelle en vain à l'unité et à la détermination d'une armée qui visiblement refuse de lui obéir et semble plus que jamais irrésolue, incertaine, déjà presque résigné à la défaite.

Un gouvernement annoncé comme restreint, solidaire et efficace, fort néanmoins, si l'on peut dire, de quarante membres, parmi lesquels deux semaines après leur nomination les flottements sont déjà perceptibles. Qui semble n'avoir aucune prise sur la réalité, ni aucune part même formelle aux décisions. Et qui se caractérise moins par ce qu'il est que par ce qu'il n'est pas, moins par tel maintien que par les départs de ceux qui lui donnaient — bonnes ou mauvaises, c'est une autre affaire — une assise et une orientation stratégique, moins par telle présence que par les absences de ceux qui, de M. Pierre Sudreau à M. Chaban-Delmas en passant par quatre ou cinq autres, ont décliné le périlleux honneur de siéger dans ses rangs.

Une majorité qui ne croit plus en personne, ni à rien, et pas même à sa propre pérennité. Qui se divise à l'heure du grand péril, se déchire sous les yeux d'un adversaire goguenard et de plus en plus assuré — comment ne le serait-il pas ? Et qui tremble, hésite, bafouille devant des mesures d'assainissement pourtant bien timides, devant l'éventualité d'un changement de loi électorale, devant l'ouverture d'une crise qu'elle souhaite et redoute à la fois, devant le spectre de la déroute, devant son ombre, devant la fatalité.

(Lire la suite page 8.)

BANQUEROUTE POUR LA JUSTICE ?

par PHILIPPE BOUCHER

Le ministère de la justice est un ministère sans projet. Tout indique qu'il ne doit pas en aller différemment pour l'avenir. Ecartons dès l'abord l'argument qui vaut pour lui et tous les autres : la proximité des élections législatives incite à l'attentisme. Quels que pourraient être les discours, ils ne feront pas l'action.

Les remarques propres à la place Vendôme pèsent encore plus lourd. A tel point qu'on peut se demander si ce département ministériel conserve encore une utilité autre que de parade, ou de protocole. N'est-il pas vrai que le poste est pratiquement vacant depuis le départ, en mars 1973, de M. René Pleven ?

Après lui vint un homme de bonne volonté, M. Jean Taittinger. Il était notoire que Georges Pompidou accordait surtout du crédit au directeur de cabinet de son ministre d'alors, M. Pierre Arpaillange. Ce dernier est aujourd'hui, pour d'obscures et peu convaincantes raisons, en disgrâce auprès de M. Giscard d'Estaing. Ce faux-semblant d'un ministre qui n'avait que l'apparence du pouvoir dura jusqu'en avril 1974, à la mort de Georges Pompidou. Il annonçait la suite.

Arrivant place Vendôme, M. Jean Lecanuet fit bien vite savoir, à qui voulait l'entendre, que la justice n'était pas l'aînée de ses soucis. Mais il avait fallu au providentiel allié du candidat Giscard d'Estaing une juste récompense qui, au moins, eut une apparence, au regard du protocole. Il eut les sceaux, s'illustra dans l'affaire de Troyes par une formule si inadmissible qu'elle lui valut le double désaveu du chef de l'Etat et du premier ministre, et s'en remit pour l'essentiel, avec des fortunes variables, à ses deux directeurs de cabinet, M. Robert Schmelck, puis M. Alain Simon.

En août 1976, le maire de La Baule succéda au maire de Rouen et comme, quoiqu'on en eût, le soutien de l'U.D.R.-R.P.R. comptait plus que l'appoint des centristes, la justice eut, selon l'usage retrouvé, de nouveau le pas sur l'intérieur. Mais il s'agissait moins de relancer la machine judiciaire que de « caser » un homme provisoirement nécessaire.

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

SAUCISSONNAGE

M. Raymond Barre n'aime pas qu'on lui débite la confiance en tranches. A mordre à belles dents un morceau rare et délicat, on satisfait mieux son appétit de pouvoir, mais, à manger en tranches parcimonieuses, on soigne mieux sa ligne.

Les députés R.P.R. ont certainement le désir de maintenir la majorité en forme pour le combat des législatives, et peut-être est-ce par souci diététique qu'ils surveillent le régime des responsables du régime.

Mais, de son côté, M. Raymond Barre peut légitimement redouter que, en traitant comme un saucisson la confiance qu'on lui accorde, on ne le prenne — fort injustement d'ailleurs — pour une andouille.

ROBERT ESCARPIT.

LA COMMUNION SOLENNELLE, un film de René Féret

Une épopée domestique

Un jour de printemps, dans la cour d'une maison campagnarde, ils sont une cinquantaine, venus fêter la première communion d'un gosse de la famille. Une cinquantaine de Gravet, de Ternolain et de Dauchy, tous hommes et femmes du même sang, enracinés dans le même passé, unis les uns aux autres par ce réseau de liens qu'ont tissés les générations qui les ont précédés.

C'est la mémoire de cette entité familiale, de cette somme de destins individuels, que matérialise le film de René Féret. Mémoire désordonnée, souvenirs elliptiques qui prennent moins la forme d'un récit chronologique que d'une « suite » (au sens musical du terme) d'évocations fragmentaires, de plongées dans l'existence de tel ou tel. Aventure collective qu'aucun « héros » ne domine, mais où chacun, à tour de rôle, devient le héros d'un moment de sa vie. Puzzle qui ne cesse de se morceler et de se recomposer sous nos yeux, au rythme d'une chanson-ballade (interprétée par Serge Reggiani) qui nomme les protagonistes et annonce les événements.

D'où vient-elle, cette famille, de quelles souches sont nés ses rameaux et ses branches ? De Léon, qui, au début du siècle, était chevillard à Arras, de Jules, le paysan, d'Honoré, le mineur. Après, dans l'enchevêtrement des rencontres, des amours, des mariages, des naissances, de nouveaux visages apparaissent, visages d'enfants déjà confondus avec les adultes qu'ils vont devenir, déjà « embarqués » avec leur lot de joies et de peines, de réussites et d'échecs, de trahisons et de renoncements, déjà promis à la vieillesse ou à la mort.

Les voici donc dans leurs fermes et leurs corons, dans leurs prés et leurs villages, ces Français et ces Françaises du nord de la France — le Pas-de-Calais, la Somme —, d'abord très proches par leurs usages et leurs coutumes du dix-neuvième siècle finissant, puis que nous voyons évoluer et qui, sous la poussée des ambitions personnelles et des mutations économiques, échappent peu à peu aux vieilles structures rurales. Les voici qui traversent les années et qui, sur leur chemin, rencontrent l'histoire de leur pays.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 30.)

DIPLOMATIE

DANS SON RAPPORT ANNUEL

L'Institut international d'études stratégiques s'interroge sur l'efficacité de la force de frappe française

L'Institut international d'études stratégiques de Londres (I.I.S.S.) publie ce vendredi 29 avril son rapport annuel qui traite notamment de l'arme nucléaire française, de la situation dans la « corne » orientale de l'Afrique et de l'accroissement des forces soviétiques.

Il est bien difficile d'admettre que la France soit la troisième puissance nucléaire mondiale, comme l'a affirmé M. Giscard d'Estaing, estiment les experts de l'Institut.

Certes, reconnaissent-ils, la force nucléaire stratégique française est *« plus importante que celle de la Grande-Bretagne, et plus moderne que celle de la Chine »*, mais, ajoutent-ils, *« elle n'en présente pas moins des insuffisances dans de nombreux domaines »*.

Les experts de l'I.I.S.S. insistent sur la vulnérabilité des forces nucléaires françaises : si les sous-marins, quand ils sont à la mer, sont pratiquement invulnérables, les trente-six bombardiers Mirage IV n'auraient que des capacités de pénétration *« douteuses »* face à l'amélioration de la défense aérienne en Union soviétique et en Europe de l'Est. Les aérodromes sur lesquels ils sont déployés peuvent être facilement attaqués par des missiles, tout comme les silos de missiles balistiques du plateau d'Albion ou la base sous-marine de l'Ile-Longue.

Si on compare la force sous-marine stratégique de la France avec celle de la Grande-Bretagne, cette dernière dispose d'un avantage certain, selon les experts britanniques, du point de vue des objectifs : elle peut lancer cent quatre-vingt-douze ogives contre soixante-quatre (quatre-vingts quand le cinquième sous-marin stratégique français sera entré en service actif), et les missiles français M1 et M2 ont une portée plus faible que celle des Polaris de fabrication américaine à bord des sous-marins britanniques. La zone d'action des submersibles français est ainsi plus *« restreinte »* et, dans le même temps, *« ils sont plus exposés au risque de la défense anti-sous-marine »*.

[L'appréciation de l'I.I.S.S., inspirée d'études britanniques, sur la panoplie nucléaire française, ne tient pas compte de la diversification des armes nucléaires françaises, stratégiques et tactiques, qui est en elle-même une garantie de la permanence opérationnelle et de l'existence d'une capacité de « seconde force » pour la sûreté de la dissuasion. De surcroît, l'I.I.S.S. conserve un silence prudent, dans ses comparaisons avec la force nucléaire britannique, sur le contrôle indirect que les Etats-Unis exercent sur l'emploi éventuel des missiles Polaris tirés par les sous-marins de la Royal Navy, puisque ces engins sont concédés au Royaume-Uni par les Américains et que leur remplacement par des missiles plus modernes Poséidon dépend de l'administration fédérale.]

Tensions dans la « corne » de l'Afrique

Dans la « corne » de l'Afrique, la situation est caractérisée par le risque de dislocation de l'Ethiopie, la révolte nationaliste en Erythrée, et la proche indépendance de Djibouti dans cette zone, écrivent les auteurs du rapport, un conflit *« pratiquement ignoré »* est peu à peu apparu, alors que *« l'attention du monde se concentrait sur les événements d'Afrique australe »*. Tout cela, rappellent-ils, se déroule *« le long d'un couloir maritime important pour les intérêts économiques et stratégiques de l'Est comme de l'Ouest »*.

En Ethiopie, le gouvernement militaire révolutionnaire (DERG) est jugé *« plus impopulaire que jamais »*, miné *« par les jalousies et les luttes pour le pouvoir »*. Le rapport souligne la force des oppositions politiques qu'il doit affronter ainsi que ses *« efforts infructueux pour légitimer son pouvoir »*.

S'agissant de Djibouti, les experts de l'I.I.S.S. estiment que la France a jugé que le coût du maintien de son pouvoir était *« supérieur aux bénéfices réalisés »*. D'autant qu'il semble que la France continuera à jouir de facilités navales. Mais le problème majeur, pour l'avenir, concerne *« les intentions d'une Somalie de plus en plus dynamique »* envers ce qu'elle considère comme un « territoire perdu ».

De ce point de vue, le rapport de l'I.I.S.S. met en évidence à la fois le fait que la Somalie est « probablement l'Etat d'Afrique le moins gêné par des rivalités ethniques internes » et le développement de ses rapports avec l'U.R.S.S.

La croissance de la puissance soviétique

Pour les experts de l'I.I.S.S., a croissance continue de la puissance militaire soviétique est devenue en 1976 le facteur dominant de la conjoncture stratégique mondiale.

Cette croissance, notent-ils, s'est manifestée dans de nombreux domaines : apparition d'une nouvelle gamme de missiles intercontinentaux ou de portée moyenne, mise en œuvre d'un nouvel avion tactique et d'un char d'un modèle nouveau, entrée en ligne d'un nouveau système mobile de défense aérienne, intégration à la flotte opérationnelle du premier véritable porte-avions soviétique. En même temps, les forces armées de l'U.R.S.S. ont commencé d'opérer en permanence dans des zones où on les voyait rarement, les détroits danois par exemple.

Pour els experts de l'I.I.S.S., la tendance de l'U.R.S.S. à renforcer ses moyens militaires est due à la fois à la confiance traditionnelle des Russes dans les *« gros bataillons »* et à l'inertie de l'appareil d'Etat. Ils estiment que les dimensions de l'arsenal soviétique semblent moins résulter d'une *« décision politique consciente »* que de la *« préservation bureaucratique de la vitesse acquise »*. Toutefois, à leur avis, l'essentiel repose sur le fait que la puissance militaire est pour l'U.R.S.S., qui se montre *« non compétitive sur le plan de l'économie, répressive sur le plan culturel, de plus en plus stérile dans le domaine idéologique »*, le principal moyen d'apparaître comme une puissance mondiale.

[Sur ce dernier point — rapports entre l'U.R.S.S. et la Somalie, — on peut estimer les conclusions de l'I.I.S.S. nettement dépassées.

L'U.R.S.S. qui, ces derniers mois, s'est engagée en Ethiopie, ne bénéficie plus à Mogadiscio de la même position qu'hier.

La Somalie, sous la pression de l'Arabie Saoudite, paraît tentée, en effet, de se rapprocher du camp arabe et pro-occidental, alors que les Etats-Unis, anciens protecteurs de l'Ethiopie, jouent désormais la carte soudanaise. Ce renversement d'alliance, déjà amorcé, bouleverse évidemment les données stratégiques dans la région.]

LA FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DE M. PHAM VAN DONG

Français et Vietnamiens sont décidés à « approfondir leur coopération »

M. Pham Van Dong prolonge par une visite privée de quarante-huit heures un voyage officiel qui a pris fin le jeudi 28 avril à midi. Il doit quitter Paris samedi après-midi 30 avril pour Moscou d'où il se rendra probablement ensuite en visite en Scandinavie. Le chef du gouvernement vietnamien se trouvera encore à Paris le 30 avril en fin de matinée, deux ans exactement après l'entrée des premières unités blindées de l'armée nord-vietnamienne dans Saigon.

D'autre part il n'est absolument pas question, contrairement à certaines informations, d'une *« rencontre secrète »* entre M. Pham Van Dong et un émissaire américain. La procédure prévue à ce propos n'est pas modifiée. Après la visite récente à Hanoï de M. Woodcock, envoyé spécial du président Carter, pour renouer les contacts entre les deux pays, les négociations américano-vietnamiennes en vue d'une normalisation vont s'ouvrir à Paris le 3 mai.

M. Pham Van Dong s'est rendu jeudi après-midi au siège du P.C.F. où il a rencontré M. Marchais et les membres du bureau politique. Dans la soirée, il a reçu une centaine de personnalités représentant les communautés vietnamiennes de France et de certains pays étrangers. A cette occasion la nouvelle ambassade du Vietnam, située rue Boileau dans le seizième arrondissement, avait été protégée par d'importantes forces de police. En effet, des réfugiés vietnamiens avaient annoncé leur intention de manifester devant l'ambassade pour le respect des droits de l'homme au Vietnam. La manifestation n'a pas eu lieu.

Du côté français comme au sein de la délégation vietnamienne les résultats sont jugés particulièrement *« satisfaisants »*. Outre les deux accords-cadres signés en matière économique, culturelle et scientifique et le protocole financier pour 1977, la Société nationale des pétroles du Vietnam et Elf-Aquitaine ont paraphé jeudi un accord de principe sur l'exploitation d'hydrocarbures dans une zone d'environ 12 000 kilomètres carrés au large des côtes méridionales du Vietnam. La mise au point d'un contrat définitif est envisagée pour l'été.

Le communiqué commun franco-vietnamien, dont nous avons publié l'essentiel (*le Monde* du 19 avril) insiste sur les *« importants progrès »* accomplis ces dernières années dans les relations entre Paris et Hanoï, tant sur le plan du règlement des *« problèmes hérités du passé »* que sur celui de la coopération bilatérale.

Les deux parties *« animées par la volonté de renforcer l'amitié entre les deux peuples, ont affirmé leur détermination de poursuivre leurs efforts pour approfondir une coopération qui ne peut être que mutuellement avantageuse (...) et servir les intérêts de la paix en Asie du Sud-Est et dans le monde »*.

● *M. Claude Estier*, secrétaire du parti socialiste, écrit dans le dernier numéro de *l'Unité* : *« Il est bon qu'un vrai dialogue ait ainsi été renoué entre la France et le Vietnam. Il appartiendra à la gauche, si elle est demain au pouvoir, de le pousser plus loin encore. Car ce dialogue peut aller bien au-delà de la coopération économique et technique pour s'étendre au domaine international. »*

LES DERNIERS RIVAGES

Au large de la côte orientale de la Malaisie deux cent cinquante Vietnamiens qui ont pris le risque de fuir leur pays par voie de mer attendent depuis plusieurs jours que les autorités de Kuala-Lumpur leur trouvent une place dans des camps où s'entassent déjà mille deux cent cinquante de leurs compatriotes.

Chaque semaine, précisent les autorités thaïlandaises et malaisiennes, de fragiles embarcations arrivent en vue des côtes. Mais combien sont-ils, Vietnamiens et Khmers, qui, partis dans des conditions nécessairement hâtives et précaires, n'ont jamais accosté à un rivage de la région ? Combien ont été rançonnés par les autorités et parfois refoulés au large après des semaines d'attente ? Sans doute ne connaîtra-t-on jamais leur nombre, pas plus que celui de ceux dont le départ a tourné court avant même d'avoir commencé.

Le golfe de Siam va-t-il devenir — de même que les eaux qui séparent la Chine continentale de Hongkong et Macao, de même que le Mékong frontalier de la Thaïlande et du Laos — la voie d'exil obligée de ceux qui ne supportent pas tel ou tel régime, avec ce que ces solutions extrêmes comportent de risques et de drames ?

Même s'il ne touche qu'une faible minorité jugée « antinationale », la permanence de ce phénomène de fuite n'est pas de nature à démobiliser ceux qui continuent à affirmer que la réunification du Vietnam est trop souvent imposée sans ménagements par des cadres communistes victorieux à leurs frères du Sud. — R.-P. P.

AU PRIX FORT...

(De notre envoyé spécial.)

Hanoï. — *Les chauffeurs vietnamiens, qui, sous les bombardements américains, se faufilaient entre les fondrières le long de la piste Ho-Chi-Minh, seraient-ils incapables de conduire normalement sur une route asphaltée ? Quand on circule au Vietnam, on ne peut manquer de plaindre les cyclistes, rejetés sur le bas-côté par des camions, des autobus et — depuis la chute de Saigon — par des voitures particulières, dont les chauffeurs se livrent à une course effrénée, sans souci de leur sécurité, encore moins de celle des autres.*

Il y a quelques jours, notre voiture est entrée en collision avec un autobus, à quelques dizaines de kilomètres de Hanoï, sur la route n° 1 menant à Saigon. Notre chauffeur et notre interprète se sont retrouvés à l'hôpital. Ainsi s'est achevée une équipée dans une voiture en piteux état récupérée à Saigon.

Deux jours après l'accident, le propriétaire du véhicule réclamait sans broncher le prix de location de son cercueil roulant.

L'entreprise qui traite ses clients avec le plus de désinvolture est sans doute Vietnam Tourisme. Utilisés ou non, les véhicules qu'elle loue sont facturés au prix fort, et leurs chauffeurs en prennent à leur aise avec la clientèle.

Le Vietnam veut réorganiser sa gestion. Dans un sens plus rentable. Certains organismes officiels semblent avoir pris de l'avance en matière de « rentabilité ». Trop peut-être, ils risquent de tuer la poule aux œufs d'or touristique et de lasser la bonne volonté de ceux qui s'imaginaient venir faire des affaires.

P. de B.

LES AMÉRICAINS ESTIMENT QU'UNE RÉSISTANCE « SPORADIQUE » SE MANIFESTE ENCORE DANS LE PAYS

Washington (*A.F.P.*). — Deux ans après la victoire communiste au Vietnam, certains éléments de l'ancienne armée de Saigon ainsi que des groupes ethniques ou religieux poursuivent des activités militaires contre le nouveau régime, indique-t-on de source américaine bien informée à Washington. On ne pense pas, cependant que cette résistance, qualifiée de sporadique, non coordonnée, dénuée de soutien populaire et coupée de l'extérieur, puisse se poursuivre longtemps.

Les principales poches de résistance se trouveraient dans la région des Hauts-Plateaux du Centre, le delta du Mékong, le long de la frontière avec le Cambodge, près de Bien-Hoa, de Dalat et de Phan-Thiet.

[Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi 28 avril à Paris, M. Pham Van Dong avait affirmé : « Il n'y a pas de résistance militaire au Vietnam. Il n'y en aura pas. »]

Le ministre québécois des affaires intergouvernementales se félicite de la « compréhension active » de M. Giscard d'Estaing

M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec, termine, ce vendredi 29 avril, sa visite officielle en France par des entretiens avec M. Chirac, maire de Paris, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (qui a offert un déjeuner en son honneur), et M. Barre, premier ministre.

Reçu jeudi pendant près d'une heure par le président de la République, M. Morin a surtout exposé à M. Giscard d'Estaing les intentions de son gouvernement concernant l'organisation d'un référendum sur l'indépendance du Québec.

« Le président de la République m'a posé beaucoup de questions sur le référendum, a dit M. Morin en quittant l'Elysée. J'ai répondu à toutes. Je pense que les choses maintenant sont claires et que le sentiment de compréhension active que j'ai reçu chez lui est vraiment bien établi. Ceci donne à penser qu'entre le Québec et la France les relations qui existent déjà et sont déjà très amicales le demeureront et s'accroîtront. J'ai trouvé chez le président beaucoup de sympathie, l'accueil était extrêmement chaleureux », a-t-il conclu.

Jeudi matin, M. Morin a abordé avec M. Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, une série de problèmes posés par la coopération franco-québécoise : resserrement des contacts au niveau des petites et moyennes entreprises, possibilité d'investissements dans l'exploitation des gisements de cuivre, aménagement du monopole français de fait dans le doublage des films, extension de la réciprocité dans le domaine de la Sécurité sociale, coopération linguistique dans certains secteurs techniques, problèmes de l'édition et de la distribution des livres au Québec, meilleur emploi des canaux de télévision francophones au Québec, etc.

M. Claude Morin : le Québec doit saisir une chance qui ne se reproduira plus

Reçu jeudi 28 avril à déjeuner par l'association de la presse anglo-américaine de Paris, M. Claude Morin a notamment déclaré : *« L'arrivée au pouvoir d'un parti indépendantiste au Québec est un événement d'une exceptionnelle portée historique. (...) Cet événement, par le choc qu'il a provoqué et par les perspectives qu'il entraîne, est une chance unique que nous avons le devoir de saisir car elle ne se reproduira probablement plus jamais si nous la laissons cette fois-ci passer. Il nous faudra transformer fondamentalement les rapports traditionnels Canada-Québec, (...) substituer à la relation stérilisante de dépendance qui, pour nous, caractérise depuis longtemps le lien Ottawa-Québec, un nouvel ordre politique où la dignité québécoise sera à tous les points de vue garantie. Nous croyons que cet objectif exige la souveraineté politique, mais une souveraineté (...) qui tiendra évidemment compte de l'interdépendance nécessaire des peuples dans le monde actuel. »*

Rappelant que son gouvernement demanderait aux électeurs de se prononcer par référendum (avant 1980 ou 1981, précisa-t-il ultérieurement), M. Morin ajouta :

« Jamais jusqu'à maintenant les Québécois n'ont pu se prononcer démocratiquement et lucidement sur leur propre avenir ; jamais les Québécois, jusqu'à maintenant, n'ont pu s'autodéterminer. Pour la première fois, nous leur en donnerons l'occasion. Dans le cadre canadien actuel, à l'intérieur d'un réseau d'institutions et de coutumes plus que centenaires et clairement dépassées, nous constatons chaque jour davantage que notre avenir collectif est de plus en plus façonné par un gouvernement central où nous n'avons été et ne serons toujours que minoritaires. (...) Tout le régime a été conçu pour nous mettre en état de subordination politique, ou, si l'on veut, en état de minorité. »

« Loin d'emprunter les voies du repli, dit encore M. Morin, *le projet de souveraineté constitue un appel pressant à la participation aux grands courants d'échanges internationaux. »* Le Québec souverain coopérera donc avec le Canada, *« dont il sera toujours plus proche que d'aucun autre pays »* ; avec les Etats-Unis, dont la proximité a *« ses avantages et sa part d'inconvénients »* ; avec la France, qui a avec le Québec *« des liens intimes, directs et fraternels »* ; avec les pays francophones et la Grande-Bretagne, *« dont l'apport dans la réalité et le fonctionnement des institutions du Québec a été remarquable »*.

Lettres de créance à l'Élysée

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A REÇU LES AMBASSADEURS DE ROUMANIE, D'ÉGYPTE DES ÉMIRATS ARABES UNIS ET DU HONDURAS

Le président Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 28 avril, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Roumanie, d'Egypte, des Emirats arabes unis et du Honduras.

ROUMANIE

M. Corneliu Manescu, ambassadeur de Roumanie, a évoqué le *« vigoureux essor »* des relations franco-roumaines et et souligné que la lutte des Roumains pour la liberté et l'indépendance nationale avait toujours trouvé auprès de la France *« audience, compréhension et appui »*. Il s'est déclaré persuadé que la France et la Roumanie réussiraient à faire de leur coopération *« un exemple de ce que peuvent accomplir en commun deux pays dotés de systèmes sociaux et économiques différents, mais fortement animés du désir de collaborer dans l'esprit d'une parfaite égalité et du respect mutuel »*.

Le président de la République a répondu que la France et la Roumanie avaient été *« parmi les premières à souhaiter que s'instaure sur notre continent un climat de détente et de coopération pacifique »*. Il a souligné que les deux pays *« n'ignorent pas la profondeur des différences idéologiques qui séparent les nations européennes »*, mais ne *« considèrent pas pour autant que ces différences doivent faire obstacle au dialogue, aux contacts et aux échanges »*. Cette entreprises de détente et de coopération ne donnera *« de résultats durables que si elle est menée en toute souveraineté par des Etats libres de leurs choix, résolus à sauvegarder leur indépendance et disposés à fonder leurs rapports sur le respect mutuel »*, a observé M. Giscard d'Estaing.

[*Le Monde* daté 6-7 mars a publié la biographie de M. Manescu.]

EGYPTE

M. Hafez Ismaïl, qui occupe, pour la seconde fois, le poste d'ambassadeur d'Egypte en France, a affirmé que son pays était *« déterminé à achever au cours de 1977 des pas importants sur la voie de la paix »* et qu'il *« était convaincu que, dans cette voie, il pouvait toujours compter sur l'appui de la France »*. L'ambassadeur s'est notamment félicité de la proposition de la France de participer aux garanties internationale d'un règlement au Proche-Orient.

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing a exprimé sa conviction que les circonstances actuelles étaient *« particulièrement favorables »* à la recherche d'un règlement *« juste et durable »* au Proche-Orient. Après avoir rendu hommage aux efforts du président Sadate pour parvenir à une solution du conflit du Proche-Orient, le président de la République a affirmé que la France *« entendait déployer tous ses efforts et saisir toutes les occasions pour en hâter l'aboutissement »*. *« Le retour à la paix dans cette région du monde ne permettrait pas seulement à tous les peuples du Proche-Orient de se consacrer aux tâches de leur développement. Il transformerait de façon positive l'ensemble de la situation internationale »*, a ajouté le chef de l'Etat.

[*Le Monde* du 23 février a publié la biographie de M. Hafez Ismaïl.]

EMIRATS ARABES UNIS

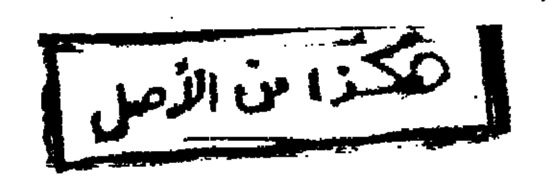
S'adressant à M. Saïd Salman, premier représentant permanent à Paris de la Fédération des émirats arabes, M. Giscard d'Estaing s'est félicité du *« resserrement des relations »* entre les deux Etats et a souligné la convergence de leurs préoccupations tant à l'égard du conflit du Proche-Orient qu'à celui du dialogue Nord-Sud.

HONDURAS

A M. Tiburcio Carias Castillo, ambassadeur du Honduras, le président de la République a exprimé le désir que les relations économiques *« encore modestes »* entre les deux pays, *« parviennent rapidement au niveau que leur permettent désormais d'atteindre tant l'essor industriel de la France que le succès des efforts accomplis par le Honduras sur la voie du développement économique et social »*.

[M. Tiburcio Carias Castillo, né en 1906, a fait des études de droit au Mexique, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Entré dans la carrière diplomatique comme consul général à Liverpool, puis inspecteur des postes diplomatiques, il a été ministre des affaires étrangères de 1965 à 197[illegible] et vice-président de la République de 1971 à 1974.]

● *MM. Vance et Gromyko* se rencontreront le 18 mai, à Genève, a annoncé jeudi 28 avril le Département d'Etat en précisant que les entretiens, qui dureront deux ou trois jours, seront consacrés essentiellement au Proche-Orient et à la limitation des armements stratégiques (SALT).



PROCHE-ORIENT

Egypte

Nouvelle détérioration des relations avec l'U.R.S.S. et avec la Libye

De notre correspondant

Le Caire. — Alors que les déclarations faites récemment à Tunis par le général Mourabak, vice-président de la République arabe d'Egypte (« le Monde » du 27 avril) donnaient à penser que *les rapports égypto-soviétiques allaient peut-être s'améliorer*, des développements inattendus survenus au cours des trois jours écoulés ont, au contraire, *accéléré la dégradation du climat entre* Le Caire et Moscou.

Un mémorandum remis au début de cette semaine par l'Union *soviétique à plusieurs gouvernements* arabes, mais non pas à celui du Caire, aurait pour objet, selon l'officieux *Al Ahram*, de demander aux partenaires de l'Egypte au Proche-Oirent d' *« user de toute leur influence pour empêcher Le Caire de se lancer dans une aventure militaire contre la Libye »*. Cette initiative a suscité chez les dirigeants égyptiens, et notamment, dit-on, chez le Raïs, une très vive irritation.

Cette note qui, d'après Le Caire, *« est sans précédent dans les usages diplomatiques »*, et au sujet de laquelle l'ambassadeur soviétique en Egypte, M. Poliakov, aurait affirmé à M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, qu'il en ignorait le contenu, a été inspirée à Moscou, selon des diplomates soviétiques, par la *« tension à la frontière égypto-libyenne »*. Cependant, les démonstrations militaires auxquelles se livrent ces deux pays dans cette *zone* depuis plusieurs *mois* ne paraissaient pas, autant qu'on sache, avoir pris une nouvelle ampleur ces derniers jours.

A la Ligue arabe, on estime que l'initiative soviétique est « inadmissible », mais on se montre embarrassé dans la mesure où le document du Kremlin a été distribué au moment où Tripoli a demandé la réunion d'un conseil extraordinaire de l'Organisation panarabe *pour examiner* les « menaces » que l'Egypte ferait peser sur la Libye. Dans les cas de ce type, il suffit qu'un second Etat appuie la demande du pays qui s'estime menacé pour que le conseil se réunisse.

Dans le même temps, la presse cairote a annoncé que Tripoli venait de demander à l'aéroport du Caire de prévoir très bientôt l'arrivée de dix avions libyens par *jour*. Le colonel Kadhafi va-t-il expulser une partie des ressortissants égyptiens qui encadrent la Libye, comme il l'avait fait l'an passé pour des milliers d'ouvriers tunisiens ? On le craint au Caire, où l'exécution pour le moins expéditive d'un citoyen égyptien en Libye vient de jeter l'effoi. Néanmoins, l'ambassadeur *de Libye au Caire, M. Ghoka*, que d'aucuns disaient avoir regagné sa capitale, se trouve toujours à son poste.

L'existence est maintenant in*déniable de « rapports triangulaires entre Le Caire, Tripoli et Moscou »*. Aussi, les propos relativement apaisants tenus le 29 avril, après son retour en Egypte, par le vice-président Moubarak sont peut-être de nature à détendre l'atmosphère à la fois avec Tripoli et avec Moscou. Le général Moubarak a souligné que *« l'Egypte ne tenait pas du tout, car cela allait contre ses intérêts, à une nouvelle détérioration de ses relations avec l'Union soviétique »*. Il a ajouté : *« Nous avions récemment tendu la main aux Soviétiques. A eux d'en faire autant maintenant. »* Avant l'envoi du mémorandum soviétique aux partenaires de l'Egypte, M. Fahmi avait reçu trois fois en une semaine l'ambassadeur soviétique au Caire.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Israël

Le rapport annuel du contrôleur d'État critique le « gaspillage » dans l'armée et les finances publiques

Jérusalem. — Le rapport annuel du contrôleur d'Etat, publié à trois semaines des élections, a bouleversé l'opinion et semé la confu*sion au sein de l'administration* israélienne. Ce rapport est particulièrement sévère en ce qui concerne la gestion de l'intendance militaire et des arsenaux de l'armée ainsi que pour la manière dont opèrent les divers départements du Trésor (ministère des finances).

Il dénonce le désordre sévissant dans les dépôts de l'armée, un *« gaspillage énorme »* et fait état *« d'indications selon lesquelles des vols estimés à plusieurs millions de livres ont été perpétrés dans ces dépôts »*.

A propos des finances, le rapport précise que, jusqu'au mois de décembre 1976, seulement 52,4 % des contribuables obligés de tenir des livres comptables se conformaient à la loi. Le Trésor est accusé de dépenses publiques non autorisées. Par ailleurs, le budget soumis pour l'année fiscale 1977-1978 (commençant le 1er avril 1977) *« ne tient pas compte des réalités »*.

Le rapport fait état également de l'accroissement rapide de la dette publique qui a atteint, en mars 1976, 136 milliards de livres israéliennes, soit 14 milliards de dollars.

Dans un communiqué publié mercredi soir, l'armée a vivement protesté contre la sévérité du rapport et affirmé que nombre de critiques sont *« dépassées depuis longtemps »*. L'armée procède elle-même à des vérifications et assure avoir effectué de nombreuses rectifications. — *(A.F.P.)*

[A la suite de la publication de ce rapport, les porte-parole de l'opposition de droite et du centre ont réclamé la démission du ministre de la défense M. Shimon Pérès — qui *depuis le départ en vacances de* M. Rabin assure l'intérim de la présidence du conseil, — estimant qu'il porte la responsabilité des désordres et irrégularités signalées *dans son ministère*.]

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

M. Ali Aref apporte son soutien « inconditionnel et sans limite » à M. Hassan Gouled

Djibouti *(A.F.P.)*. — M. Ali Aref, ancien président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), a apporté, jeudi 28 avril, son soutien *« inconditionnel et sans limite »* à M. Hassan Gouled, président du parti de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). Dans un communiqué, M. Aref, membre du parti d'opposition UNI (Union nationale pour l'indépendance), souligne qu'il a pris cette décision afin d' *« écrire les premières lignes du nouveau chapitre de l'histoire du Territoire en lettres d'or et non en rouge sang »*.

« J'apporte mon soutien inconditionnel et sans limite à M. Hassan Gouled Aptidon, qui est virtuellement chargé de conduire le nouvel Etat », a ajouté M. Aref, avant d'inviter les citoyens du Territoire, *« quelles que soient leur ethnie et leur tendance politique, et les Afars en particulier »*, à faire confiance à M. Hassan Gouled.

Ce revirement spectaculaire du dirigeant afar qui, pendant seize ans, a présidé aux destinées du Territoire, représente la rentrée politique de M. Aref qui, depuis sa démission de la présidence du conseil de gouvernement en juillet 1976 et son remplacement par M. Abdallah Kamil, était resté dans l'ombre. Ce revirement met fin aux incertitudes qui planaient quant à la position de M. Aref qui, bien que contesté au sein de son propre parti où il n'a plus de responsabilités officielles et de sa propre ethnie, n'en reste pas moins un leader écouté

Angola

● M. AGOSTINHO NETO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA, a quitté Varsovie le jeudi 28 avril, au terme d'une visite de trois jours en Pologne. M. Neto et le chef de l'Etat polonais, M. Jablonski, ont signé une déclaration conjointe sur le *« renforcement de l'amitié »* et l' *« approfondissement de la coopération »* entre la Pologne et l'Angola.

ASIE

Pakistan

Mettant en cause les États-Unis

M. Bhutto dénonce une « conspiration internationale » contre son régime

De notre envoyé spécial

Islamabad. — *« Ce n'est pas une conspiration locale, c'est une énorme, colossale, conspiration internationale. »* C'est ainsi que M. Bhutto, premier ministre, a présenté, jeudi 28 avril, le mouvement populaire auquel son régime fait face depuis huit semaines.

S'adressant aux parlementaires des deux Chambres, tous membres du parti gouvernemental puisque l'Alliance nationale (opposition) boycotte le Parlement, le premier ministre a donné l'image d'un homme d'Etat menacé — *« Quel crime ai-je commis pour qu'ils veuillent ma tête ? »*, — mais qui a solidement construit sa défense autour de la thèse du complot international visant à *« déstabiliser »* le gouvernement d'un pays occupant une position stratégique, et qui est bien déterminé à poursuivre sa *« mission »*.

Il y a une quinzaine de jours, le *« leader du peuple »* était apparu à Lahore, centre de l'agitation et quartier général de l'opposition, tendu et vulnérable. Jeudi, il semblait avoir repris le dessus et dominer brillamment l'épreuve que traverse son régime. A aucun moment, dans son discours de deux heures, il n'a fait allusion aux contacts pris avec les dirigeants incarcérés de l'opposition (celle-ci doit faire connaître prochainement sa réponse aux offres de compromis du pouvoir), il n'a eu pour elle que des mots chargés de condescendance ou de mépris.

Peut-on croire, a-t-il dit, que l'Alliance ait l' *« intelligence » requise pour organiser l'agitation* comme une opération contre-révolutionnaire ? D'où provient l'argent étranger qui *« inonde absolument le Pakistan au point d'entraîner une baisse du dollar »* ? a-t-il demandé. Certes, des industriels soutiennent l'opposition, mais cela ne suffit pas à expliquer que beaucoup de gens aient reçu des pourboires afin de participer aux manifestations (*c'est la tradition* entretenue par les partis au pouvoir de donner une petite indemnité aux manifestants).

Assurant ne vouloir citer aucun pays, M. Bhutto a cependant mis clairement en cause *« l'éléphant qui a très bonne mémoire »*, autrement dit les Etats-Unis. Parce que le Pakistan prit naguère, alors que M. Bhutto était ministre des affaires étrangères, position contre la guerre du Viet-nam, resserra ses liens avec la Chine avant que Washington n'en établisse, et parce qu'il soutient la cause arabe (*« Un soldat du Pakistan est un soldat de l'islam. »*)

Le premier ministre indiqua que M. Kissinger avait tenté de dissuader les pays musulmans de réunir un *« sommet »* islamique à Lahore en 1974 et avait exercé d' *« énormes pressions »* l'année dernière pour que le Pakistan renonce à installer une usine de retraitement de déchets nucléaires achetée en France. *« La politique de mon gouvernement n'est pas d'avoir une bombe atomique,* réaffirma le premier ministre, *mais le Pakistan ne peut se voir interdire tout progrès dans le domaine de l'énergie nucléaire à usage pacifique. »*

Le « sommet » des chefs d'Etat du tiers-monde, projet cher à M. Bhutto, a également, a-t-il dit, suscité des *« réactions défavorables »*. Enfin, à l'appui de sa thèse sur les ingérences étrangères, le chef du gouvernement a cité une communication téléphonique entre deux diplomates américains au lendemain des élections, disant que le parti gouvernemental et lui-même étaient en mauvaise posture.

M. Bhutto s'est d'autre part présenté comme le seul premier ministre du Pakistan élu deux *fois au suffrage universel*, l'homme qui a *« refait le pays »* après la sécession de sa partie orientale devenue le Bangladesh, le *« pilier de la stabilité »*, enfin l'homme qui a *brisé les grands monopoles* pakistanais, amélioré par des réformes le sort des paysans, des ouvriers et des femmes

M. Bhutto estime cependant qu'il lui reste, dans l'ordre, trois « missions » à accomplir : parvenir à un *« arrangement honorable et équitable »* avec l'Afghanistan, renforcer l'armée, parvenir — si possible — à un arrangement également avec l'Inde à propos de la province disputée du Cachemire. Tant que ces tâches ne seront pas accomplies, le parti gouvernemental *« tiendra bon »*. *« Ils ne savent pas de quel métal je suis fait »*, répond le premier ministre à ceux qui s'interrogent sur l'avenir du régime.

GÉRARD VIRATELLE.

WASHINGTON : des allégations sans fondement.

Le département d'Etat a exprimé jeudi 28 avril sa *« préoccupation »* à la suite des *« allégations »* du premier ministre pakistanais, qui, a précisé le porte-parole, sont *« sans fondement »*. Ces allégations, a-t-il ajouté, *« sont particulièrement préoccupantes compte tenu des relations étroites et amicales entre les deux pays »*. Les Etats-Unis entendent protester auprès du gouvernement *pakistanais contre ces* déclarations. — *(A.P., A.F.P.)*

AFRIQUE

Zaïre

Une « opération aéroportée » aurait permis de faire neuf prisonniers au Shaba

Dans le cadre de l'offensive *lancée* au Shaba (ex-Katanga) par les forces zaïroises et marocaines, deux avions C-130 ont largué, jeudi matin 28 avril, une centaine de parachutistes derrière *« les lignes ennemies »*. *« Cette action*, selon l'Agence zaïroise de presse (AZAP), *a connu un succès total et permis de faire neuf prisonniers dont les révélations sensationnelles permettront aux troupes gouvernementales d'anéantir plus rapidement les envahisseurs. »*

Les colonnes zaïro-marocaines continuent de progresser lentement en direction de Kasaji et de Kapanga. *Leur avance est retardée* par les destructions opérées dans leur retraite par les gendarmes katangais qui ont miné toutes les voies de communication.

Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, est arrivé *jeudi après-midi* à Lubumbashi, où il a été accueilli par le président Mobutu. Les deux hommes, en tenue de combat, ont immédiatement gagné en avion la ville de *Kolwezi*. Le maréchal Amin est accompagné d'un *« peloton de soldats ougandais armés »*. Il pourrait s'agir du *« commando-suicide »* dont l'arrivée au Shaba a été annoncée par Radio-Kampala.

Le chef de l'Etat ougandais, qui avait l'intention de se rendre dès vendredi sur le front, s'est fait présenter les armes et les munitions soviétiques saisies par les forces zaïroises. *« Il n'a eu aucune peine à les identifier,* a précisé l'AZAP, *puisque ses propres forces armées sont équipées de matériels de ce type. »*

L'agence zaïroise a annoncé que les offres d'aide militaire faites par le Soudan, la République Centre-africaine et l'Ouganda avaient été acceptées par le gouvernement de Kinshasa. Le général Mobutu a décidé que ces contingents *« se tiendraient dans leurs pays respectifs en position de réserve jusqu'à ce que le conseil exécutif éprouve le besoin de leur participation aux combats »*.

● *A Luanda*, on signalait, jeudi soir, l'arrivée de vingt-huit missionnaires affirmant avoir fui l'avance des troupes zaïroise dans la province du Shaba.

● *A Rabat*, un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré, jeudi, que l'assistance militaire accordée par le Maroc au Zaïre *« était en conformité »* avec la charte de l'O.U.A. Rappelant l'hommage rendu une semaine auparavant à New-York par l'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Andrew Young, *« à l'action courageuse et efficace du peuple marocain au Zaïre »*, il a affirmé qu'il exprimait la position officielle de Washington. — *(A.F.P., Reuter.)*

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE RHODESIEN, M. Ian Smith, a souligné jeudi 28 avril l'importance de l'engagement américain dans la nouvelle initiative internationale pour parvenir à un règlement. *« Plus grande sera la participation américaine et meilleures seront les chances de succès »*, a dit M. Smith.

● ERRATUM. — C'est par suite d'une erreur, dont nous le prions de nous excuser, que nous avons présenté l'écrivain marocain Driss Chraïbi (*le Monde* du 29 avril) comme algérien.

EUROPE

Grande-Bretagne

Au cours de deux élections partielles

Les travaillistes gagnent un siège et en perdent un

De notre correspondant

Londres. — Les deux élections partielles du jeudi 28 avril ont donné des résultats inattendus mais qui, au total, se révèlent inquiétants pour le gouvernement. Contre toute attente, le Labour a défendu victorieusement le siège de Grimsby, devenu vacant à la mort de l'ancien secrétaire au Foreign Office, M. Crosland. A Ashfield, dans le Nottinghamshire, cependant, les conservateurs ont réussi à effacer la majorité de plus de vingt-trois mille voix que les travaillistes avaient recueillie aux dernières élections générales de 1974.

Le centre minier d'Ashfield était, depuis soixante ans, une forteresse travailliste. Il était représenté aux Communes par M. Marquand, qui a suivi M. Jenkins à la Commission européenne de Bruxelles. Déjouant tous les pronostics, le candidat conservateur, M. Timothy Smith, l'a emporté par 19 616 voix, contre 19 352 au candidat du Labour. Ce résultat représente un transfert de 20,8 % des voix en direction des conservateurs. Au total, le transfert des voix dont les Tories ont bénéficié aux élections partielles depuis 1974 s'établit aux alentours de 10 %, ce qui, sur le plan national, suffirait à leur assurer une majorité plus que confortable à la Chambre des Communes.

Chef du parti conservateur, Mme Thatcher a qualifié la bataille d'Ashfield de l'*« un des plus remarquables résultats électoraux de tous les temps »*. Le secrétaire général du Labour, M. Hayward, a parlé de « désastre » pour les travaillistes.

A Grimsby, les sondages prévoyaient un succès des conservateurs, qui n'avaient besoin que d'un transfert de 7,6 % des voix. Mais M. Austin Mitchell, le candidat du Labour, l'a emporté d'extrême justesse en obtenant 21 890 voix contre 21 370 voix à son rival tory.

Ce succès inespéré du Labour n'est pas inexplicable. Il est probable que la personnalité du candidat travailliste a pesé d'un certain poids dans la bataille. M. Mitchell, en effet, est un brillant reporter et commentateur de la télévision régionale. L'hostilité des pêcheurs au Marché commun a dû aussi jouer un rôle dans ce succès. Dans ce port durement touché par la crise, il était facile au candidat du Labour de dénoncer la politique de la Communauté européenne, qui ouvre largement les eaux *britanniques aux* partenaires du continent.

Dans l'une et l'autre de ces élections, le parti libéral enregistre un recul sérieux : près de 5 % à *Ashfield*, *presque* 14 % à Grimsby. Mais il est difficile de savoir dans quelle mesure le troisième parti a souffert de l'alliance qu'il vient de conclure avec le Labour au Parlement pour maintenir le gouvernement Callaghan au pouvoir.

JEAN WETZ.

Dans un « livre vert »

Le gouvernement propose de réformer le droit de la nationalité britannique

Le gouvernement britannique a publié, mercredi 27 avril, un Livre vert (document d'information) qui propose une réforme du droit de la nationalité britannique. Ce document prévoit la création de deux sortes de citoyenneté : l'une serait accordée aux habitants du Royaume-Uni, l'autre à ceux des pays membres du Commonwealth. Aux termes de la loi actuelle, les ressortissants des pays membres du Commonwealth sont « sujets britanniques » et peuvent demander un passeport de citoyen du Royaume-Uni. Cette situation a provoqué un afflux considérable d'immigrés, en particulier du « Commonwealth de couleur » (Antilles, Inde et Pakistan), qui compte près de trois millions de représentants en Grande-Bretagne.

Les conservateurs ont accueilli avec satisfaction le Livre vert, mais les représentants des communautés d'immigrés l'ont qualifié d' « outil de discrimination raciale ».

De notre correspondant

Londres. — Si l'empire britannique n'est plus qu'un souvenir, les conséquences de l'ancien système sur le plan juridique n'ont pas toutes été abolies : quelque neuf cent cinquante millions d'anciens sujets de la couronne, qui appartiennent à des pays dont beaucoup sont devenus indépendants, peuvent, en théorie, revendiquer la nationalité britannique. En fait, les autorités de Londres ont, depuis 1948, élevé sans cesse de nouvelles barrières, qui leur permettent d'interdire la libre entrée dans le Royaume-Uni à de nombreux anciens sujets de l'empire ou du Commonwealth. Mais la législation reste complexe et confuse.

Le document gouvernemental prévoit la création de deux types de citoyenneté britannique : la première serait conférée à ceux et à celles qui ont des *« liens étroits »* avec le Royaume-Uni, soit parce qu'ils y sont nés, parce qu'ils y ont été adoptés, ou parce qu'ils ont bénéficié d'une naturalisation. Le même avantage serait accordé à ceux qui disposent déjà du droit d'installation dans le Royaume-Uni, parce que leurs parents ou grands-parents y sont nés. Ces citoyens *« de première classe »* jouiraient du libre droit d'entrée dans le pays. Le même privilège serait reconnu aux enfants et petits-enfants des citoyens nés dans le Royaume-Uni, mais vivant à l'étranger.

Dans les protectorats, territoires dépendant de la couronne et colonies, les habitants seraient considérés, selon le nouveau système, comme des *« citoyens britanniques d'outre-mer »*. Ils auraient bien droit à un passeport britannique, mais celui-ci ne leur conférerait pas le droit automatique d'entrer en Grande-Bretagne. Le secrétaire au Home office, M. Rees, a expliqué que certains points de la loi actuelle sur l'immigration ne seraient pas modifiés : notamment pour les détenteurs de passeport britannique en Afrique orientale, dont l'entrée dans le Royaume-Uni est actuellement soumise à un système de quota.

Bien des questions restent cependant en suspens : par exemple le statut des *quelque* cinq millions de citoyens de Hongkong, de Gibraltar, des îles Falkland et des autres dépendances et colonies de la couronne. Et surtout celui de leurs *enfants*, qui pourraient ainsi devenir apatrides. D'autre part, le document du Home office n'aborde pas le problème des Irlandais qui revendiquent *la nationalité* britannique. Ceux-ci peuvent actuellement entrer *librement* dans le Royaume-Uni, y voter et même y être élus, bien qu'ils soient légalement citoyens d'un autre pays. — J. W.

EUROPE

Italie

La visite de M. Georges Marchais va consacrer le rapprochement du P.C.F. et du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — M Marchais est arrivé à Rome dans la soirée du jeudi 28 avril pour s'y entretenir avec son homologue italien, M. Berlinguer. Cette rencontre se terminera le samedi 30 par un communiqué commun. Prolongeant son voyage à titre privé, le secrétaire général du P.C.F. se rendra probablement en Toscane, avec sa femme, jusqu'au mardi 3 mai.

Les rapports entre les deux partis frères *se sont beaucoup dégelés* depuis l'automne 1975. Le P.C.F. a adopté une attitude moins rigide à propos du Portugal, et il est devenu l'un des piliers de l' « eurocommunisme », prenant ses distances avec l'Union soviétique et faisant sienne la thèse des voies nationales au socialisme. *Récemment, on l'a vu se* rapprocher encore des communistes italiens en assouplissant sa position à *l'égard* de l'Europe.

Une déclaration commune, publiée le 15 novembre 1975 lors d'une visite surprise de M. Marchais à Rome, avait inauguré cette nouvelle phase des relations *franco-italiennes. Elle devait* être suivie, le 3 juin 1976, d'un meeting commun à La Villette, puis, en mars, de la rencontre de Madrid autour de M. Carrillo.

Les contacts entre les deux partis se sont développés à d'autres niveaux. C'est ainsi, par exemple, que les 8 et 9 mai prochain, une délégation communiste française, conduite par M. Maxime Gremetz, viendra étudier à Rome les rapports avec les catholiques. Un calendrier est actuellement en préparation pour définir d'autres thèmes de travail conjoint. « *Nos contacts ont progressé en quantité et en qualité*, dit-on au siège du P.C.I. *Nous nous connaissons mieux. Le formalisme tend à disparaître complètement, et cela sera sensible lors de cette nouvelle rencontre.* » Une rencontre qui devait avoir lieu plus tôt, mais que la conférence de Madrid a repoussée. Les dirigeants des deux partis ont pratiquement décidé de se voir en moyenne une fois par semestre.

Il ne faut pas s'attendre cette semaine à une nouvelle déclaration commune de l'ampleur de celle du 15 novembre 1975, que M. Georges Marchais qualifia d' « *historique* ». La rencontre des deux secrétaires généraux aura un caractère informel, sans ordre du jour très précis. On parlera surtout de la situation en France, en Italie et en Espagne, mais aussi du Parlement européen et de la prochaine conférence de Belgrade. Et on le fera d'égal à égal : s'il était un peu complexé, voire jaloux, devant les récentes victoires électorales du P.C.I., le parti de M. Marchais s'est rattrapé depuis avec le scrutin municipal. On peut même se demander si la vapeur n'est pas renversée : confiants dans la victoire de la *gauche, les communistes français* sont sûrs d'eux, tandis que leurs camarades italiens piétinent aux portes du pouvoir dans un climat de crise et d'incertitude.

On est, du reste, frappé à Rome par la nouvelle image du P.C.F., qui a tendance à se poser déjà en parti de gouvernement, désireux *d'entrer en contact avec toute* l'Italie, et non plus seulement avec son parti communiste. M. Marchais n'a-t-il pas été discrètement précédé dans la capitale italienne par un envoyé spécial qui a rencontré des responsables socialistes, sociaux-démocrates, républicains et même *démocrates-chrétiens?*

ROBERT SOLÉ.

M. Berlinguer prend quelque distance avec la pensée de Gramsci

De notre correspondant

Rome. — « *Gramsci-Togliatti-Longo-Berlinguer !* », scandaient les manifestants qui célébraient, mercredi 27 avril, à Cagliari (Sardaigne), le quarantième anniversaire de la mort du fondateur du parti communiste italien. Le slogan n'est pas nouveau : dans toutes les grandes occasions, il souligne la continuité, il indique que, sous les règnes successifs de ses trois derniers leaders, le P.C.I. n'a fait qu'approfondir ou adapter la ligne originelle de Gramsci. Mais dans son discours commémoratif de Cagliari, M. Enrico Berlinguer n'a pas hésité à prendre quelque distance avec le père fondateur, ce qui lui vaut les sarcasmes de l'extrême gauche.

« *Au lieu de commémorer le souvenir de Gramsci*, écrit *Il Manifesto, Berlinguer l'a définitivement enterré.* » En revanche, le « *courage* » de l'orateur est loué par... *Il Popolo*, quotidien de la démocratie chrétienne. Le discours de M. Berlinguer, remarque-t-il, avec une pointe d'ironie, constitue « *une innovation dont il serait imprudent d'ignorer l'importance et la portée politique* ». C'est « *un défi à l'aile la plus traditionaliste du P.C.I.* » qui ne pourra qu'accroître l'hostilité de la base envers « *les développements successifs de la pensée berformules fixées une fois* de la D.C. estime nécessaire d' « *évaluer avec extrême prudence et circonspection la tentative du secrétaire communiste d'accréditer les formes de néo-marxisme* » dans une démocratie pluraliste et parlementaire.

Dans les quarante années qui nous séparent de la mort de Gramsci, a déclaré M. Berlinguer, beaucoup de choses se sont passées en Italie et dans le monde. Nous avons appliqué l'enseignement de Gramsci, mais celui-ci « *nous avait appris à ne pas faire du marxisme — et donc de sa pensée elle-même — un ensemble de règles et de formules fixées une fois pour toutes. Avec Gramsci, nous avons appris à nous inspirer du marxisme de manière critique et créative* ». Et, plus loin, cette affirmation remarquée : « *Tout ce que nous avons fait ne se trouve pas dans Gramsci. Je dirais même que beaucoup des décisions et des acquisitions qui ont caractérisé notre politique depuis quarante ans constituent de véritables innovations par rapport à son œuvre et à sa pensée.* »

Parlant ensuite de Palmiro Togliatti, le successeur de Gramsci, M. Berlingueur a affirmé que les relations entre les deux hommes étaient passées « *par des moments de grande tension et même de divergences* ». C'est la première fois, sauf erreur, que ces divergences sont publiquement reconnues par un secrétaire général du P.C.I. Après Togliatti, devait ajouter M. Berlinguer, il y a eu des « *innovations* » dans la ligne du P.C.I., qui est cependant toujours resté fidèle à la pensée de Gramsci.

R. S.

LA COMMISSION DE VIGILANCE DE LA TÉLÉVISION REFUSE DE CENSURER LA PIÈCE DE DARIO FO

(De notre correspondant.)

Rome. — Le deuxième épisode de « Mistero Buffo », de Dario Fo, doit être normalement diffusé par la télévision italienne ce vendredi 29 avril. C'est ce qu'a décidé la commission parlementaire de vigilance de la R.A.I. La censure de cette pièce était réclamée par l'épiscopat (« le Monde » du 28 avril), qui avait été profondément choqué par la manière dont le comédien gauchiste interprétait certaines scènes de l'Evangile.

Au cours de cette réunion, les démocrates-chrétiens se sont indignés de la « provocation irresponsable et antireligieuse » de Dario Fo et ont demandé à la direction de la R.A.I. de veiller à ce qu'on n'agresse plus « la culture catholique », mais ils en sont restés là. Les représentants communistes ont adoté une position très proche.

« Mistero Buffo » a donc le feu vert, au moins provisoirement, car certains groupes catholiques ne se tiennent *pas pour* battus. La pièce vient d'ailleurs d'être attaquée en justice par un citoyen de Rome. Le troisième épisode, vendredi prochain, sera-t-il diffusé ? — R. S.

A Turin

LE PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES AVOCATS EST ASSASSINÉ DANS LA RUE

De notre correspondant

Rome. — La « stratégie de la tension » s'est à nouveau manifestée dans la soirée du jeudi 28 avril : le président de l'ordre des avocats de Turin, M. Fulvio Croce, a été assassiné en pleine rue, tandis que le recteur de la faculté de droit de Rome, M. Rosario Nicolo, était enlevé devant la porte de sa maison.

L'assassinat de Turin est revendiqué par les « Brigades rouges ». Ces extrémistes affirment avoir « *exécuté* » M. Croce, qui devait désigner d'office les défenseurs de leurs camarades arrêtés. Agée de soixante-quinze ans, la victime avait reçu plusieurs menaces. Les avocats et les magistrats du Piémont suspendent toutes les audiences ce vendredi en signe de protestation.

On ne sait encore rien, en revanche de l'enlèvement de M. Rosario Nicolo, l'un des plus célèbres juristes italiens, qui compte dans sa clientèle plusieurs grosses sociétés. Membre des conseils d'administration de Montedison et de la Caisse d'épargne de Rome, vice-président de la compagnie d'assurances franco-italienne la Nationale, M. Nicolo aurait une grande fortune personnelle. Ses fonctions dans le monde des affaires et l'Université portent à croire qu'il s'agit d'un enlèvement politique.

« *Il faut avoir les nerfs solides pour ne pas faire le jeu des stratèges de la tension* », a déclaré le ministre de l'intérieur, qui souhaite que les « *partis démocratiques adoptent rapidement des moyens efficaces pour lutter contre la criminalité politique et le droit commun* ». La défense de l'ordre public constituera l'un des points principaux du programme gouvernemental que les six partis « *constitutionnels* » cherchent à établir. Les négociations devaient être marquées, ce vendredi après-midi, par la rencontre entre MM Zaccagnini et Berlinguer, secrétaires généraux de la démocratie chrétienne et du parti communiste. — R. S.





République fédérale d'Allemagne

APRÈS LA CONDAMNATION DU GROUPE BAADER-MEINHOF

Le renforcement du code pénal reste à l'ordre du jour

Les trois grands partis de la République fédérale ont réagi avec satisfaction au verdict de Stuttgart, mais l'opposition chrétienne-démocrate et le parti social-démocrate estiment que le procès a duré trop longtemps. M. Kohl, président de la C.D.U., se félicite qu' « un Etat constitutionnel imperturbable ait garanti et mené à son terme un procès loyal ». M. Wehner, président du groupe parlementaire, s'est également déclaré satisfait de la procédure et a laissé, pour la première fois, entendre que son parti était prêt à discuter du durcissement de la législation proposé par la C.D.U. - C.S.U.

Le porte-parole du parti libéral a été plus réservé ; il a simplement indiqué que le verdict était une preuve de ce que « l'Etat sait réagir avec détermination au défi du terrorisme ».

De notre correspondant

Bonn. — Avec la condamnation à la réclusion à perpétuité d'Andreas Baader, Gudrun Ensselin et Jan Carl Raste, le dernier mot a-t-il été dit sur l'affaire Baader-Meinhof : C'est peu probable : *juridiquement*, parce que les avocats ont déjà formé un pourvoi en cassation ; politiquement, parce Très mobiles, changeant de nom reste une des préoccupations prioritaires du gouvernement fédéral. Le durcissement du code pénal est une nouvelle fois à l'ordre du jour. Les premiers commentaires *ne traduisent aucun sentiment de* soulagement, même si la sentence est généralement jugée appropriée.

Bien que le procès de Stuttgart ait souvent pris l'allure d'une séance d'exorcisme, cette condamnation seule ne suffira pas à liquider le terrorisme. L'exemplarité de la peine ne joue pas pour des jeunes gens prêts à tout, comme l'ont prouvé l'assassinat du procureur fédéral Buback au début de ce mois, ou l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne berlinoise, M. Peter Lorenz, en février 1975.

Pour l'Allemagne fédérale, tranquille et pétrie de bonne conscience, à peine ébranlée par la crise économique, le bilan est sombre : dix-sept victimes du terrorisme depuis le début des années 60, plus de quatre-vingts blessés, sans compter une dizaine d'autres morts parmi les terroristes. Toute la responsabilité revient-elle à ceux qui s'étaient pompeusement baptisés « Fraction armée rouge » ? Les petits groupes qui ont pris la succession de la « bande à Baader » sont, d'après les estimations des autorités, composés de quelques dizaines de militants opérant in*dépendament* les uns des autres, très mobiles, changeant de noms suivant les circonstances, leurs éléments sont très difficilement repérables par la police.

Les déploiements de forces, les réformes du code pénal et du code de procédure pénale, la mobilisation des moyens d'information, montrent, en tout cas, qu'il ne s'agit pas de « criminels ordinaires ». *Dès le début de ses actions*, le groupe Baader-Meinhof a été improprement qualifié d' « anarchiste », terme employé avec une forte nuance péjorative, qui voulait éliminer toute réflexion politique.

Le groupe, lui, se réclamait du marxisme, de la lutte armée anti-impérialiste et de la guérilla urbaine. Le président du tribunal l'a d'ailleurs reconnu dans les attendus du jugement. L'Allemagne de la coalition libérale-socialiste n'en revenait pas : le terrorisme pouvait s'expliquer en Irlande du Nord, en Amérique latine ou au Proche-Orient, mais pas dans « *l'Etat le plus libre et le plus démocratique que ce pays ait jamais connu* » ! En voyant, dans ce goût de la violence, un substitut aux guerres que la jeune génération n'a pas connues, les psychologues ont trouvé une explication commode qui permet de ne pas mettre en cause la situation spécifique de l'Allemagne aux avant-postes de l'Occident, la montée de la violence en 1967-1968, qui n'était pas seulement le fait du mouvement étudiant, l'indifférence de la classe dirigeante à la guerre du Vietnam, voire sa complicité tacite, et l'absence d'une contestation institutionnalisée.

Les membres du groupe Baader-Meinhof sont sortis de la révolte étudiante pour se lancer dans une action meurtrière au nom d'un prolétariat mythique. Ils ont été frappés d'ostracisme et condamnés. Ils laissent un appareil d'Etat renforcé — leur action en a été parfois la cause, parfois le prétexte — et quelques émules prêts à tout.

DANIEL VERNET.

Espagne

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 15 JUIN

La candidature de M. Suarez viserait à faire échec à l'Alliance populaire de M. Fraga

M. Suarez, qui termine un voyage officiel aux Etats-Unis, n'a pas encore fait formellement acte de candidature aux élections du 15 juin. Il devrait se prononcer au plus tard le 3 mai. Mais pour la classe politique, il n'y a déjà plus de doute : le chef du gouvernement espagnol va se lancer lui-même dans l'arène comme candidat « indépendant ».

Le but essentiel de cette démarche, *qui n'est pas sans risques*, est de faire échec à l'Alliance populaire, dirigée par six anciens ministres de Franco (à la tête desquels MM. Fraga et Lopez Rodo), en regroupant, si possible, tous les secteurs d'opinion et toutes les personnalités qui, sans renier la totalité de l'héritage franquiste, sont résolus à accepter toutes les règles du jeu démocratique.

L'Alliance populaire, en revanche, revendique de plus en plus nettement le franquisme, tout en affichant une façade « démocratique ». Ses dirigeants contestent la légalisation du parti communiste et n'ont pas renoncé à exploiter à leur profit le mécontentement d'une fraction de l'armée. Ils spéculent sur le malaise provoqué par la crise économique et aiguisent les inquiétudes des classes moyennes redoutant une éventuelle « montée de la gauche ».

Tout indique que l'Alliance populaire a réussi une percée spectaculaire en province, s'appuyant sur l'appareil du mouvement resté en place malgré la dissolution « officielle » du parti unique. Mais la candidature de M. Suarez pourrait effectivement renverser la tendance. Le chef du gouvernement est populaire : sa jeunesse, son allant, son style résolument moderne, le fait qu'il dispose du soutien du roi, sont des atouts importants. Théoriquement « indépendant », il pourrait rassembler *sous sa houlette* les différentes formations d'un Centre *démocratique* au dynamisme très *émoussé*. Aux *termes* de la Constitution, le chef du gouvernement n'est pas, à la *différence* de ses ministres, contraint de démissionner pour faire campagne. Mais rien n'est joué. Un sondage publié cette semaine *par Cambio 16* indique que M. Suarez, candidat, *serait battu* et que *plus de la moitié* des électeurs n'ont pas encore fixé leur choix à un mois et demi de la consultation. — M. N.

● REPONDANT AUX PLAINTES des partis de l'opposition démocratique concernant les conditions d'inscription sur les listes électorales des ressortissants espagnols (*le Monde* du 13 avril), le consulat d'Espagne à Toulouse affirme que ses services « *ont été débordés* » par l'affluence mais que toutes les demandes seront honorées. Le consulat conteste que des sommes excessives aient été *demandées pour les formalités.* — *(Corresp.)*

LE GOUVERNEMENT INTERDIT LES MANIFESTATIONS DU 1er MAI

(De notre correspondant.)

Madrid. — Dès l'ouverture du registre d'inscripton des « associations syndicales », les grandes centrales ont sollicité le jeudi 28 avril leur légalisation. Au même moment, M. de La Mata, *ministre des relations syndicales*, a interdit toutes les manifestations prévues pour célébrer le 1er mai. Dans la soirée du 27 avril, le ministre avait cependant affirmé que le gouvernement autoriserait « *sans aucun doute* » les meetings, à condition que ceux-ci aient lieu dans des locaux *fermés. Toutes les organisations* syndicales, à l'exception de la C. N. T. (anarcho-syndicaliste) avaient *accepté* cette restriction. Une semaine après la ratification par l'Espagne des conventions sur la liberté *syndicale* et vingt-quatre heures après la signature par M. Suarez, à New-York, des accords sur les droits de l'homme, les travailleurs espagnols vont vivre encore une fois un 1er mai de style franquiste. Il faut donc conclure que pour les héritiers du franquisme, un accord bel et bien signé peut être négligé quelques heures plus tard.

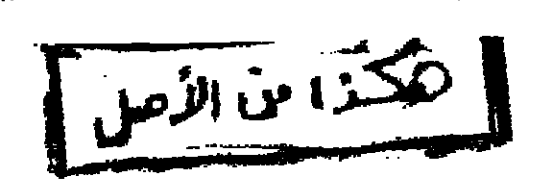
Les représentants des syndicats suivants : *U.G.T.* (*socialiste*), U.S.O. (socialiste autogestionnaire), C.C.O.O. (communiste), S.T.V. (Solidarité des travailleurs basques) et S.O.C. (Solidarité des ouvriers catalans) se sont présentés pour solliciter leur légalisation. Quant à la C.N.T., elle ne sollicitera pas pour le moment son inscription.

Malgré l'interdiction du gouvernement, les meetings prévus dans une quarantaine de villes n'ont pas été annulés et un communiqué conjoint des syndicats démocratiques rejette d'avance sur le gouvernement la responsabilité des incidents et des désordres qui pourraient survenir à l'occasion du 1er mai. — J. A. N.

● M. FRANÇOIS MITTERRAND et une délégation du parti socialiste se rendront, les 7 et 8 mai, en Espagne pour participer à la « Fête de la liberté » organisée par le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).







هكذا من الأصل

EUROPE

Belgique

Les socialistes refusent de participer à un gouvernement comprenant des libéraux

De notre correspondant

Bruxelles. — La tâche de M. Tindemans *se complique*. Chargé, le 22 avril, de constituer le nouveau gouvernement après son éclatante victoire personnelle aux élections législatives anticipées du 17 avril, le premier ministre sortant s'était efforcé de former une coalition des trois partis « traditionnels », social-chrétien, socialiste et libéral. Une telle alliance lui aurait permis de disposer de plus des deux tiers des mandats, une majorité indispensable pour régler le problème de la régionalisation qui empoisonne les relations entre Belges.

Or, les socialistes ont refusé, le mercredi 27 avril, de participer à un cabinet où siégeaient les *libéraux, qu'ils considèrent* comme « *réactionnaires* ». Les socialistes avaient adressé aux libéraux un questionnaire portant sur leurs options économiques et sociales. Les libéraux ont refusé de répondre, faisant remarquer que c'est M. Tindemans qui a été chargé de la formation d'un nouveau cabinet, et non les dirigeants du parti *socialiste*.

M. Tindemans doit maintenant décider s'il poursuit la négociation avec les socialistes et s'il y associe les partis « *communautaires* », le F.D.F. et la Volksunie, ou s'il tente de former un gouvernement avec les libéraux et les partis communautaires. Une seule chose paraît certaine : si le Front des francophones bruxellois, le parti le plus important de la capitale, accepte de participer au gouvernement, les extrémistes flamands de la Volksunie y entreront également. C'est une exi*gence* des sociaux-chrétiens flamands, la formation à laquelle appartient M. Tindemans. Le premier ministre désigné a annoncé jeudi soir que les négociations préalables à la formation du gouvernement, portant à la fois sur les problèmes linguistiques, économiques et sociaux, devraient être terminées pour le 12 mai.

PIERRE DE VOS.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Un socialiste hollandais dénonce les assassinats politiques et la torture en Turquie

De notre correspondant

Strasbourg. — La défense des libertés et la protection des droits de l'homme ont été un des thèmes centraux du débat au Conseil de l'Europe sur le bilan d'application de l'acte final de la conférence d'Helsinki. Les soixante-dix orateurs qui se sont succédé depuis le mercredi 27 avril ont presque tous insisté sur lan écessité de maintenir la « *dynamique de la détente* » et d'utiliser la prochaine rencontre de Belgrade comme plate-forme pour le nouveaux progrès dans la coopération Est-Ouest plutôt que de la transformer en tribune d'accusation à l'égard des pays de l'Est.

Dans ces interventions, toutefois, les dénonciations de l' « *expansionnisme soviétique* » et des violations des droits de l'homme n'ont pas manqué. Mais certains orateurs ont fait remarquer que ces accusations seraient plus crédibles aux yeux de l'opinion internationale si l'Occident dénonçait lui-même les abus qui se produisent dans son propre camp.

A ce propos, le représentant socialiste néerlandais, M. Pieter Dankert, a cité le cas de la Turquie en évoquant « *les assassinats politiques, les emprisonnements d'opposants et la torture* ». Deux cents étudiants d'extrême gauche assassinés en dix-huit mois, une toute récente tentative de meurtre contre M. Ecevit, dirigeant du parti républicain populaire (*le Monde* du 29 avril, huit cents prisonniers politiques recensés par Amnesty International (deux mille à quatre mille d'après la section allemande d'Amnesty) menacés par la torture organisée, donnent une idée, selon M. Dankert, de l'ampleur des violations des droits de l'homme et de la répression en Turquie. Au cours d'un séjour dans le pays, il a rassemblé lui-même une importante documentation à propos de cent quarante c/as de détention politique, accompagnée, pour la plupart d'entre eux, de tortures (les mêmes, a-t-il précisé, que celles pratiquées en 1971-1973 sous le régime militaire).

De son côté, M. Soares, premier ministre portugais, a affairmé devant l'Assemblée que la défense et le respect des droits de l'homme étaient la contdition essentielle de la détente et d'une véritable coexistence pacifique entre les peuples. Le chef du gouvernement portugais a dit que les puissances occidentales ne devaient pas se présenter à la conférence de Belgrade comme « *juges en la matière* » mais rechercher des moyens pratiques pour faire progresser la défense de ces droits. Il a déclaré, d'autre part, que le danger de renversement par la force du pouvoir légal de Lisbonne par le P.C. portugais était écarté puisque la hiérarchie militaire est actuellement composée d'officiers démocrates et constitutionnalistes. Il a ajouté qu'il ne *croyait pas à la conversion* de ce parti communiste à l'idéal démocratique.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Au Sénat

• Le code minier et la protection des sites • L'exploitation des gisements sous-marins et la pollution maritime

Le Sénat a adopté, le 28 avril, le projet de loi complétant le code minier. Ce texte, dont le rapporteur est M. CHAUTY (non-inscrit, Loire-Atlantique), tend, notamment, à soumettre l'exploi*tation des carrières aux dispositions* du code minier. Il vise aussi à mieux protéger l'environnement. Sous réserve de quelques aménagements, le rapporteur approuve et souligne l'importance de cette réforme, rendue nécessaire par la découverte de nouvelles richesses dans notre sous-sol et par l'urgence d'un inventaire général de nos ressources géologiques. « *Nous songeons*, a indiqué M. COULAIS, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, *à modifier les décrets d'application du code pour les rendre compatibles avec la loi de 1976 sur l'environnement, notamment en ce qui regarde les études d'impact. Nous voulons une consultation obligatoire des collectivités locales sur les plans, de façon à obtenir que les plans d'urbanisme — notamment les POS — soient respectés.* »

Les *sénateurs* ont apporté plusieurs modifications au texte voté par l'Assemblée nationale. Ils ont voulu, en particulier, mieux assurer la défense et la restauration des sites et préserver les activités agricoles. En ce qui concerne les sanctions pour infraction à la réglementation, ils sont revenus aux dispositions initiales proposées par le gouvernement et ont écarté le mécanisme plus coercitif prévu par les députés lequel permettait d'infliger une sanction administrative avant même le jugement du tribunal correctionnel.

Contre l'avis de leur commission et celui du gouvernement, le Sénat a voté, par 150 voix contre 107, un amendement présenté par M. ZWICKERT (Union centriste, Haut-Rhin) et défendu par MM. VALLON (Un. cent., Rhône) et DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne). Cet amendement prévoit la consultation des chambres d'agriculture avant la mise en exploitation des carrières.

Sur la proposition de M. LALLOY appar. R.P.R., Seine-et-Marne), un autre amendement a été adopté, qui vise à protéger *les nappes d'eau souterraine* situées à faible profondeur.

Le Sénat a enfin étendu aux départements d'outre-mer l'ensemble de ces dispositions. Puis il a voté, en seconde lecture, sans le modifier, le projet de loi sur l'exploration et l'exploitation des ressources du plateau continental. Ce texte, a souligné le rapporteur, *M. PINTAT (ind., Gironde)*, vient à son heure, après l'accident d'Ekofisk. Son objet, en effet, est de rendre plus *contraignante* la réglementation visant les rejets d'hydrocarbures en mer par les exploitants de gisements sous-marins.

Dans la discussion générale M. André COLIN (Un. centr., Finistère) a dénoncé l'extrême gravité de l'accident survenu en mer du Nord (voir page 12).

« *Malheureusement*, a répondu M. COULAIS, *aucun système n'atteint à l'efficacité absolue. (...) L'exploitation de pétrole* off shore *ne représente que 5 à 7 % de la pollution marine, contre 50 % de pollution par les navires et 45 % environ par les rejets terrestres, notamment ceux des rivières.* »

A. G.

LE P.C.F. DEMANDE UN DÉBAT SUR L'AÉRONAUTIQUE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale et député communiste de la Seine-Saint-Denis, demande l'inscription d'urgence à *l'ordre du jour de* la présente session d'un débat sur l'industrie aéronautique, après la publication du rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises, privées ou publiques, de construction aéronautique (*le Monde* du 23 avril).

Le président de cette commission, M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire, avait, lui-même, demandé, la semaine dernière, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée d'un débat susceptible de tirer des conclusions de ce rapport.

A Toulouse, les membres communistes du conseil général et du conseil municipal, ainsi que des membres de la section d'entreprise communiste à la SNIAS ont organisé, jeudi 28 avril, une manifestation devant les ateliers de la société nationale à Blagnac, avec le lancement symbolique du futur avion moyen-courrier qui devrait remplacer Caravelle au début des années 80.

PAS D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES FONCTIONNAIRES EUROPÉENS.

La commission des lois de l'Assemblée nationale a conclu au rejet de la proposition de résolution déposée par M. Ballanger, président du groupe communiste, et tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur « *les investigations politico-policières* » qu'auraient à subir les fonctionnaires des Communautés européennes et « *des fonctionnaires de certains ministères en France* ». *M. Limouzy*, député (R.P.R.) du Tarn, rappelle, dans son rapport sur cette proposition, que, selon les *réponses* du ministre des affaires étrangères aux parlementaires communistes qui l'avaient interrogé à ce sujet, les questionnaires que les fonctionnaires des Communautés européennes ont à remplir sont établis par leur pays d'origine et excluent « *toute question à caractère politique* ».

« *Il est vrai*, ajoute M. Limouzy, *que certains pays, tels que la Grande-Bretagne ou la République fédérale d'Allemagne, demandent en outre à leurs ressortissants des renseignements sur les liens familiaux éventuels qui les unissent à des habitants de l'Europe de l'Est. Mais il n'appartient évidemment pas à une commission parlementaire d'enquête française d'apprécier de telles pratiques.* »

POLITIQUE

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F. VA ÉTUDIER LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE

Le bureau politique du P.C.F. a indiqué, jeudi 28 avril, qu'il a fait *le point de la réflexion engagée*, depuis plusieurs mois, avec la participation de la section de politique extérieure et de la commission de défense nationale du comité central, sur les problèmes relatifs à la défense nationale de la France. Le bureau politique considère que, dans l'état actuel de cette réflexion, il convient de *saisir le comité central. Il a* décidé, en conséquence, de convoquer une session du comité central le 11 mai, avec l'ordre du jour suivant : « La politique de défense nationale et l'action pour l'indépendance, la paix et le désarmement. »

POLITIQUE

LE PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT EST ADOPTÉ PAR 271 VOIX CONTRE 186 ET 17 ABSTENTIONS

M. Barre n'obtient du R.P.R. qu'une confiance réservée au lieu du soutien sans équivoque

« Faites de la politique ! », l'avait adjuré, mercredi, M. Michel Debré. C'est ce que fit jeudi, à la tribune du Palais-Bourbon, M. Raymond Barre.

D'abord, et c'était la voie de la facilité, en dénonçant la pression de la rue et le caractère « indécent » des grèves actuelles. Ensuite, en attaquant l'opposition et « son plus incisif procureur », M. François Mitterrand. Ce ne fut pas la meilleure partie de son discours. Certes, sa dénonciation des dangers « considérables » du programme commun ne pouvait que combler une majorité bien décidée, selon les termes de M. Yves Guéna (R.P.R.), à « clamer son refus du drame où la France sombrerait si le régime basculait ».

De la politique, il en fit encore, et c'était plus habile, en promettant à M. Jean Royer d'examiner ses suggestions sur l'emploi, en affirmant qu'en matière sociale, « tout ce qui a été dit sera fait », en essayant de convaincre M. Debré de la justesse de sa politique et en l'adjurant, au nom du passé et du général de Gaulle, de ne point se faire le chantre d'un protectionnisme étendu, même temporaire. Il est vrai qu'il ne dut pas en faire assez, à en juger par l'abstention volontaire de l'ancien premier ministre dans le scrutin final.

En fit-il trop, au contraire, en dénonçant en termes vigoureux et sévères l'attitude de la formation la plus importante de la majorité, de son président, M. Claude Labbé, et, sans le nommer, de M. Jacques Chirac ? En refusant que la confiance lui soit marchandée, « découpée en rondelles » ? Telle fut l'opinion des élus gaullistes, souffletés et outragés. Mais le premier ministre était logique avec lui-même et son intervention, claire, nette et courageuse.

Claire et nette fut également la réponse de M. Guéna, se cabrant, donnant des éperons,

Le débat sur le programme du gouvernement s'achève, sous la présidence de M. Alainmat (P.S.), avec la réponse du premier ministre aux orateurs, jeudi au début de l'après-midi.

M. BARRE déclare : « *J'ai eu le sentiment que ce programme était relégué au second plan et que beaucoup de prises de position s'expliquaient par des arrière-pensées. Le moment est venu d'exposer sans ambages les positions du gouvernement d'apporter les réponses les plus nettes et de demander à chacun de se prononcer avec clarté. Aujourd'hui, il convient d'aller à l'essentiel qui tient en trois points :*

» 1) La politique économique et sociale du gouvernement. — « *Elle est condamnée par l'opposition au nom du programme commun. J'ai toujours dit que la tâche sera longue et difficile. Je n'ai jamais caché la vérité. Les orateurs de l'opposition et son procureur le plus incisif, M. Mitterrand, se sont livrés à une critique sarcastique de l'évolution de l'indice des prix. Si j'avais recherché le confort, j'aurais pu bloquer les prix jusqu'au 1er avril 1978. Quel succès ! Mais quel artifice ! En fait, les causes fondamentales de l'évolution des prix et de l'inflation commencent à être maîtrisées. Certes, le programme commun promet, lui, de les faire disparaître par enchantement, mais si mon économie politique est mauvaise, avec la leur la France serait vite ruinée et nous perdrions en six mois le fruit de vingt ans d'efforts.* » (Protestations de l'opposition, applaudissements de la majorité.)

Evoquant « *la panacée* », c'est-à-dire « *la nationalisation* », il se demande « *si les contribuables supporteraient la surcharge budgétaire destinée à couvrir le déficit des entreprises nationales* ». Observant que M. Mitterrand a bien voulu rendre hommage, en sa personne, au professeur d'économie politique, il rend hommage, à son tour, « *au professeur de littérature, magicien du verbe, qui a inventé une nouvelle forme de socialisme : le socialisme à plusieurs visages :*

» *— Premier visage : un socialisme marxiste. Mais ou bien Marx a raison, et il faut engager la France dans une économie collectiviste ; ou bien M. Mitterrand l'invoque afin de se ménager ses alliés ;*

» *— Deuxième visage : un socialisme moderne, keynésien, mais la relance suffisante préconisée par M. Mitterrand me fait songer à la vertu dormitive ;*

» *— Troisième visage : une économie mixte, caractérisée par un contrôle du crédit, mais M. Mitterrand croit-il sérieusement qu'il suffirait à résoudre tous les problèmes d'un pays développé ?*

» *— Dernier visage : la concurrence, une décentralisation hardie afin de rassurer les industries, les P.M.E., les commerçants et les artisans ; bref, le socialisme électoral.* »

LE PREMIER MINISTRE : mettre en garde les Français contre ceux qui veulent donner le pouvoir à la rue

M. Barre évoque ensuite l'intervention de M. Debré, notant que ce dernier a approuvé « *tout ce qui a été fait pour favoriser le redressement économique et tout ce qui est proposé pour le poursuivre* ». Il s'en félicite et déclare : « *Que demandez-vous d'autre ? Plus d'incitation aux investissements ? Qu'ai-je fait depuis octobre sinon de m'efforcer de freiner l'inflation sans casser l'investissement. Dans la situation actuelle, une injection massive d'investissements risquerait de déséquilibrer la balance commerciale. Chaque fois que je le pourrai, c'est-à-dire à chaque progrès en matière de commerce extérieur, je soutiendrai les investissements. Faut-il protéger certains secteurs ? En ce domaine, je crains la contagion. Je n'ai jamais été, je ne suis pas devenu un libéral béat. Le gouvernement aidera sans relâche l'industrie française à s'adapter à la concurrence internationale. Il prendra si nécessaire les mesures de sauvegarde qui s'imposeraient. Il ne se rendra pas aux négociations commerciales multilatérales pour céder quoi que ce soit sans contrepartie. A Genève et à Londres, il agira pour que soient respectées des règles strictes. Mais je vous adjure de ne pas présenter à notre pays l'adoption de mesures de protection étendues, même temporaires, comme la solution à tous nos problèmes. Défaisons-nous de tout complexe d'infériorité qui nous condamnerait au repli et à l'isolement.* »

Il rappelle l'action menée à cet égard par le général de Gaulle et par M. Debré en 1959 et souhaite ne pas voir remettre en question « *le changement profond des mentalités* » qui en est résulté (applaudissements des R.I., des réformateurs et de quelques R.P.R.).

En ce qui concerne l'emploi, il se déclare prêt à examiner les suggestions faites par M. Royer. Quant aux mesures sociales, « *elles seront réalisées et financées et tout ce qui a été dit sera fait et le sera aux dates fixées* ». Il rappelle ensuite le dessein du gouvernement : « *Faire sortir la France de la crise en redressant son économie et en développant la solidarité des Français.* »

2) La politique. — En réponse à l'invitation de M. Debré (« *Faites de la politique* »), il observe que le gouvernement en fait en conduisant les affaires de la France dans une conjoncture difficile. Evoquant « *les manifestations et les grèves qui tentent de peser sur les décisions de l'Assemblée* », il déclare : « *Comment ne pas mettre en garde les Français contre les intentions si peu déguisées des instigateurs de ces manœuvres qui tendent à donner le pouvoir à la rue et à saper les institutions de la République* (protestations de l'opposition, applaudissements de la majorité). *Comment ne pas souligner le caractère indécent des grèves du secteur nationalisé, alors que l'emploi y est garanti. Comment ne pas trouver indécent que des grévistes aient coupé le courant dans le métro. Où est la liberté du travail ? Dans un temps où les Français devraient se serrer les coudes, il est indécent et regrettable que les syndicats qui prétendent défendre les travailleurs s'ingénient à détruire les mécanismes économiques et empêcher le gouvernement de remettre notre économie sur la bonne voie* » (protestations de l'opposition, applaudissements de la majorité).

M. Barre poursuit : « *S'agit-il de souligner l'importance de l'échéance de mars 1978 ? Le gouvernement et moi-même, l'avons-nous un seul instant nié ? Ai-je jamais caché qu'une victoire de l'opposition serait dangereuse pour la France ? L'application du programme commun désorganiserait la France, ferait régresser durablement le niveau de vie des Français...*

— *C'est fait !*, s'exclame l'opposition.

— *...conduirait le pays à l'isolement...*

— *C'est fait !*

— *...compromettrait la nécessaire politique d'équilibre entre les deux grandes puissances mondiales.*

— *C'est fait !* »

Au sujet de la loi électorale, il déclare : « *Il est vrai que des hommes de bonne foi s'interrogent sur le mode de scrutin actuel qui risque d'éliminer de régions entières les représentants de certaines familles politiques au profit de l'opposition. D'autres se demandent s'il serait possible à diverses formations de faire cavalier seul et de prendre ainsi des risques considérables.* » Il cite à ce sujet les *Mémoires* du général de Gaulle et les critiques qu'il y énonçait à l'égard du scrutin d'arrondissement à deux tours. Il rappelle qu'en 1945 le gouvernement provisoire avait fait adopter le scrutin de liste et la représentation proportionnelle à l'échelle départementale. Ce faisant il entend montrer « *que l'on peut évoquer ce problème sans être pour autant amateur de trucage* ».

Et il ajoute : « *Quel intérêt y a-t-il à changer la loi électorale si la majorité est unie ? Aucun. Mais il faut qu'elle le soit. MM. Debré, Chinaud, Lejeune ont souhaité me voir agir en chef de la majorité. Ai-je jamais refusé d'assumer toutes mes responsabilités ? N'y a-t-il pas quelque raison à une campagne qui me présente comme une sorte de Nimbus plongé dans la lecture des indices et des courbes et accroché au cours du change ou comme un théoricien diaphane méprisant la politique ? Cette campagne, par quoi, par qui est-elle inspirée ? Depuis huit mois j'appelle la majorité à l'union et j'ai tout tenté pour la réaliser. Mais qui refuse au premier ministre le rôle de chef de la majorité, qui refuse de lui confier les arbitrages ? Qui proclame qu'il ne peut pas établir de plate-forme pour la majorité ? Peut-on continuer longtemps à cultiver les différences ? Premier ministre*, affirme-t-il, *je participerai au combat contre l'opposition et suis décidé à conduire la majorité à la bataille et à la victoire.* » (Applaudissements des R.I. et des réformateurs.)

III.) La confiance au gouvernement : « *J'ai engagé sa responsabilité parce que, dans les circonstances présentes, il faut savoir si le gouvernement est soutenu par sa majorité sans équivoque ni arrière-pensées.* » (Applaudissements des réformateurs et des R.I.) S'adressant au président du R.P.R., M. Labbé, dont il rappelle les propos : *(« Seule une action d'un » autre souffle politique pourrait » nous conduire à vous accorder la » confiance »)*, il déclare : « *Je n'ai pas reconnu dans son discours l'esprit qui avait présidé à nos conversations confiantes ni le style qui était jusque-là le sien.* » (Mouvements sur les bancs du R.P.R.)

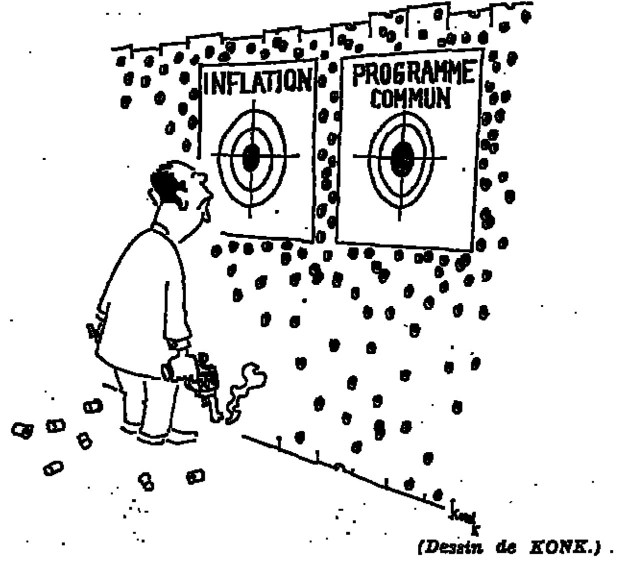
M. LABBE : « *Je ne puis vous répondre maintenant. Je le ferai autrement.* »

M. BARRE poursuit : « *Vous comprendrez que le gouvernement ne puisse accepter une telle attitude de la part de la formation la plus importante de la majorité. Vous ai-je jamais demandé un chèque en blanc ? Me suis-je refusé à la concertation ? Sur ce point je voudrais être très clair. Le gouvernement soumettra à l'Assemblée des projets relatifs à l'emploi et à la politique familiale, des textes économiques et financiers indispensables à notre redressement. Ils doivent être votés d'urgence. Comment le seront-ils s'il n'y a pas compréhension réciproque ? En ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, la concertation est largement engagée. Le gouvernement a consulté le Conseil constitutionnel et il est prêt à indiquer dans quelles conditions les garanties nécessaires pourraient être votées par le Parlement. Mais comment voulez-vous qu'il puisse conduire les affaires si la confiance lui est d'avance découpée en rondelles ? Veut-on, jour après jour, battre en brèche son autorité, le soumettre aux pressions ? A entendre certaines interventions, j'en ai eu le sentiment. Or cela un gouvernement de la Ve République ne peut pas l'accepter.* (Applaudissements des R.I. et des réformateurs.) *La confiance*, affirme le premier ministre, *ne se marchande pas ; elle se donne ou elle se refuse.* »

M. DE PREAUMONT (R.P.R.) : « *Elle se mérite* »

S'adressant aux parlementaires de la majorité, M. BARRE déclare pour conclure : « *Deux voies s'ouvrent devant vous. La première est celle de la division, de la méfiance et des embûches.* » Il cite une nouvelle fois le général de Gaulle, puis il poursuit : « *La seconde, c'est celle que le gouvernement propose : un gouvernement qui conduit le redressement de la France avec le soutien d'une majorité unie et qui, avec cette majorité, mène le combat pour la victoire aux élections de 1978. Le gouvernement*, conclut-il, *souhaite pour la France que vous choisissiez la seconde de ces voies.* » (Applaudissements des R.I., des réformateurs et de quelques députés du R.P.R.)

Au nom de son groupe, M. LABBÉ demande alors une suspension de séance.



(Dessin de KONK.)

M. GUÉNA (R.P.R.) : une crise de confiance du pays envers ceux qui le guident

La séance reprend une heure plus tard sous la présidence de M. Edgar Faure et alors que M. Chirac a pris place à son banc. Dans les explications de vote, M. GUENA, au nom du groupe R.P.R., déclare : « *Qu'il soit clair que ce groupe est unanime derrière son président Claude Labbé* (applaudissements du R.P.R.), *derrière le président du Rassemblement, Jacques Chirac* (mêmes applaudissements) *et solidaire du discours prononcé hier par M. Debré* (mêmes applaudissements). Il énumère ensuite les mesures annoncées par le gouvernement et demande : « *Au total, acceptons-nous ce plan ? Oui.* » Il poursuit : « *Mais ces mesures sont-elles à la mesure de la situation ? La réponse est non. Et je vais parler sans équivoque et sans arrière-pensée.* » (Applaudissements du R.P.R.)

Il précise : « *Nous sommes dans une situation de crise politique, je veux dire de crise de confiance du pays envers ceux qui le guident, l'exécutif et la majorité. Nous sommes entre des élections perdues et une échéance électorale difficile et décisive. Des élections perdues dans lesquelles, contrairement à une légende qu'on a tenté d'accréditer, la majorité s'est présentée unie dans presque toutes les villes de France, et d'autant plus significatives qu'on y a voté politique : ce ne furent pas des batailles de notables, mais, presque partout, l'affrontement d'une liste d'union de la gauche et d'une liste de la majorité. On est donc en droit de transposer les résultats de ces élections municipales aux futures élections législatives. Quant à l'échéance prochaine, elle sera difficile — on le sait au moins depuis mars — et décisive, nul n'en doute. Nos adversaires le disent, qui veulent changer le régime, la société, la vie. Nous mêmes sentons bien que, si les hommes du programme commun l'emportaient, la France entrerait dans l'aventure et dans la déchéance.* »

Il poursuit : « *Peut-on restaurer la confiance par le seul redressement économique ? Sûrement non. C'est sur ce point que porte le débat. En un an, il est impossible de faire sortir la France d'une crise qui est mondiale et durera encore longtemps. En supposant que le plan établi réussisse, nous pourrons, au mieux, nous vanter d'un indice des prix augmentant de 6,5 % l'an et d'un nombre de demandeurs d'emploi inférieur au million. Pour regagner l'opinion, il faut autre chose que des courbes et des indices. Il faut porter le combat sur le terrain politique. Quant au contenu de l'action politique à mener — puisqu'on nous met au défi de préciser ce que nous voulons dire — nous sentons assez bien ce qu'il ne faut pas faire et nous sentons un peu ce qu'il faut faire.*

» *Il ne faut pas démobiliser l'opinion, ce qui est faire le jeu de nos adversaires, ne pas prêcher l'apaisement et la sécurité, en pensant que tout s'arrangera : c'est une chanson que nous avons déjà entendue après les élections cantonales : nous avons vu les résultats.* (Applaudissements du R.P.R.) *Il n'est pas bon non plus de dire aux Français que le moment venu ils auront le choix. Au contraire, il faut clamer le refus du drame où la France sombrerait si le régime basculait. Il faut qu'on cesse de se complaire à imaginer de vains recours et d'illusoires compromis : on ne peut se battre de tout son cœur quand, avant la bataille, on imagine comment on négociera en cas de défaite* (applaudissements du R.P.R. et sur divers bancs de la majorité). *C'est pourquoi, au Rassemblement, nous nous sommes toujours refusés à regarder au-delà de l'échéance des élections législatives.*

» *Quant à ce qu'il faut faire, on peut l'imaginer : il faut que le gouvernement, avec le crédit d'un gouvernement doit avoir, prenne la tête du combat politique et électoral, au lieu d'affecter de s'en désintéresser et de laisser cette affaire aux partis. C'est affaire de langage et de résolution affirmée.*

» *Il convient de dénoncer la supercherie du programme commun. Il faut répondre aux préoccupations des Français, à commencer par le chômage, que la fin première de toute action économique devrait être de réduire.* »

Il poursuit : « *Si la confiance que nous vous accordons est réservée, c'est qu'elle n'a de valeur que si elle traduit celle du peuple. Notre hésitation n'est pas un de ces jeux auxquels on a assisté ici trop de fois dans le passé. Si nous nous engagions sans être sûrs de l'adhésion de nos électeurs, nous ne serions pas d'authentiques représentants du peuple* applaudissements du R.P.R.). »

Après avoir rappelé que siègent au sein du groupe R.P.R. cinq anciens premiers ministres « *qui ont bien connu le général de Gaulle et qui l'ont servi* », il constate : « *Hier, nous avons senti la majorité disposée à se ressaisir, à se mobiliser, à se rassembler de nouveau, à s'unir, dès l'instant où on lui parlait un langage entraînant* (applaudissements du R.P.R.) ». M. Guéna conclut : « *Tout est encore possible.* »

M. DUCOLONÉ (P.C.) : la confiance est refusée par les travailleurs

Au nom du groupe communiste, M. DUCOLONE demande : « *Que serait Giscard d'Estaing sans Jacques Chirac ?* », il poursuit : « *La confiance que M. Barre réclame lui est refusée par les travailleurs. Les grèves et les manifestations d'aujourd'hui en témoignent. Je tiens à exprimer la solidarité de mon groupe à tous les travailleurs en lutte. Votre plan n'est ni efficace ni social.* » Et M. Ducoloné conclut : « *Divers orateurs ont tenté de dénigrer le programme commun. Cependant, seule son application pourra sortir le pays de l'état où vous l'avez mis. Que tout ce que le pays compte de réactionnaires se déchaîne contre lui, cela prouve que les travailleurs peuvent lui faire confiance et réclamer son application.* »

M. DELANEAU (R.I.) : tenez bon !

M. DELANEAU indique au premier ministre que le vote des *républicains indépendants aura* une double signification : « *Approuver vos mesures, mais aussi vous apporter notre confiance.* » Il déclare : « *Nous ne sommes pas des supporters honteux. Sans doute peut-on souhaiter une ligne politique plus claire, plus nette, plus vigoureuse. Mais rien de durable ne peut s'établir sans réel consensus entre la France profonde et le pouvoir politique. Celui-ci doit s'exercer en respectant les aspirations de notre société, qui ne sont pas celles que sollicite la démagogie (...). Toutefois l'on ne doit pas rester incompris trop longtemps même quand on a la certitude d'être sur la bonne voie, et il importe de s'expliquer quand il le faut.* » Il conclut :

« *Monsieur le premier ministre, les Français vous comprendront. Tenez bon. Les Républicains indépendants vous aideront en vous apportant, ainsi qu'au président de la République, leurs suffrages et leur confiance.* »

M. DEFFERRE (P.S.) : M. Chirac n'est ni un recours ni un sauveur

« *Vous demandiez à la majorité de montrer au pays qu'elle ne doutait pas d'elle-même*, rappelle M. DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, en s'adressant au premier ministre. « *Ces messieurs ne doutent pas d'eux-mêmes ; ils doutent de vous. Nous assistons à l'échec de la politique économique et sociale, à une crise de confiance à l'égard du premier ministre, du gouvernement et, quoiqu'il n'ait pas été nommé, à l'égard du président de la République. Voilà où nous en sommes après deux ans de gouvernement Chirac et Barre.* » Continuant à s'adresser à M. Barre, il précise : « *Votre tort majeur est de n'avoir raisonné qu'en économiste en négligeant les facteurs humains et l'inquiétude provoquée par le chômage. Aujourd'hui vous vous apercevez que ce pro-*

DEUX CITATIONS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans son intervention, M. Raymond Barre a cité, à deux occasions, le général de Gaulle.

Au sujet de la loi électorale, le premier ministre a déclaré :

« Voici ce qu'écrit le général de Gaulle, dans le tomme III de ses « Mémoires », au sujet des élections de 1945 : « Ce qui, » à cette époque me détournait » surtout du scrutin d'arrondissement, c'était la perspective du résultat qu'il risquait » d'avoir quant à l'avenir de la » nation, en assurant infailliblement la primauté du parti » communiste.

» Si le scrutin était à deux » tours, communistes et socialistes, alors liés entre eux par » leur entente contractuelle et » par les tendances de la base, » uniraient leurs voix dans tous » les ballottages, ce qui procurerait à leur coalition le plus » grand nombre de sièges et, » d'autre part, river ait entre » elles, par l'intérêt électoral » commun, les deux sortes de » marxistes. De toute façon, le » scrutin d'arrondissement amènerait donc au Palais-Bourbon » une majorité votant comme le » voudraient les communistes. » Cette conséquence échappait » sans doute aux tenants de » l'ancienne formule, mais étant » moi-même responsable du destin de la France, je n'en courrai pas le risque. »

Dans sa conclusion, M. Barre a invité les parlementaires de la majorité à ne pas s'engager dans la voie de « la division, de la méfiance, des embûches ». Et il a déclaré : « Permettez-moi de citer une fois de plus le général de Gaulle qui disait, le 31 décembre 1945, devant l'Assemblée constituante : « Si vous » ne tenez pas compte de la » nécessité absolue de l'autorité, » de la dignité, de la responsabilité du gouvernement, vous » irez à une situation telle qu'un » jour ou l'autre vous le regretterez amèrement. »

L'ANALYSE DU SCRUTIN

271 DEPUTES ONT VOTE POUR :

150 R.P.R. (sur172) ;
65 R.I. (sur 68) ;
45 réformateurs (sur 50) ;
11 non-inscrits (sur 18) : MM. Alduy, Audinot, Boudon, Cerneau, Fontaine, Hunault, Lafont, Radius, Rickert, Royer et Sanford.

186 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

Les 108 socialistes et radicaux de gauche ;
Les 74 communistes ;
1 R.I. : M. Caillaud ;
3 non-inscrits : MM. Cornut-Gentille, Pidjot et Riblère.

17 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

10 R.P.R. : MM. Charles Bignon, Boscher, Debré, Kédinger, Le Tac, Messmer, Offroy, Rivière, Rolland et Schvartz.
3 réformateurs : MM. Caro, Kiffer et Servan-Schreiber ;
4 non-inscrits : MM. Brun, Chauvel, Drapier et Zeller.

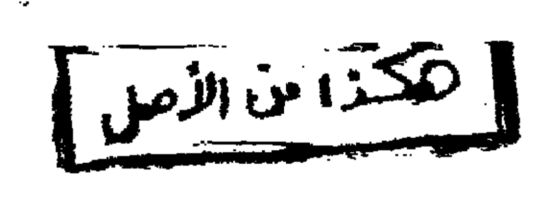
16 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

12 R.P.R. : MM. Billotte, Dahalani, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Guilliod, Lemaire, Massoubre, Mohamed, Pujol et MM. Becam, Legendre, Mme Missoffe, M. Sourdille, membres du gouvernement (1).
2 R.I. : MM. Blanc et Dominati, membres du gouvernement.
2 réformateurs : MM. Bernard-Reymond et Beucler, membres du gouvernement.

(1) Les membres du gouvernement nommés le 30 mars ou le 1er avril ont un mois pour choisir entre leurs fonctions gouvernementale et législative.

et sans arrière-pensée

Trois quarts d'heur



186 ET 17 ABSTENTIONS

et sans arrière-pensée qu'il demandait

chargeant sabre au clair et découpant, une fois de plus, en rondelles une politique qui ressemblait fort à celle de l'Elysée. On attendait l'estocade. Elle fut « réservée », comme la confiance finalement accordée.

Oui, jeudi à l'Assemblée, M. Barre *a fait de la politique*. Mais, ce faisant, il ressemblait à un condamné plaidant de nouveau sa cause devant des jurés dont le seul problème semblait être de fixer l'heure de l'exécution.

« Mieux vaudrait être renversé », commenta, *charitable*, M. Gaston Defferre (P.S.) apitoyé par cet homme « seul, abandonné, critiqué, et, surtout, « victime d'une injustice », car solidaire d' « un bien triste héritage ». Il le rassura mais, quasi assurés, actuellement, de perdre toutefois : « Ils seront tentés de vous renverser, les élections, ils ne le feront pas. » Piètre consolation !

PATRICK FRANCÈS.

blème est vraiment dramatique. Il est peut-être trop tard. »

Après avoir noté que « *si les grèves apportent une gêne aux consommateurs, elles sont le moyen pour les travailleurs d'exercer leurs droits constitutionnels et de défendre les intérêts légitimes atteints par la politique du gouvernement* », M. Defferre poursuit : « *Au lieu de nous tenir une sorte de discours électoral, vous auriez pu dire ce que serait la politique d'un gouvernement de droite pour les années à venir. Vous ne l'avez pas fait. Nous, nous avons dit ce que nous ferons si nous gagnons les élections. Nous avons le programme commun qui séduit de plus en plus de Français.* »

Evoquant l'attitude du R.P.R., il déclare : « *Désormais, le différend entre vous n'est pas simplement politique. Il est devenu économique, puisque, pour le R.P.R., la lutte contre le chômage et, donc, la relance économique doivent passer avant la lutte contre l'inflation. Mais, monsieur le premier ministre, rassurez-vous. Plus vous échouerez dans vos tentatives de redressement, plus ils seront désagréables avec vous; mais moins ils seront tentés de vous renverser. Sachez qu'aller aux élections dans des conditions pareilles, c'est être assuré de les perdre, car vous n'avez pas la confiance des travailleurs.* »

Et il poursuit : « *Vous voilà aujourd'hui seul, abandonné, en butte à toutes les critiques. Mieux vaudrait être renversé. Vous êtes d'ailleurs victime d'une injustice, car vous êtes loin d'être le seul responsable de la situation. Votre prédécesseur vous a légué un bien triste héritage. Vous ne pouvez pas le dire publiquement, car ce serait attaquer de front le principal groupe de la majorité. Non, messieurs du R.P.R., M. Chirac n'est ni un recours ni un sauveur. Il n'a pas de leçon à donner.* » « *Vous attaquez M. Barre*, dit-il à M. Chirac, *afin de tenter de sauver la majorité, bais vous êtes, avec lui, responsable de l'échec, et, le jour du scrutin, vous risquez d'être tous ensemble condamnés. Vos erreurs et vos divisions vous disqualifient.* »

M. PARTRAT (réf.) : le pays souhaite être gouverné

Pour M. PARTRAT, qui s'exprime au nom du groupe réformateur, le choix est clair : « *Ou bien la majorité divisée s'enlise dans des querelles intestines qui entravent l'action de redressement nécessaire, et alors se profilent les risques de l'échec et les périls de l'aventure; ou bien, oubliant des dissensions devenues secondaires, elle se réunit autour du projet mobilisateur et se sent confortée par le sentiment que s'exerce une véritable volonté politique de gouverner la France et rencontre alors la confiance du pays pour éviter la menace d'une société de contrainte bureaucratique.* » Il poursuit : « *L'adhésion de notre groupe témoigne de notre volonté de participer loyalement à cette union et l'impatience que manifestent les Français d'une action vigoureuse.* » Le député invite le gouvernement à expliquer son action, à parler le langage de la vérité et de la solidarité nationale. Il estime nécessaire que soient menées à la fois la lutte contre l'inflation et la lutte pour l'emploi et souhaite que les mesures d'application se concrétisent dès les prochaines semaines. A son avis l'essai entrepris doit se situer dans une perspective qui couvre déjà la future législature. Il souhaite également que soient « *redéfinies les options fondamentales d'une politique familiale* ».

Après avoir dénoncé la pression de certaines centrales syndicales, il critique les nationalisations proposées par le programme commun, affirmant qu'il ne suffit pas de nationaliser les problèmes pour les résoudre, et il conclut : « *Le pays souhaite être gouverné. Vous n'êtes pas isolé. L'appui que vous manifestera notre groupe unanime et l'Assemblée nationale doit témoigner de la confiance que le pays est prêt à vous apporter car il ressent profondément la nécessité de votre réussite pour son avenir. Puissent tous les députés de la majorité être persuadés que ce qui les unit dépasse infiniment ce qui peut les séparer.* »

Il est ensuite procédé au scrutin public à la tribune. Après la suspension de séance destinée à permettre le dépouillement, M. Allainmat proclame, à 20 h. 5, le résultat du scrutin. L'Assemblée approuve le programme du gouvernement par 371 voix contre 186 sur 457 suffrages exprimés et 474 votants.

Trois quarts d'heure de «politique»

Tout semblait dit. Répondant à M. Debré qui, dans une République parlementaire, aurait eu un beau rôle de « tombeur de *gouvernements* », *l'ultimatum de M. Barre rendait manifeste* le conflit qui oppose au chef de l'Etat le principal parti de la coalition gouvernementale. La guerre était déclarée, les *masques tombaient*. Sommé de « *faire de la politique* », le premier ministre en exigeait les moyens.

Les députés du R.P.R., qui regagnaient en rangs serrés *leur cantonnement* de la salle Colbert, *ne paraissaient pas disposés* à les lui accorder. La cible s'étant dessinée nettement dans leur mire, ils faisaient cliqueter les culasses. Quelques mots, *lancés en passant*, promettaient les *orages désirés*. « *Excellent !* », jubilait M. Falala. M. Labbé, dans le genre sibyllin qu'imposent ses fonctions, annonçait : « *La réponse pourrait être dans le vote.* » « *Je ne pense pas qu'il ait beaucoup de voix* », affirmait M. Fanton, visiblement convaincu qu' « il » n'aurait que celles des républicains indépendants et des centristes. *Une voix s'élevait du* groupe pour jeter aux journalistes la dépouille du gouvernement et celle de l'Assemblée : « *Préparez-vous aux élections anticipées !* »

« *Ne croyez-vous pas que le discours de M. Barre ressemble à une provocation ?* », demandait M. Guéna, sans montrer s'il était décidé à y répondre. M de *Préaumont prenait le temps* d'une halte pour donner libre cours à une indignation à laquelle il pressentait peut-être qu'il faudrait bientôt remettre *une sourdine*. « *Il a bien commencé*, disait-il, *mais il a mal fini. Ça va être dur à avaler.* » Et, comme pour défendre l'honneur de M. Labbé soupçonné par M. Barre d'avoir lu à la tribune le discours d'un autre, le député de Paris ajoutait : « *Je ne suis pas sûr que le premier ministre ait réfléchi tout seul.* »

S'il admettait que le chef du gouvernement avait « *cherché la bagarre* », M. Bolo doutait fort qu'il la trouve. « *Après le discours de Debré*, expliquait le député gaulliste de la Loire-Atlantique, *le vote est acquis, mais il n'a aucune signification politique. Nous voterons sur le texte, sans plus. Il se peut que la confiance ne se découpe pas en rondelles, mais il est sûr qu'elle se mérite.* »

Le R.P.R. s'étant retiré dans les coulisses, ministres, députés de l'opposition et journalistes brodaient autour de la « *crise* ». Certains, comme M. Fillioud, semblaient en caresser l'espoir. « *Cette fois, si Chirac fait voter la confiance, c'est vraiment qu'il se couche* », affirmait le député socialiste de la Drôme, dont le vocabulaire coïncidait curieusement avec celui de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, transfuge du R.P.R., qui déclarait : « *A partir du moment où l'on vote, on se couche.* » Rappelant que M. Barre avait exigé *un véritable vote de confiance*, M. Ducoloné se demandait ce que le premier ministre ferait si les députés gaullistes lui disaient : « *Vous êtes le dernier des derniers, mais nous votons quand même.* » Situation pour le moins embarrassante, « *à moins*, ajoutait le député communiste, *qu'il n'y voie le meilleur moyen de se barrer... Sans jeu de mots !* »

En attendant le verdict

Ni M. Mitterrand ni M. Defferre *n'y croyaient*. « *C'est un discours courageux*, déclarait le président du groupe socialiste. *Les autres feront une explication de vote agressive, et puis ils voteront.* » Le sursis ainsi obtenu serait *aussi utile à la gauche*, estimait M. Pierre Joxe, qui déclarait : « *Nous avons le temps d'aller travailler.* » Moins patient peut-être, M. Gau estimait que le premier ministre avait « dramatisé ». « *Il ne pouvait faire autrement*, ajoutait le député socialiste de l'Isère. *Mais il a créé une situation de chute, alors qu'il y a un rapport de forces qui ne peut conduire qu'à la rupture.* »

Une rupture dont M. Galley se disait prêt à s'accommoder. Le ministre de la coopération rapportait les propos qu'il avait tenus à ses amis du R.P.R. : « *Je leur ai dit : choisissez. Peu importe que nous, les ministres, perdions nos portefeuilles, pourvu que cesse ce climat. On ne peut pas tout avoir.* » M. Galley approuvait le premier ministre « *en tout, sauf peut-être dans son attaque contre M. Labbé* ». « *Mais pouvions-nous stocker les coups de pied aux fesses pendant deux jours sans réagir ?* », demandait M. Fourcade. « *Barre ne pouvait pas dire autre chose*, estimait le ministre de l'équipement, *et ce qu'il a fait est tout à fait dans l'esprit des institutions.* »

La suspension de séance d'une demi-heure demandée par le R.P.R. était écoulée depuis déjà dix minutes. Les conversations *retombaient : que faire en attendant le* « verdict » ?

M. Limouzy pousse le premier la porte vitrée qui sépare les bureaux des députés de la salle *des Quatre-Colonnes*, avant-dernière antichambre de l'hémicycle. Alors ? « *Nous voterons les mesures* », annonce en souriant le député du Tarn, qui n'en dira pas plus. Mais voici M. Labbé, qui confirme la nouvelle, puis ajoute, d'un ton grave : « *Je regrette, pour ma part, que le premier ministre ait manqué de sang-froid et ne se soit pas tenu à la hauteur de ses fonctions.* » Enfin, souverain : « *Notre attitude n'est pas liée à un incident de séance.* »

Ce n'était donc que cela ! Qui parlait de crise ? Avait-on oublié que le premier ministre avait *demandé la confiance, et non un* simple avis favorable ?

La sonnerie de *reprise* de la séance se fait entendre. Soudain, M. Barre traverse la salle en direction des bureaux. « *Il va téléphoner à Giscard* », affirment les uns ; « *Il va voir Chirac* », assurent les autres. Tout est peut-être dans cette alternative.

Que penser, alors, de l'apparition, quelques minutes plus tard, de MM. Barre et Chirac, se dirigeant côte à côte vers l'hémicycle, aux lèvres un sourire un peu forcé ? A en croire M. Robert-André Vivien, le président du R.P.R. avait « sauvé » le gouvernement. La majorité des *députés gaullistes étaient favorables à l'abstention*, mais M. Chirac leur avait demandé de ne pas céder à la « passion » à la suite d'un incident de *séance. J'ai défini une stratégie dont l'objectif est de gagner les* élections, en 1978, il faut s'y tenir, a-t-il expliqué, en substance, à ses amis Aussitôt la passion est retombée, confie un *témoin. M. Chirac aurait ensuite* convaincu le premier ministre de présenter des excuses à M. Labbé.

Il ne restait plus qu'à voter. MM. Messmer Kedinger et Schvartz déclaraient qu'ils ne pouvaient « *cautionner par leur vote une politique industrielle qui ne tient pas compte des intérêts vitaux de la Lorraine* » et rejoignaient, dans l'abstention, M. Debré et six autres de leurs collègues.

« *Ils ont demandé au premier ministre de faire de la politique. Il en fait à sa manière* », disait M. Fillioud. Les députés gaullistes sont restés fidèles à le leur.

PATRICK JARREAU.

M. SERVAN-SCHREIBER : je ne peux cautionner la paralysie du pouvoir.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député radical de Meurthe-et-Moselle, a déclaré, jeudi 28 avril, au Palais-Bourbon :

« *Je confirme qu'à la suite de l'exposé, mardi, par le premier ministre, de son programme d'action de douze mois, j'ai adressé une lettre personnelle à M. le président de la République.*

» *Dans cette lettre, très brève, et dont le texte n'appartient qu'à son destinataire, j'ai indiqué la conclusion que je tire de ce qui m'apparaît comme une grave insuffisance du dispositif gouvernemental face à la crise de confiance du pays et aux aspirations légitimes des Français.*

» *Après onze séances de travail en deux mois, avec le président et le premier ministre, sur les actions en profondeur à proposer et à mettre en œuvre dès ce printemps, je ne pouvais, en conscience, cautionner ce qui apparaît comme une paralysie du pouvoir.*

» *Ma mission d'étude et de proposition en est donc interrompue. Je ne peux pas, non plus, accorder la confiance ce soir à un programme gouvernemental qui ne répond à aucune des interpellations pressantes du pays, et tout particulièrement de sa jeunesse.*

» *Je m'en expliquerai complètement au congrès régional de Nancy, le 5 mai, et au congrès radical, à Paris, les 14 et 15 mai.* »

M. Servan-Schreiber avait été chargé par M. Giscard d'Estaing, le 27 février, d'étudier les moyens de moderniser la France et de décentraliser les responsabilités.

M. MITTERRAND : la droite n'écoute plus que cette peur qui lui monte des viscères.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, écrit dans sa chronique publiée par l'hebdomadaire *l'Unité* du 29 avril : « *Raymond Barre, si seul, déjà abandonné par la majorité de sa majorité, et qui, au lieu de projeter sur l'avenir la politique qu'il propose, s'attarde à défendre celle qu'il n'a pas faite. Jacques Chirac, les bras croisés, observe l'enlisement et retire, l'une après l'autre, lentement, le plus lentement possible pour que dure assez, mais pas trop, l'agonie, les ultimes planches de l'espoir — je n'ai pas écrit : du salut.*

» *Ce qui reste de la majorité parlementaire s'affole, passe de l'abattement à l'énervement sans que le propos des orateurs d'opposition justifie l'un plutôt que l'autre. La droite n'écoute que cette peur qui lui monte des viscères. Lui parler raison quand elle a ses vapeurs, à quoi bon ? (...) J'aimerais pourtant convaincre, eh oui ! mes adversaires que la moitié de la France (et même un peu plus) que nous représentons porte en elle-même autant et mieux que l'autre moitié (qui ne l'est plus tout à fait) la volonté profonde du pays de vivre et de créer.*

» *Je ne suis pas de ceux qui disent qu'on ne gouverne pas avec 50 % des suffrages plus un. Ce plus un me suffit s'il le faut. Mais je crois aussi qu'un pays divisé se rassemble tout aussitôt dès lors qu'on lui parle de ce qu'il est, de ce qu'il peut. Ce ne serait pas la première fois.* »

LE C.D.S. : les trois conditions de la victoire.

Le bureau politique du Centre des démocrates sociaux, qui s'est réuni jeudi 28 avril sous la présidence de MM. Jean Lecanuet, président national, et Jacques Barrot, secrétaire général, a publié le communiqué suivant :

« *L'action politique ne doit pas être opposée à l'action économique et sociale. Ces deux actions doivent être solidaires. Les élections seront gagnées par la majorité à trois conditions :*

» 1) *Le développement du redressement économique et social défini par M. Raymond Barre ;*

» 2) *L'affirmation par le gouvernement d'une volonté politique de lutte contre le programme commun, qui engendrerait le désordre et la misère, et le lancement d'un programme d'action valable non seulement pour les dix prochains mois, mais pour la prochaine législature ;*

» 3) *La fin des discordes et des surenchères partisanes et la manifestation de l'union de toutes les forces de la majorité.* »

● *Le bureau national des sociaux libéraux*, que préside M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, a approuvé « *la fermeté et la détermination avec lesquelles le premier ministre a répondu aux critiques irréalistes de l'opposition et mis fin au jeu dangereux et ambigu d'une partie de la majorité* ». Les sociaux libéraux se félicitent que les parlementaires R.P.R. « *aient finalement retrouvé la voie de la discipline majoritaire sans laquelle aucune action de redressement ni aucun grand dessein ne sont possibles* ».

● *Les Cabinets ministériels*, brochure qui contient la liste des membres du gouvernement et des cabinets, peut être trouvée au 37, rue du Louvre, 75002-Paris (et non 25, rue d'Aboukir, comme nous l'avons indiqué par erreur).

Libres opinions

En attendant Barre III

par GILBERT GANTIER (*)

LE professeur Barre, qui *rature volontiers à l'encre rouge* les copies de ses élèves — ministres ou simples *parlementaires* — en les accompagnant d'appréciations peu flatteuses, a tout juste *réussi hier son examen* de passage et n'est admis qu'à l'essai dans la classe supérieure. Si les *républicains indépendants* et les centristes ne lui ont guère marchandé leur appui, *plusieurs d'entre eux* ont cependant souligné l'insuffisance des mesures proposées. Quant aux orateurs du R.P.R., ils se sont montrés sévères et semblent avoir davantage *obéi au souci de* ne pas ouvrir une crise jugée inopportune qu'à celui de soutenir un *programme qu'ils estiment sans* commune mesure avec les exigences politiques du moment.

Les résultats du premier plan Barre sont cependant loin d'être *négligeables* et, peu de semaines avant les élections municipales, le prestige du *premier ministre avait atteint un sommet*. Mais la crise de l'emploi ne connaît pas de rémission, la Bourse *se morfond*, l'échéance électorale approche, et le parc à la française d'une désespérante orthodoxie, que continue de nous dresser un jardinier impavide, paraît *opposer un bien faible rempart* à tous ceux qui voient se lever à gauche tant d'orages romantiques.

Le plan Barre II, révélé avant-hier, n'est *cependant pas* sans mérites. Solide et cohérent, il donne un peu à la *reprise conjoncturelle*, un peu à la lutte contre le chômage des jeunes, un peu à la *solidarité* avec les personnes âgées les plus nécessiteuses, un tout petit peu aux familles. *Et il ne se permet qu'une seule fantaisie*, sortie d'ailleurs tout droit des dossiers de *la Rue de Rivoli : un emprunt* de 6 milliards destiné à couvrir la moitié du découvert budgétaire actuellement prévu pour 1977. Il n'est pas, on le sait, parfaitement convenable *d'engager des* charges financières à long terme pour compenser des accroissements de *consommation immédiats. Du moins*, ce procédé évitera-t-il, en principe, les effets *inflationnistes d'une augmentation* de la demande.

Il est vrai que ce nouveau gréement ne risque pas de mettre en *péril, par lui-même*, le *fragile* esquif de notre économie convalescente Mais *il est non moins vrai qu'il ne nous* permettra guère non plus de sortir de la passe dangereuse que *constitue* la *persistance* d'un chômage important qui provoque inquiétude et *mécontentement dans le* pays C'est tout le sens du débat dramatique dont le Palais-Bourbon *a été le théâtre* cette semaine : le chef du gouvernement ne veut pas *recourir à des* remèdes dont il ne saurait garder la maîtrise et qui risqueraient de relancer l'inflation ; *d'autres, au contraire*, considèrent que l'inflation constituerait un moindre *mal si une gestion trop prudente* de l'économie doit nous conduire à un changement de société qu'ils réprouvent.

N'existe-t-il donc aucun moyen de sortir de ce dilemme ?

***

L'idéal serait assurément de *relancer l'investissement par des* moyens importants prélevés sur la consommation Ainsi *pourrait-on* tout à la fois agir sur le niveau de l'emploi, préserver l'équilibre monétaire, préparer l'avenir. Le plan Barre II s'y essaie modestement. Le *premier ministre* a, *en effet*, déclaré que des crédits de paiement supplémentaires, d'un *montant de 625 millions*, « *serviraient à accélérer l'engagement des autorisations de programme ouvertes dans les lois de finances récentes* » et que, d'autre part, des autorisations de programmes supplémentaires de 1,250 million, « *assorties de crédits de paiement* », seraient ouvertes au titre du Fonds d'action *conjoncturelle*. Mais, *dans le premier* cas, il s'agit seulement de crédits dits d' « *accélération* » *et non pas de mesures nouvelles* ; dans le second, d'une ouverture de crédits de paiement *ne* dépassant pas 50 % du chiffre annoncé. Au total, il s'agirait non pas de *trois fois* 625 millions, comme on serait tenté de le croire, mais *d'une seule* injection *nouvelle* de 625 millions dans l'économie. Si l'on se *reporte à la loi de finances pour 1977*, le total des crédits de paiement ouverts à l'article 28 était de 15,8 *milliards. La relance* prévue est donc inférieure à 4 % de ce chiffre.

Et cet effort du secteur public paraîtra d'autant plus faible que l'investissement privé, malgré les signes de réveil dont il témoigne, *ne se développe que très lentement*. Après *la* stagnation de 1974, la *chute de 1975 et 1976, on peut seulement espérer*, semble-t-il, qu'il retrouve cette année son niveau de 1973, dernière *année « normale »* avant le quintuplement du prix du pétrole.

Il faut, on le voit, aller beaucoup plus vite et voir beaucoup plus large. Et c'est pourquoi, à l'issue d'une journée qui s'est assurément *terminée par un vote de confiance*, mais qui a connu des moments de très forte tension politique au *sein même de la majorité, l'esquisse* d'un plan Barre III a été entreprise par certains, qui *envisagent* notamment le lancement d'un *grand* emprunt destiné à financer résolument le développement de l'économie.

Mais on imagine mal, dans l'état actuel de la Bourse de Paris et de *notre marché financier, comment des liquidités importantes* pourraient être trouvées dans le pays à des conditions *habituelles*. Et c'est même apparemment la raison pour laquelle l'emprunt de 6 milliards annoncé mardi par le premier ministre comporte des garanties et des avantages quelque peu *surprenants* : indexation sur *l'unité de compte européenne (donc pour* près de 30 % sur le deutschemark) et exonération de l'impôt sur le *revenu pour des* intérêts dont le montant serait voisin de 10 % Moralement contestable, cette opération risque donc d'être également coûteuse pour les finances publiques.

Il est assurément dommage que cette décision ait *été* prise sans la moindre concertation *avec les milieux politiques et que le gouvernement* se soit refusé, une fois de plus, au *vaste débat sur l'indexation* de l'épargne que le pays appelle de ses vœux, que beaucoup de représentants éminents des milieux d'affaires préconisent et que souhaitent un nombre croissant d'hommes politiques.

***

L'épargne est aujourd'hui la seule denrée non indexée d'une société qui indexe tout : les prix, les salaires, les loyers, les contrats de fournitures, de prestations de services, etc. *Seul l'épargnant* est *spolié, au fil des ans, d'une partie de son avoir, sans compensation*, mais non pas sans bénéfices pour d'autres agents économiques. L'indexation de l'épargne serait donc une mesure d'équité qui serait profondément ressentie dans le pays.

Mais serait-elle pour autant contraire aux intérêts bien compris *de l'économie ? Assurément pas. En effet*, elle permettrait aux entreprises de bénéficier de crédits à très faible taux d'intérêt ; elle serait favorable non seulement au développement quantitatif des investissements, mais aussi à leur développement qualitatif : gage de *productivité pour l'avenir*, elle porterait remède à certains *développements excessifs de la consommation, elle drainerait* vers le marché français des capitaux internationaux importants *qui concourraient* ainsi à l'équilibre de notre balance des comptes.

L'indexation ne serait assurément pas la solution miracle à tous nos maux, la pierre philosophale de l'économie et de la finance. *Pour fonctionner sans risque, elle exige l'accomplissement d'un travail* sérieux et productif *par l'emprunteur, la poursuite du progrès économique* général. Mais ne sont-ce pas là, précisément, les conditions mêmes du succès sur le plan de la nation comme sur celui de la *réussite* individuelle ?

En politique comme en économie — les deux domaines, bien entendu, se rejoignent, — le *pays* est las de la *pratique* des « petits paquets », des mesures ponctuelles élaborées dans les laboratoires de la Rue de Rivoli, techniquement très étudiées, sans doute, mais auxquelles il ne comprend rien. *L'avoir fiscal*, l'imposition des plus-*values boursières sont des dispositions dont les principes ne sont* pas clairs. Le pays serait *prêt*, au *contraire*, à accorder sa confiance à l'Etat si l'on savait mobiliser son enthousiasme sur quelques idées simples. Le développement d'une épargne garantie *par* l'indexation est de celles-là. Elle pourrait constituer l'un des points forts d'un *plan Barre III, que beaucoup appellent déjà de leurs vœux, et dont* on doit entreprendre la préparation sans *le moindre retard* — et son exécution dans un contexte politique qui reste à définir

(*) Député R.I. de Paris.

POLITIQUE

L'AGGRAVATION DE LA CRISE

LE CRÉPUSCULE

(Suite de la première page.)

Une haute administration qui cherche fiévreusement l'absolution, l'oreille et l'aman auprès de la gauche, quand elle ne se partage pas déjà entre le pouvoir d'aujourd'hui qu'elle sert le jour en maugréant pour le trahir allégrement le soir et le pouvoir de demain qu'elle ne désespère pas d'aider, de guider, voire — qui sait ? — d'inspirer un jour. Et qui a si grand peur de se compromettre que la formation des cabinets ministériels n'a jamais été aussi lente et malaisée, les énarques, juristes, comptables, conseillers et inspecteurs des grands corps se dérobant et se récusant à plaisir lorsqu'ils sont pressés d'occuper les mêmes postes qu'ils étaient si ardents à briguer il y a peu de temps encore.

Un milieu industriel et financier qui oscille et se partage entre l'accablement devant l'apocalypse prochaine, la fuite organisée vers des cieux plus cléments et la quête éperdue de voies de recours, de ralliements occultes, de discrètes complicités, coûteuses peut-être — *mais il faut parfois*, n'est-ce pas, savoir faire la part du feu ? Et qui essaie de se rassurer en se persuadant que après tout, nous sommes un pays civilisé où tout ce qui touche à l'économie, à la finance et à la politique appartient au même monde, le beau, *le grand, parfois le demi*, et qu'on finira bien par s'entendre entre gens de bonne volonté et de solvable compagnie.

Loin, très loin de ce remue-ménage vulgaire, de ce tohu-bohu malséant, de cette bousculade indigne de gentlemen, un président qui semble plus que jamais distrait non par ses calculs, mais par ses rêveries, solitaire dans ses palais et ses mondanités, comme indifférent à son destin dont, pour une part, dépend le nôtre. Et qui ne rompt le silence — accablé ou inconscient, nul ne le sait — qu'il observe que pour proférer, à contre-temps, quelques banalités creuses ; ou alors pour entreprendre d'étranges radotages si peu en rapport avec la situation qu'on ne les entend même plus ; ou même pour lancer, incongruités que, au lieu d'indigner, de décevoir ou d'intriguer comme c'était le cas il y a six mois encore, elles font rire.

Il y avait longtemps, bien longtemps, que la vie publique n'avait donné à ce point l'image d'irréalité, les hommes en place à ce point le sentiment d'inconsistance, l'appareil politique au pouvoir à ce point l'impression d'être condamné, de le savoir et de s'y résigner. Il y a, en fait, près de vingt ans : c'était le cas en effet à la veille de l'effondrement de la IVe République, en 1957, cette IVe République dont on croirait revivre ces jours-ci quelques épisodes.

Si l'histoire, on le sait, ne se répète jamais, parfois elle bégaie. Comme toujours à la veille d'un bouleversement, ceux qui le redoutent mais ne croient plus qu'il pourra être évité franchissent allégrement deux étapes d'une seule enjambée : ils prédisent déjà que la gauche, à supposer qu'elle parvienne au pouvoir, n'y tiendra pas deux ans, pas un an, pas six mois, et que cet entracte, désagréable mais bref, réglera la question pour vingt nouvelles années. De l'espérance d'un improbable sauvetage, on passe ainsi à l'espoir d'une éventuelle reconquête. C'est vraiment, dans un climat de débandade où tout peut arriver, dans lequel aussi on imagine mal qu'il soit possible de vivre onze mois encore, la fin des illusions, le crépuscule d'un règne.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

M. Barre n'a pas réagi au camouflet de M. Guéna

(Suite de la première page.)

Carrément mis en demeure de s'engager et de donner sa parole non seulement pour le jour même mais pour l'avenir, le R.P.R. allait-il céder ? Nul n'en savait rien, mais on s'accordait à penser pendant la suspension de séance que M. Barre avait dignement relevé les défis qui lui avaient été lancés et M. Mitterrand était au nombre de ceux qui jugeaient son attitude « courageuse ».

Dès la reprise on comprit que les choses restaient en l'état et que la vigueur du premier ministre n'avait servi de rien. M. Guéna, porte-parole des gaullistes ne se contenta pas d'affirmer que son groupe était unanime derrière MM. Labbé et Chirac et solidaire de M. Debré, mais il reprit sans y rien changer l'analyse qui avait été faite quarante-huit heures plus tôt : « *Au total acceptons-nous ce plan ? Oui. Ces mesures sont-elles à la hauteur de la situation ? La réponse est non.* »

Le député de la Dordogne expliqua ensuite que l'on ne peut pas « *restaurer la confiance par les seules vertus d'un plan économique* », que la priorité doit être donnée à la lutte pour le plein emploi (c'est ce que l'opposition ne cesse de dire) puis il condamna catégoriquement sans nommer bien sûr M. Giscard d'Estaing, l'analyse que fait le chef de l'Etat et sa persistante volonté de « décrispation » : « *Il ne faut pas démobiliser l'opinion, ce qui est faire le jeu de nos adversaires, ne pas prêcher l'apaisement et la sécurité, en pensant que tout s'arrangera : c'est une chanson que nous avons déjà entendue après les élections cantonales : nous avons vu les résultats. Il n'est pas bon non plus de dire aux Français que le moment venu ils auront le choix. Au contraire, il faut clamer le refus du drame où la France sombrerait si le régime basculait. [...] C'est pourquoi, au Rassemblement, nous nous sommes toujours refusés à regarder au-delà de l'échéance des élections législatives.* »

La conclusion fut plus terrible encore : « *Il faut que le gouvernement, avec le crédit qu'un gouvernement doit avoir, prenne la tête du combat politique et électoral, au lieu d'affecter de s'en désintéresser et de laisser cette affaire aux partis. C'est affaire de langage et de résolution affirmée. La confiance, quel mot magnifique ! Celle qu'il faut retrouver, c'est celle du pays, celle du peuple. Si celle que nous vous accordons, nous, élus du Rassemblement, est réservée, c'est que celle que nous manifestons n'a de valeur que si elle traduit celle du peuple. Notre hésitation n'est pas un de ces jeux auxquels on a assisté ici trop de fois dans le passé. Si nous nous engagions sans être sûrs de l'adhésion de nos électeurs, nous ne serions pas d'authentiques représentants du peuple. Tout est possible encore : la confiance, oui, à la condition que la majorité trouve dans le gouvernement la volonté évidente de la conduire au combat électoral et, avec la confiance, le succès.* »

Après ce que M. Barre avait dit, on crut un instant qu'il se refuserait à subir un tel camouflet. Il ne dit mot, et se borna à attendre le vote d'une fausse confiance, sachant pourtant que son sort était désormais entre les mains de M. Chirac, puisque celui-ci n'avait pas résisté au plaisir de lui faire connaître que sans son intervention personnelle le groupe R.P.R. eût refusé son concours au gouvernement.

Les deux hommes doivent se rencontrer prochainement, *mais, en vérité*, qu'auront-ils à se dire puisque les députés gaullistes ont voté, mais ont refusé de se coucher devant le gouvernement, contrairement à ce qu'ils avaient toujours fait depuis 1958 ?

Le fossé peut difficilement s'élargir davantage entre la fraction minoritaire de la majorité, qui soutient le président de la République et la fraction majoritaire de cette même majorité, qui combat désormais ses thèses à visage découvert. Où est le magicien qui pourrait réconcilier ceux qui veulent croire possible une paisible alternance et ceux qui affirment qu'il n'y aurait aucun recours après une victoire de la « coalition socialo-communiste » ?

Il n'était pas possible d'ouvrir la crise, et pourtant elle est là.

RAYMOND BARRILLON.

LE TEMPS CONSACRÉ A « DÉMOCRATIE FRANÇAISE » PAR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION N'A PAS ÉTÉ RECENSÉ

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, ayant demandé à deux reprises par voie de question écrite au premier ministre quel temps d'antenne avait été consacré par toutes les chaînes de télévision et de radio à l'ouvrage *Démocratie française* dont M. Giscard d'Estaing est l'auteur, M. Raymond Barre lui a répondu (*Journal officiel* du 26 avril) :

« *Tant en raison de la personnalité de son auteur que de son contenu, la publication du livre* Démocratie française *a constitué un événement politique. Il n'est donc pas étonnant que, comme l'ont fait, de leur côté, les organes de la presse écrite et les stations radiophoniques de langue française ne relevant pas de loi du 7 août 1974, les sociétés nationales de radio et de télévision aient voulu consacrer des émissions à la présentation et au commentaire de ce livre et aient notamment cherché à interviewer directement le président de la République à ce sujet. Il en a été de même lors de la publication d'autres ouvrages politiques par d'autres personnalités, alors même qu'elles n'exercent pas des responsabilités nationales comparables à celles du chef de l'Etat. Parmi ces personnalités, plusieurs appartiennent à la même formation politique que l'honorable parlementaire. Dans aucune de ces circonstances il n'a été procédé au recensement suggéré par M. Fillioud. Il n'y a donc aucune raison de le faire dans le cas présent.*

» *Si maintenant l'on considère le sens véritable de la question posée, qui est de laisser entendre qu'une pression aurait été exercée sur les sociétés nationales de radio et de télévision pour qu'elles consacrent davantage de temps au commentaire de ce livre, la réponse est catégoriquement négative. Bien loin qu'une quelconque sollicitation ait été effectuée auprès de ces sociétés dans ce sens, le président de la République a, tout au contraire, décliné plusieurs invitations à s'exprimer sur les ondes à ce sujet, qui lui ont été adressées par des sociétés nationales et par des responsables d'émissions au sein de ces sociétés.* »

L'emploi impératif catégorique

Le R.P.R. a mis, jeudi après-midi, cartes sur table en matière de politique économique ; il ne l'avait probablement jamais fait aussi clairement. Répondant à M. Barre, qui continue de faire du rétablissement des équilibres économiques une condition préalable indispensable au succès de la majorité, M. Yves Guéna a clairement affirmé, comme M. Debré la veille : vous vous trompez, la politique est prioritaire.

Pour le R.P.R., l'horizon ultime est — pour l'instant du moins — mars 1978 : « Nous nous refusons à regarder au-delà des élections législatives », *a souligné M. Guéna. Quels que soient les indices et les statistiques, ils ne gagneront pas l'opinion.*

Ce qui est intéressant dans l'analyse du R.P.R., ce n'est pas seulement la conviction de ce parti que le sérieux (non contesté) de la politique économique entreprise ne sera pas payant, mais aussi que ses effets n'apparaîtront pas de sitôt. Pour la raison que la crise mondiale n'est pas terminée. Emerge ainsi l'idée que le monde occidental connaît seulement un répit et que la situation économique risque de nouveau de se détériorer.

Dès lors, pour le R.P.R., les mesures annoncées par M. Barre ne sont pas du tout à la hauteur de la situation. Et, puisque l'assainissement de l'économie n'est pas prioritaire, c'est l'emploi — facteur essentiel d'une stratégie politique bien menée — qui redevient l'impératif catégorique. Toute l'action économique doit être ajustée en conséquence, a assuré M. Guéna.

Ce que le R.P.R., à l'évidence, réclame sans toutefois le dire aussi précisément, c'est un plan de relance massif, du type de celui qui avait été lancé en septembre 1975, lorsque M. Chirac était premier ministre. C'est aussi un certain retour au protectionnisme, demandé par M. Michel Debré. C'est enfin l'arrêt de la restructuration en cours de nos industries, parce que celle-ci entraîne trop de licenciements. Exactement ce que M. Barre ne veut pas faire.

Car si le premier ministre est sûr d'une chose — et il semble bien en avoir convaincu définitivement M. Giscard d'Estaing, — c'est que la seule chance de la majorité de gagner les élections est de prouver au pays qu'elle est bonne gestionnaire et que les déséquilibres actuels ne sont que passagers. Comme nous le confiait un haut fonctionnaire : « La majorité est au *pouvoir depuis presque vingt ans* parce que les Français étaient convaincus que, à la différence de la gauche, elle pouvait gérer sainement l'économie et assurer au pays une constante élévation du niveau de vie. Si elle se révèle maintenant incapable de *faire de la bonne économie*, pourquoi les Français ne voteraient-ils pas pour la gauche, qui a maintenant un programme ?

AL. V.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : la crise est ouverte.

« *La crise est ouverte. C'est une crise politique et morale où ce qui manque le plus est précisément la confiance.*

» *Ces hésitations, ces soupçons, ces incertitudes rongent la majorité. On assure que certaines espèces d'animaux se précipitent en masse dans un suicide collectif... Tel est le spectacle que donne la majoirté (...). Rien ne sert de détourner pudiquement les yeux devant les évidences : il y a des contradictions dans la position du président de la République et — conséquence peut-être de cette première et décisive constatation — la situation du premier ministre est désormais moins forte.*

» *Cet affaiblissement, jusqu'où ira-t-il ?* »

(JEAN D'ORMESSON.)

LA LETTRE DE LA NATION : la colère ne comble pas le vide.

« *Déjà furieux d'avoir posé un emplâtre sur une jambe de bois, Raymond Barre s'est fâché tout rouge contre ceux qui le lui ont fait remarquer. C'est bien naturel, d'autant qu'au plan de la bien humaine vanité, le succès remporté la veille par Michel Debré dans tous les groupes de la majorité avait dû lui rester sur l'estomac (...).*

» *Le sang-froid est aussi une vertu politique, et ce n'est pas en se mettant en colère le jeudi que le premier ministre comble le vide politique de sa déclaration de mardi. Yves Guéna le lui a fait encore remarquer hier : demander un vote de confiance implique la définition d'une stratégie, et pas seulement la présentation d'un catalogue des mesures ponctuelles destinées à réparer quelques dégâts (...).*

» *S'il a cru, comme le disaient hier soir quelques commentateurs, « mettre le R.P.R. au pied du mur », il a tout juste mis le pied dans un trou. Ce n'est pas un incident de séance qui peut modifier une attitude mûrement réfléchie.* »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : la galère fait eau.

« *La galère fait eau, et chaque député de droite le sait qui pense davantage à l'échéance du printemps prochain qu'aux plages de l'été. (...) Il faut interdire à ce pouvoir de nuire davantage à la France, lutter sans cesse contre sa politique, riposter à chacune de ses attaques, ne rien tolérer qui porte atteinte aux droits acquis.*

» *Ainsi, et dans ce but, ont agi hier les travailleurs du secteur public. Ainsi le feront-ils le 1er mai avec tous les autres. Sans doute faudra-t-il faire plus encore. Mais à comparer l'atmosphère du débat, dit de confiance, à l'Assemblée et celle qui régnait dans les manifestations de ce jeudi, on voit bien de quel côté, désormais, se trouve l'espoir.* »

RAYMOND GELLY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la décomposition.

« *Le régime est en voie de décomposition. Cette décomposition a atteint une nouvelle phase. Jamais on n'avait encore vu, sous la Ve République, un premier ministre accepter de la plus large fraction de sa majorité à la fois ses voix et sa défiance. Ce camouflet historique marque un jalon dans le déclin du régime. La crise morale dont souffre la majorité a revêtu une dimension politique dramatique (...).*

» *Obéir à la logique — et à la morale — politique devrait normalement amener le président de la République à se séparer de M. Barre qui, soit par maladresse, soit par entêtement, ce qui revient au même, s'est trop engagé lorsqu'il a mis en demeure les gaullistes de lui accorder une confiance globale, qu'ils devaient lui refuser.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'AURORE : institutions délabrées.

« *La « confiance » que le R.P.R. a votée, le président de la République et le premier ministre ne peuvent y compter pour obtenir sans des modifications très précises, très contraignantes de présentation et de contenu, la ratification de deux actes internationaux :*

» — *L'accord de la Jamaïque sur les monnaies (qui consacre la démonétisation de l'or et le passage définitif au système des D.T.S., liquidité artificielle qui rappelle fâcheusement les assignats, à l'échelle mondiale !).*

» — *Le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel, préoccupant dans la mesure où les traités existants ne contiennent que des dispositions très vagues sur les pouvoirs que cette Assemblée pourrait exercer.*

» *Ainsi, la présente session, qui est l'avant-dernière de la législature, n'a pas fini de se hérisser d'obstacles. Au gouvernement, les ministres R.P.R. ne cachent plus leur désarroi d'être tiraillés entre leurs amitiés politiques et leur fidélité au chef de l'Etat.*

» *M. Giscard d'Estaing n'ignore certainement pas à quel point les « institutions », autour de lui, se sont délabrées.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE MATIN DE PARIS : dérisoire.

« *Le spectacle était dérisoire. Le dénouement de tout ce brouhaha ? Le R.P.R. a voté le plan bis de Raymond Barre. Celui-ci aurait, malgré tout, perdu la confiance des amis de Chirac. Mais l'a-t-il jamais eue ? Il est probable que d'ici à mars 1978, cette perte de confiance fera l'objet d'analyses et de contre-analyses.*

» *Au-delà de ces supputations, une chose est certaine, le premier ministre et son gouvernement ont perdu leur crédit dans le pays.* »

LIBERATION : les beaux temps de la IVe.

« *Cette fois, ça y est vraiment. On est revenu, à l'Assemblée, aux beaux temps de la IVe. Après en avoir tant vu, ce vénérable édifice qui, depuis près de vingt ans, n'offrait plus aux jeunes générations que le spectacle désolant de pupitres vides, va-t-il retrouver une nouvelle jeunesse ? L'avant-première donnée hier par le match R.P.R.-Barre nous le laisse espérer pour de bon.* »

L'actualisation du prog[...] un devoir de [...]

II. — REDRESSER [...]

هكذا من الأصل

L'actualisation du programme commun : un devoir de rigueur

II. — REDRESSER L'ÉCONOMIE

Dans un premier article (« le Monde » du 29 avril), M. Jean-Pierre Chevènement, député P.S. de Belfort, a énuméré diverses mesures qui devraient être retenues, selon lui, au cours des négociations *sur l'actualisation du* programme commun, en vue de relancer la consommation populaire.

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Le *retour au plein emploi* doit résulter de l'addition de multiples éléments :

— Création de postes (santé, enseignement, administration.) ;

— Développement de la demande pour les produits susceptibles d'être achetés par les couches populaires ;

— Lancement de multiples travaux d'intérêt collectif (mieux vaudrait dans un premier temps agir au niveau des communes et des départements) ;

— « Reconquête du marché intérieur » dans les secteurs des biens de consommation durables et d'équipement ;

— Création de postes liés à des mesures d'urgence concernant les *conditions* de travail : réduction importante de la durée de travail pour les postes insalubres et dangereux (35 heures), réduction des cadences pour le travail à la chaîne ou aux pièces, création d'équipes supplémentaires pour le travail posté ;

— *Abaissement de l'âge de la* retraite, cinquième semaine de congés payés.

L'emploi

Cependant il convient de ne pas se faire d'illusions. Les créations de postes dans la fonction publique serviront avant tout à répondre aux revendications des personnels actuellement employés sur des emplois précaires : vacataires, contractuels, etc. au nombre actuellement de plusieurs centaines de milliers. D'autre *part, le gonflement des différents* tertiaires risque d'accentuer les tendances à l'inflation et au déséquilibre extérieur.

L'axe principal de création des emplois doit être constitué par la création d'emplois productifs, d'abord pour faire face à l'augmentation de la consommation populaire, ensuite pour reconquérir le marché intérieur, enfin pour reconstituer la capacité productrice du *secteur des biens d'équipement*. C'est donc là que les moyens de financement et de crédit devront être affectés en priorité. *Pour soutenir* ce mouvement, une réforme du système de financement de la Sécurité sociale, qui pénalise actuellement les activités utilisatrices de main-d'œuvre, devra être amorcée.

Le second axe de création des emplois doit être l'amélioration des *conditions de travail dans les* activités productives. Comme le plus souvent cette amélioration demande une transformation des installations qui peut prendre plusieurs années, elle passera dans un premier temps par :

— La réduction des cadences de travail pour tous les emplois insalubres, dangereux et postés ;

— la réduction des cadences de production ;

— Et la création d'équipes supplémentaires pour le travail posté (*par exemple passage de quatre équipes en 3×8 à cinq ou six équipes en 4×6 pour le continu*).

Ces mesures pourraient faire l'objet soit de décisions ou de recommandations au niveau gouvernemental, soit d'une négociation entre les syndicats et le *patronat. Leur mise en œuvre* concrète sera une des occasions de concrétiser le contrôle des travailleurs, au niveau de l'entreprise et de l'atelier, non seulement sur leurs conditions de travail, mais plus largement sur l'embauche, l'emploi, les mutations, l'intensité du travail, les non-remplacements et les licenciements.

Toute politique de l'emploi passe enfin par une attention très *grande portée* au secteur des petites et moyennes entreprises. Il conviendra d'aider celles-ci à s'adapter aux charges nouvelles imposées par la législation. Pour créer un climat souhaitable de concertation et de loyauté réciproque, le rôle des collectivités locales peut s'avérer important.

Dans cette perspective la réforme du financement de la Sécurité sociale peut non seulement être une *décision* favorable à la création d'emplois, mais aussi, si elle est amorcée simultanément, rendre plus supportable un fort relèvement des bas salaires. En effet, les charges sociales représentent environ 40 % des salaires directs versés ; si dans un premier temps elles étaient transférées pour moitié à la fiscalité, cela rendrait possible une augmentation de 20 % des salaires, sans charge supplémentaire immé*diate et donc sans effet inflation*niste direct, pour les entreprises utilisatrices de main-d'œuvre. Cette charge se ferait sentir ulté*rieurement et d'une manière dif*férente, en fonction du mode de ponction fiscale choisi.

Ainsi la « lutte contre l'inflation » utilisera les *différents* moyens de la panoplie disponibles :

— Contrôle et, s'il le faut, blocage des prix, des marges et des loyers (pour les produits industriels notamment à la production et au stade du commerce de gros) ;

— baisse des charges sociales pour les entreprises et notamment pour les P.M.E. ;

— baisse du taux d'intérêt associé à une réduction du crédit à la consommation : la reprise de la consommation devant résulter avant tout du relèvement des salaires les plus bas, et le crédit devant être affecté en priorité *aux entreprises* ;

— défense du franc sur les marchés extérieurs (liée à une politique de retour à l'équilibre extérieur).

Cette lutte contre l'inflation devra résulter en partie de la *reprise de l'activité économique* et de la meilleure utilisation des capacités disponibles : elle devra être accompagnée d'une active campagne d'explication auprès des différentes catégories sociales.

Sur le front extérieur, il ne saurait être question ni de « laisser *glisser » le franc* (ce qui aurait pour effet le renchérissement de nos importations), ni d'accepter la dépendance à l'égard des U.S.A. ou de la R.F.A. par une politique du déséquilibre extérieur délibérée. Dans ce cadre, la seule politique est celle du « retour à l'équilibre extérieur », qui doit résulter :

— De la « reconquête du marché intérieur » liée à une politique progressive de moindre insertion dans le marché capitaliste mondial ;

— D'une politique d'accords commerciaux avec les pays fournisseurs de biens indispensables (matières premières, énergie) liée à un effort pour économiser énergie et matières premières ;

— De l'arrêt de la fuite des capitaux et du démantèlement de l'appareil industriel français ;

— De la défense des secteurs industriels les plus menacés ;

— *De mesures dissuasives* à l'égard d'importations non nécessaires ;

— De l'utilisation vigoureuse de la réglementation des changes et du contrôle étroit des transferts d'actifs.

S'attaquer aux privilèges

Une telle politique comporterait, à coup sûr, des disciplines sévères. Mais celles-ci seraient acceptées parce que la démonstration éclatante serait apportée par la gauche, dès les premières semaines de son gouvernement, qu'elle s'attaque enfin aux privilèges et aux inégalités insupportables dont la société française donne depuis si longtemps le spectacle.

La politique « libérale » qui s'en remet aux impulsions du marché pour sortir la France de l'ornière a échoué. Dans la période de crise actuelle, l'idée de planification redeviendra une idée maîtresse. Si la gauche ne sait pas s'en saisir énergiquement, c'est M. Chirac qui le fera, mais pour consolider les privilèges et les *hiérarchies en place et restaurer* l'État-U.D.R. Par les temps qui courent, je sais bien qu'on m'objectera qu'en parlant de planification je risque d'effrayer.

Je n'effraierai sans doute que ceux qui ont peur de leur ombre : non seulement parce que *la planification* que propose le programme commun laissera en effet subsister l'économie de marché, mais parce que les Français *ont été tellement* déshabitués d'entendre parler le langage de la vérité qu'un effort de rigueur intellectuelle s'apparente encore à une provocation.

Si l'on entend par social-démocratie le compromis historique passé entre les grands monopoles et *les organisations ouvrières, le* programme de la gauche ne répond certainement pas à cette définition. Il tend à un tout autre but, aussi bien dans l'ordre interne que dans l'ordre international. Mais, si l'on entend par social-démocratie une société qui garantit les libertés et un minimum de sécurité aux citoyens, le programme commun est, à coup sûr, un programme social-démocrate.

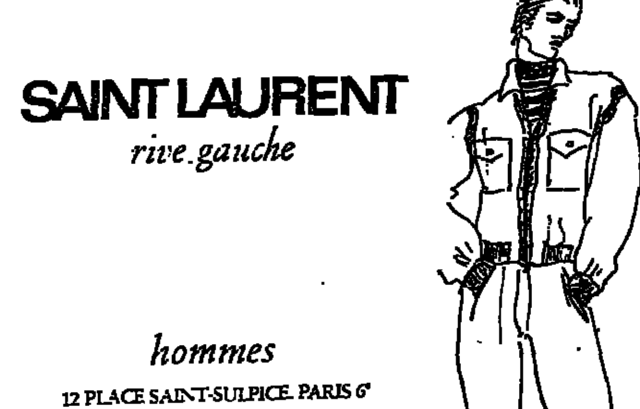
La gauche, parce qu'elle s'en remet pour vaincre à la conscience des citoyens, peut et doit dire ces choses-là simplement.

La voie choisie par la gauche française lie de manière indissociable le socialisme et la démocratie grâce à laquelle nous entendons y parvenir. Parce que c'est une stratégie de la prise de *conscience*, elle implique, de la part de ceux qui la mènent, un effort de *rigueur* et de *vérité*.

L'expérience du passé montre que la gauche s'est souvent divisée sur des choix de politique économique à court terme (1937-1947).

La gauche, par un solide accord *sur ces questions*, doit montrer en 1978 que, si la facilité rime avec la médiocrité, la fidélité aux engagements pris ne va pas sans la rigueur.

FIN



LES PROJE

• Arrêter le dépérisse

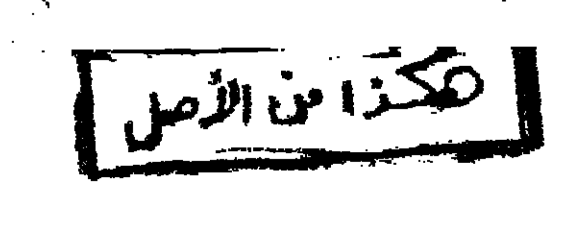
• Créer un fonds régi

INCOHÉRENCE

LA GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIEN

• Les négociations continuent

• M. Chirac critique M. Stoléru



هكذا من الأصل

LES PROJETS DU MAIRE DE LA CAPITALE

• Arrêter le dépérissement de Paris en freinant le développement des villes nouvelles
• Créer un fonds régional de l'emploi et favoriser la concertation

Interrompre le « dépérissement » de la capitale en relançant l'emploi, engager un vaste programme de logement social, déconcentrer les services municipaux au niveau des arrondissements, faire de Paris une ville plus propre et plus sûre, telles sont les priorités immédiates de l'action municipale définies par M. Jacques Chirac, jeudi 28 avril, devant les journalistes puis devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le maire de Paris propose, à cette fin, de revenir sur les pratiques et réglementations qui tendaient à ralentir le développement de la capitale au profit de celui des villes nouvelles de la région parisienne. Il aura besoin pour cela de l'accord du gouvernement. Le maire suggère aussi la création d'un fonds régional de l'emploi. Cette volonté d'action rapide n'exclura pas, au contraire selon M. Chirac, la concertation. Alors que s'achève la longue période d'installation et de mise en place des structures créées par la loi du 31 décembre 1975, le maire de Paris réplique ainsi, sans y faire référence de façon explicite, à l'opposition, qui lui reproche son « inaction » et qui affirme que le maire ne cherche qu'à « se concerter avec lui-même ». — J.-M. C.

En coopération avec le préfet de police, le maire veut d'abord que la ville soit plus propre et plus sûre. Les adjoints ont été chargés de faire des propositions dans ce sens (*le Monde* du 23 avril 1977). M. Chirac entend également définir un politique de l'emploi qui, permettant de stopper le « *dépérissement* » de la capitale, exigera une participation de la Ville et une revendication de celle-ci à l'égard de l'Etat pour obtenir la modification de certaines réglementations.

A cet égard, M. Chirac affirme : « *Il y a quinze ou vingt ans, on pouvait opposer le développement rapide de Paris au « désert français » et vouloir canaliser vers la province un certain nombre de créations d'emplois. Aujourd'hui les choses ont changé : les grandes métropoles et les villes moyennes se sont développées en province et des villes nouvelles se sont créées dans le bassin parisien, en même temps que Paris voyait son dépérissement s'engager.*

» *Il est donc temps de revenir sur des analyses, des institutions et des textes qui sont aujourd'hui en partie dépassés. Dans cet esprit, j'ai l'intention de demander au gouvernement la suppression de l'agrément et de la redevance pour les créations et extensions d'entreprises industrielles et commerciales petites et moyennes, c'est-à-dire jusqu'à mille emplois.*

» *Je compte également demander que soient enfin arrêtées les mesures d'application de la décision de principe prise depuis plusieurs années déjà par un conseil restreint, et consistant à arrêter le développement des villes nouvelles à un niveau inférieur à l'objectif initial. Il s'agit en l'occurrence non seulement de stopper un mouvement d'exode des activité de Paris vers ces villes nouvelles, mais aussi de faire en sorte que celles-ci conservent une dimension humaine. Je demanderai aussi que la région parisienne puisse, comme les autres régions, disposer des services d'une société de développement régional. Il ne doit pas s'agir d'un simple établissement financier tel celui actuellement en projet, mais d'une S.D.R. de droit commun. (...)*

» *Enfin, j'ai l'intention de proposer la création d'un fonds régional de l'emploi auquel la Ville de Paris est prête pour sa part à contribuer. Ce fonds pourrait distribuer, selon les règles de ces organismes, les crédits qui lui seraient délégués par le Fonds national de la formation professionnelle et le Fonds national de l'emploi. Mais il devrait aussi favoriser par des primes les créations d'emplois dans les petites entreprises artisanales et industrielles, qui sont nécessaires à l'animation de la vie urbaine. Ces primes pourraient être de l'ordre de la moitié des primes accordées pour les créations d'emplois en zone rurale.* »

M. Chirac estime en outre que la ville doit mener une politique d'aménagement du territoire. Il a déclaré :

« *Pour ce qui concerne les responsabilités propres de la ville, les moyens généraux sont à notre disposition qui nous permettent d'agir. En particulier le schéma d'aménagement et d'urbanisme, adopté récemment, trace les grandes lignes de l'évolution urbaine. Il est le cadre dans lequel doit se développer l'action de la collectivité. Il a défini les grands équilibres à respecter et prévu les zones de maintien et de développement des fonctions résidentielles, commerciales et industrielles. Le plan d'occupation des sols est l'outil opérationnel de cette politique. Désormais, les droits de construire sont modulés de manière telle qu'un frein est déjà mis à l'éviction des activités économiques dans la capitale. Et puis nous avons les zones d'action où nous pouvons développer des expériences vigoureuses. Respectueuses du cadre urbain, ces expériences n'en seront pas moins efficaces, aussi bien demain aux Halles, nouveau centre du commerce, des loisirs et de la culture, qu'après-demain à Bercy, La Villette et sur les terrains Citroën.* »

Un programme de logement social

Le lancement d'un « grand programme » de logement social constitue également une priorité d'action pour la municipalité, qualifiée par le maire de « *spectaculaire par son ampleur et originale par son mode de financement* ».

Ce programme comporte la réalisation de plusieurs milliers de « *petites unités bien intégrées dans leurs sites* », dont certaines seront adaptées aux exigences des personnes âgées, d'autres à celles des handicapés physiques, d'autres, enfin, à celles des jeunes ménages. Les conditions de loyer et d'accession à la propriété devront correspondre aux capacités financières de ces catégories d'habitants, sans charge fiscale nouvelle pour le contribuable parisien. M. Bourgine (C.N.I.P.), adjoint au maire, est actuellement chargé de trouver les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet.

M. Jacques Chirac souhaite rapprocher l'administration parisienne de ses administrés. Aussi proposera-t-il au Conseil de Paris, dès le lundi 2 mai, un mémoire qui prévoit la déconcentration, au niveau des mairies d'arrondissement, de certains services de la préfecture de police et de la ville. Les démarches seront facilitées pour obtenir, par exemple, passeports, cartes grises ou cartes d'identité. Toutes ces mesures doivent, dans l'esprit du maire, conduire à une amélioration rapide de la vie quotidienne de la population. D'autres décisions de ce genre seront prises, en accord avec les organisations socio-professionnelles.

En effet, M. Jacques Chirac avait déclaré, le jour même de son élection par les conseillers de Paris : « *Toute décision sera prise en commun avec ceux qu'elle concerne.* » (*Le Monde* daté 27-28 mars 1977.) Pour que cet engagement soit tenu, une nouvelle procédure d'élaboration des décisions municipales sera établie : elle accorde un rôle important aux « *commissions extra-municipales de concertation* » qui vont être progressivement mises en place dans les secteurs d'activité suivants : commerce, artisanat, taxis, familles, sports, culture, environnement, enseignement et enseignement supérieur. Leur rôle et leur composition ont été définis par M. Chirac en ces termes : « *Les commissions extra-municipales de concertation seront permanentes ; examineront tous les projets de délibérations ou de décisions administratives touchant l'activité concernée, de sorte qu'aucun acte définitif ne sera pris sans un compromis avec les intéressés ; elles seront présidées par l'adjoint compétent et comprendront sept ou huit représentants des services municipaux auxquels se joindront les délégués de toutes les organisations représentatives.* » (Au total, une trentaine de membres). En outre, une concertation sera organisée entre la Ville de Paris et la Chambre de commerce et d'industrie par le biais d'un « *comité mixte paritaire, apte à préparer toutes les décisions et instruire tous les dossiers* » qui ont trait aux actions qui seront menées en commun.

Jeudi 28 avril, M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, avait notamment déclaré devant M. Chirac : « *La régression des activités professionnelles constatée depuis quelques années se poursuit toujours à un rythme alarmant. Cet affaiblissement, avec le déséquilibre de la répartition d'emplois par secteur dont il s'accompagne, doit d'autant plus nous mobiliser qu'il entraîne une baisse démographique préoccupante. Notre capitale, qui a perdu, au cours de ces vingt dernières années, le cinquième de ses habitants, retrouve aujourd'hui la population qui fut la sienne il y a un siècle.*

» *Il est impérieux de définir et de mettre en place — comme vous le souhaitiez vous-même — une politique cohérente et suivie en faveur de l'emploi — notamment de l'emploi industriel et artisanal. Notre compagnie estime que le maintien des activités secondaires dans l'agglomération parisienne, indispensable à son équilibre économique et social, constitue l'un des éléments majeurs d'une politique de sauvegarde et de revalorisation des métiers et des métiers manuels en particulier. (...) La diversité sociologique, l'absence de ségrégation entre arrondissements et — à plus forte raison — la qualité de la vie d'un quartier dépendent pour l'essentiel du maintien d'activités économiques variées.* »

INCOHÉRENCE

Si le gouvernement accède aux demandes de M. Jacques Chirac à propos des redevances et des agréments, c'en est fini de la politique nationale d'aménagement du territoire. *Le contrôle* rigoureux des installations d'usines et de bureaux dans la région parisienne constitue, en effet, avec les incitations financières et contractuelles à la décentralisatio, le ressort essentiel de cette politique.

Que les pouvoirs publics cèdent au maire de Paris, et la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) pourra fermer ses portes, et le poste de M. Paul Dijoud, *secrétaire d'Etat chargé de ce* secteur auprès du ministre de l'équipement, n'aura plus de raison d'être.

L'aménagement du territoire est une politique déjà bien malade : une maladie de vieillesse et d'usure qu'a accentuée la crise économique. Le dernier coup moral qui lui fut porté a consisté a en *confier la responsabilité pratique* à un secrétaire d'Etat non autonome, alors que, par tradition *depuis plus de quinze* ans, le fait de ne dépendre que du premier ministre, d'un ministre délégué ou d'un ministre d'Etat donnait à la DATAR le sentiment d'être une administration d'élite. M. Jacques Chirac voudrait *lui porter l'estocade* qu'il n'agirait pas autrement.

Comment le maire de Paris s'y *prendra-t-il* pour convaincre le gouvernement ? Demandera-t-il à M. Jérôme Monod, son collaborateur direct, de prendre en main un dossier qu'il connaît parfaitement ? Il faudrait alors que le secrétaire général du R.P.R. oublie tout ce qu'il avait élaboré et maintenu du temps où, à la tête d'une DATAR puissante et obéie, il avait livré des batailles mémorables et victorieuses contre de nombreux ministres des finances et de l'équipement, et contre des préfets *de Paris et de la region* parisienne. On ne veut pas croire qu'aujourd'hui M. Jérôme Monod *ira jusqu'à avaler cette* couleuvre.

La question se pose aussi de savoir comment le maire de Paris justifiera ses propos *lorsqu'il* se retrouvera devant ses « compatriotes » de la Corrèze ou devant les membres du conseil régional du Limousin, où, comme député de Corrèze, M. Chirac siège de droit. Le Limousin est une des régions les plus déshéritées et la Creuse (l'un des trois départements du Limousin) est celui où le rythme de *la dépopulation* a été le plus rapide de France. Cette région a grand besoin de nouvelles entreprises petites et moyennes, et d'activités artisanales, sans parler des services du secteur tertiaire et administratif, qui « étouffent » dans certains quartiers de la capitale. A l'épreuve, le cumul des mandats *risque de se révéler un pari impossible à tenir*, générateur des pires contradictions. On n'est pas *plus jacobin* ni plus égoïste.

Ses déclarations, toutefois, auront un double intérêt.

Elles rejoignent les propos que ne cessent de tenir la gauche dans la région parisienne, notamment les *communistes*, qui dénoncent régulièrement les méfaits de la « désindustrialisation » dans les départements de la Couronne (mais que dire du Nord, du Massif Central, de tout l'Ouest, de la Lorraine sidérurgique ?). Elles obligeront aussi *le gouvernement* à dire clairement quels sont ses objectifs et ses priorités et à faire la démonstration que l'aménagement du territoire n'appartient pas au passé.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIENS

• Les négociations continuent
• M. Chirac critique M. Stoléru

M. Jacques Chirac a fait, le jeudi 28 avril, le point sur la grève des éboueurs qui a débuté le 21 avril. Il a indiqué que l'armée avait déjà ramassé 4 000 tonnes d'ordures sur un total de 10 000 tonnes accumulées sur la voirie parisienne et que les négociations continuaient avec les syndicats.

« *Dès que j'ai été élu maire, j'ai eu le sentiment qu'une grève allait éclater dans les services parisiens du nettoiement* », a déclaré le maire de Paris, qui estime que le mouvement a eu son origine, d'une part dans le fait que « *la C.G.T. a vu une occasion de se rappeler à son souvenir* », mais, « *surtout* », en raison des « *promesses provoquées par la folklorique participation du secrétaire d'Etat chargé du travail manuel* ». Il parlait de M. Lionel Stoléru.

M. Chirac a ajouté : « *La grève a tout de même éclaté sans préavis. Malgré le caractère insuffisamment cordial de cette procédure, les négociations se sont engagées et n'ont pas cessé entre le deuxième adjoint, M. Tiberi, et les représentants des grévistes.* » Il a précisé qu'il n'avait pu répondre à la demande des éboueurs de recevoir une avance à valoir sur d'éventuelles modifications de la grille des salaires.

LA MARÉE NOIRE EN MER DU NORD

Les spécialistes s'apprêtent à renoncer à la fermeture du puits d'Ekofisk

De notre envoyé spécial

Stavanger. — Le pire est-il encore à venir en mer du Nord ? La question, malheureusement, vaut d'être posée à Stavanger, où, à l'optimisme relatif des jours derniers, semble succéder aujourd'hui une profonde inquiétude, manifeste dans les déclarations des différents responsables. Une semaine après le début du « blow-out », de l'éruption, sur le puits 14 de la plateforme Bravo, les techniciens n'ont toujours pas réussi à maîtriser le geyser de pétrole, extrêmement riche en gaz. Ils espéraient y parvenir jeudi 28 avril. En vain.

Par trois fois, les spécialistes ont fermé les vannes de sécurité de l'obturateur, qui était resté en place sur la tête du puits après l'éruption ; par trois fois, ils ont dû y renoncer. Après quelques secondes, le pétrole, un instant arrêté, jaillissait à nouveau. En fait, *il s'est avéré que cette valve de sécurité était* non seulement endommagée et incapable de juguler l'éruption, mais aussi qu'au départ, le vendredi 22 avril, elle avait été montée à l'envers. Cette information prouve l'existence dans cette affaire de graves défaillances techniques, voire humaines, avant l'accident : défaillance de la vanne de sécurité située dans le puits 14 ; densité insuffisante de la colonne de boue injectée ; montage à l'envers du premier étage du « blow-out » préventer (BOP)), le dispositif anti-éruption, sans parler de la perte, dans le tube de production, d'un instrument de mesure.

La Phillips Petroleum Company Norway, dont la responsabilité — ou celle d'une entreprise sous-traitante, la Morco Norge, qui effectuait les travaux le jour de l'accident sur la plate-forme — parait largement engagée, a décidé, jeudi, en accord avec le gouvernement *norvégien, de faire appel personnellement au* spécialiste américain Red Adair ; celui-ci doit arriver vendredi après-midi à Stavanger.

Sur la plate-forme, deux tentatives nouvelles vont être effectuées. La vanne de sécurité étant défaillante, les techniciens vont s'efforcer de changer les mâchoires qui constituent le système de fermeture. Deux solutions peuvent être envisagées : soit l'obturation *totale du puits* par cette vanne de sécurité à l'aide de mâchoires renforcées — « blind rams » — envoyées par une firme spécialisée de Californie : soit l'obturation partielle à l'aide de mâchoires spéciales, dites « tube rams » qui permettraient de réduire *le débit du geyser suffisamment* pour que l'on puisse, à l'aide d'un système hydraulique, installer par pivotement, et fixer, les trois étages supérieurs du « blow-out preventer ».

Tentatives de la dernière chance ? En tout cas, au fur et à mesure que les difficultés rencontrées par les techniciens hypothèquent les chances d'une solution rapide, les tensions entre responsables de la Phillips Petroleum Company Norway et du gouvernement norvégien s'accentuent. Ce gouvernement a pris jeudi deux décisions importantes. L'une a été une réponse à une question écrite d'un député socialiste, M. Reidar Larssen, d'obliger la compagnie américaine à stopper toute production de pétrole sur le gisement d'Ekofisk « jusqu'à ce qu'il soit établi que l'on réussira à arrêter l'éruption ». Autre décision : la compagnie américaine devra amener le plus vite possible à Ekofisk deux plates-formes de forage afin d'être prête à l'opération de sauvetage de longue durée. Il s'agit du forage d'un puits dévié, solution technique extrême, pour « tuer » le puits 14. Le président de la P.P. en Europe, M. Goering, a admis que cette opération nécessiterait au moins cinquante jours de travail, alors que le pétrole continue à s'échapper à un rythme quotidien de 4 000 tonnes.

Si une telle solution devenait inévitable, on imagine l'ampleur du désastre à venir, mais aussi l'ampleur de la crise politique qu'il ne manquerait pas de provoquer en Norvège.

Le prix d'un trésor inespéré

Oslo. — Prudente, sage, rustique Norvège. C'est donc à cette nation exemplaire, la moins parvenue de ces pays nouveaux riches, ivres de leur pactole pétrolier, c'est à ces quatre millions de sourcilleux gardiens d'un certain art de vivre scandinave, écologistes sans le proclamer, sinon sans le savoir, *qu'est arrivé ce terrible coup dur :* Ekofisk ou le prix fort à payer d'un trésor inespéré.

Dans les rues de Stavanger, capitale norvégienne du pétrole, cette petite ville verte et pimpante à 500 kilomètres à l'ouest d'Oslo, qui a plutôt des allures de carte postale nordique que de Dallas ou d'Abu-Dhabi, une cinquantaine de jeunes gens ont défilé, mardi 26 avril après-midi. Ils protestaient contre l'« *oil katastroff* ». Derrière les drapeaux rouges venaient des banderoles, et sur l'une d'elles : « *La mer du Nord aux Norvégiens.* » Petite manifestation, certes, mais grand cri du cœur. Depuis le *blow-out* d'Ekofisk, la Norvège a fait une amère découverte.

Le *blow-out*, mot ignoré hier, est aujourd'hui partout. Dans les fêtes, dans les conversations, dans les journaux, qui consacrent des dizaines de pages à l'événement, dans la presse radio-télévisée, qui ne néglige aucun détail, aucun pronostic, aussi douloureux qu'il puisse être à l'oreille de ces Norvégiens. *Blow-out* partout, y compris au Storting, le Parlement norvégien, secoué ces jours derniers par de rudes affrontements.

« *Comprenez,* dit un confrère, *ce que l'on reproche au gouvernement, ce n'est pas la politique pétrolière du pays, mais c'est d'avoir toujours affirmé que les conditions de sécurité imposées étaient de nature à prévenir tout accident important.* » Voici donc le gouvernement travailliste minoritaire (soixante-deux députés sur cent cinquante-cinq) placé sur la sellette, lâché par ses alliés traditionnels du parti socialiste (seize députés), vilipendé par les centristes (ex-agrariens) (vingt et un députés), mais recevant un appui inattendu du parti conservateur, son adversaire (vingt-neuf députés).

Voici venu le temps des griefs : pourquoi le gouvernement norvégien a-t-il réfuté un rapport récent du Massachusetts Institute of Technology, rapport sur les risques réels d'accident pétrolier en mer du Nord ? Pourquoi n'a-t-il pas davantage pris en compte une étude, publiée au mois de septembre 1976 par le département britannique de l'environnement, *selon laquelle il y avait* cinquante chances sur cent pour qu'une catastrophe, explosion ou autre, se produise avant 1981 en mer du Nord ? Pourquoi, enfin, ne pas avoir entendu le « pompier volant », l'Américain Red Adair lui-même, prédire sur les ondes de la B.B.C., quinze jours avant, qu'un accident aurait lieu à Ekofisk ?

Voici également venu le temps des commissions d'enquête. Une commission d'enquête « indépendante » a été nommée par le gouvernement. Les trois membres, un juge, un policier et le directeur de l'Institut géologique de Trondheim, ont reçu tout pouvoir pour mener leurs investigations.

Après seulement viendra le temps du véritable débat, d'abord au Parlement, mais surtout, au mois de septembre prochain, avec *l'échéance législative.*

A l'inverse, au plan économique, une chose paraît sûre : le *blow-out* portera sans doute un coup d'arrêt à la très prudente politique de développement et de mise en exploitation des richesses pétrolières du pays, mais il ne provoquera pas une remise en cause fondamentale des *options prises.* C'est que la prude et prudente Norvège s'est largement engagée dans la course au pétrole en mer du Nord, cette course déclenchée dans les années 60 après la découverte des gisements de gaz naturel des Pays-Bas.

« Les Arabes aux yeux clairs »

Cette politique s'explique par les caractères mêmes du pays, peu peuplé, sans grande main-d'œuvre disponible, sans énormes besoins énergétiques dans la mesure où 60 % de ses besoins sont couverts par les installations hydro-élcetriques, un pays au niveau de vie relativement élevé et qui a fait le choix presque *philosophique* d'une *croissance contrôlée raisonnable.*

De là cet atout majeur dont disposait la Norvège — la possibilité d'attendre — dans les négociations au finish menées en 1965 avec la Grande-Bretagne et avec les autres pays riverains pour le partage de ce fabuleux trésor de 500 000 kilomètres carrés. De là aussi les conditions souvent exorbitantes imposées par le gouvernement norvégien aux compagnies pétrolières internationales sollicitant des permis de prospection et d'exploitation des gisements en eaux territoriales. De là, enfin, cette réputation de « durs des durs » en affaires de ces Nordiques surnommés par les pétroliers « *les Arabes aux yeux clairs* ».

La Norvège entendait imposer ses vues, explicitées dans un Livre blanc publié par le gouvernement en 1974 : une mise en exploitation progressive des gisements découverts avec une production de l'ordre de 90 millions de TEP en 1980, soit environ neuf fois les besoins intérieurs du pays. En parallèle, il est prévu que la compagnie d'Etat Statoil prendra une participation majoritaire, et donc le contrôle de nouveaux gisements découverts et mis en exploitation. Selon la formule employée par le directeur de la Statoil, « *l'ère du pétrole norvégien doit durer jusqu'à l'an 2100 au moins* ».

Politique attentiste, politique de père de famille ou, pour la bonne centaine de compagnies prospectant en mer du Nord, politique de « *mise en conserve du pétrole norvégien* » ?

En fait, tout n'est pas si simple. Si la Norvège se lance aussi prudemment dans la course, ce n'est pas par simple calcul, par une sorte d'opération spéculative à long terme, mais plutôt par souci, partout affirmé, de rester maîtresse chez elle et donc de créer sa propre industrie pétrolière avec, pour l'exploitation *off shore*, l'accompagnement technologique et logistique nécessaire. Ce pari a été tenu par la Norvège, qui, en quelques années, est devenue le deuxième producteur mondial de plates-formes de forage et d'exploitation. Mais ce pari a amené le pays à s'endetter très fortement et à long terme, puisque la Norvège a actuellement une dette extérieure de l'ordre de 50 milliards de couronnes (47,5 milliards de francs), c'est-à-dire environ le tiers du produit national brut annuel. Ce chiffre est important parce qu'il implique que, malgré l'accident d'Ekofisk, le pays devra continuer son effort. Des hésitations peuvent se produire, des retards aussi, qui pourraient ralentir les projets en cours.

Le franchissement du 62e parallèle

Ainsi, le franchissement du 62e parallèle. La Norvège, qui jusqu'à présent s'y était refusée, envisageait de franchir en 1978 cette limite artificielle qu'elle s'était imposée. Dans cette zone, et notamment au large des îles Lofoten et sur le plateau de Voring, des gisements fort importants auraient été repérés. Or il semble que ce programme pourrait être révisé. La catastrophe survenue plus au sud obligerait les responsables à différer l'exploitation dans ces sites du nord, beaucoup plus malaisés à mettre en œuvre en raison de la grande profondeur des fonds marins. De plus, les champs pétrolifères sont situés dans les grandes zones de pêche et de frayère des poissons nobles. D'où les hésitations, car s'il est un point sur lequel la Norvège *a été sensibilisée*, c'est celui de cette menace exercée par la pollution sur les activités de la pêche. Certes, les pêcheurs ne représentent pas dans la population active du pays (1,7 million de personnes) un nombre élevé, à peine 1,2 %. Certes, les activités de la pêche ne comptent que pour 1 % dans le P.N.B., même si les exportations (80 % de la production) ont représenté, en 1976, 2,7 milliards de couronnes (2,56 milliards de francs). Certes, un bon technocrate expliquerait que l'on peut fort bien créer davantage d'emplois par le pétrole que l'on en maintient par la pêche.

Mais qu'y faire ? Les Norvégiens tiennent à leurs pêcheurs presque comme à leur pays. Plaisante Norvège qui, en 1977, a décidé de consacrer 1 % de ce même P.N.B. à l'aide aux pays du tiers-monde.

PIERRE GEORGES.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LA « LIBRE ÉCOLE STEINER » DANS SES MEUBLES

« Ici, on est bien dans sa peau »

La libre école Rudolph-Steiner emménage à Verrières-le-Buisson (Essonne). *Installée depuis 1955 rue d'Alésia*, à Paris (quatorzième arrondissement), cette école, ouverte aux enfants de quatre à quinze ans, est un établissement privé qui se réclame du penseur autrichien Rudolp Steiner (1861-1925). Grand admirateur de Goethe et initiateur de l' « anthroposophie », philosophie spiritualiste, Steiner a créé à Stuttgart, en 1919, pour les enfants des ouvriers de la fabrique de cigarettes Waldorf-Astoria, une école dont la pédagogie s'inspirait de cette « sagesse humaine ». Il existe aujourd'hui plus de cent écoles Steiner dans le monde la plupart en Allemagne fédérale. Quatre sont installées en France : à Strasbourg, à Chatou (Yvelines), à Laboissière-en-Thelle, près de Beauvais (Oise) et à Verrières-le-Buisson.

Une aile des communs à l'entrée de la propriété. Quinze garçons et filles de dix à onze ans font glisser la râpe sur le cube de chêne qui deviendra cuillère ou plat : c'est le cours de sculpture sur bois de la classe de sixième. Autour d'eux, des terrassiers — adultes ceux-là — s'apprêtent à poser la rampe d'un escalier tout en répondant aux questions de deux élèves. Dans un moment, la classe longera la grosse bâtisse néo-baroque de 1913 avec tourelles et clochetons pour aller près des serres, dans le potager, au premier cours de jardinage...

Depuis que les deux cent cinquante élèves de la « libre école Rudolf Stenier » ont quitté les locaux de la rue d'Alésia, tous n'ont pas encore exploré les trois hectares de leur nouveau territoire. Alésia, ce n'était plus possible : trop de bruit, pas assez de place, la nature trop éloignée. La vente des locaux parisiens a permis l'achat de cette propriété vendue au-dessous de sa valeur parce que les particuliers s'intéressent peu à de tels domaines, dont l'entretien seul est ruineux.

Qu'est-ce qui fait donc courir enfants et parents vers cette école Steiner (1) ? « *Ici, on est bien dans sa peau* », répond Laurence, quinze ans, entrée à l'école Steiner à quatre ans et demi, au jardin d'enfants. « *On est plus équilibré, on a moins de difficultés que nos camarades.* » La comparaison est possible : tous externes, les élèves rencontrent pendant le week-end des enfants de leur âge qui fréquentent un établissement scolaire « normal ». Le frère de Laurence a lui-même suivi toute la scolarité jusqu'à la troisième à l'école Steiner, puis il a passé son baccalauréat et étudie maintenant dans une école d'hôtellerie. La pédagogie Steiner ne l'a donc pas « marginalisé ». Pourtant, on ne l'a jamais noté, jamais classé. « *Pourquoi des notes et des classements, demande un professeur? C'est à nous d'enthousiasmer les élèves.* »

Un long compagnonnage

Pour y parvenir, les enseignants vont passer huit années avec la même classe. Du cours préparatoire (appelé ici première classe) à la fin de la quatrième, le professeur principal suivra ses élèves. Ce long compagnonnage permettra de parcourir le *Plan scolaire* sans rigidité, car les éducateurs, selon Steiner, n'aiment pas beaucoup la notion de programme, où ils renifient des relents de dogmatisme. *Leur ligne* directrice est le développement de l'enfant. On apprend à lire et à écrire plus tard que dans l'enseignement officiel. Mais, par des chants et descomptines, on aborde deux langues vivantes dès le jardin d'enfants, c'est-à-dire avant six ans.

Comme l'intelligence n'est pas seule en jeu dans le développement, le cœur et le corps ont leur pain quotidien : peinture, sport, travail du bois ou des métaux, sans oublier l' « eurythmie » qui cherche à rendre le langage et la musique visibles par les gestes. Aucune discipline n'est privilégiée. Mais, pour éviter l'émiettement, chacune, du français à la chimie, est choisie à tour de rôle pour être pendant quatre à six semaines le cours principal, sur toute la durée de la matinée.

Aucune classe ne fonctionne le samedi. En plus, selon les âges, un ou deux après-midi — mercredi et vendredi — sont libres. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes aux parents. Ils acceptent pourtant. Venus visiter la nouvelle installation de l'école, certains ont commencé les démarches pour quitter Paris et habiter près de Verrières-le-Buisson. Cependant, l'école n'est pes gratuite, loin de là. Il en coûte aux famille, chaque mois, 350 F de scolarité (en moyenne, car le barème tient comote de l'âge de l'enfant), 175 F de cantine et 50 à 100 F de transport. L'école fournit les matériaux : la laine pour le tricot, par exemple, car tous les élèves, garçons et filles, apprennent à tricoter.

Pour les parents, cette contribution financière, bien qu'elle ne suffise pas à assurer l'équilibre de l'établissement (2), va de soi : « *L'éducation des enfants*, dit une mère, *vaut bien quelques sacrifices.* » Encore faut-il que ces sacrifices soient possibles. Quand on examine la profession des parents, on trouve : menuisier, instituteur, miroitier, machiniste à la R.A.T.P. Mais aussi, et en plus grand nombre : ingénieur commercial, physicien, assureur, ophtalmologiste. « *Un milieu favorisé*, reconnaissent les professeurs. *Cependant, plus que l'aisance matérielle, c'est l'intérêt pour la qualité de l'éducation qui motive les parents.* » Les familles, d'ailleurs, ne se content pas de payer. Les parents se choisissent un responsable par classe ; ils font sorties, fêtes et réfection des locaux — ensemble. Certains d'entre eux, artisans, accueillent des élèves dans leur atelier.

Le rituel des « paroles »

Les professeurs, eux, n'ont pas de responsable. Plus exactement, ils ont renoncé à la hiérarchie traditionnelle en forme de pyramide. Deux « collèges » animent l'école plus qu'ils ne la dirigent : le collège interne, composé de professeurs qui en font la demande après avoir enseigné un an au moins, et le collège pédagogique, où tous les enseignants ont également voix au chapitre. S'ils tiennent à leur « autogestion », les professeurs se défendent d'être opposés à toute autorité. Pas de hiérarchie mais pas d'anarchie. La réalité n'est pas aussi facile que la formule. En fait, les enseignants estiment que l'enfant a besoin d'être guidé. Et les classes, à Verrières, ne déchargent pas un volume insupportable de décibels.

Il arrive même que les élèves se tiennent debout, bras croisés, comme le matin pour le rituel des « paroles », qui évoque l'ancienne prière collective des écoles confessionnelles. Les enfants disent un poème ou un texte de Rudolf Steiner. A midi, au début du repas pris par la classe, élèves et professeurs mêlés, on renouvellera la cérémonie, avant la nourriture. « *... Terre qui l'a fait venir ; Soleil qui l'a fait mûrir. Cher soleil, terre aimée. Qu'on ne vous oublie jamais !...* »

C'est ici que la philosophie de Steiner montre plus que le bout du nez. Ecologiste avant le mot, penseur en quête de la puissance des forces intérieures, Steiner voulait que chaque enfant trouve l'accord entre le monde, la terre, la société et lui-même. D'où les fermes « biodynamiques » créées sur son instigation (en France : à Strasbourg et à Lormoy, dans le Cher), et dont les élèves seront les hôtes pendant l'année scolaire.

Réussit-on à l'école Steiner ? Et après ? Il n'existe pas de données précises sur les anciens élèves, et c'est dommage. « *Si vous voulez dire :* « Obtient-on des diplômes ? » *Pourquoi pas ?*, répondent les professeurs. *En 1973, nous avons présenté nos élèves au B.E.P.C. Onze réussites sur douze candidats. Mais là n'est pas notre but. Ici, personne ne redouble, personne ne saute une classe. Aucun enfant, si difficile soit-il, n'est refusé. Chacun arrive à exceller dans un domaine ou un autre et se retrouve à l'aise dans la vie. Ne serait-ce pas un peu cela, la réussite ?* »

CHARLES VIAL.

(1) Libre école Rudolf-Steiner, 62, rue de Paris, 91370 Amblainvilliers, Verrières-le-Buisson. L'école comprend un jardin d'enfants, où sont admis les enfants de quatre à six ans, les classes primaires et celles du premier cycle du second degré.

(2) Le jardin d'enfants et les classes primaires ont conclu un contrat simple avec l'Etat qui assure donc le traitement de six enseignants.

140 UNIVERSITAIRES LANCENT UN « APPEL POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

Cent quarante universitaires de Paris et de province ont signé un « appel national pour l'enseignement supérieur » (1). Ils estiment qu' « *un seuil est atetint, l'enseignement supérieur français privé des moyens indispensables pour fonctionner est menacé d'une dégradation irréversible* ». « *Au mépris des instances représentatives (...)*, affirment-ils, *sont imposées des orientations, des décisions qui mettent en cause le présent et compromettent dangereusement l'avenir (...)*. Ces enseignants demandent « *que soit reconnue une fonction scientifique et sociale, le caractère spécifique et irremplaçable de leur participation au progrès général des connaissances, à la formation des cadres et à l'épanouissement de la vie culturelle (...)* ». Plusieurs présidents d'université — MM. Roland Perez (Amiens), Claude Mesliand (Université de Provence), Pierre Lévêque (Besançon), Pierre Merlin (Paris-VIII), Jean-Pierre Kahane (Paris-XI), Marcel Josefowicz (Paris-XIII), Paul Rollin (Rouen) et François Tomas (Saint-Etienne) — ont signé cet appel, ainsi que d'anciens secrétaires généraux du Syndicat national de l'enseignement supérieur et des enseignants de Paris, Saint-Etienne, Rouen et Nice.

(1) Pour tous renseignements : M. Paul Mazliak, 42, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

A AUBENAS

Des grévistes partagés entre la fête et l'inquiétude

De notre correspondant

Aubenas. — *La grève, déclenchée par les lycéens d'Aubenas (Ardèche), mardi 25 avril, a continué jeudi. Cinq cents manifestants ont défilé dans les rues de la ville, portant des banderoles et criant des slogans hostiles au ministre de l'éducation. Ce vendredi matin, cependant, une minorité seulement de lycéens continuaient le mouvement.*

Pour beaucoup de parents d'élèves du lycée Marcel-Gimond et du lycée et collège technique Astier-d'Aubenas, la grève des lycéens, commencée mardi, avait une origine bien simple : il faisait beau dans la Basse-Ardèche et les lycéens avaient une furieuse envie de vacances. Les communiqués s'élevant contre la réforme Haby et le plan Barre ne suffisaient pas pour les convaincre du contraire. Pour les lycéens aussi, la grève, ce fut d'abord l'évasion. *Le bal animé par le groupe folk* La Lusette, mercredi soir, au lycée technique, affirmait ce caractère de « *grève contre l'ennui* » pour les quinze cents élèves de second cycle d'Aubenas, en majorité internes. Au cours des assemblées générales qui se succédèrent dans les deux établissements, il fut aussi souvent question de « fête », une fête qui risque de tourner court : ce vendredi matin, on ne comptait plus qu'une centaine de grévistes dans chaque établissement.

Grève contre l'ennui ? Contre l'angoisse de l'avenir aussi, et peut-être davantage. Le futur se dessine en traits sombres pour les élèves des établissements secondaires d'Aubenas. Le chômage des jeunes, souvent évoqué par eux, en particulier par les élèves du lycée technique, a une importance particulière dans la Basse-Ardèche, très sérieusement touchée par la crise économique. Les débouchés seront rares pour ceux qui devront, cette année, baccalauréat en poche ou scolarité obligatoire achevée, entrer dans la vie professionnelle. Les lycéens refusent, aujourd'hui, de quitter leur région pour aller travailler à Lyon ou à Marseille : c'est parce qu'ils veulent pouvoir « *travailler au pays* » qu'ils avaient occupé, mardi après-midi, les locaux de l'Agence nationale pour l'emploi d'Aubenas.

Le soleil d'une journée n'a pas réussi à faire oublier l'inquiétude. Une inquiétude qu'exprimait cet élève du lycée technique au cours de l'assemblée de jeudi matin : « *On discute pour savoir si on va manger ou non pour protester contre la qualité de la nourriture, le vrai problème, c'est qu'on va se retrouver sans boulot dans deux mois.* »

● *Occupation de l'inspection académique des Côtes-du-Nord.* — Environ quatre-vingt enseignants, adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) ont « occupé » jeudi 28 avril tout la journée le hall de l'Inspection académique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. Les manifestants réclamaient notamment la titularisation immédiate des maîtres auxiliaires en fonctions dans le département. Il n'y a pas eu d'incident.

JEUNESSE

TOUS LES SAMEDIS A FRANCE-INTER

Les confessions d'un enfant du siècle

Après Europe I (1), France-Inter ouvre ses micros aux jeunes. Ou plutôt, à tour de rôle, à l'un d'entre eux, chaque samedi, de 16 à 18 heures, au cours de l'émission « Le cahier à spirale ». Pas pour un quelconque hit parade. *Mais pour parler de soi, dire des bêtises ou des choses graves, poser des questions importantes ou saugrenues, comme le font les enfants.*

L'invité a entre onze et quatorze ans, un âge « où on a plus souvent le droit de se taire que de prendre la parole », *précisent en commençant l'émission François Jouffa et Simon Monceau, les animateurs. Il choisit les disques, fait venir au micro les personnes (anonymes ou célèbres) de son choix, dont un représentant de la profession qu'il veut exercer, et se prête aux questions des deux animateurs.*

Parfois, les auditeurs — jeunes ou adultes — téléphonent pour proposer un échange de correspondance, protester ou approuver. A la fin de l'émission, les parents viennent à leur tour au micro pour compléter le portrait qui vient d'être brossé, parfois pour répondre aux critiques, directes ou indirectes, qui leur ont été adressées.

L'intérêt de l'émission est inévitablement fonction de la personnalité de l'invité. On imagine la paralysie d'un adolescent planté seul pendant deux heures devant un micro. L'écueil est évité. On peut même dire, que « Le cahier à spirale » pêche par excès inverse. Les invités sont « brillants », *comme le soulignent souvent les auditeurs, trop brillants pour être réellement représentatifs. En ce sens, l'émission reste un « spectacle ».*

Mais elle constitue aussi un document souvent captivant sur l'enfance et sur la place qui lui est faite dans notre société : « On nous considère comme des êtres inférieurs, comme des gens sans importance, *se plaint Jessica, quatorze ans.* Rien n'est prévu pour nous. Quand je circule sur mon vélo dans les rues encombrées de voitures, j'ai peur. »

Cette spontanéité tranche avec les dialogues apprêtés, convenus, souvent complaisants, qui encombrent les ondes. Mais elle crée parfois un beau désordre. Un invité ayant attaqué la municipalité de Bondy (Seine-Saint-Denis), parce qu'un terrain près de chez lui était à l'abandon, l'épouse du maire a dû se précipiter sur son téléphone pour préciser que le terrain en question appartenait à un promoteur et que la commune n'y était pour rien. On était passé à côté d'un petit scandale.

Au fil des émissions, on constate à quel point la culture dominante a déjà marqué les adolescents de cet âge. A douze ans, on peut dénoncer impitoyablement les Noirs de son quartier et affirmer tranquillement que « c'est à la femme de s'occuper des enfants et de faire la vaisselle ». *Dame !* « L'homme a autre chose à faire qu'à nettoyer les meubles ! »

Ce qui est frappant aussi, c'est l'incompréhension de certains adultes, à l'égard d'adolescents qu'ils côtoient parfois tous les jours. « J'en ai plus appris sur lui en deux heures d'émission qu'en une année scolaire », *avoue un professeur au téléphone. Un monde à part et pourtant très proche, dont ces confessions d'un enfant du siècle contribuent, à leur manière, à lever le voile.* — B. L. G.

(1) Emission « La charte des enfants » (*le Monde* du 16 avril).

هكذا من الأصل

MÉDECINE

Les Journées médico-chirurgicales d'Alger

Une impulsion nouvelle pour la coopération

De notre correspondant

Alger. — La coopération franco-algérienne dans le domaine de la recherche médicale a reçu une impulsion nouvelle à l'occasion des premières Journées médico-chirurgicales d'enseignement post-universitaire qui ont eu lieu à Alger. Organisée par la Société algérienne de chirurgie et la Société de médecine d'Alger présidées respectivement par les professeurs Meradji et Merad, cette manifestation qui a aussi marqué une étape pour l'Algérie, a porté en particulier sur les « perspectives d'organisation de la lutte anti-cancéreuse en Algérie ».

Jusqu'à présent la venue de professeurs français ou autres donnait lieu à des conférences *ex cathedra* alors que, cette fois, un véritable dialogue s'est engagé autour de « tables rondes » mettant en évidence l'expérience acquise par les Algériens dans les domaines de la cancérologie, de la chirurgie, de la cardiologie, de l'hématologie...

Si les invités ont manifesté de l'intérêt à ce que leur ont dit ou montré leurs interlocuteurs algériens, ces derniers ont apprécié l'apport de leurs collègues à différents niveaux. Ainsi ont-ils été sensibles par exemple au fait que le professeur Alexandre Minkowski, directeur du Centre de recherches biologiques néonatales à l'hôpital Cochin, a démontré qu'en dehors des secteurs de pointe, des résultats considérables peuvent être obtenus pour la protection maternelle et infantile grâce à des précautions simples et élémentaires. Des films tournés à Cuba et au Vietnam en ont apporté la preuve.

Dans le domaine de la cancérologie, la présence du professeur Pierre Denoix, directeur général de la santé publique en France, a été d'autant plus appréciée qu'elle pourrait ouvrir la voie à une « coopération bilatérale » entre l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif et le Centre Pierre-et-Marie-Curie d'Alger sur les plans scientifique, thérapeutique, clinique et technique. Cette coopération pourrait même être élargie à la fédération des centres de lutte contre le cancer en France et à l'ensemble des équipes algériennes chargées de la même tâche. Un projet d'accord entre les différents services, signé à l'occasion de ces journées, doit être soumis à l'approbation des ministères intéressés.

Ces Journées ont aussi souligné la différence entre les sociétés savantes des pays développés spécialisées à l'extrême et celles des pays en voie de développement qui doivent se préoccuper en outre de l'enseignement et de la santé publique tout en montrant comment elles peuvent collaborer concrètement. Ainsi, l'insertion de séances de projection de films médicaux au cours de discussions d'un haut niveau ont particulièrement intéressé les médecins algériens qui souhaitent utiliser les techniques audio-visuelles pour la formation des étudiants et le recyclage des praticiens. De même, des perspectives sont offertes à la coproduction de films de télévision pour sensibiliser le grand public à des opérations d'hygiène ou de prévention médicale.

Ces Journées font suite aux visites à Alger de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et à Paris de M. Boudjellab, qui vient d'être remplacé par M. Aït Messaoudène au ministère de la santé.

PAUL BALTA.

AÉRONAUTIQUE

L'ÉTAT BRITANNIQUE CONTROLERA QUATRE DES PLUS GRANDES SOCIÉTÉS D'AVIONS ET DE MISSILES

Londres (A.F.P.). — La British Aerospace, a été officiellement crée, jeudi 28 avril en Grande-Bretagne. Ses objectifs définis par son président lord Beswick, seront de participer à l'expansion de l'économie britannique, et de coopérer autant que possible avec des sociétés étrangères. British Aerospace devrait avoir un chiffre d'affaires de 800 millions de livres (environ 6 880 millions de francs) et elle a, d'ores et déjà, un carnet de commandes évalué à 1 500 milliards de livres (12,7 milliards de francs), dont 75 % à l'exportation.

British Aerospace résulte de la fusion et de la nationalisation de la British Aircraft Corporation, de Hawker Siddeley Aviation, de Hawker Siddeley Dynamics et de Scottish Aviation, ce qui réunit plus de soixante-dix mille personnes. La société Westland, qui fabrique des hélicoptères, n'est pas concernée pour l'instant. Les quatre entreprises ainsi réunies construisent des avions civils et militaires, des missiles et des équipements aérospatiaux.

Déjà, l'Etat britannique contrôle la société des moteurs d'avions Rolls-Royce, qui groupe soixante-trois mille personnes pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 millions de livres (environ 6 milliards de francs).

DÉFENSE

AVANT LA FIN DE SON MANDAT

Le général Buis abandonne la présidence de la Fondation nationale pour les études de défense

A moins de seize mois de la fin de son mandat, le général de corps d'armée (cadre de réserve) Georges Buis va quitter la présidence de la Fondation nationale pour les études de défense qu'il occupait, officiellement, depuis la fin de 1972. Le départ du général Buis, prévu pour la fin mai, est lié, semble-t-il, à un désaccord de fond avec le ministre de la défense sur le rôle de ce centre. Il devrait entraîner d'autres démissions et, pour le moins, un renouvellement du conseil d'administration.

Créée par M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, en 1972, la Fondation est un établissement privé qui a pour but d'animer et de soutenir des études ou des recherches en matière de défense, qu'elles émanent d'initiatives individuelles ou qu'elles proviennent de l'armée, de l'administration, de l'Université, de l'industrie ou de divers centres de réflexion politique. Composée d'un conseil d'administration de quatorze membres civils et militaires, dont sept sont désignés par le ministre de la défense et les sept autres par diverses grandes administrations civiles, la Fondation a été présidée, dès sa création, par le général Buis.

Un budget modeste

Depuis, la Fondation a organisé deux colloques internationaux et participé à la création, dans plusieurs universités à Paris et en province, de cycles d'études sur la défense. Elle a publié — à raison d'un document par trimestre — six « cahiers » de cent à cent cinquante pages relatant divers aspects politiques, économiques et stratégiques de la défense. Pour ce faire, elle dispose d'un budget relativement modeste, de l'ordre de 500 000 à 600 000 francs, selon les années, sur lesquels elle a été amenée à prélever des subventions pour la diffusion d'ouvrages d'autres instituts de recherches.

A plusieurs reprises, la Fondation a accueilli des représentants de l'opposition et des responsables syndicaux ou religieux au sein de « carrefours » d'idées, notamment sur l'arme nucléaire et les thèses de la dissuasion.

L'esprit d'indépendance qui a marqué ces confrontations, et la volonté de la Fondation de favoriser en France l'expression d'une pensée militaire affranchie des voies traditionnelles de la hiérarchie sont, semble-t-il, à l'origine des difficultés apparues dans les relations des principaux animateurs de ce centre de réflexions avec les états-majors et le ministère de la défense.

Compagnon de la Libération après avoir rallié les Forces françaises libres dès 1941, chef de cabinet de Christian Fouchet, haut commissaire de la République en Algérie en 1962 et ancien directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale, le général Buis avait reçu, en janvier 1972, après avoir été admis à la réserve, l'hommage du gouvernement pour *« les qualités de courage et d'intelligence manifestées tout au long de sa carrière ».*

SOCIÉTÉ

LES « HOMOPHILES » D'ARCADIE VEULENT RETROUVER LE BONHEUR

Pour son troisième colloque national, samedi 23 avril, le mouvement homophile Arcadie avait choisi Metz, pourtant patrie de M Paul Mirguet, député U.N.R. de la Moselle, qui avait, en 1960, fait adopter par le Parlement un amendement classant l'homosexualité parmi les « fléaux sociaux ». Depuis, l'homosexualité a obtenu droit de cité. Samedi, quatre cents adhérents d'Arcadie et de nombreux sympathisants venus des pays limitrophes — dont un sénateur néerlandais adepte de la libération des mœurs, M. Brongersma — se sont réunis à Metz pour débattre d'un thème invitant à un retour aux sources : « homophilie et bonheur ».

Car, si l'Arcadie était pour les Grecs le pays du bonheur et de l'innocence, les adhérents du « premier mouvement homophile de France » veulent s'inscrire dans la même tradition : « *Obstacles au bonheur* », « *formes du bonheur homophile* », « *bonheur homophile selon les milieux sociaux* », « *bonheur homophile au féminin* », « *le pédophile peut-il être heureux ?* » Autant de sujets encore tabous en 1954, année de fondation d'Arcadie, et qui deviennent, aujourd'hui, matière à « tables rondes » où s'exprime la volonté de « *faire sauter les verrous de la censure* ».

Des quarante mille abonnés de la revue *Arcadie*, beaucoup ont dit à Metz le bonheur de vivre leur différence, en dépit de la clandestinité qui reste souvent la seule réponse à la pression normative de la société. Restent les revendications. D'abord, « *l'abrogation de l'amendement Mirguet* ». Ensuite, « *l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle de dix-huit à quinze ans pour tous* » et la suppression, dans le code pénal, de l'article qui prévoit le doublement des peines pour outrage public à la pudeur entre deux personnes du même sexe. Comme nombreux sont encore les homosexuels qui perdent leur emploi pour s'être dits tels, M. André Baudry, directeur d'*Arcadie*, réclame « *l'extension de la loi contre la discrimination raciale de 1972, afin que nous puissions nous porter partie civile dans les procès* ». — M. S.

★ Arcadie, 61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 770-18-06.

LA 66e FOIRE DE PARIS

Du 30 avril au 15 mai, dix Salons en u

PLUS d'un million de visiteurs sont attendus du 30 avril au 15 mai au Parc des expositions de la porte de Versailles où est organisée la 66e Foire de Paris. Celle-ci sera officiellement inaugurée le 2 mai dans l'après-midi par M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La Foire rassemble, en 1977, dans dix Salons distincts, quelque 2 500 exposants français ou étrangers. La diversité des secteurs d'activité qui y sont représentés, la masse des visiteurs qu'elle accueille, font traditionnellement de cette manifestation un excellent baromètre économique. Il sera particulièrement intéressant cette année de voir, à travers ses résultats, comment la consommation des ménages, moteur essentiel de l'expansion économique, a réagi aux mesures d'austérité décidées par le gouvernement.

Au-delà de « l'intérêt conjoncturel » de ce rassemblement de producteurs et de consommateurs, la Foire de Paris donne chaque année l'occasion de s'interroger sur l'intérêt des manifestations commerciales, non spécialisées et ouvertes au grand public. A première vue, l'évolution du commerce moderne ne paraît pas les favoriser. Du côté des producteurs ou des « marchands » de service, la tendance paraît être à la multiplication des Salons spécialisés, réservés à tel ou tel type bien défini de produit ; du côté des consommateurs, leurs besoins paraissent devoir être aisément satisfaits par les grands centres commerciaux édifiés à proximité de leur domicile.

Comment, face à ces deux phénomènes, se situe la Foire de Paris ? Ses responsables se sont efforcés de répondre à cette question en interrogeant ses visiteurs et ses exposants. Leurs conclusions : l'intérêt de la Foire est triple, car elle permet aux fabricants de tester leurs produits, éventuellement de les vendre ; et donne l'occasion aux consommateurs de s'informer sur les nouveaux produits qui leur sont proposés.

Quelques chiffres, quelques exemples à ce propos : 60 % de ses visiteurs déclarent venir à la Foire de Paris pour se documenter, 37 % pour s'informer en prévision d'un achat. L'an dernier, 42,4 % d'entre eux ont acheté ou passé commande ; 70 % ont dit qu'ils étaient disposés à acheter ou commander dans les jours suivants un des produits exposés. Un des plus importants fabricants français d'électro-ménager » affirme que la Foire représente « un banc d'essai et un outil de promotion privilégiés » pour ses productions. Un exposant au Salon du tourisme précise : « Si je vends 130 tentes à la Foire, cela veut dire que je vais en vendre au moins 600 au cours de l'année. » Quant à ce négociant qui fréquente depuis une quinzaine d'années le Salon des vins, il annonce qu'en quinze jours il a vendu l'an dernier quelque 7 000 bouteilles et réalisé un chiffre d'affaires de 40 000 francs.

LA Foire de Paris est un rassemblement de dix salons et expositions *spécialisés, ouverts au* grand public, groupés autour de trois grands thèmes : la maison et son environnement, *la maison* et sa décoration, le tourisme et les loisirs.

D'autre part, sont *organisées* dans le cadre de la Foire deux manifestations : Scientiam, exposition des sciences d'*amateurs* ; le concours Lépine, Salon de l'invention.

Les deux nouveautés de cette année sont : 1) le « jardin de la beauté », où sont représentés les parfums, les produits cosmétiques et les instituts de beauté ; 2) l'exposition sur l'aviation de tourisme consacrée à l'aviation légère et aux aéro-clubs.

● VILLAGE DE FRANCE : LE SALON DE LA MAISON INDIVIDUELLE.

En 1960, le Salon de la maison individuelle accueillait quinze exposants. Cette année, ils seront cent vingt, constructeurs de maisons et de piscines, mais aussi organismes de crédit, de vente de terrains, syndicats professionnels et revues spécialisées. Cette *croissance rapide* du *nombre* des *participants* est en rapport avec l'évolution générale du marché de la maison individuelle en France (cent mille maisons furent construites en 1960, deux cent soixante mille en 1975).

En 1975, la France se plaçait de ce point de vue au cinquième rang européen, derrière les Pays-Bas, *la Grande-Bretagne, l'Allemagne. Les* statistiques pour l'année 1976 et les prévisions pour 1977 laissent à penser *que le pourcentage* de maisons individuelles sera de plus en plus élevé par rapport aux logements *collectifs.*

La grande majorité des constructeurs a suivi, cette année, l'évolution des désirs de la clientèle. Les maisons de cinq pièces, de plain-pied avec chauffage électrique intégré, en option dans des prix situés dans une fourchette de 100 000 à 150 000 F, seront les *plus* nombreuses. Pour les chalets et les bungalows, les trois pièces seront les plus courants.

Dans le cadre de ce Salon est organisée l'exposition de la piscine. Les constructeurs proposent de plus en plus souvent des modèles à monter soi-même (avec ou sans assistance technique), qu'il s'agisse de *bassins hors sol ou enterrés. On* trouvera cette année, à la Foire, plus de vingt-cinq bassins de toutes les *formes et de tous les prix.*

● LE SALON DU JARDIN ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MAISON.

Les visiteurs pourront non seulement comparer, choisir et acheter végétaux, produits, matériels de jardinage mais aussi se renseigner et s'informer auprès de conseillers et spécialistes en horticulture. Pour résoudre leurs problèmes de jardinage, ils pourront utiliser le « Téléphone vert » (607-23-83), qui répondra à leurs questions.

Une conseillère d'art floral initiera les *visiteuses à l'art des bouquets* dans la tradition japonaise, et un atelier de démonstration et d'infor*mations pour l'entretien des moteurs* sera mis à la disposition des visiteurs.

Un *mini-potager* et un verger seront le cadre de causeries, démonstrations, projections de diapositives sur *les principaux* thèmes *du* jardinage organisés par la Société nationale d'horticulture de France.

● LE SALON DE L'HABITAT ET DU CONFORT MENAGER.

Plusieurs secteurs dans ce Salon :

1) Le *décor* de la *maison.* Pour donner au public la possibilité de comparer et de choisir, « Décor de la maison » offrira un large éventail de sélections dans le domaine des *tapis, papiers peints, textiles* d'ameublement, passementerie, miroiterie et art de la table ;

2) Les matériaux pour la rénovation. Ce secteur comprend le matériel de chauffage, les cheminées, le sanitaire, le matériel de menuiserie et d'isolation.

La recherche d'économies d'énergie, envisagée sous un angle dynamique, est une ocacsion de progrès : *recherche de produits nouveaux,* recours à des techniques de construction de plus grande qualité.

Il en va de même pour un autre thème faisant l'objet de recherches suivies : la *réhabilitation* des logements anciens. Celle-ci correspond à un ensemble de travaux divers — de la menuiserie au sanitaire — ayant *un effet marqué* sur l'activité économique des entreprises et sur l'accroissement du confort des particu*liers.*

3) L'équipement ménager. Depuis *dix ans, l'équipement* des ménages français s'est considérablement modifié, notamment dans la catégorie des *gros appareils électroménagers* : les taux d'équipement en réfrigérateurs et machines à laver le linge ont augmenté *rapidement, tandis que* deux nouveaux *produits* sont apparus sur le marché, le congélateur et la lave-vaisselle.

4) L'équipement de la cuisine. Bien que relativement *récent* (puisqu'il n'a commencé vraiment qu'à partir de 1950), ce *marché* s'affirme et se diversifie : meubles pour cuisines sur mesure (installés), meubles à emporter ou livrés à l'acheteur (non installés). La part des industriels français représente pour 72 % le marché, celle des artisans pour 15 % et les importations pour 13 %.

5) Radio-télévision : ce secteur présente *sur* 6 000 mètres carrés un *grand choix de marques, parmi* lesquelles les visiteurs pourront sélectionner l'appareil qui leur convient : *téléviseurs, chaînes Hi-Fi, postes de* radio magnétophones...

Pour ce qui concerne la haute fidélité, le marché se développe en France au rythme de 20 à 25 % par an. La *télévision* accuse, elle aussi, une croissance remarquable : le taux d'équipement des ménages en télévision « noir et blanc » est passé de 1 % en 1954 à 84,5 % en 1976 ; les postes « couleur », qui équipaient 2 % des familles en 1971, atteignent plus de 15 % en 1976. En 1976, le cap du million de postes a été dépassé pour chacun des types d'appareils. Pour la première fois, les Français ont acheté autant de téléviseurs « couleur » que de « *noir et blanc* ».

● L'EXPOSITION BRICOLAGE POUR TOUS.

Cette exposition a été organisée en *1976.* Si l'on en *juge* d'après différents sondages INSEE, le nombre des bricoleurs ne cesse d'augmenter. Bricoleurs pour le plaisir, pour la satisfaction du travail accompli de ses propres mains, par nécessité, très souvent, car il est difficile de trouver des professionnels qui *acceptent* de se déplacer pour des petits travaux, et aussi par souci d'économie, le déplacement des professionnels étant généralement onéreux.

En 1977, l'exposition du bricolage sera située au cœur même de la Foire de Paris, et groupera près d'une centaine d'exposants. Le centre de l'exposition sera occupé par un grand stand d'animations, où différents thèmes de bricolage seront traités, dans le cadre d'une maison « *en écorché* ». Dans certaines pièces, transformées en chantier, un animateur fera en permanence des démons*trations.*

● LE SALON DES ENSEMBLIERS.

En 1976, à la Foire de Paris, 22 % *des visiteurs ont déclaré avoir* l'intention d'acquérir ou de changer leur mobilier. Le Salon des ensem*bliers propose des solutions suffi*samment diversifiées pour que chacun puisse trouver l'ameublement qui *lui convient et les conseils qui gui*deront son choix.

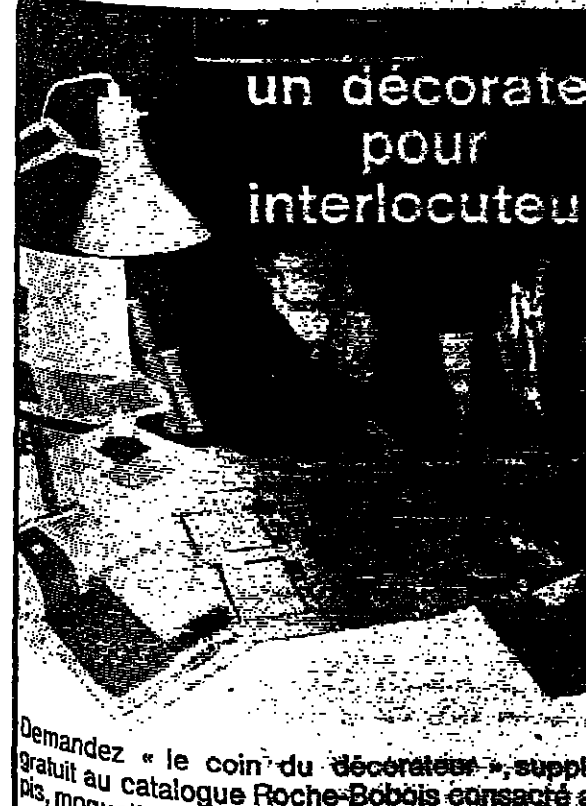
La nouvelle *mode* de l'ameublement se caractérise par son aspect fonctionnel et esthétique. La tendance est indiscutablement au classicisme et à la *qualité, les revêtements* en *cuir* battant des records d'utilisation cette année.

● L'EXPOSITION DES CREATIONS D'ART.

Dans notre environnement, qu'il *s'agisse de la vie familiale, des* loisirs, des lieux de travail, chacun ressent le besoin d'un « décor esthé*tique », dans lequel peuvent s'inté*grer des objets personnalisés et de qualité. Pour que ces *productions soient accessibles au plus grand* nombre, il est nécessaire qu'une impulsion soit donnée aux métiers d'art.

Par la sélection de plus en plus rigoureuse des produits présentés, l'exposition *des* créations d'art permet de maintenir une possibilité de choix, tout en rendant l'artisanat plus ouvert aux amateurs.

Avec plus d'un exposant sur trois venus de *province* et une *audience* qui dépasse largement le cadre de la région parisienne, l'exposition des créations d'art est une manifesta-



هكذا من الأصل

... avril au 15 mai dix Salons en un

tion de caractère national. La présentation d'un artisanat de type traditionnel permet un tour d'horizon sur les diverses productions des provinces françaises et favorise la survivance d'un patrimoine local. Des productions nouvelles qui sont le fruit d'initiatives individuelles complètent la gamme des ressources traditionnelles. En effet, si plusieurs activités artisanales disparaissent peu à peu, elles sont remplacées par d'autres spécialités tout à fait différentes utilisant des matières premières et des procédés nouveaux.

● LE SALON DES VINS.

Tous les salons de la Foire de Paris font plus ou moins appel aux talents de nos provinces, mais il en est un qui, sans elles, n'existerait pas : le Salon des vins. Aucune des régions vinicoles n'est absente. La Bourgogne, le Bordelais, l'Alsace et la Champagne s'y taillent la part du lion. Viennent ensuite les vins des Côtes-du-Rhône, du Languedoc, du Sud-Ouest, de la Provence et du Beaujolais.

68,2 % des exposants sont producteurs, certains sont venus en famille pour proposer le travail de toute une année, parler de leurs vins, les faire apprécier et comparer.

Le concours de qualité des vins récompensera comme chaque année les crus jugés les plus méritants par un jury d'experts. Cette sélection permettra aux visiteurs d'acquérir avec bonne conscience des vins « conseillés », « recommandés », « hautement recommandés ». Pour la première fois, ils trouveront auprès des hôtesses du Salon des vins un guide des vins donnant, par régions, les noms des exposants du salon et le calendrier des séances de dégustation, le palmarès des vins primés par le concours de qualité de vins.

● LE SALON DU TOURISME ET DES LOISIRS.

La plupart des provinces de France seront représentées à la porte de Versailles, ainsi que les constructeurs de tentes, caravanes, petites embarcations de plaisance.

Le nouveau, cette année, est l'exposition consacrée à l'aviation de tourisme. Quarante mille Français sont titulaires du brevet de pilote. Cinq cents avions de tourisme se fabriquent en France tous les ans. Il faut faire connaître ce secteur important du sport et de l'activité économique.

On peut acquérir un avion d'occasion à partir de 20 000 francs. Neuf, son prix varie entre 100 000 et 350 000 francs. Les brevets restent relativement chers (8 000 francs environ pour les degrés) et cher aussi le budget à prévoir pour l'entretien, l'essence, le garage et l'assurance (environ 250 francs pour un avion de 235 ch). Mais l'avion de tourisme dure plus qu'une voiture (dix ans en moyenne), ne dépense guère plus de 40 litres par heure ; en une heure, il parcourt entre 200 et 300 kilomètres, enfin, vous emmène où vous voulez (quatre cent cinquante terrains d'atterrissage en France).

Des associations telles que la Fédération nationale d'aéronautique, la Fédération française de vol à voile, donneront, porte de Versailles, des conseils, des prix et des adresses. Les constructeurs exposeront leurs modèles.

● L'EXPOSITION DES NATIONS ETRANGERES.

Pour de nombreux pays étrangers n'entretenant pas des relations commerciales suivies avec la France, cette exposition constitue une occasion unique de disposer, quinze jours durant, d'une vitrine dans notre pays. Soixante-quinze nations seront ainsi représentées cette année, certaines, comme l'U.R.S.S., s'octroyant jusqu'à 3 000 m2 de stands.

Bien avant d'être officiellement reconnue par le gouvernement français, c'est à la Foire de Paris que la République démocratique allemande (R.D.A.) a pu établir ses premiers contacts commerciaux en France, notamment dans le domaine industriel. Cette année, c'est au tour de la Sierra-Leone de faire sa première apparition dans la vitrine des nations étrangères.

Mais l'exposition des nations étrangères est aussi l'occasion, pour certains pays, de tester les produits qu'ils envisagent de lancer sur le marché français. Ainsi le Venezuela a observé pendant deux Foires de Paris consécutives les réactions des visiteurs avant de lancer ses jus de fruits dans l'Hexagone.

● LE JARDIN DE LA BEAUTE.

Pour la première fois la Foire « ouvre » cette année une exposition de 3 000 m2 consacrée à la beauté de la femme qui rassemblera les grands noms de la parfumerie, des produits cosmétiques et des instituts de beauté.

Les visiteuses y trouveront des consultations gratuites, des présentations de maquillage, des défilés de mode.

Les loisirs : ce grand marché

LOISIRS, tourisme, bricolage, aménagement de la maison, jardinage..., la Foire de Paris, c'est par beaucoup de ses aspects la foire du « temps libre », du « tiers temps », de cette période de la journée, de la semaine ou de l'année durant laquelle « loisir » est laissé de s'occuper de son cadre de vie, de la qualité de sa vie. L'occasion est bonne de s'interroger sur l'évolution de ce secteur de l'activité humaine qui est devenu un secteur de l'activité économique.

Constatation banale : la progression moyenne du niveau de vie, la réduction moyenne de la durée du travail, la dégradation des conditions de vie dans la plupart des grandes villes modernes..., tous ces éléments expliquent ensemble, et chacun à des degrés divers, ce que les économistes appellent « la progression croissante de la demande sociale de loisirs ». Parallèlement, les loisirs sont devenus sinon une industrie, du moins un marché important.

On estime que si, en 1970, la France consacrait aux loisirs plus du cinquième de sa production intérieure brute, cette proportion doit aujourd'hui approcher le quart. Si l'on examine les enquêtes de budgets des ménages, on constate une rapide transformation de la structure des dépenses de consommation caractérisée par l'accroissement continu de la part des loisirs. Cela en France comme dans tous les pays occidentaux. « Or, comme le constataient les responsables du VIIe Plan, il ne fait guère de doute que, même à un rythme inégal et moins soutenu, le niveau de vie moyen continuera à croître tandis que l'abaissement de l'âge de la retraite et l'aménagement du temps devraient augmenter les périodes libres ; enfin, l'urbanisation, même si elle change de nature, n'est pas proche de son terme. »

Autre constatation faite cette fois-ci par le Centre de recherche, d'étude et de documentation sur la consommation : parmi les dépenses de consommation, celles qui augmentent proportionnellement et par rapport au revenu le plus vite et le plus fortement sont celles qui concernent, d'une part, l'amélioration du cadre de vie (ameublement, décoration, éléments du confort), d'autre part, les dépenses consacrées à la culture, au sport, aux voyages, aux transports, aux distractions.

Dernière remarque. Jusque dans un passé récent, le marché des loisirs se limitait à celui des moyens matériels nécessaires à leur exercice : les articles de sport, l'hébergement touristique, l'aménagement du patrimoine culturel, l'organisation des spectacles... Progressivement, on a voulu, ou dû, fournir avec ces « matériels » la manière de s'en servir, c'est-à-dire que l'on s'est mis à « animer » les équipements. Un nouveau marché est né, greffé sur le précédent.

Le tourisme : 112 milliards de francs

Que représente exactement ce marché ? On a essayé de l'évaluer, par exemple, pour le tourisme.

Pour 1975, le chiffre d'affaires direct du tourisme est évalué à 112,5 milliards de francs. Il résulte de la totalisation des postes suivants :

— Dépenses touristiques directes des Français en France pour les séjours de vacances (quatre jours et plus) : 39,5 milliards de francs. Ce chiffre comprend le transport, l'hébergement, la nourriture, les équipements légers et spécifiques, les frais divers ;

— Dépenses directes de week-end (un à trois jours) : 24 milliards de francs ;

— Dépenses du tourisme d'affaires des Français en France : 35 milliards de francs ;

— Dépenses de l'ensemble du tourisme étranger en France (vacances et affaires) : 14 milliards de francs.

Nouvelles inégalités

Des études du Centre de recherches et de documentation sur la consommation ont évalué le montant des dépenses touristiques directes et indirectes à 80 milliards de francs en 1965 et à 129,2 milliards de francs en 1973. D'après les estimations récentes établies par le secrétariat d'Etat au tourisme à partir de ces études, le total des dépenses touristiques directes et indirectes atteindrait, pour 1975, 145 milliards de francs. Ces évaluations prennent en compte les effets indirects sur la construction automobile, les travaux publics, le bâtiment, l'habillement et l'alimentation.

Reste — et c'est important — que, en devenant un secteur économique presque comme les autres, le secteur des loisirs et du tourisme n'a pas pu échapper aux dures lois du marché.

D'une part, comme le remarquaient encore les responsables du Plan, « si la demande sociale de loisir est croissante, elle n'est pas satisfaite en dépit des possibilités grandissantes de consommation passive qu'offre, en particulier, la généralisation de la télévision ; elle ne pourra l'être tant que l'offre ne sera pas ajustée aux besoins réels ».

D'autre part, le développement des industries de loisirs et de tourisme étant justifié essentiellement par leur rentabilité, il a le plus souvent contribué à accroître les inégalités sociales ou la conscience qu'on peut en avoir. L'exemple le plus typique est fourni dans ce domaine par la ventilation des départs en vacances, suivant les catégories socio-professionnelles. Certes, la clientèle française des vacances ne cesse globalement de s'élargir, mais c'est un fait que « la consommation touristique disposant des revenus les plus élevés augmente plus rapidement que la moyenne ». Le temps libre ne l'est pas de la même façon pour tous.

PENSE-BÊTE

LA Foire de Paris a lieu du samedi 30 avril au dimanche 15 mai inclus. Elle est ouverte tous les jours, de 10 heures à 19 heures, sans interruption. Quatre nocturnes sont prévues : les mardi 3, vendredi 6, mardi 10, vendredi 13 mai, la Foire sera ouverte jusqu'à 22 h. 30.

PRIX D'ENTREE : plein tarif, 6 F ; porteurs de « carte de réduction », 4 F ; porteurs de « carte orange » (du 30 avril au 6 mai), 4 F ; porteur de « carte d'acheteur », 3 F ; porteurs de « carte vermeil », 3 F ; enfants accompagnés (sept à quatorze ans), 3 F ; entrées collectives (écoles, lycées, C.E.S.), 3 F.

Entrée gratuite pour les visiteurs étrangers sur présentation d'une pièce d'identité nationale (guichet porte de Versailles).

Comment s'y rendre ?

METRO : ligne n° 8 (Maisons-Alfort - place Balard), ligne n° 12 (porte de la Chapelle - mairie d'Issy).

AUTOBUS (en semaine) : 39 - 42 - 49 - 58 - 89 et PC ; dimanches : 80 et PC.

PARKINGS : la Plaine (par le boulevard Lefebvre, entrée porte B) ; palais Sud (entrée rue M.-Yol, Vanves, porte F) ; Victor (par la rue d'Oradour-sur-Glane) ; parkings de la porte de Saint-Cloud et de la porte d'Orléans, en liaison avec le réseau de la R.A.T.P. et le PC.
A LA DISPOSITION

A la disposition des visiteurs

Bureau des P.T.T. (allée centrale).

Centre d'accueil des visiteurs étrangers avec interprètes (entrée porte de Versailles).

Banques, change assurances et douanes (allée centrale).

Bureaux de voyages : Air France, Air Inter, S.N.C.F. et Wagons-Lits (allée centrale).

Restauration : deux restaurants, deux self-services, deux brasseries.



CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles DAVID,
née Camille Bloch,

veuve du docteur Charles David.

L'inhumation aura lieu samedi 30 avril, à 16 h. 30, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

De la part de :
M. et Mme Pierre Weibel,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Weibel,
Mlle Michèle Weibel,
M. et Mme Karlin,
ses petits-enfants,
Et de David, Ariane et Catherine, ses arrière-petits-enfants.

— Les Pères et les Frères de la Compagnie de Jésus,
M. Guy Mollat du Jourdin, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Mollat du *Jourdin*, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès subit, le 13 avril à Jérusalem, du

R.P. Donatien
MOLLAT du JOURDIN
professeur

à *l'Université pontificale grégorienne*, leur frère, beau-frère et oncle.

Les obsèques ont eu lieu au mont Sion à Jérusalem.

Une messe à son intention sera célébrée le mardi 3 mai, à 18 h. 45, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres.

— Mme Henri Trabut-Cussac,
M. et Mme Olivier Houdaille,
M. et Mme Jean Miquel,
M. et Mme Alain de Bonneville,
Le capitaine de corvette Pierre Trabut-Cussac,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri TRABUT-CUSSAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Bordeaux, le 5 avril 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.

— M. et Mme Jacques Thenon,
Mme André Mayer,
font part du décès de

Mme Georges WEIL,
née Paulette Mayer,
premier prix de piano
du Conservatoire de Paris,

survenu brutalement le 3 avril 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

37, rue Vernicquet, 75017 Paris.
8, rue Armand-Moisant, 75015 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du septième anniversaire de la mort accidentelle de

M. Roger BISMUTH,

survenue le 29 avril 1970 à Toury, une pensée sincère et profonde est demandée à tous ceux et à toutes celles qui, l'ayant connu et aimé, sont demeurés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'incendie du bazar de la Charité, une messe sera célébrée 23, rue Jean-Goujon, le mercredi 4 mai, à 17 h. 30.

Communications diverses

— Pour commémorer le souvenir de Charles Nungesser et François Coli, une manifestation aéronautique aura lieu, le dimanche 1er mai, sur l'aéroport de Valenciennes-Denain. Il est notamment prévu, de 15 heures à 18 heures, un meeting aérien avec présentation d'avions en vol, démonstration de parachutistes et évolution *de la patrouille acrobatique belge* les Diables rouges.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 2 - Imp. biblioth. livres anc. 17e, 18e, 19e, belles reliures rom.
S. 15 - Décoration.





EQUIPEMENT

CONCORDE A NEW-YORK ?

Premier verdict du juge vers la mi-mai

New-York. — Après avoir reporté à trois reprises l'action judiciaire qu'elles entendaient intenter aux autorités portuaires de New-York, dans l'espoir que celles-ci autoriseraient Concorde à atterrir à Kennedy-Airport, Air France et British Airways ont, enfin, plaidé leur cause, le jeudi 28 avril, devant la cour du Southern District of New-York.

L'audience, qui a commencé à 10 heures du matin (heure locale), a duré trois heures et demie et s'est déroulée dans le plus grand calme. Les avocats d'Air France et le British Airways ont demandé au juge Milton Pollack de statuer sur les rapports qui existent entre le gouvernement fédéral et les autorités locales. « *Le Port de New-York*, ont-ils demandé, *est-il autorisé à refuser le droit d'atterrissage à un avion auquel le gouvernement fédéral l'a explicitement accordé ? Est-il en droit de s'ingérer dans une question de politique étrangère et d'inciter le gouvernement des Etats-Unis à trahir les obligations qui lui sont imposées par des traités internationaux ?* »

Les avocats du Port de New-York ont soutenu, au contraire, que les décisions concernant la réglementation des aéroports sont du ressort des autorités locales et ne peuvent être prises à Washington. La question que le juge a été appelé à trancher est de nature purement juridique et non de fait. Il n'en reste pas moins que le juge Pollack, connu pour son indifférence à l'égard de la politique et du protocole, admonesta vertement les avocats du Port de New-York. « *Je croyais*, leur dit-il, *que la guerre civile avait pris fin il y a un siècle et que le gouvernement fédéral l'avait gagnée.* »

Lorsqu'ils firent état d'études en cours concernant les performances de Concorde et affirmèrent qu'elles demandaient encore un certain temps pour être menées à bien, le juge les interrompit sèchement : « *Vos études ne m'impressionnent pas du tout.* » Et d'ajouter : « *De toute façon, comment l'avion peut-il être jugé équitablement si on ne lui permet pas de faire ses preuves ?* »

De notre correspondant

Les déclarations péremptoires du juge aussi bien que les questions sarcastiques qu'il posa à plusieurs reprises aux avocats du Port de New-York traduisaient un préjugé favorable à Concorde. Il reprocha aux autorités new-yorkaises d'avoir entravé un ordre du ministre des transports, et estima qu'elles n'étaient pas mandatées pour barrer la route au progrès. La façon dont il a mené son interrogatoire ne laisse pas préjuger, bien sûr, de l'issue du procès.

Le juge a informé les avocats des deux parties qu'*ils pouvaient*, s'ils le voulaient, lui soumettre des arguments complémentaires jusqu'au 6 mai. On s'attend par conséquent qu'il fasse connaître sa décision dans la semaine du 9 au 13 *mai*. Quel que soit son verdict, on peut penser que la partie perdante ira en appel et que c'est à la Cour suprême qu'il appartiendra en définitive de trancher *le litige*.

Si la décision du juge Pollack était favorable à Concorde, on pense que le Port de New-York demanderait immédiatement une injonction à un juge fédéral, afin que les effets du jugement rendu soient suspendus en attendant l'appel et que Concorde *ne soit* pas autorisé à atterrir à Kennedy-Airport.

A l'issue de l'audience, la firme d'avocats William Rodgers, qui défend les intérêts d'Air France et de British Airways, *a publié* le communiqué suivant :

« *Nos clients ont observé méticuleusement les lois et les procédures que le gouvernement américain avait imposées à Concorde pour qu'il puisse atterrir à Kennedy-Airport. Quel que soit le résultat du procès intenté aujourd'hui, les deux compagnies souhaitent maintenir avec les représentants élus et les officiels désignés de l'Etat et de la ville de New-York des relations amicales et souhaitent aussi avoir des rapports de bon voisinage avec les gens qui vivent et travaillent aux alentours de Kennedy-Airport.* »

Souci diplomatique de ménager les susceptibilités américaines ? Si cette façon de s'excuser parce qu'on a eu l'audace de plaider sa cause devant un tribunal reflète sans doute la démarche feutrée chère aux chancelleries européennes, elle n'a aucune résonance aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, les joutes juridiques n'ont rien d'infamant pour ceux qui les livrent et ne les transforment pas automatiquement en ennemis irréductibles. Si dans dix jours le juge Pollack devrait trancher en faveur de Concorde, ceux qui, au niveau diplomatique, ont élaboré depuis un an la tactique du combat pour Concorde pourront se reprocher d'avoir perdu six mois par pusillanimité et méconnaissance des Etats-Unis.

LOUIS WIZNITZER.

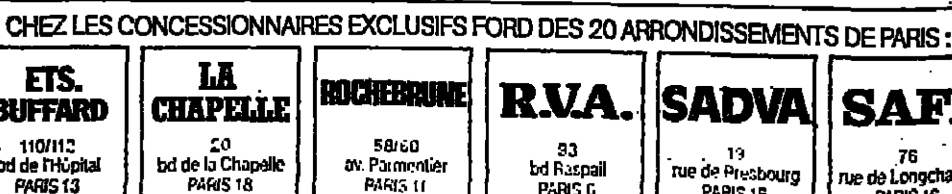
● *Concorde : incident de parcours.* — Un début d'incendie s'est déclaré, le jeudi après-midi 28 avril, dans l'un des réacteurs d'un Concorde de British Airways venant de Bahrein, peu après l'atterrissage à l'aéroport londonien de Heathrow. Une épaisse fumée se dégageant d'un réacteur a provoqué l'intervention des pompiers, alors que tous les passagers avaient déjà quitté l'appareil. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts à l'appareil. — *(A.F.P.)*

LETTRES

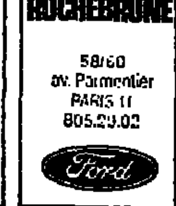
LE LEGS D'ARAGON SERA REMIS LE 4 MAI AU C.N.R.S.

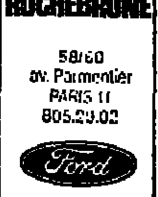
En janvier dernier, Aragon décidait de « *remettre à la nation française le legs littéraire d'Elsa Triolet et l'ensemble de ses manuscrits* ». Le C.N.R.S., à qui, selon le texte de la donation, ce legs devait appartenir, avait fixé au 9 février la cérémonie officielle de dépôt. Celle-ci fut ajournée quelques jours avant d'avoir lieu : un voyage de M. Robert Chabral, directeur du C.N.R.S., en Suède...

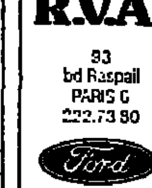
C'est le 4 mai prochain, à 18 heures, que le directeur du C.N.R.S. recevra dans le hall d'honneur de son établissement le don d'Aragon. Le centre d'analyse des manuscrits modernes (CAM), que dirige M. Louis Hay, doit en assurer l'exploitation scientifique.

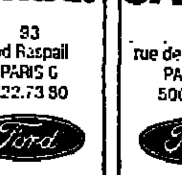




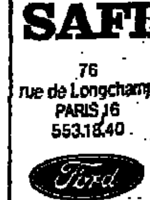






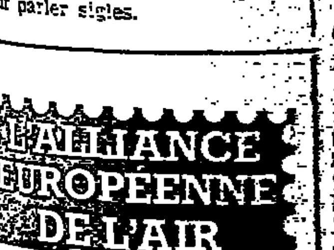


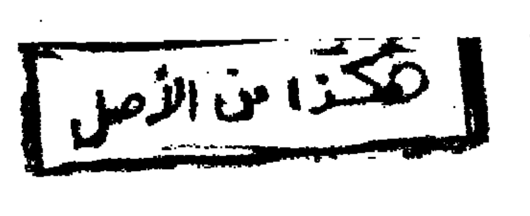












Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Les vacances savent-elles se tenir à cheval ?

Une nouvelle clientèle : les jeunes

« MONSIEUR, *vous êtes un vrai sac de patates à cheval. Veuillez, s'il vous plait, me f... Canard ou pas avant qu'il ne vous désarçonne.* »

Notée sur le vif, cette réflexion d'un jeune moniteur irréprochable, dans son langage comme dans son savoir, s'adressait à un *honorable* quinquagénaire visiblement affligé d'une assiette encrassée par vingt ans de rouille. Il souffrait, transpirait à raison de 25 F l'heure, sévices physiques, épreuves morales compris. Où se logeait le plaisir ? Où était la détente en principe réparatrice des mauvaises fatigues et soucis de la ville ?

La reprise consacrée aux amateurs de week-end à cheval tournait sans joies ni sourires dans une carrière champêtre de l'Orne, patrie du cheval normand, si *riche en haras*, si *déshéritée* inexplicablement en centres équestres. Le noble animal y est au pré *souverain. Il est partout* et en action nulle part, sauf aux aurores à l'entraînement comme cheval de course lancé sur des pistes d'émeraude à l'abri des regards indiscrets.

N'en découvrons pas moins les chevaux d'instruction et de promenade, nos amis, dans les rares lieux où ils séjournent : ici, une écurie superbement enfouie dans la verdure, écurie très correctement tenue au reste.

C'était dimanche dernier, 24 avril. Les cavaliers, une vingtaine en comptant le souffre-douleur, doyen de la reprise, s'étiraient en file indienne au galop allongé et je constatai, une nouvelle fois, combien le cheval peut se traîner lamentablement à cette allure, *alors qu'il sera, s'il a du sang*, des origines et un dressage approprié, dans une grande impulsion au pas. Et tendu comme un arc. Un écuyer célèbre, James Fillis, je crois, prétendait même avoir *été* proprement emballé au pas. C'est taquiner à l'excès le paradoxe. Ce qui est sûr, c'est que le même homme travaillait à la perfection ses chevaux au galop en arrière.

Ce qui est non moins sûr, c'est que la reprise à laquelle j'assistais manquait pour le moins de cohésion. Que doit-on en retenir ? Une leçon pour les cavaliers du *dimanche pressés de réparer leurs* forces au contact de la nature : qu'ils fuient les mauvais bergers acculés à la colère par défaut de compétence et d'aptitudes à l'enseignement. La compétence, l'agrément, sont ailleurs. A nous de les aider à les trouver. Mais, auparavant, esquissons, pour les bien comprendre, les rapports trop souvent négligés et nullement négligeables de l'homme avec le cheval de selle. Ils s'établissent, ils se jugent — les subdivisions soigneusement écartées — à trois niveaux.

Hiérarchie

Au plus bas, dans une tâche qui l'honore médiocrement mais n'en mérite pas moins le respect, « l'animal le plus fier enfanté par la nature » n'est plus qu'un véhi*cule sans ressorts*, vaguement brouette, vaguement chaise à porteurs au service des ennemis de l'effort et du risque, osons dire des paresseux, sans vouloir inutilement irriter les susceptibilités. La *communion recherchée* avec les sites épargnés de l'âge industriel, grâce à un paisible herbivore ayant perdu *jusqu'à* la dignité de son état et le goût à la vie, n'en sera que plus sûre, donc plus agréable. S'il y a fatigue, elle est fatalement du côté du porteur, et plus la fatigue sera accusée — belle mentalité, — plus grande sera la sécurité. Alors, la fatigue venue, poussons à l'éreintement.

Après un bol d'air de deux ou trois heures, on mettra pied à terre (la fournée suivante s'impatiente), on décampera sans une parole de gratitude, sans une caresse, sans un regard pour un compagnon dépassant en courage et endurance toutes les prouesses humaines. Cette image de l'équitation subalterne existe, hélas ! en grande série. Il y a de pareils exemples une foule. Nous en avons été, nous en *sommes trop souvent*, le témoin navré et impuissant et attendons toujours, d'où notre insistance, un geste des pouvoirs responsables fascinés par le concours hippique, un geste capable d'accélérer les exigences d'une épuration souhaitable. De toute manière, ce genre de déambulation au rabais n'a aucun lien avec le sport équestre.

ROLAND MERLIN.

(Lire la suite page 20.)

(Dessin de PLANTU.)

« Noireaude » dans les brancards

« VOUS *allez bien prendre un petit coup de cidre avant de vous en aller, tout de même !* » Comment refuser quelque chose à Mme Guégan, la fermière de Kerihuel « en » La Trinité-Langonet (Morbihan), comme on dit par ici ? La voilà qui dispose sur la grande table de la salle, au carrelage astiqué comme le pont d'un navire amiral, des bols de grès, une miche de pain, le beurre salé baratté de la veille, les confitures de l'été dernier, la bouteille de cidre pressé à la maison. « *Servez-vous ! Il faut manger un peu ! Alors, mon cidre, il vous plait ? Les touristes, vous savez, ils aiment bien nos goûters de par ici...* »

« Par ici », cela veut dire en Bretagne, mais la Bretagne « du dedans », l'Argoat — le pays des bois — et non l'Armor, le pays de la mer. Une Bretagne un peu dédaignée par des vacanciers dont les suffrages vont plus volontiers aux côtes, aux plages et aux ports. *Ici, pas de mouettes ni* de bateaux, pas de pêcheurs qui tanguent des hanches sur la jetée ni de filets qui sèchent. Des prés, des boqueteaux, des champs où voisinent la pomme de terre et le maïs, des vaches et des brebis. Et toutes ces belles fermes de granit, grises sous leur toit d'ardoise que l'aube peint furtivement en bleu.

Voilà six ans, quelques personnes de bonne volonté, inconditionnellement amoureuses de leur Bretagne, cherchaient des moyens de la faire s'ouvrir (ou plutôt s'entrouvrir, leur passion n'ignorant *pas la raison*) à un *tourisme* original. Ainsi naquit, en 1971, le Comité de promotion du tourisme en attelage léger, ou *Coprotal* pour parler sigles.

A qui en revient l'idée ? A *M. Jean Poitrat, fonctionnaire* de son état, et seul de la « bande » à n'être breton que par alliance, pour avoir trouvé femme du côté de Fouesnant ; à Mme Antoinette Le Cras, l'actuelle présidente, ou à d'autres encore ? On ne saura jamais le fin mot de l'histoire : leur modestie les fait se renvoyer la politesse comme une balle. Et peu importe, au reste. L'essentiel, c'était de se mettre d'accord sur une formule, puis de savoir la promouvoir.

Fouette cocher !

La formule peut sembler simple : à la porte de bien des écuries, quelque peu délaissées depuis la venue du tracteur, on trouvait — on trouve encore — un authentique char à bancs, sommeillant dans la paille sous le poids des souvenirs de sa gloire défunte, pour avoir été toujours de toutes les grandes occasions, fêtes patronales, noces, banquets, visites, pèlerinages, pardons et jours de foire. Une « carriole », haut perchée sur ses deux grandes roues, avec deux banquettes où peuvent prendre place, fesse à fesse, trois ou quatre personnes, une capote pour les jours de crachin, et fouette cocher ! Dans les bran*cards, un bon gros postier breton*, aussi large de poitrail que de croupe, rond d'un bout à l'autre, joyeux *de caractère* et pas *plus* fainéant que ses congénères.

Sortir les chars au grand jour, vérifier l'essieu, les jantes et les *brancards*, les toiletter un brin et *revernir les caisses*, un jeu d'enfant. « *Mais les chevaux ?* » vont s'empresser de demander les sceptiques *(et les ignorants). Les* chevaux, en Bretagne intérieure, c'est sacré. Et ce n'est pas parce qu'un beau matin un tracteur est venu trôner dans la cour de la ferme qu'on allait se séparer du fidèle compagnon de charrue et de carriole. Alors, on l'a gardé, et il vit sa vie, heureux, partagée entre son écurie et les petites fleurs des prés...

Ces questions — primordiales — une fois réglées, il fallait encore mettre des étapes au coin des promenades. Plutôt que de chercher des solutions difficiles à *partir de rares petits hôtels, on* opta pour le gîte à la ferme, avec la possibilité de prendre le repas *du soir à la table du maître de* maison.

Aujourd'hui, après un rodage qui n'a pas été toujours facile, les Attelages de Bretagne comptent dix chars à bancs, dix postiers pour les faire se mouvoir au long des petites routes, toutes secondaires, qui joignent entre elles les haltes, et une bonne cinquantaine de lits répartis en une douzaine de gîtes.

« On loge à cheval... » Il faut voir l'amabilité de tous ces « aubergistes » improvisés, la chaleur de leur accueil et leur gentillesse.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 20.)

POINT DE VUE

Au-delà de la randonnée

L'EQUITATION de loisir est en fait la plus vieille du *monde*, et pourtant la plus nouvelle. Un cheval peut être monté dans trois optiques : le *voyage, le travail ou les jeux*, l'équitation technique et sportive. Des études sérieuses ont mis en évidence trois phénomènes : d'abord on croit l'équitation dangereuse ; ensuite, elle reste cependant en tête des demandes d'activité de plein air ; enfin, pour 80 % la demande est orientée vers le loisir.

Un mot sur le danger : une pratique pédagogique très ancienne consistait à sécuriser les débutants par l'utilisation de selles très creuses (selles à piquer, mexicaines, etc.). On peut en effet accéder immédiatement à la joie de la promenade et cela sans danger si l'on utilise tout simplement un matériel approprié. Aujourd'hui, les structures du marché de l'heure de cheval sont *telles que ceux* qui utilisent ce type de harnachement n'ont aucune compétence pédagogique et, *inversement, ceux qui maîtrisent* la pédagogie sont trop souvent prisonniers de systèmes inadaptés. En effet, *le public est a priori* attiré par le loisir équestre. La grande promenade, la grande randonnée : en un mot, *l'équitation* de transport.

C'est bien normal, car le cheval peut passer partout et constitue un moyen de découverte du détail, des richesses infinies *de la campagne*, absolument irremplaçable. Pas de paquets à porter, pas de marche fatigante. Le cavalier a, sur le terrain, l'autonomie extraordinaire du chien de chasse ! Assez véloce pour parcourir vraiment, assez paisible pour entrer dans le détail, la randonnée équestre est exactement en situation de fournir l'approche souhaitée.

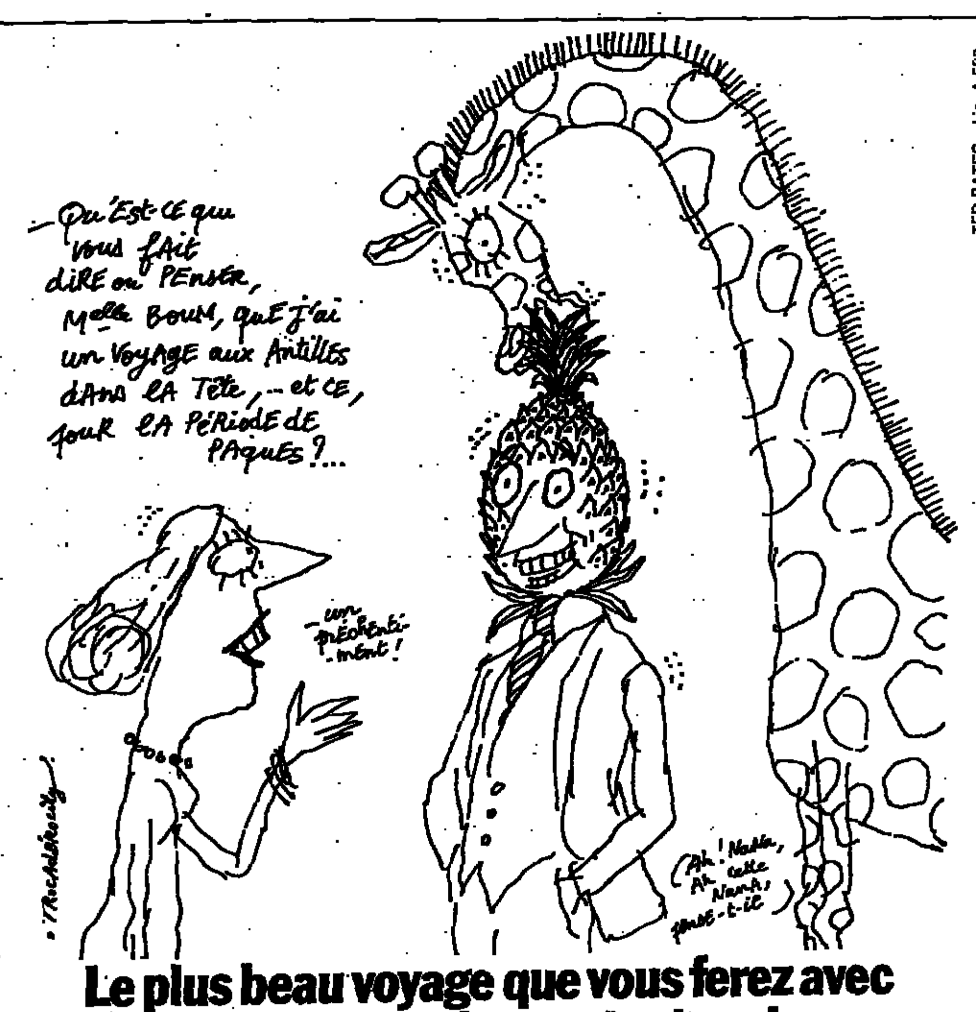
L'expérience montre cependant qu'un nombre important de ces *cavaliers amateurs restent conquis* et rapidement ne se contentent plus de randonnées. Ils souhaitent acquérir des notions techniques. C'est là que manque le palier de l'équitation de jeux ou de travail (gardians, cow-boys, etc.). Les jeux équestres font des débuts très prometteurs en val de Loire et en Provence. Ils constituent le plus sûr espoir d'un développement de ces activités au diapason d'un public chaque jour plus averti.

Aux Etats-Unis, cinquante mille personnes participent à ce type de pratique, qui offre déjà les horizons d'un perfectionnement passionnant, et reste techniquement abordable et développe le goût du cheval pour lui-même.

Enfin, un phénomène est en pleine croissance : le poney. Je me prends aujourd'hui à rêver de ce que pourrait être un « terrain d'aventures » conçu pour la *rencontre* des enfants et des poneys. Les équitations de voyage, de travail et de jeux, qui sont *bien les plus anciennes*, sont plus brûlantes d'actualité que jamais. Elles ouvrent les plus larges perspectives au *développement* des activités équestres et à l'innovation dans ce domaine.

PASCAL MARRY.

Ecuyer-professeur, directeur d'un centre équestre à Avignon.



TOURISME

Une nouvelle clientèle : les jeunes

(Suite de la page 19.)

Et puis, il y a l'équitation des cavaliers moyens, objet ici de tous nos soins, et puis il y a au niveau *le plus élevé, le troisième, l'équi*tation dite savante pour la volupté des artistes et de ceux qui ten*tent d'approcher, sans en fran*chir tout à fait le seuil, l'art équestre.

Quitte à *susciter* des grincements de dents, on classera dans la catégorie des cavaliers moyens les titulaires des deux premiers degrés aux examens d'équitation, la valeur sportive de ces diplômes étant, selon la région et la mansuétude très élastique des jurys, essentiellement flottante et variable. Sur quels chevaux les candidats heureux aux brevets d'Etat se sont-ils vu décerner les précieux parchemins leur ouvrant, en principe, les portes des meilleures écuries ? Toute la question est là. Nous parlons d'expérience pour avoir emmené en extérieur des bacheliers en équitation (récitant « leur » hippologie comme des perroquets), pris de panique sur des animaux se portant (avec quelle fringale d'espace ! quel feu !) le plus honnêtement du monde en avant. Se faire oublier au maximum en selle, poser délicatement les mains constituent sans doute la façon la plus efficace de laisser passer l'orage — orage criblé de soleil pour les initiés — le coup de sonnette provoquant immanquablement le cauchemar.

*Le cavalier pénétré de sa mé*diocrité — malgré les titres, — modeste dans ses ambitions et clairvoyant dans ses appréciations, comprendra vite que le meilleur maître d'école n'est pas *toujours celui que l'on croit.* La part du cheval *offerte* à l'homme dans l'enseignement traditionnel peut se situer sans exagération autour de 80 %. Infiniment plus discrète doit être jugée, on en conviendra, la contribution de l'instructeur, fût-il de grand talent.

De même que l'amateur de moto à ses débuts passera opportunément de la petite cylindrée sans problème (en principe) à la moyenne, puis à la grosse aux *démarrages puissants,* aux reprises fulgurantes, de même le cavalier sera avisé de respecter les *échelons de la hiérarchie cheva*line. Par parenthèse, n'ayant personnellement aucun préjugé *défavorable pour les ranches* — les ranches sérieux il s'entend, et leur nombre est respectable, — je ne vois pas pourquoi on ne pousserait pas vers ces établissements sottement décriés les débutants qui, *le cuir des fesses brûlé* au tape-cul du manège, préféreront tâter de la selle américaine dont la surface portante amortit agréablement les secousses. Tout plutôt que perdre un ami du cheval. Tout pour en gagner sans cesse de nouveaux et, sur ce chapitre, au train où vont les progrès, les perspectives sont riantes. L'équitation depuis dix ans, en effet, s'est tracée une voie royale grâce à la « nouvelle clientèle », dont les deux caractéristiques essentielles sont d'être jeune et citadine. La jeune équitation est l'activité de loisirs qui a eu le plus fort taux d'accroissement cette dernière décennie, entre + 15 % et 23 %, selon les années. Cet engouement explique l'augmentation de 33 % des établissements hippiques entre 1974 et 1976. Quant à la masse des pratiquants en France, et pour en finir avec les chiffres, elle est d'environ 250 000, dont 200 000 chevauchent régulièrement, un tiers de ce chiffre en région parisienne.

Robe soyeuse

A ceux qui, déçus par des expériences précédentes, se cherchent un club répondant à leurs aspira*tions, quels conseils donner ?* A quels points de repère doivent-ils se fier pour distinguer les bonnes écuries des moins bonnes ou franchement critiquables ? Si, au seuil même de l'établissement signalé, l'amateur en quête d'un porteur énergique et d'un instructeur digne de sa cavalerie est saisi à la gorge par des exhalaisons ammoniacales, il peut tenir pour probable ou certain que les soins d'hygiène de qui dépend la santé du cheval sont négligés, que les litières sont rarement renouvelées, les boxes — à supposer qu'il y en ait — insuffisamment assainis, les mangeoires chichement approvisionnées. Mettons que ce jour-là la main-d'œuvre se soit relâchée et voyons les chevaux. *Becassine, Fripon, Kyrielle,* ils portent tous des noms *inscrits à la peinture ou à la* craie au-dessus de la demi-porte supérieure du box ou de l'auge en stalle.

Pour 3 500 F, prix moyen des *chevaux* d'établissement, on ne peut espérer trouver des pur-sang prêts à s'aligner sous les rubans de l'hippodrome. Souffrez, Monsieur, Madame, que les chevaux qui vous sont présentés ne possèdent aucun certificat d'origine, ce qui est le cas dans la proportion de 50 %. Supportez également, *mais* sans y mordre, les petits mensonges du genre : *« Marcel Rozier a eu ce cheval dans son piquet, c'est vous dire... »* En revanche, estimez approximativement la taille des pensionnaires de l'écurie, voyez l'éclat des yeux — un bord légèrement crémeux n'est pas un signe d'honnêteté, — voyez aussi la robe, qui doit être soyeuse, sans pousser plus loin, *faute* de lumières, vos investigations. Une taille comprise entre 1,55 m et 1,65 m parle en faveur de l'animal, le brillant de son poil en faveur de son état général.

Le tour des écuries accompli avec la complicité d'un palefre*nier, prenez langue avec le chef* de l'établissement. Il vous imposera un interrogatoire serré sur *votre passé équestre,* s'informera de vos préférences, vous testera à cheval, dans la cour au besoin, voilà qui est parfait et prouve un grand sérieux. Courez au bureau régler vos frais d'inscription.

Un mot pour finir à propos des cavaliers tentés, en dépit de moyens modestes, par l'achat d'un cheval. Acheter est une chose, sup*porter le coût d'une pension* variant entre 700 et 1 200 F par mois en est une autre. A titre indicatif, *on peut acquérir un excellent* sujet présentant des aptitudes réelles au saut pour la somme de *8 000 F environ. Quant au pro*blème de l'hébergement et de la nourriture, il sera résolu grâce à *une association avec un cavalier* ami invité à partager les frais de la pension, le programme de monte restant à mettre au point *entre* les deux parties.

Les cavaliers à la veille *de con*clure un tel arrangement doivent être prévenus. Une source de zizanies peut en découler, une brouille peut-être le jour où *Rintintin* regagne, boiteux, l'écurie. Le dommage peut devenir *préoccupant si* l'indisposition se prolonge, incitant ainsi le non-propriétaire à *se dégager de ses obligations.*

Dernière solution. *Acheter* un *cheval sans autres vertus qu'une* inépuisable bonne volonté, puis, affaire conclue, le mettre au pair. Entre un emploi du temps surchargé pour l'animal, on pourra au mieux le monter deux ou trois heures par semaine. La bouche perdue, les jambes en pâté de foie. Alors ?

ROLAND MERLIN.

● **Six cents « bonnes adresses ».** Pour choisir l'écurie-point de départ de vacances équestres ; pour savoir où faire s'initier de jeunes enfants à l'équitation ; se perfectionner en suivant un stage ; se promener, *bien assis* dans sa selle, à travers les campagnes françaises, les prairies irlandaises, les collines d'Helvétie ou les montagnes autrichiennes ; ou encore pour pratiquer la voltige, le polo, apprendre à monter comme grand-mère — en amazone, — chasser à courre.

La seizième édition du guide que Agnès Lamoureux s'attache à toujours tenir *parfaitement à jour* d'une année sur l'autre répond pratiquement à toutes *les questions qui riment avec cheval et à toutes* les devinettes qui se terminent en « lier », comme cavalier.

★ *Où monter à cheval ?* par Agnès Lamoureux. En librairie (diffusion Hachette) ou à : Guides équestres, *38, rue Parmentier* - *92200* Neuilly. Tél. : 757-83-23. (Prix : 29 F.)

● **Des week-ends à cheval et « à la carte »,** de nombreuses *adresses, des renseignements* figurent dans la brochure « Tourisme équestre en France » que publie *chaque année l'Association natio*nale pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (ANTE), qui *met, en outre, à la disposition du* public son service de documentation téléphonique « Allô ! cheval ».

★ ANTE, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 277-48-56.

« Noireaude » dans les brancards

(Suite de la page 19.)

Il *faut mettre pied* à *terre chez* les Le Bris, à Kervecher, en Sainte-Trephine, un jeune mé*nage qui « retape »* peu à *peu* sa belle maison. Il faut descendre chez M. et Mme Rodallec, qui ont *redonné vie, en trente années de* soins et de sacrifices, à leur manoir de Kergonan, en Saint-*Michel de Glomel. Il faut* goûter les crêpes de Christine Philippe, à Maël-Carhaix, maîtresse-femme et joyeuse compagne qui délaisse de temps en temps ses fourneaux pour aller chanter les vieilles *chansons d'autrefois*, coiffe sur la tête, dans les fêtes folkloriques dont la Bretagne reste friande plus que jamais, à l'heure où tous les jeunes, comme mus par un secret ressort, se remettent spontanément, « pour le plaisir », à la langue de leurs aïeux.

Au rythme d'une brave *Mimi* ou d'une bonne grosse Noireaude, dont les sabots scandent la promenade, d'un pas paisible coupé de-ci de-là de quelques minutes de trot (histoire de montrer qu'elles en ont encore dans les jambes), on va *s'impré*gner, lentement et sûrement, du goût d'un terroir qui mérite mieux que d'être couru derrière un pare-brise.

Le découvrir, odeurs, couleurs, coutumes, façon d'être, *senti*ments, humeurs, mentalités mêlés. Mme Le Cras placera au mitan de la table une *potée* dont le cochon de la ferme aura fait les frais, avec les légumes du *potager. Son mari débouchera* le cidre. Ils raconteront la Bretagne, leur Bretagne, pas aussi *« attardée » que le croient encore* trop de citadins naïfs. Dehors, on entendra la jument souffler *des naseaux dans son orge, et le* vent venu de la mer à travers la lande.

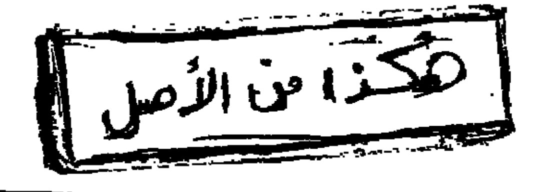
Et le lendemain, le temps d'atteler, on reprendra sans hâte les chemins. Des chemins qui, en tous les cas, mènent droit à l'amitié vite nouée, la bolée aidant, entre deux mondes qu'un char à bancs suffit à faire se rencontrer.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Attelages de Bretagne, boîte postale 24, 22110 Rostronen, téléph. : (96) :29-09-65 et 29-02-85. A titre d'exemple, un forfait d'un week-end avec trois nuits en gîte, à partir de 500 F par personne, comprenant le char, le cheval et son avoine, la chambre et le petit déjeuner. (Dîner à la ferme : 23 F, tout compris.)

L'O.C.C.A.J. (9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02) propose pour sa part des week-ends réservés à des groupes qui seront hébergés en hôtel, mais bénéficieront, en revanche, d'une soirée-veillée dans un manoir. (A partir de 530 F par personne.)

هكذا من الأصل



Les châteaux privés : un patrimoine menacé

LES propriétaires de monuments historiques sont-ils aidés comme ils mériteraient de l'être dans la lutte incessante qu'ils mènent pour la sauvegarde des chefs-d'œuvre dont s'enorgueillit la France ? « *Non* », répond M. Patrice de Vogüé, châtelain de Vaux-le-Vicomte, qui dénonçait récemment, lors d'une conférence de presse, « *l'inefficacité de notre tourisme* » vis-à-vis de tous ceux qui, comme lui-même, se veulent « *d'exacts serviteurs de l'intérêt général sachant répondre à deux besoins de la collectivité : le loisir et la culture* ».

Etablissant un adroit parallèle entre les visiteurs de monuments historiques de Grande-Bretagne, *dont le nombre actuel tourne autour* des 51 millions chaque année, contre 11 millions seulement de ce côté-ci de la Manche avec une population et un « catalogue » sensiblement égaux en importance et en qualité, M. de Vogüé pose brutalement la question : « *Cela signifie-t-il que nos monuments sont cinq fois moins beaux, que nous sommes cinq fois moins entreprenants ou cinq fois plus indifférents ?* »

La réponse, bien évidemment, est « non ! ». C'est au niveau de la politique touristique que le bât blesse : « *Les succès britanniques sont dus à une organisation du tourisme qui, d'une part, ne compte que de véritables professionnels — aucun d'eux n'est fonctionnaire ! — et, d'autre part,* explique M. de Vogüé, *travaille en collaboration permanente avec le secteur privé. Un exemple ? Dès 1952, quarante-six propriétaires de monuments historiques privés siégeaient dans les divers conseils du tourisme britannique...* »

Si la France qui « *semble répugner à ces méthodes efficaces* » — tout en ayant cependant les mêmes possibilités — elle pourrait remédier à cette « maladie de la pierre ». A la condition, dit encore M. de Vogüé, « *d'en avoir la volonté, et de substituer aux rétributions politiques et changeantes des professionnels véritables et permanents, de combattre enfin les mauvaises excuses de n'avoir rien fait et de ne rien faire !* »

Heureuse Angleterre où la pétition lancée en 1975 par les propriétaires de monuments et destinée à attirer l'attention de la Chambre des communes sur l'urgence et l'importance des mesures à prendre en faveur du patrimoine architectural national allait recueillir un *million trois cent* cinquante mille signatures ! Et pauvre France, dont les châtelains sont contraints sans cesse à de nouveaux prodiges d'ingéniosité pour refaire une toiture, réaménager un parc, restaurer un plafond, et trouver de nouveaux prétextes chaque été afin d'attirer chez eux des visiteurs dont la venue, traduite en tickets d'entrée, reste la plus concrète de leurs sources de revenus !

Ainsi, le château de Vaux a-t-il placé sa saison 1977 sous le signe du Roi-Soleil. Louis XIV y est revenu, brillamment entouré de sa cour, comme au fameux soir du 17 août 1661 où, comme le dira Voltaire, « *à six heures du soir, Fouquet était roi de France* », pour n'être « *plus rien* » quelques heures plus tard... Cinquante costumes, réalisés *par les soins de* Bermans and Nathans, de Londres, l'un des premiers — sinon le premier — costumiers du monde, pour une série anglaise des *Trois Mousquetaires*, sont présentés sur des mannequins.

Un excellent prétexte — mais Vaux-le-Vicomte en a-t-il tant besoin ? — pour aller voir ou revoir l'un des plus prodigieux ensembles architecturaux français.

J.-M. D.-S.

★ Château de Vaux-de-Vicomte, 77950 Maincy, tél. 438-97-09. L'exposition « *La cour de Louis XIV* » restera en place jusqu'au 30 octobre. Tous *les jours (jusqu'au 30 octobre)* : visite libre du château et des jardins, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Dimanches et jours fériés, de 10 h. à 18 h., sans interruption.

Prix : château et jardins : *9 F* ; jardins seulement : 5 F (tarifs réduits pour les enfants de cinq à seize ans, étudiants, etc.).

DIJON GARDE SA « CLOCHE »

QUE deviendra l'ancien hôtel de la Cloche à Dijon, dont *la renommée en France et* à l'étranger attira pendant de nombreuses années une clientèle particulièrement exigeante en matière de confort et de gastronomie ? *Une certitude : il ne sera* pas détruit. Une grande inconnue : qui pourra investir une somme voisine de 20 millions de francs pour transformer et aménager à grands frais des appartements de luxe, un restaurant de grande classe ou encore un hôtel trois étoiles ? Fermé le 15 décembre 1973 par suite de difficultés financières provoquées notamment par une baisse de fréquentation, le célèbre hôtel construit au dix-neuvième siècle dans le style « château-palace », place Darcy, à quelques centaines de mètres de la porte Guillaume, et classé monument historique depuis 1938, est actuellement à l'état d'abandon.

« *L'affaire est au point mort* », nous a indiqué M. Marcel Georges, président-directeur général de la Société hôtelière de la Côte-d'Or, propriétaire de l'hôtel. Il *vient, en effet*, d'essuyer un revers sérieux : sa requête devant le tribunal administratif de Dijon tendant à l'annulation de l'arrêté du 29 octobre 1975 dans lequel le secrétariat d'Etat à la culture avait inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et les toitures de l'établissement, a été rejetée. Tout espoir de démolition s'est évanoui puisque, selon le tribunal, l'immeuble constitue « *un exemple caractéristique de l'architecture urbaine de la fin du dix-neuvième siècle* ».

Une affaire au point mort

« *Si les choses en sont là*, dit M. Georges, *c'est la faute des journalistes.* » En fait, dès qu'un journal dijonnais a annoncé la fermeture de l'établissement et sa future démolition pour laisser la place à un hôtel quatre étoiles de *cent soixante chambres*, un restaurant, des appartements, des bureaux ainsi qu'un parking de quatre cents places, une association de sauvegarde et d'action s'est constituée. Elle devait recueillir quelques milliers de signatures *en l'espace de quelques jours*, et réclamait le maintien de la façade de l'hôtel, celui-ci se trouvant dans le périmètre de protection de la porte Guillaume. *M. Robert* Poujade, maire de Dijon, se rangea, publiquement, au côté de l'association. Entre-temps, un projet respectant la façade avait été présenté par un promoteur qui procéda aux démolitions nécessaires à la transformation *de l'intérieur de l'établissement.* Ce promoteur est décédé, et, depuis, les candidats ne se sont pas manifestés. Voilà donc l'affaire « au point mort ».

Enfin, M. Georges, qui avait obtenu le permis de construire un parking d'un peu plus de deux cents places sur plusieurs niveaux derrière l'hôtel, proprement dit, rencontre à nouveau des difficultés, car les propriétaires riverains de l'avenue de la Première-Armée-Française, redoutent le bruit et la circulation à cet endroit. Bref, pour le P.D.G. de la Cloche, c'est « *la ruine* ».

L'ancien hôtel dort derrière ses volets clos, comme si après avoir beaucoup fait parler de lui il cherchait, à présent, à se faire oublier...

CHARLES MARQUÈS.

● **Un mas et un métier.** — Dans le bas Quercy, *au pied du Causse* de Caylus, un mas environné de prairies semées de bocages attend les aspirants tisserands. Le temps d'un week-end, où par stage de *cinq ou dix jours*, on s'initiera aux secrets du métier, des textiles, du montage de la chaîne et, enfin, du tissage proprement dit. Il est même prévu d'apprendre à confectionner soi-même à partir des pièces qu'on aura tissées des vêtements. Prière d'apporter *ses ciseaux, son ruban* adhésif, son mètre de couturière et... son enthousiasme !

D'autres stages, d'expression corporelle ceux-là, figurent au programme du mas, où l'on ne se borne pas à apprendre une technique, puisqu'il faudra mettre la main à la pâte à l'heure des repas *avant d'aller à la découverte de* la région, riche en villages médiévaux.

★ Mas de France, 82160 Caylus, (renseignements sur demande).

L'arboretum de Chèvreloup et les autres

M. P. Bouvarel, inspecteur général de la recherche agronomique, membre du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, nous a fait parvenir la lettre suivante.

La presse a fait une large place à la visite faite par le président de la République à l'arboretum de Chèvreloup. Les botanistes et les forestiers, qui ont installé et géré des collections d'arbres, qui en ont tiré des enseignements de *valeur scientifique* et pratique pour la réussite du programme de reboisement français, se réjouissent de cette considération officielle. Il conviendrait cependant de signaler ce qui, à ma connaissance, n'a pas été fait : si Chèvreloup est un très bel arboretum, ce n'est ni le seul, ni le plus important, ni le plus ancien ; il existe en France une dizaine de collections comparables, la plupart publiques et gérées par différents services du ministère de l'agriculture.

Citons seulement, près de Montargis, l'arboretum des Barres, qui réunit sur 180 ha plus de trois cent cinquante espèces de conifères et plus de deux mille espèces d'arbres et arbustes feuillus. De nombreux sujets ont plus d'un siècle et l'on y voit encore les collections de pins plantés par Philippe-André de Vilmorin à partir de 1823. C'est l'un des plus importants du monde.

L'arboretum d'Amance, près de Nancy, groupe quatre cent cinquante espèces ; les plus vieux arbres, avant d'y être plantés, ont figuré, en pots, à l'exposition de 1889. Citons encore Pezanin, en Saône-et-Loire ; la Jonchère, en Haute-Vienne ; Harcourt, domaine de l'académie d'agriculture.

Les organismes de recherche suivent ces arboretums sur le plan scientifique. Depuis une quinzaine d'années, la recherche forestière de l'INRA a établi, sur tout le territoire, un millier d'hectares de plantations expérimentales, représentant une étape nouvelle de la recherche dendrologique, destinées surtout à la sélection des meilleures variétés d'arbres. M. le ministre de l'agriculture, en inaugurant à Orléans, à l'occasion de la Journée de l'arbre, l'un des centres de recherches forestières de l'INRA, a souligné l'intérêt de ces recherches.

Les arboretums anciens ont un très grand intérêt pédagogique. J'ose espérer qu'une partie des crédits qui vont être ouverts pour la protection de la nature pourra être consacrée à les enrichir et les entretenir, organiser l'accueil des visiteurs, éditer catalogues et brochures. Nos collections dendrologiques pourraient ainsi servir à mieux faire connaître la richesse et la diversité du monde des arbres...

● **Une tente en Aveyron.** — Camper à la ferme, c'est bien. Si *la ferme est en Aveyron... c'est* mieux. Le fermier aveyronnais reçoit *en ami sur ses terres* et vous invite à partager avec lui la vie calme de sa campagne.

L'office de tourisme de l'Aveyron vient d'éditer un petit dépliant où sont répertoriées les fermes équipées pour recevoir campeurs et caravaniers, avec un rappel des points d'intérêt régionaux.

★ Office du tourisme de l'Aveyron (Club départemental du camping en ferme d'accueil), place Jean-Jaurès, 12000 Rodez, tél. : (65) 68-11-43.

TOURISME

3024 CHAMBRES FERMÉES EN 1976

L'hôtellerie savoarde bat de l'aile

LA fermeture en 1976, dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, de cent dix hôtels comptant trois mille vingt-quatre chambres constitue un record peu enviable pour une région dite touristique.

A l'initiative du secrétariat d'Etat au tourisme, une réunion rassemblant des hôteliers, des directeurs de station et des représentants des administrations en relation avec l'industrie du tourisme s'est tenue récemment à Aix-les-Bains. « *Nous assistons à la disparition accélérée du parc hôtelier de ces deux départements*, devait constater M. Léouzon, délégué régional au tourisme. *Quatre cents à cinq cents emplois à temps complet ont ainsi disparu en un an.* » Tous les responsables du tourisme savoyard estiment que ce phénomène n'est, hélas !, nullement passager, et qu'il devrait même s'accélérer au cours des prochaines années. Le parc hôtelier traditionnel serai, pour 20 % virtuellement en vente, les propriétaires souhaitant céder leurs établissements à des associations, à des colonies de vacances ou à des caisses de cadres.

Les doléances des hôteliers ont, bien entendu, été très nombreuses. Selon certains, la crise de l'hôtellerie des Alpes du Nord — elle touche autant les stations de ski que les hôtels situés dans les vallées — serait due à la détérioration de la conjoncture économique. Pour d'autres, ce sont les règlements rigoureux établis par l'administration pour tout ce qui touche à la sécurité qui seraient à l'origine du nombre très élevé de fermetures d'hôtels l'an dernier. M. Henri Ducret, président délégué du comité régional au tourisme de l'Isère, considère, à ce propos, que, « *si l'on veut appliquer les textes, c'est 30 à 40 % du parc hôtelier qui va disparaître* ». En effet, la stricte application des règles de sécurité — bien compréhensible sur le fond — entraîne, dans la plupart des cas, des transformations très onéreuses.

Gestion et responsabilité

Les charges jugées « écrasantes » de l'hôtellerie de montagne expliqueraient largement ces problèmes actuels. C'est du moins l'opinion de la quasi-totalité des professionnels. M. Machet, président du syndicat des hôteliers de Val-d'Isère, estime que « *la rentabilité de l'hôtellerie saisonnière est quasi nulle* ». Pour les hôteliers, les services rendus à leur clientèle peuvent être considérés comme des prestations de luxe. « *Il est superflu, dans ces conditions, de maintenir un blocage des prix pour l'hôtellerie de montagne* », affirme le directeur de la station des Arcs, M. Montaigut. M. Bodier, son homologue de Flaine, fait remarquer que « *l'hôtellerie en station n'est plus une affaire juteuse* », et que l'on tente, à Flaine, de trouver des solutions tendant à alléger les effectifs en personnels. « *En clair*, déclare-t-il, *nous devrons réduire les prestations offertes aux clients.* » « *Bientôt on devra choisir entre l'hôtel automatique et le quatre étoiles* », ajoute M. Montaigut.

L'avènement de la multi-propriété dans les stations a peut-être aussi accéléré la crise de l'hôtellerie. On assiste en effet à une profonde transformation de la mentalité des skieurs, qui viennent de moins en moins pour la qualité de l'hébergement mais pour la qualité du ski. Ils achèteront donc plus facilement une ou deux semaines à la neige. « *La chambre à 300 francs la nuit n'est occupée que par la clientèle étrangère* », fait observer le directeur de la Maison de Val-d'Isère. Dans cette station, 30 % des lits hôteliers ont disparu en cinq ans tandis que le nombre des résidences secondaires a augmenté de 500 % dans le même temps.

Parallèlement, l'attitude des jeunes hôteliers se modifie. *Ils* prennent désormais conscience de l'importance que représente la mise en place dans leurs établissements d'un système de gestion efficace, et de la nécessité d'une vraie rentabilité des hôtels à partir du travail fourni, ce qui ne comptait guère pour les « vieux » professionnels. « *La plupart du temps, le client ne se rend pas compte du coût et de la valeur du service rendu* », indique un hôtelier. On peut cependant se demander s'il n'existe pas, à l'inverse, trop d'hôtels dans les grandes stations qui ne fournissent pas les services et la qualité correspondant aux prix pratiqués.

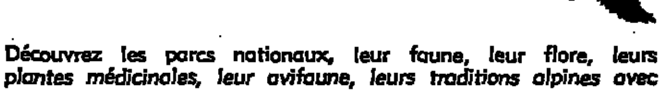
Le phénomène

La fermeture accélérée des hôtels en Savoie et en Haute-Savoie n'est nullement compensée par la construction de nouveaux établissements. Seuls, quarante-trois hôtels totalisant huit cent huit chambres ont été construits ou agrandis en 1976. Dans plusieurs stations, des hôtels ne rouvriront pas la saison prochaine, accentuant ainsi l'écart entre le nombre de lits hôteliers et celui des résidences secondaires. Courchevel semblerait être l'une des rares stations sachant résister à ce phénomène : un quatre étoiles et un trois étoiles ouvriront en 1978, et l'on espère proposer, en 1980, mille nouvelles chambres supplémentaires, qui viendront s'ajouter aux hébergements des soixante-deux hôtels existant déjà.

Les professionnels de la neige ont donc proposé, au cours de leur réunion à Aix-les-Bains, la mise en place, avec le concours du Crédit hôtelier, de mesures d'incitation à l'hôtellerie saisonnière, basées sur des prêts à des taux plus avantageux et sur des périodes plus longues, alignés sur la construction neuve lorsqu'il s'agit d'aménagement et de modernisation.

Ils ont, d'autre part, souhaité un assouplissement, une modulation, selon les cas, des règles et des normes de sécurité lorsqu'il y a des travaux à effectuer dans les hôtels. Enfin, ils exigent un renforcement des moyens mis à la disposition du tourisme français et de ses représentants officiels à l'étranger et en France pour une meilleure commercialisation du produit tourisme, valeur numéro un à l'exportation.

CLAUDE FRANCILLON.



PRESSION FISCALE TROP FORTE

LES CASINOS PEUVENT-ILS MISER SUR L'AVENIR ?

CE serait exagéré de dire que rien ne va plus dans les casinos en France. Cependant, la situation économique ne leur est plus favorable. Le président de leur syndicat, M. Maurice Guérin, en place depuis dix-sept ans, et qui vient de diriger les débats de leur assemblée générale annuelle réunie à La Grande-Motte, près de Montpellier, en présence de représentants de cent dix établissements sur les cent quarante-huit que compte la France, estime que la pression fiscale rend leur situation de plus en plus difficile.

Les directeurs de casinos ont manifesté ce mécontentement dans une motion où ils « *s'émeuvent des dangers que fait courir à leur profession l'absence de révision des paliers s'appliquant aux prélèvements de l'Etat ; dénoncent l'augmentation de la charge fiscale qui découle d'une augmentation systématique et constante des prix et charges non considérée par un étirement des paliers de prélèvements ; soulignent que leur cent quarante-huit exploitations qui font vivre plusieurs dizaines de milliers d'employés et leur famille risquent d'être mises en cause, alors pourtant qu'elles constituent un élément capital du tourisme, des loisirs et de la réussite des stations françaises ; adjurent en conséquence les pouvoirs publics de revenir sur leur refus d'étirement des paliers de prélèvements, mesures impératives et capitales pour la survie de leurs entreprises.* »

M. Guérin, qui, après avoir dirigé le casino de Monte-Carlo, se trouve actuellement à la tête de celui de Beaulieu, commente cette motion, qui marque la principale préoccupation du congrès : « *La pression fiscale s'est aggravée. Les crédits ont diminué, la situation dans les casinos est plus difficile, car les prélèvements fiscaux sont progressifs, par tranches. Ils ne répondent plus à rien, car il n'y a pas eu de réévaluation, alors que la monnaie s'est effritée. On croit que les casinos sont des mines de richesses. C'est faux ! Ils sont en situation difficile, ils demandent cette révision promise par M. Fourcade, mais dont le projet n'est pas encore parvenu devant le Parlement et ne semble pas près de l'être. Les casinos sont arrêtés dans leurs investissements. Nous demandons justice, c'est-à-dire d'être traités comme les autres Français, en tenant compte de la situation et de la monnaie.* »

Si les casinos représentent un monde un peu étrange pour beaucoup, ils sont pour l'Etat — et pour les communes où ils sont implantés — une source de revenus : leur apport en devises n'est pas négligeable et les stations nouvellement créées (telles celles du littoral du Languedoc-Roussillon) y trouvent même un fort appoint pour leur développement. Les directeurs d'établissement font encore remarquer au passage qu'ils assurent, pour se conformer à leurs cahiers des charges, des spectacles, des concerts, une restauration, prestations obligatoires qui ne sont par pour eux des plus rentables.

Roulette en tête

En ventilant les sommes dépensées par les joueurs, qui s'élèvent pour le dernier exercice à 787 millions de francs, on s'aperçoit, font-ils remarquer, qu'elles se partagent en trois parts sensiblement égales : une à l'Etat, une aux communes, la troisième à l'établissement et au personnel sous forme de pourboires.

Aux charges générales des casinos, fait encore remarquer le syndicat, s'ajoutent donc des charges sociales d'autant plus élevées que, par exemple, les sommes versées en pourboires conditionnent les congés payés.

En 1974-1975, la recette prévue pour l'ensemble des casinos était de 447 millions de francs et en 1975-1976 de 530 millions de francs. Sur cette dernière somme, l'Etat a perçu 200 millions de francs et les collectivités locales 52 millions de francs. Le produit net revenant au casino a été de 278 millions de francs. Le total des pourboires est à peine inférieur, avec un montant de 257 millions de francs.

La roulette demeure le jeu le plus prisé du public et celui des plus grosses mises. Elle existe sous trois aspects : la roulette traditionnelle, pratiquée surtout en Europe, avec un seul zéro ; la roulette américaine à deux zéros, mais plus simple, et, enfin, la roulette anglaise, la plus récente, sorte de synthèse des deux premières, et qui devrait être prochainement autorisée en France.

Les casinos français estiment être en situation difficile au moment même où les jeux d'argent se développent à l'étranger. Dans un délai peut-être court, les Espagnols auront leurs casinos. M. Guérin a précisé que les salles de jeu officiellement reconnues se multiplient et entrent dans les pays de l'Est, et les hôtels construits par des sociétés françaises en Pologne comporteront des salles de jeu. En U.R.S.S., Yalta voulait avoir ses jeux. Le Soviet suprême, saisi de la question, a finalement refusé, mais ce ne serait, dit-on, que... partie remise.

ROGER BECRIAUX.

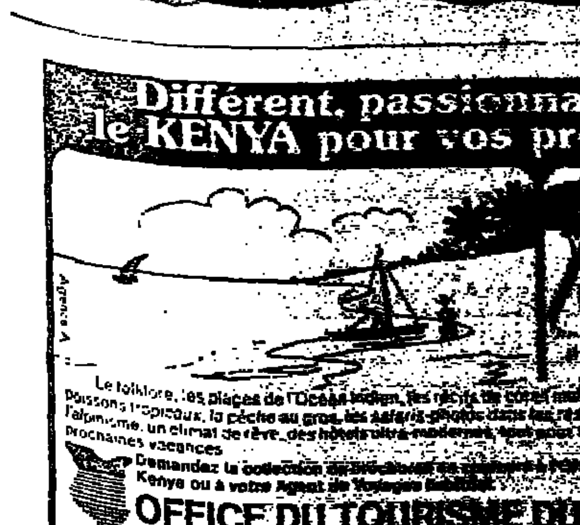
Trente-cinq mille kilomètres à vélo

Lapidé au Pakistan, coursé par des chiens sauvages en Turquie, égaré dans le blizzard, couvert de poux en Afghanistan, écrasé de chaleur en Australie, le Britannique Michael Murphy, vingt-trois ans, n'est pas près d'oublier son tour du monde à bicyclette.

Sa randonnée — entammée à Hertfordshire, au nord de Londres, en août 1975 — lui aura coûté environ 35 000 F. Cette somme comprend l'achat des innombrables boîtes de rustines auxquelles il a eu recours tout au long de 35 000 kilomètres d'aventures.







هكذا من الأصل

TOURISME

CHEMINS GRECS

Le regard des légendes

UNE fois passé le col, la route descend en lacets de plus en plus serrés, au milieu d'un paysage de genévriers et d'épicéas tortueux, courbés par les vents. Solitudes rocailleuses où les villages se font rares, tous dissimulés dans le dos des versants. Puis une pancarte indique : Metsovo. Quelques lacets encore sur une route étroite avant de déboucher dans le beau village. La rue descend en pente raide jusqu'à une grande place où sourdent des fontaines. Et, d'emblée, à peine descendu de voiture, on ne peut pas ne pas les voir : ils sont là, alignés au soleil, patriarches à la barbe d'argent, enveloppés dans une houppelande noire, guêtrés de laine blanche et chaussés de tsarouques, appuyés sur de grandes houlettes taillées dans de l'arbousier, ils c'est-à-dire les bergers valaques.



Nous sommes ici aux frontières de l'Epire, sur les pentes du massif du Pindos, à mi-chemin de la route de Janina à Trikkala. Tout autour, un paysage de montagnes immenses et boisées. Au milieu, dominant la vallée, ce village escarpé, aux ruelles de gros pavés glissants dès qu'il pleut ou qu'il neige (et l'on comprend pourquoi cannes et houlettes sont démesurément longues : elles servent avant tout à s'aider dans les montées et les descentes).

Les maisons ont conservé le style des montagnes du nord : toits de lauze pentus, larges auvents protégeant les balcons, façades recouvertes de bois. Beaucoup d'étrangers — je veux dire de Grecs d'Athènes, de Salonique, de Janina — viennent ici pendant l'hiver car on peut skier sur les pentes environnantes, une petite station étant équipée d'un télésiège. Pourtant, malgré la fréquentation touristique, Metsovo a conservé intactes toutes ses traditions. Grâce, notamment, à la fondation Tossiza — grande famille originaire du village — qui a beaucoup fait pour les maintenir ou les faire revivre. Elle a fondé une fromagerie qui fabrique un excellent fromage sec et fumé, ouvert un hôpital moderne, et, surtout, elle a remis en chantier les vieux métiers à tisser abandonnés, l'artisanat immémorial en créant un atelier de fabrication et de vente. Tout le monde aujourd'hui file, tisse ou brode à Metsovo : tentures et couvertures à fond blanc, capes et gilets brodés, chaussettes et gants, tels que de tout temps on les faisait ici. Il s'agit vraiment d'un artisanat traditionnel, pratiqué sur les anciens métiers et selon les techniques d'autrefois, non d'une activité importée ou transportée. D'un artisanat typiquement valaque puisqu'on est en pays valaque, où dans les rues et les maisons on ne parle que ta vlachika, le valaque, un parler rude et rocailleux à côté du grec musical.

L'enfant et l'ourse

Dans un vallon tout proche, il y a aussi le ravissant petit monastère de Saint-Nicolas, abandonné et laissé à la vigilance d'un gardien, après qu'on en eut restauré les murs, les cellules et les toits. Un monastère où l'on a soigneusement conservé la chambre et l'oratoire de l'higoumène (le xénon où l'on accueillait l'étranger) et les fresques anciennes qui ourlent encore le narthex.

Quand j'y suis descendu, par un sentier glissant de neige, des centaines d'épis de maïs séchaient au plafond du xénon, comme autant de cierges jaunes. A Metsovo même, il y a un musée installé dans une demeure de la famille Tossiza, un musée qui reconstitue, sur place, ce que fut la vie d'une famille de notables.

Dans la bibliothèque ronronne un grand poêle de faïence, émaillé de céramiques vertes. D'étroites banquettes, couvertes de tissus rouges, courent tout au long des multiples fenêtres. Village grec du nord en hiver, Grèce des cristaux étincelant sous le soleil, du charroi prudent des mulets sur les pentes de glace, des grandes forêts enserrant la vallée où vivent encore loups et ours. De curieuses légendes courent ici sur ces derniers: on dit que, il n'y a guère longtemps, une ourse a recueilli un enfant égaré, l'a nourri plusieurs années. Des chasseurs l'auraient retrouvé et ramené à Metsovo. On me l'a montré : un adolescent quelque peu hébété... Même si tout cela n'est que légende, ce n'est qu'ici qu'elle peut prendre naissance.

Le charme de Metsovo ? C'est tout cela et quelque chose d'autre. L'odeur montagnarde des ruelles, le parfum des brochettes fumant sur les braises de toutes les tavernes, ce vin rouge au goût âpre, et la musique traditionnelle que jeunes et vieux chantent, jouent encore avec conviction. Et cette vie quotidienne si présente, veillée par les patriarches au front blanc, les bergers ancestraux et cette hospitalité valaque que le tourisme n'a pas découragée.

Metsovo est un vrai village.

JACQUES LACARRIÈRE.

Dans le Nord... un peuple

DANS le foisonnement des guides, celui que viennent de publier de jeunes nordistes, spécialistes des problèmes d'aménagement du territoire, fait exception. *A la découverte du peuple du Nord* n'invite pas en effet à la visite de sites pittoresques ou de monuments historiques, mais simplement à la découverte de la vie des hommes de cette région, hier et aujourd'hui. Une découverte qui s'inscrit sur le sol, dans les cités typiques de la région minière, dans les villes du textile ou dans les fonderies de la vallée de la Sambre. Mais on y approche aussi les étapes d'une vie régionale dominée par l'économie et l'évolution des textiles ; on y voit surtout à quel point la révolution industrielle du siècle dernier a complètement bouleversé les sites, créé un nouveau décor souvent triste et uniforme, marqué les hommes dans leur chair et dans leur mentalité.

La méthode employée par les auteurs se rapproche de celle des guides « classiques », puisqu'elle propose une dizaine d'itinéraires. Mais des itinéraires qui sont, par exemple, celui qui mène de l'ouvrier tisserand au compagnon des villages de Flandres à l'usine textile de Roubaix-Tourcoing, celui allant du forgeron de l'Avesnois de jadis au sidérurgiste d'aujourd'hui, inquiet devant un nouveau déménagement des hauts fourneaux ; celui des mineurs de Zola puis ceux de la bataille du charbon et de la lente agonie des Charbonnages, celui encore du mineur reconverti transplanté à Dunkerque... On y trouvera même cet itinéraire — sans doute jamais tracé à partir de références régionales — du bourgeois du XIX[e] siècle au technocrate de notre époque.

L'intérêt de ce livre est complété par de nombreux dessins, des références littéraires, des exemples qui, aujourd'hui, peuvent surprendre, tel ce familistère de Guise fondé par Godin qui, vers les années 1880, faisait état, au premier article de ses statuts, de « *l'association coopérative du capital et du travail...* ».

Voilà donc un guide qui nous apprend beaucoup sur la vie d'une région et permet de la mieux comprendre en 1977.

GEORGES SUEUR.

★ *A la découverte du peuple du Nord.* Conçu et rédigé par l'association *A la découverte du Nord. Boîte postale 11, 59004 Lille. Prix 20 F.*

VÉCU

La mauvaise voie

M. de Fouchier, de Paris, nous a fait parvenir la copie d'une lettre qu'il a récemment adressée à la Compagnie des wagons-lits, et que nous reproduisons ci-après:

Voyageant, pour raison d'affaires, dans le train Nancy-Paris n° 154 le 15 avril 1977, train quittant Nancy à 11 h. 22, j'ai déjeuné dans le wagon de première classe réservé à cet effet, pour la somme, vin et café compris, de 58,40 F.

Votre compagnie m'a servi ce qu'un self-service n'oserait pas proposer pour 12 F, et 90 % des repas servis dans les cantines d'entreprises sont de meilleure qualité et, en tout cas, servis chauds.

Je tiens, cela dit, à vous féliciter, par contre, pour la bonne humeur de votre personnel qui, à ce repas-là, a subi avec sourire et résignation le mécontentement de vos clients.

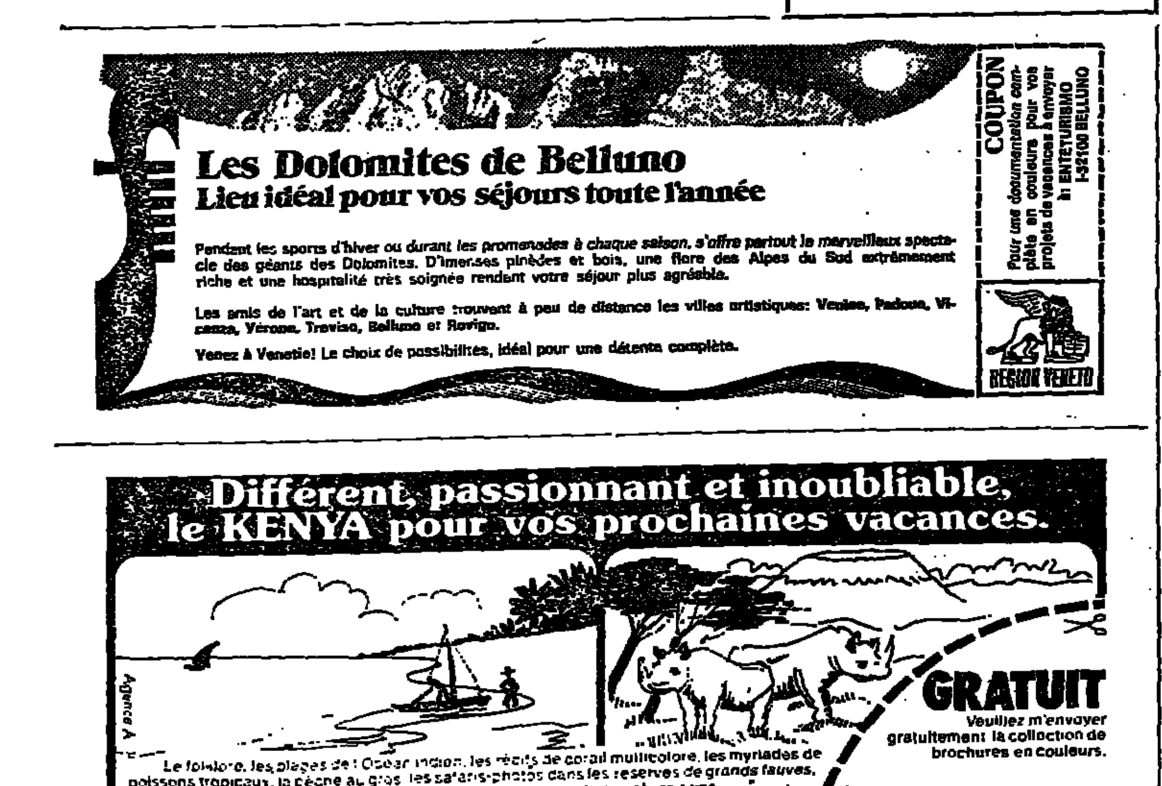
Cette situation est parfaitement scandaleuse, surtout, une fois encore, *quand on regarde sa note* et que l'on constate que votre menu est vendu à 45 F (+ 2,20 F de café et 11,20 F de vin).

Si je puis me permettre une suggestion : vous devriez soit cesser toute activité de restauration dans le train, soit proposer, aux quelques clients qui croient encore que les Wagons-Lits sont synonymes de qualité, de bons sandwiches...











TOURISME

CONCOURS CULINAIRE EN BOURGOGNE

Les inconnus de la Toison d'or

LA cuisine, c'est comme la guerre : l'histoire ne retient que le nom des généraux. D'aucuns persistent cependant dans la conviction que la cuisine française ne se mijote pas uniquement sous les toques étoilées des grands chefs qui ont, seuls, droit aux honneurs des communiqués à répétition.

Ainsi, quatre départements de Bourgogne (Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Nièvre) suscitent-ils depuis quelques années un brin de remue-ménage chez les jeunes chefs de restaurants inconnus mais non dénués de mérites, en les faisant concourir pour un « *Prix gastronomique de la Toison d'or* » dont l'appellation — la Toison d'or était une distinction réservée autrefois à la noblesse — n'est pas, comme on dit là-bas, sans « asticoter » un peu leur amour-propre.

Le règlement précise, en effet, que n'ont le droit de concourir que les cuisiniers dont les enseignes ne sont pas — ou pas encore — accrochées au grand chariot des cohortes célestes. Ce qui permet d'intéressantes révélations. Autre point non moins intéressant : le thème impose chaque année l'un de ces produits dont on sait qu'ils constituent la gloire des fourneaux régionaux jusqu'à leur donner parfois une sorte d'image de marque.

Ainsi en est-il du jambon du Morvan transformé en saupiquet, des vrais poissons de l'Yonne, du coq pas forcément au chambertin, et, cette année, d'une authentique volaille de Bresse qu'aucun des huit concurrents en présence n'a préparée de la même manière, puisqu'elle fut présentée à la crème, au sang, en barbouille, en fricassée, en côtelette, au vin jaune, en vessie, etc.

Huit concurrents seulement ? Oui, car il s'agissait là de la finale — disputée l'autre semaine à Mâcon, — une finale précédée d'éliminations départementales où les concurrents avaient été bien plus nombreux. Heureux que l'on s'intéresse enfin à eux, et autant excités par le fait de participer, comme aurait dit M. de Coubertin, que de monter sur le podium au milieu de l'hymne olympique et bourguignon des verres entrechoqués.

Michel Corrain, premier de la série inaugurée il y a dix ans, était alors le chef d'une maison dont on ne parlait pas encore : *la Côte Saint-Jacques*, à Joigny. Depuis, cette table a fait son entrée sur la piste aux étoiles, ce qui ne veut pas dire que les autres lauréats suivront ce chemin. Car nous savons par expérience, qu'il n'y a pas de progression obligatoire en la matière, encore que l'enseignement d'un bon chef fasse des petits susceptibles de devenir grands, si l'on en croit le palmarès 1977, qui place en tête le jeune Christian Guichard, vingt-cinq ans, élève — comme par hasard — de Michel Corrain. Il y a gros à parier que sa patte ne se limite pas à la poularde en vessie présentée et qu'on entendra parler de sa maison... quand il en aura une.

Soulignons que dans l'attribution des points — et sans que les concurrents en fussent avertis — le jury n'accordait qu'un coefficient minime à la présentation, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'un authentique concours de cuisine et non d'un festival de cinéma. C'est pourquoi nous nous permettons de vous soumettre la liste des huit candidats en présence: en Saône-et-Loire, Jacques Raymond (*Hôtel du Nord* à Cuiseaux) et André Jamet (*Terminus* de Digoin) ; dans la Nièvre, Joël Péricard (*la Clé des champs* à Cergy-la-Tour) et Jacques Lafon (*le Terminus* à Nevers); en Côte-d'Or, et tous deux à Dijon (qui n'est pas une ville particulièrement gâtée, quoi qu'elle le prétende, sur le chapitre de la table), Germain Boisselet (*Compagnie bourguignonne des œnophiles*) et M. Thierry (*Restaurant des Congrès)* ; enfin, dans l'Yonne, Jean-Louis Binache (*Relais Saint-Fiacre* à Appoigny) et Christian Guichard, déjà cité.

Peut-être n'est-ce pas trop rêver que souhaiter voir d'autres régions reprendre à leur compte cette excellente idée bourguignonne ?

LOUIS DOUCET.

CLIN D'ŒIL

LA BANDE A HAROLD

LA tapisserie de Bayeux, que l'on peut à juste titre considérer comme l'une des premières bandes dessinées historique du monde, aura neuf cents ans cette année. Commencée en 1066, aussitôt après la victoire de Guillaume le Conquérant à Hastings, à la demande de l'évêque Odon, cette broderie à l'aiguille sur toile fut achevée en 1077 et présentée aux Normands le 14 juillet de la même année, lors de la dédicace de la cathédrale de Bayeux.

Attribuée par courtoisie à une initiative de la reine Mathilde, née Mahaut de Flandre, qui avait épousé en 1053 Guillaume dit le Bâtard, fils illégitime de Robert le Diable et de la fille d'un peaussier de Falaise prénommée Arlette, la tapisserie, affirment aujourd'hui les experts, serait l'œuvre d'un artiste de Canterbury et d'artisans anglais.

A ce jour (merci saint Georges !), les Britanniques n'ont jamais revendiqué la propriété de cette œuvre qui leur rappelle une rude défaite. Ils se contentent chaque année de venir par dizaines de milliers à Bayeux revoir le seul débarquement étranger réussi sur leur île.

Cette fresque impressionnante, constituée par une bande de toile de 70,34 mètres de long sur 0,50 mètre de large, a conservé toute sa fraîcheur. Les fils de laine de huit couleurs, qui suffirent aux brodeurs pour raconter en cinquante-huit scènes épiques la conquête de l'Angleterre par les Normands, semblent avoir été tirés récemment d'écheveaux garantis grand teint. C'est dire qu'à Bayeux, où la tapisserie est exposée depuis 1913, on sait conserver les choses. La fresque raconte, on le sait, comment Edouard le Confesseur envoya en ambassade en Normandie son homme de confiance, Harold, pour confirmer à Guillaume que le trône d'Angleterre lui reviendrait dès que lui, Edouard, aurait rejoint un monde meilleur.

On sait aussi la suite : la capture du cher Harold par le vainqueur de Ponthieu qui cueillit l'envoyé spécial d'Edouard dès son arrivée en Normandie ; comment, sur l'intervention de Guillaume, l'ambassadeur anglais fut libéré puis adoubé avant d'être renvoyé avec tous les honneurs vers son souverain.

Avec précision, élégance et parfois avec humour, la tapisserie montre encore comment Harold s'adjugea la couronne d'Edouard, trahissant tout le monde, ce qui déclencha l'expédition normande, laquelle permit à Guillaume, devenu dès lors « le Conquérant », de faire valoir ses droits au trône d'Angleterre. Comme dans un bon western, le traître Harold périt à Hastings, d'une flèche admirablement dirigée, ou malencontreusement poussée par un vent de hasard, qui lui creva l'œil.

C'est ainsi que les Anglais eurent un roi normand, ce qui réjouit fort l'évêque Odon, aumônier militaire des commandos de Guillaume dont il était aussi le demi-frère. Les Anglais, gentlemen sans rancune, rendirent aux Normands le bien pour le mal puisque, le 8 juin 1944, Bayeux fut la première ville française libérée par les troupes britanniques effectuant en sens inverse la traversée organisée jadis par le duc de Normandie.

Les libérateurs furent déçus ce jour-là de ne pas voir la fameuse tapisserie. Les autorités de la ville avaient réussi à la soustraire à la convoitise des Allemands en la cachant tout d'abord dans un château de la Sarthe, puis en l'expédiant au Louvre.

Les membres de l'état-major hitlérien rêvant, comme autrefois Guillaume, d'un débarquement dans le Sussex, avaient eu le temps cependant d'étudier minutieusement cet inestimable document, pensant y découvrir le secret de la stratégie qui avait si bien réussi au fils de Robert le Diable. Ils en furent pour leurs frais. Si la tapisserie contient un message codé, il reste encore à déchiffrer.

Neuf cents ans après ce 14 juillet 1077 — qui fut éclipsé depuis par celui de la prise de la Bastille, — Bayeux va revivre sous le signe de l'œcuménisme et de l'amitié franco-britannique un grand souvenir historique. Des prélats anglicans conduits par l'évêque de Saint-Alban et accompagnant un membre de la famille royale, viendront assister à des cérémonies religieuses. Le 17 juillet, le cardinal Hume, évêque catholique de Westminster, concélébrera la messe avec l'évêque de Bayeux en présence de plusieurs membres du gouvernement français.

A cette occasion, peut-être posera-t-on à nouveau la question de savoir si le titre de duc de Normandie revient, comme le croient les Anglais, à Elisabeth II, ou, comme le soutiennent quelques-uns de nos compatriotes, au président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing ?

Galant homme, ce dernier n'admettrait jamais qu'au grand bal de l'Histoire, la gracieuse souveraine britannique soit contrainte, surtout à Bayeux, de faire tapisserie.

MAURICE DENUZIÈRE.

SIENNE VEUT SAUVER SES PIGEONS

UNE étrange bataille se déroule à Sienne, l'une des plus jolies villes de Toscane, qui oppose les autorités municipales aux trois mille pigeons qui traînent sur les places du Campo, du Duomo et de l'Indépendance.

Une ordonnance officielle, signée par le maire (communiste), a annoncé que ces bêtes devaient être « décapitées ». Motif : elles sont porteuses de salmonellose, maladie infectieuse assez répandue en Italie.

On a convoqué un spécialiste. Il est venu de Turin avec des filets et tout un matériel. Mais les pigeons se sont montrés plus malins que lui puisque, lors de ses premières tentatives, l'expert n'est parvenu à en capturer que vingt-huit sous les huées de la foule.

Plusieurs journaux italiens ont consacré des articles de première page à cette affaire. Chacun s'étonne que l'on ait choisi un mode d'exécution aussi barbare. Certains contestent le principe même de la peine capitale en préconisant l'addition d'antibiotiques, voire de « pilules anticonceptionnelles » à la nourriture des pigeons.

Sienne n'est pas la première ville qui décide une telle extermination. Mais, d'ordinaire, les choses se font plus discrètement. A l'avenir, le maire réfléchira sans doute à deux fois avant de placarder ses ordonnances...

ROBERT SOLÉ.



Plaisirs de la table

UN REPAS A VICHY ?

DU nouveau, cette saison prochaine, à Vichy. La venue d'un établissement dirigé par le docteur Pathé (le praticien de Grasse qui fait maigrir sans se prendre pour un Guérard !) et l'ouverture vers une médecine globale de réadaptation, l'installation de Louison Bobet, feront qu'on n'y verra plus seulement les « régimeux » du foie et de la vésicule. *Exit* les carottes Vichy et les sinistres menus du restaurant diététique (une tache sombre dans le vert du parc) et des hôtels-pensions. Place à *Epicure* en même temps qu'à la cure !

A vrai dire, il y avait encore quelques bons restaurants, à Vichy, et quelques vacanciers pour les apprécier. Que la Compagnie fermière ait choisi Paul Bocuse pour superviser le restaurant du Casino et célébrer à la radio les mérites de son eau (*« Bon foie mesdames, bon foie mesdemoiselles, bon foie messieurs »*, comme souhaitait le bonsoir, naguère, Fernand Dally aux curistes se pressant au cabaret « La Belle Epoque » alors bien agréable) est un signe. Mais on n'avait pas attendu l'empereur lyonnais. Roanne et les Troisgros sont plus proches et, surtout, l'inoubliable Sarrassat, hélas ! disparu. Réjouissons-nous donc. En notant les bonnes adresses des années dernières qui, n'ayant jamais démérité, poursuivent leur bonhomme de menu.

Les « gueulantes »

Il y a la *Grillade Strauss*, avec, *en cuisine, les « gueulantes »* du patron et chef, le bar amical, l'accueil d'Aline et ce qu'on appelait autrefois la cuisine bourgeoise, devenue si rare (5, place Aletti - tél. : 98-56-74). Il y a le *Violon d'Ingres* (22, place Jean-Epinat - tél. : 98-97-70), un nouveau venu découvert l'an dernier, avec des recherches certaines, quelques erreurs mais la volonté de bien faire. Il y a le gentil et modeste *Chris'Ange* (11, rue Laure - tél. : 98-22-13). Il y a enfin *La France* (34, rue G.-Clemenceau - tél. : 98-20-16), pub-brasserie animé, sympathique et que le couple Plastra conduit au succès en sachant sortir sa carte des plats-lieux-communs habituels.

Il y a enfin les alentours, dont je reparlerai. Si l'on ajoute à ces adresses le restaurant du Casino, ressuscité sous l'impulsion de Paul Bocuse, on voit que l'on pourra manger, bel et bon, en cure et hors cure, à Vichy, cette saison.

Mais encore faudra-t-il s'y loger. Le programme de la Compagnie *fermière* prévoit un *complexe* hôtelier et thermal ouvert toute l'année et rattaché sans doute à Novotel. Mais ce ne sera que pour l'an prochain. En attendant, ne restent à la Compagnie que les *Ambassadeurs* (1, rue du Parc, Tél. 98-25-26), qui n'a que quatre-vingt-dix chambres, car son annexe servira de clinique au docteur Pathé, et le *Pavillon de Sévigné* (ancien Relais de Campagne), qui sera difficile à remettre en état.

Faire rimer cure et Epicure

Heureusement, il y a le *Thermal Palace* (3, place Joseph-Aletti, Tél. 98-25-41), dont une partie a été vendue en appartements, ce qui donne à cette maison son style : confort d'un palace et atmosphère d'une résidence. De l'autre côté du parc, le *Carlton*, son frère, lui ressemble avec ses chambres et petits appartements, agréable formule pour résidence prolongée, avec salle de billard, salon de thé, bar et boutiques. Mais *Thermal Palace* et *Carlton* (28, rue du Président-Wilson, Tél. 98-25-01) n'ont en tout qu'une centaine de chambres, et il faut retenir à l'avance. Vichy, on le voit, a besoin de chambres (autres que celles, nombreuses, des hôtels-pensions) pour recevoir ses nouveaux curistes ; ceux qui entendent faire rimer cure et Epicure ; ceux qui, même, négligent la première partie au profit du second, charmés d'une ville d'eaux qui est aussi une station *verte aux cents plaisirs (golf*, champs de course, tennis, piscine, plan d'eau, etc.).

Et qui pourraient écrire, comme l'épistolière : « *On tourne, on va, on vient, on se promène, enfin on dîne...* » Car le pays est aussi charmant que du temps de la marquise de Sévigné, même si l'on n'y voit plus, hélas ! des paysannes dansant la bourrée dans les champs !

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS
LE MONTHÉLIE DES CHAMPS-FULLIOT

MONTHELIE : un nom qui *ne dit peut-être pas* grand-chose aux amateurs, encore qu'il soit celui d'un petit et charmant vieux village de Bourgogne, entre Meursault et Volnay, entre de grands vins blancs et de précieux vins *rouges. Un village dont le nom* vient de mont Helios (mont du soleil) et dont le cimetière date des Gaulois. Un village pourtant de sol ingrat puisqu'on y assure, selon Philippe Couderc (« Argus des vins de France »), qu'une poule y meurt de faim en moisson ».

Mais ce sol est néanmoins aimable à la vigne. Et, aussi peu étendu soit-il, produit un vin quelquefois de premier ordre, longtemps vendu sous le nom de Volnay ou de Pommard, même.

On fêtera en juillet prochain le quarantième anniversaire de l'appellation contrôlée Monthélie. Belle occasion pour découvrir ce vin un peu dur en ses débuts, corsé, prenant en vieil*lissant un bouquet séduisant. Un* vin mordant qui petit à petit s'équilibre, faisant actuellement des 67 et des 69 (en attendant les 72) des bouteilles parfaites. Surtout, bien évidemment, dans les premiers crus, dans les meil*leurs climats.*

Le climat des Champs-Fulliot est considéré comme le meilleur, avec son exposition sud-sud-est contiguë aux Caillerets de Volnay, ce qui donne un vin comparable à ceux de cet illustre voisin.

Plantés en pinot rouge, les quelque 90 ares des Champs-Fulliot sont propriété de Ropiteau-Mignon. Un autre premier cru, les Duresses, est également la propriété de Ropiteau, un nom bien de chez lui, puisque dès l'an 1580 on trouve un Ropiteau vigneron dans les archives du *village.* — *L. R.*

★ Ropiteau frères, 21190 Meursault.

MIETTES

● *La collection d'ouvrages gastronomiques d'un gourmand amateur bruxellois*, G. Dartois, sera vendue à Drouot-Rive-Gauche les 5 et 6 juin prochains. Notamment la collection des *Almanachs des gourmands*, de Grimod de La Reynière, *les Dons de Comus* (1750), *le Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres* (1605), *le Cannaméliste français* (1751), etc.

(Exposition privée chez les experts Coulet-Faure, 5, rue Drouot, du 19 mai au 3 juin.)

● *Carte d'été de Pierre Gleizes (la Bonne étape*, à Château-Arnoux, tél. 64-00-09) avec, notamment, ses omelettes froides aux légumes au vinaigre de Vacqueyras, sa soupe froide des pêcheurs à la verveine, la dauve d'agneau en gelée, le gâteau de mostèle au beurre d'orange, le caneton au miel de lavande et au citron.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

07520 LA LOUVESC (Ardèche)

HOTEL BEAU SITE * N.N. sit. except. Confort. Qualité. Pens. 70-98 F T.T.C. Dépliant. Tél. (75) 34-91-11 et le 11.

Côte d'Azur

FREJUS PLAGE

IL ETAIT UNE FOIS * N.N. Rue Frédéric-Mistral - Tél. : (94) 95-33-65 95-88-39

MENTON (06)

HOTEL DU PARC *** N.N. Près mer et casino, plein centre. Parking. Gd parc.

PLAN DE LA TOUR

83120 SAINTE-MAXIME

MAS DES BRUGASSIERES ** N.N. Calme, tennis, piscine. T. (94) 43-72-42.

Montagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

19320 (Correze)
HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang privé. Calme. Envoi dépliant.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars près Terminal Invalides) Compl refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

MONTPARNASSE

HOTEL LITTRÉ **** Paris-6e, r. Littré. Tél. : 544-38-68 - Télex 270-557 Holivic. 120 chambres - Garage - Séminaires.
Même administration :
HOTEL VICTORIA PALACE **** Paris (6e), 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél. : 544-38-16 - Télex 270-557 Holivic. 120 chambres - Restaurant - Garage.

Allemagne

KOLN (COLOGNE)

HOTEL CALLAS AM DOM centre, tout près de la gare centrale, moderne, prix modérés et spéc. le week-end. Hohestrasse 137. Tél. 235044-5.

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Metro South Kensington. F. 70, breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place, London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589-8288.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de ski dès 520 FS. Piscine couverte. Télex 74232.

ASCONA

MONTE VERITA. Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. *Piscine chauffée.* Tél 1941/93/35 12 81.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)



Alt. 1.350 m, à 25 km de Montreux. Climat. Sports. Repos 60 km de promenades balisées. Piscine, patinoire artif., tennis et minigolf : GRATUIT. Offres détaillées par Office du Tourisme, CH-1854 Leysin, tél. 1941/25/62244.

Châteaux Hôtels indépendants

Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU DE LA CORNICHE ***
Tél. (1) 479-91-24

Val-de-Loire

45140 ORLEANS (Loiret)

AUBERGE DE LA MONTESPAN ***
Tél. (38) 88-12-07.

41120 OUCHAMPS
(Loir-et-Cher)

RELAIS DES LANDES ***
Tél. (54) 79-03-61

37400 AMBOISE
(Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ***
Tél (47) 57-23-67.

Normandie

61230 GACE (Orne)

HOSTELLERIE LES CHAMPS ***
Tél. (33) 35-51-45.

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU DE KERAVEON ****
Tél. (97) 52-34-14
Envoi gratuit et dépliant sur demande.

Mode

Marions-les !

LE renouveau du temps des fiançailles, des contrats de mariage et des toilettes traditionnelles à voile témoigne d'une maturité accrue de la part des jeunes qui, en quelques années, passé du cérémonial classique ordonné par les familles à la contestation échevelée, retrouvent aujourd'hui un équilibre propice à cette société civile qu'est le mariage — choisi d'ailleurs parfois après « essai ». Les contrats évoluent avec notre façon de vivre, et se multiplient. Aux Etats-Unis, certains d'entre eux vont jusqu'à préciser lequel des conjoints se chargera de... passer l'aspirateur, de faire la vaisselle ou le marché !

En France, indique Mᵉ Paul Chardon, président de la compagnie des notaires de Paris, le régime de la séparation de biens est en voie d'augmentation constante. Avec 44 % de Français propriétaires de leur logement, la tendance est d'associer la femme à la gestion du patrimoine. D'après une récente étude réalisée par l'IFOP pour la revue *Jacinte*, deux Françaises sur trois sont favorables aux fiançailles en tant que période permettant « *de mieux connaître son futur conjoint et sa famille* ».

La bague traditionnelle de fiançailles n'en continue pas moins de jouer un rôle important, même si les intéressées se défendent de la placer en tête de leurs préoccupations. Mais cette bague est le bijou le plus répandu en France, et nombre de grands joailliers parisiens et provinciaux proposent des conditions de crédit personnalisé à leurs fidèles clients comme à leurs enfants. Les adhérents de la Guilde des orfèvres ont lancé le « créguilde » pour un bijou allant de 500 à 24 000 F, avec 20 % d'apport initial.

Les bagues de cette année sont très variées de formes, à pierres de couleurs, diamants ou perles, montées sur or jaune. A côté des classiques, de fins anneaux s'ornent d'une fleur, d'un papillon ou d'une torsade habillée de petites pierres qui enrubannent joliment le doigt.

Si les grands spécialistes comme *Pronuptia* (18, rue du faubourg-Montmartre), *Jeune Mariée* (41, rue d'Amsterdam) ou *Marillages* (76, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne et réseau de distribution à travers la France) habillent la mariée et son cortège, *Franck et Fils* (80, rue de Passy) développe son rayon en prêt-à-porter et sur mesure. Les derniers tissus mettent en vedette la dentelle de Calais, l'organdi et les broderies de Saint-Gall, au toucher frais et léger. *Carven* (3, rond-point des Champs-Elysées), pour sa part, aime les robes romantiques et vaporeuses.

Les futures mariées en quête d'une robe unique, travaillée, ornée de dentelles faites à la main à un prix raisonnable, la trouveront dans les modèles anciens.



(Croquis de MARCQ.)

LA VIE EN ROSE : robe de mariée 1900 en plumetis de coton et organdi, ornée de volants en broderie anglaise (2 500 F, 27, rue de l'Abbé-Grégoire, boutique ouverte de 13 heures à 19 heures).

JEANNINE MONTEL : diadème en fleurs d'edelweiss et voile en deux parties (à partir de 500 F, 9, rue des Quatre-Vents).

Ainsi Rolande Belin, ancien photographe de mode, a-t-elle réuni à *La Vie en Rose* (27, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6ᵉ), de 13 à 19 heures) un nombre important de robes, de blouses, de jupons allant de la Belle Epoque aux années 50 et parfois signés Dior ou Balmain, à des prix oscillant entre 1 500 et 5 000 F.

Andrée Autran s'est installée au marché Biron où son stand *Le Tricorne* (nᵒ 157, allée 2, samedi, dimanche et lundi) croule sous les robes de garden-party de début du siècle en batiste de coton, garnies de valenciennes. Elles sont à manches longues ou courtes et tombent à la cheville. Remises en état, elles se vendent entre 800 et 1 500 F.

Pour ces robes délicates, *Jeannine Montel* (9, rue des Quatre-Vents) retresse des couronnes et des diadèmes de fleurs, à poser sur le voile à la place des capelines et des canotiers des dernières années qui s'envolaient au premier coup de vent.

Les coiffeurs, eux, cherchent des effets au volume réduit, souvent agrémenté d'une tresse piquée de fleurs, notamment chez Alexandre et Georges Saint-Gilles, ce dernier restant un spécialiste des postiches faciles à poser.

Laurent Gaudefroy propose des coiffures « construites » pour tenir de longues heures qui dégagent le visage. Il recommande aux mariées de se faire maquiller et coiffer au repos, sans conseils contradictoires, de façon à être prêtes pour les photos une heure avant la cérémonie. Il orne de petits chignons de fleurs et de rubans, sous un voile en deux parties, dont celle de devant sera détachée lors de la réception, le bouffant restant fixé à la nuque. Avec la mode des mariages d'après-midi, suivis d'un goûter et parfois d'un dîner, il préconise la simplicité et l'aisance plutôt que des hardiesses à l'esbroufe.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *« Torrente » a été la première-née des senteurs de 1977.* Un parfum fleuri et frais soutenu *de cuir et de bois précieux.* Le flacon, signé de Pierre Dinand, est un rectangle étiré aux ailes verticales laquées noir enchâssant un « T » de verre rehaussé d'or, barré d'un bouchon horizontal opalisé.

● *Chez Elida Gibbs*, sous un emballage vert, avec un nom à la scandinave, voici « Vika », qui suggère la fraîcheur des forêts du Nord. La gamme comprend une eau de Cologne, un désodorisant en bombe, un bain moussant et un savon transparent. (Droguistes et grandes surfaces.)

● *Le nouveau catalogue Manufrance* reflète bien l'intérêt qu'accordent les Français à leurs loisirs en général et à leurs résidences secondaires en particulier, d'où une grande sélection de meubles de jardin, de piscines et d'outillage afférent au « faites-le vous-même ». Mais les vacances actives de plein air sont peut-être les mieux représentées, avec un large choix de caravanes, de tentes à plusieurs « pièces », duvets, sacs de couchage, lits pliants et matelas *gonflables. Les dernières trouvailles* pour campeurs et randonneurs s'étalent sur de nombreuses pages, à côté des voiliers, des barques de pêche, des kayaks, des moteurs hors-bord et des équipements de plongée sous-marine.

Les fusils et la chasse dominent — noblesse oblige — dans un secteur où la Manufacture d'armes de Saint-Etienne est mondialement réputée. Du pistolet d'alarme aux reproductions d'armes blanches et à feu de collection, en passant par les sièges tournants, les huttes d'affût en toile de camouflage et les couteaux de chasse, sans oublier l'arsenal des pièges de toutes tailles.

Suivent toutes les rubriques habituelles, des matériels destinés aux animaux domestiques au mobilier, en passant par le sport, l'habillement, etc.

★ 960 pages. Prix : 12 F. (En vente dans les kiosques.)

De la farine sur le tableau noir

« SAVEZ-VOUS faire le caramel ? Le beau, le bon caramel... Nous allons en faire. Etes-vous prêtes, mesdames ? » *Elles sont cinq, ce soir, cinq élèves studieuses qui ont ceint leur tablier, sorti cahier et crayon, à écouter leur professeur, le chef Paul Schmidt, qui enseigne depuis maintenant vingt-deux ans les secrets de la pâtisserie au lycée technique hôtelier Jean-Drouant, dans le 17ᵉ arrondissement.*

Mais ces écolières d'après-dîner ne sont pas des étudiantes. Des mères de famille, soucieuses d'apprendre l'art du « comment régaler amis, mari et enfants ». *L'idée de ces cours du soir revient à une jeune Américaine, Mme Luthala, qui, vivant à Paris, se désespérait de devoir acheter ses croissants chez le boulanger faute de savoir les rouler elle-même, et de voir ses crèmes s'affaisser mollement au sortir du four.*

« Vous voyez, je mouille mon sucre, comme ceci, et — attention ! — je vais mettre ma casserole, une casserole en cuivre non étamé, vous voyez, à plein feu, et çà, c'est très important ! A plein feu... » *Attentives, les dames écrivent* « à plein feu » *sur leur cahier. Et s'attaquent maintenant à la recette du pudding*, « une bonne manière, *dit le chef Schmidt*, d'accommoder les restes ».

Pourquoi la casserole, où commence à chanter le caramel avec force grésillements, est-elle munie d'une queue creuse ? « Bonne question, madame. C'est simple : casserole plein cuivre sur plein feu égale... brûlures aux mains ! Alors, regardez-moi : pour la saisir, je vais utiliser le manche en bois de mon fouet, comme cela, et le tour est joué... »

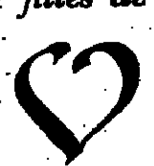
Le pudding s'échafaude dans le moule, tapissé au préalable d'un petit papier sulfurisé « pour que les fruits confits n'y adhèrent pas ». *Une giclée de rhum, et le voilà qui disparaît à son tour dans le four. Laissons cuire et passons aussitôt à la leçon de décoration.* « A présent, on va faire des œillets et des roses. C'est bien joli, sur un gâteau d'anniversaire. Regardez bien. » *Le bloc de pâte d'amandes préalablement malaxé d'un poignet vigoureux sur le marbre est vite aplati au rouleau puis alvéolé à la spatule et enfin ramassé d'un couteau adroit. Transformé en bouquetière, Paul Schmidt fait naître de ses doigts des petites fleurs aussi jolies à voir qu'agréables à croquer.* « Qui veut essayer ? Vous ? Allez-y. Venez toutes, mesdames, allons... »

Tout à l'heure, après avoir « pris la couleur » *du caramel à l'aide d'une éprouvette de papier blanc, puis l'avoir* « éteint » *d'un demi-verre d'eau froide, les élèves et leur professeur dégusteront en chœur leurs* « devoirs », *que le chef notera d'un palais sévère. Et s'en retourneront à la maison avec en poche les recettes du cours du jour ronéotées.*

Le succès de ces cours, facturés au prix de 22 francs de l'heure par élève, conduira très probablement les responsables de l'école hôtelière Jean-Drouant à organiser pour la prochaine année scolaire de nouveaux cycles de pâtisserie, et peut-être de cuisine. D'ici là, Paul Schmidt continuera jusqu'à la fin juin de montrer à ses élèves comment réussir à tout coup la nougatine, la meringue, la gênoise, le bavarois, le riz impératrice et la crème pâtissière...

J.-M. D.-S.

★ Ecole hôtelière Jean-Drouant, 20, rue Médéric, 75017 Paris. Tél. 227-63-70 (Mlle Annie Carron).

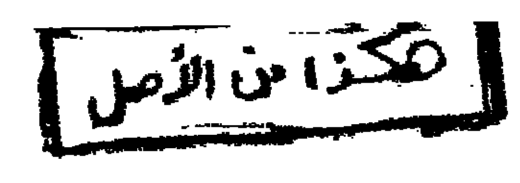












هكذا من الأصل

Maison

Tapis à la hausse

ELEMENT de base de la décoration et du confort, la moquette a connu ces dernières années une rapide expansion. Il est vrai que la France avait en ce domaine un retard à combler par rapport à ses voisins européens. Mais les hausses des matières premières (en particulier la laine) vont malheureusement se répercuter sur les prix des tapis et peut-être freiner leurs ventes.

Au salon professionnel du tapis, en janvier dernier, il y avait moins de nouveautés que les années précédentes en matière de décor (coloris et dessins). En revanche, le niveau général de la qualité était plus élevé. Cette amélioration du confort provient du renforcement de la densité du velours de certaines moquettes synthétiques (passé de 450 à 700 grammes au mètre carré) et du développement des velours « soft », la douceur de ceux-ci étant due à la grande finesse des fibres utilisées. Côté esthétique, les coloris beiges ont toujours la vedette, de l'écru au sable doré ; les bleus amorcent une montée et le gris fait son apparition.

Fibres animales et synthétiques

La moquette de laine reste le plus prestigieux des revêtements de sols. Chez Flipo, outre une large gamme de couleurs existant en stock, il est possible d'obtenir une moquette 100 % laine teinte à l'échantillon demandé, dans des dimensions allant jusqu'à 4,50 mètres de largeur. Tasaco présente une moquette tout laine, à haut velours, en coloris naturel *(Tasalaine)*. Une moquette à fines boucles formant dessins en relief, ton sur ton, est réalisée à partir d'un fil cardé 50 % laine et 50 % acrylique *(Marrakech*, Sommer).

Parmi les moquettes de laine imprimées, dont la demande en France reste très limitée, il faut signaler la création par De Poortere d'un parterre de grosses roses inspirées des chintz anglais (*Cérémonie*).

Pour les moquettes synthétiques, la nouveauté technique est la thermofixation des fils retors ; ceux-ci, tordus puis chauffés, donnent un velours nerveux qui se déforme moins sous les pas. Fabriquées selon ce procédé, nous avons vu des moquettes en fibres polyester (Saxo de *France-Tapis*) ou polyamide : Vivaldi de *Dalami*, Ova-sion de *Sion* et Arizona de *Tapisift*.

Il est toujours désagréable de ressentir une décharge, même légère, lorsqu'on marche sur un revêtement synthétique et qu'on touche un objet métallique faisant masse. Aussi les fabricants sont-ils de plus en plus nombreux à proposer des moquettes « antistatiques ». Elles peuvent être réalisées à partir de fibres synthétiques spéciales, telle l'Antron-III antistatique de *Du Pont de Nemours* (utilisée par *Balsan*, *Dalami*, *France-Tapis*, *Sommer*, *Tapisift*) ou par incorporation au velours de fibres métalliques : Trafic A.S. de *Sarlino* et Tasacra de *Tasaco*, deux moquettes à velours bouclé.

Ton sur ton et en relief

Les carpettes continuent d'habiller un sol dur (parquet ou pierre naturelle) ou même un sol déjà revêtu de moquette. Les dessins contemporains, malgré les intéressantes tentatives de promotion artistique de la Fondation Woolmark, ont quasiment disparu des nouvelles collections.

Ils sont remplacés, cette année, par des motifs ton sur ton en relief : soit décentrés, sur un velours coupé-rasé (Tula de *Flipo*), soit de forme libre, sur un velours coupé-bouclé à grosses mèches, Rialto de *Tapisift*. La reproduction mécanique des tapis d'Orient s'améliore avec un procédé nouveau de coloration qui permet d'obtenir, par conjugaison de trente-deux coloris de base, la copie de documents originaux de tribus du Caucase. Ces Tapis d'art de Beauvais (*France-Tapis*) sont à velours coupé, en pure laine vierge.

JANY AUJAME.

RAYONS PAKISTANS

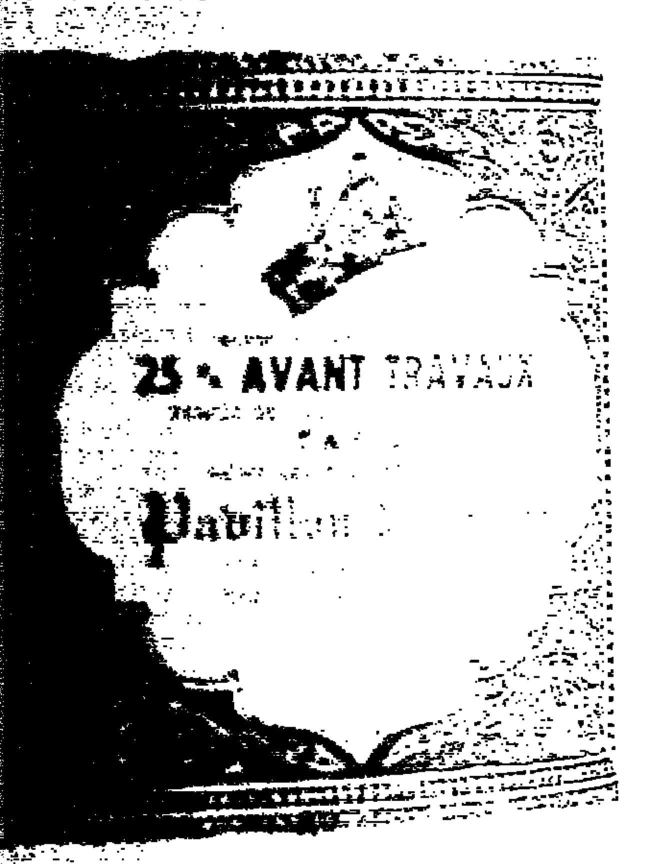
Dans le cadre de leur important rayon de tapis d'Orient, les Galeries Lafayette organisent, jusqu'au 25 mai (au 5e étage du magasin Haussmann) une exposition consacrée au Pakistan. On peut y voir cinq cents tapis de laine, à points noués à la main, choisis sur place parmi les pièces les plus représentatives de cet artisanat de qualité.

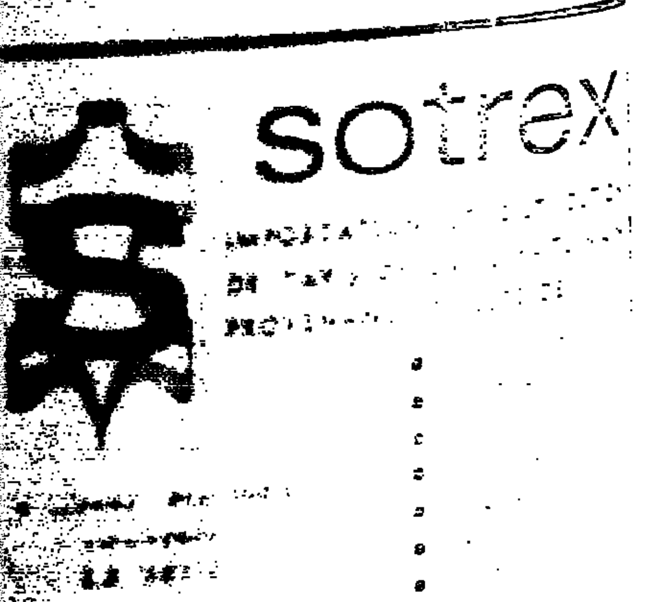
Ces tapis, de formats très divers, valent de 225 à 42 500 F. Leur velours a un brillant caractéristique qui donne une agréable apparence soyeuse. Les dessins sont d'inspiration turkmen, caucasienne ou iranienne, c'est-à-dire à motifs floraux ou géométriques.

● *Le samedi 30 avril, la Foire de Paris ouvre ses portes* et fête son soixante-sixième anniversaire. Cette manifestation, qui attire chaque année un million de visiteurs, consacre la majeure partie de ses dix salons spécialisés à la maison, la construction (Village de France), bricolage, mobilier, confort ménager, jardin, piscine et environnement de l'habitation.

La section « bricolage pour tous » (bâtiment 4) comporte cette année un centre d'animation où sont démontrés tous les travaux pratiques d'aménagement. Peu de nouveautés au salon du confort ménager, mais possibilité de faire établir par ordinateur un budget de chauffage au gaz (bâtiment 7). Le Centre de recherche de l'esthétique et de l'ameublement contemporain (CREAC) donne des consultations de décoration au niveau 2 du bâtiment 2, où la Chambre syndicale des papiers peints présente également toutes les collections des fabricants français. — J. A.

★ Du 30 avril au 15 mai inclus. Porte de Versailles. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, les mardis et vendredis jusqu'à 22 h. 30. Entrée 6 F.





pêche

EN BONNES SOCIÉTÉS

J'AI fouetté mon premier scion sur les bords du Thouet, dans les Deux-Sèvres, à six ou sept ans. Toutefois, j'ai attendu d'avoir fait ma communion solennelle pour accompagner régulièrement mon père à la pêche. Un rite chasse l'autre, en quelque sorte...

Pendant plusieurs années, à l'heure où, sur des courts fraîchement arrosés, les collégiennes fortunées s'initiaient au revers ou au passing-shot, j'ai arpenté les prairies artificielles à la recherche d'un banc de perchaudes ou d'un courant à chevesnes. Sans être jamais devenu un crack, au désespoir de mon père, j'ai réussi à acquérir une technique suffisante pour ne jamais rentrer bredouille, ou presque. Dans l'ensemble, j'étais un pêcheur du genre « ambulatoire », qui préfère la prise modeste, mais immédiate, à la grosse prise hypothétique exigeant des heures de patience au même coup. Autant dire que je n'avais guère le temps de m'intéresser au décor. Et pourtant, si je fouille ma mémoire, ce ne sont pas des souvenirs de poisson qui me reviennent, mais des sensations annexes : l'odeur des sauges au petit matin ou la lourdeur de la gaule, la discrétion des rats d'eau ou la fantaisie bruissante des libellules.

Du jour où je quittai le collège, je pris mes distances avec la pêche active Maurice Genevoix avait beau parler du plaisir « presque sexuel » éprouvé à ferrer un poisson, le moment était venu où ce « presque » ne me suffisait plus. Pendant plusieurs années, certes, je continuai de payer ma cotisation à la société locale, le Nénuphar thouarsais, *et à rejoindre mon père en fin de matinée sur ses lieux de pêche, les rares fois où je rentrais à la maison pour le week-end. En fait, le cœur n'y était plus, et un beau jour, je cessai m'acheter ma carte. Cinq ans, dix ans, vingt ans passèrent...*

Il a fallu la lecture d'un article sur la pêche dans le Chasseur français *pour me donner envie de renouer avec le sport paternel.* Le Chasseur français *est une excellente revue, on le sait, qui le serait encore plus si on y parlait moins de chasse En matière de pêche, les chroniques sont écrites par des experts fameux, qui expliquent comment prendre un brochet pour le réveillon de Noël dans le canal Saint-Martin ou capturer dix esturgeons en une heure entre Blaye et Talmont-sur-Gironde !*

Le lendemain, je me précipitai dans le plus proche magasin et j'achetai pour 200 francs de d'équipement, dégorgeoir automatique et appâts révolutionnaires compris. Comme je m'apprêtais à sortir, la vendeuse m'interpella :

« Avez-vous votre carte de pêche ? »

Bien entendu, je ne l'avais pas et portai une nouvelle fois la main à mon portefeuille. L'instant d'après, l'Ablette angevine, *se prenant pour la baleine de Jonas, m'avait attiré dans son sein Le soir, par conscience professionnelle, j'ai ouvert les trois volets de ma carte, et ce que j'ai lu m'a saisi de stupeur*

Cachalots et crocodiles

Pour 30 francs, vous ne devinerez jamais ce que je peux faire. Je peux pêcher, avec « trois lignes et dix balances à écrevisses, du bord ou en bateau, au lancer, au vif, au poisson mort, à la grenouille naturelle ou artificielle, à la mouche artificielle », *sur les lots de pêche de quarante sociétés. Et quelles sociétés !*

Si je ne recherche pas l'originalité, je peux me rendre sur le domaine de l'Ablette angevine, *bien sûr, mais aussi sur celui de* l'Union des Pêcheurs d'Angers et des environs *ou de* la Brême châlonnaise. *Si je suis d'humeur patriotique, j'ai le choix entre* la Gaule Bellopratine, *à Baupréau,* la Gaule de Tiercé, *à Tiercé,* les Chevaliers de la Gaule, *à Etriché,* les Fervents de la Gaule, *à Châteauneuf, et quelques Gaules de moindre importance, sans oublier* la Française du Porage, *à Brissarthe, malgré son caractère quelque peu ésotérique.*

Si je suis un mal d'exotisme, je peux opter pour les Boers Durtalois *ou* les Boers de l'Evre. *Si je peux m'attaquer aux grosses pièces, faisant fi de* la Carpe Vihiersoise, *il m'est permis d'hésiter entre* les Cachalots de Chemillé *et* les Crocodiles de la Moine, *à Cholet. Si je milite dans l'écologie, je peux choisir* la Sauvegarde de la Moine *ou* les Amis de la Loire. *Si j'ai du vague à l'âme, je vais hanter les rives poétiques du* Roseau Saumurois *ou du* Martin-Pêcheur Crespinois.

Si j'affectionne les grandes surfaces, je peux fréquenter celle des Gardons de l'Oudon réunis, *à Segré. Si je suis en veine de contrepèterie, ce sont essentiellement* les Pêcheurs du Loir de Seiches *qui m'intéressent Si je suis enclin à la grivoiserie, il m'est loisible d'aller pêcher à la dandinette sous l'égide des* Pêcheurs de la Guillemette, *à Savennière.*

Si, enfin, c'est la métaphysique qui m'inspire, sur les territoires des Pêcheurs du Lathan, *je pourrai pratiquer du moulin d'Athée au Faux-Lathan, ce qui d'ailleurs ne laisse pas de m'emplir d'une certaine inquiétude.*

Toutes ces sociétés sont authentiques, et pour plus de précision, comme on dit, je tiens ma carte à la disposition du public.

Les responsabilités inhérentes à un si vaste choix, on en conviendra, sont bien lourdes à endosser pour un malheureux suspendu au frêle souvenir du Nénuphar *de sa jeunesse. Tout bien pesé, je me demande si je vais avoir le courage de chausser mes bottes et sortir ma gaule.*

MARC VION.

Jeux

échecs — Nº 707

ÉTRANGLEMENT

(Championnat d'Europe par équipes, avril 1977)

Blancs : L. PORTISCH
Noirs : L. LJUBOEVIC
Défense sicilienne.

1. Cf3	ç5	23. Cg3	Th4
2. ç4	g6	24. Fé4 (m)	T×é3 (n)
3. é4	Fg7	25. D×é3	Fh6
4. d4 (a)	ç×d4	26. Df2 ! (o)	F×ç1
5. C×d4	Cf6 (b)	27. T×ç1	Fç6
6. Cç3	d6	28. Ta1	F×é4
7. Fé2	0-0	29. C×é4	Th5
8. 0-0	Cb-d7 (ç)	30. Da2 !	Té5 (p)
9. Fé3	Cç5	31. Td1 ! (q)	Dd7 (r)
10. f3	Fd7 (d)	32. T×d6 (s)	Df5
11. b4	Cé6 (é)	33. ç5+	Rg7
12. Dd2	a5	34. Td1	Cé6
13. a3	Ch5	35. Db2 ! (t)	Rh6 (u)
14. Tf-d1	Ch-f4	36. Cf2 ! (v)	Td5
15. Ff1	C×d4 (f)	37. Cg4+	Rg5 (w)
16. F×d4	Cé6	38. T×d5	D×d5
17. Fé3 ! (g)	f5 (h)	39. Dç1+ !	Cf4 (x)
18. é×f5	T×f5	40. h4+ !	Rf5 (y)
19. Ta-ç1 ! (i)	a×b4	41. Ch6+ ! (z)	abandon. (aa)
20. a×b4	Cf8 (j)		
21. Fd3	Th5 (k)		
22. Cé4 ! (l)	Ta3		

NOTES

a) Retour, par interversion de coups, à la « défense sicilienne, schéma Maroczy ».

b) Au lieu d'entrer dans les lignes théoriques du Dragon par 5..., Cç6, les Noirs choisissent une ligne de jeu qui leur est personnelle, réservant au C-D un autre avenir. Ce plan a cependant l'inconvénient de permettre aux Blancs de mobiliser tranquillement leurs forces et d'affirmer leur supériorité au centre.

c) 8..., Cç6 était encore possible : 9. Fé3, Fd7 ; 10. Dd2, Cxd4 ; 11. Fxd4, Fç6 aboutissant à une position connue dans laquelle les Blancs peuvent poursuivre par 12. Té1 ou 12. f3 ou encore 12. Fd3 comme dans la partie Rogoff-Larsen (Bienne, 1976).

d) Sur 10..., a5 les Blancs ont toujours la possibilité de préparer l'avance b4 par b3-a3-b4.

é) Aspirant à quelques échanges simplificateurs.

f) En fin de compte, le C-D vient s'échanger comme dans la partie Rogoff-Larsen contre le C-R sur d4, mais les Blancs ont eu le temps d'occuper l'aile-D et de se développer au mieux.

g) Le coup d'œil du grand maître au lieu de l'échange automatique des F sur cases noires, qui n'aurait fait qu'alléger la tâche de la défense.

h) Aspirant à un contre-jeu sur l'aile-R, le grand maître yougoslave refuse de mourir à petit feu positionnel.

i) Echappe à l'échange d'une T après 19..., axb4 et menace fortement 20. ç5.

j) Seule parade.

k) Conforme au plan des Noirs et moins passif que 21..., Tf7, la T-R surveille la cinquième traverse et le R blanc.

l) Si 22. Cd5, Fç6 ! et si 22. Fé4, Fç6 ; 23. ç5, Fxé4 ; 24. fxé4, Pé5 ou 24. Cxé4, d5 ; 25. Cg3, Th4.

m) Avec une extrême précision, les Blancs renforcent leur position, menaçant 25. Fg5 et 25. Fxb7

n) Trouvant *in extremis* la simplification.

o) Il est important de contrôler la diagonale g1-a7 et d'interdire à la D noire l'échec sur b6.

p) 30..., Db6+ est impossible à cause de 31. ç5+.

q) Menaçant toujours 32. ç5+. Le travail des forces blanches (D, T, C) atteint son maximum d'efficacité.

r) Une faute dans une position délicate.

s) Le résultat de la pression sur le pion d6 : si 32..., éxd6 ? ; 33. Cf6+ et 34 Cxd7.

t) Menaçant de gagner la T par 36. Td5.

u) 35..., Rf7 était assurément moins dangereux que l'aventure dans laquelle le R noir s'engage.

v) Menace de gagner la T et crée un réseau de mat.

w) S'engouffrant dans la toile d'araignée. Après 37..., Rh5 ; 38. Té1, Cf4 ; 39. Dg7 les Noirs sont perdus, mais 38..., Cd4 ; 39 Cé3, Cxf3+ (ou 39..., Df6 ; 40. Rh1 !) ; 40. gxf3, Dg5+ ; 41. Dg2 et 38..., Cf4 ; 39. Cé3 ne sauvaient rien.

x) Si 39..., Rf5 ; 40. Cé3+ et 41. Cxd5 et si 39..., Rh5 ; 40. Dh6 mat ou si 39..., Rh4 ; 40. g3+, Rh5 ; 41. Dh6 mat.

y) Si 40..., Rxh4 ; 41. Dxf4, Dd1+ ; 42 Rh2.

z) Ne tombant pas, après 41. Cé3+, Ré6 ; 42. Cxd5, Cé2+ ; 43. Rf2, Cxç1 dans une finale de C dans laquelle les Noirs auraient des chances de nullité.

aa) Car si 41..., Ré5 ; 42. Dé3+, Rf6 ; 43. Dxf4+ avec un C de plus.

ÉTUDE
T.G. WHITWORTH
(1973)

BLANCS (4) : Ré6, Fé7, Ch4, Pç3.
NOIRS (3) : Ré4, Pd3 et é3.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE Nº 706
J. IAKIMTCHIK, 1975

(Blancs : Rh6, Tf3, Fé8, Pf6 et h5. Noirs : Rh4, Tb4, Pg2.)

1. f7 !, Tb6+ (après 1... g1=D ; 2. f8=D, Dg5+ ; 3. Rh7, Tb7+ ; 4. Rh8, Tb8 ; 5. Df4+ les Blancs gagnent) ; 2. Rh7, Tb7 ; 3. Tf4+, Rxh5 ; 4. Rh8 !, Txf7 ; 5. Txf7, g1=D ; 6. Tf1+, Rh6 ; 7. Tf6+ !, Rg5 ; 8. Tg6+ avec gain.

Si 1. Fd7 ?, Tg4 ; 2 f7, g1=D ; 3. f8=D, Tg6+ ; 4. Rh8, Th6+ ; 5. Dxh6, Dg8+ ; 6. Rxg8, pat ou encore 1. Fd7 ?, Tg4 ; 2. Fxg4, g1=D ; 3. f7, Dxg4 ; 4. f8=D, Dxf3 ; 5. Dxf3, pat.

Et non 4. Tf6 ?, Rh4 ; 5. Th6+, Rg3 ; 6. Tg6+, Rh3 ! ; 7 Rg8, Txf7 ; 8. Rxf7, Rh2 nulle.

CLAUDE LEMOINE.

dames — Nº 40

UN TRIPLE ENCHAINEMENT

J. CHAZE
6ᵉ PRIX V.I.S.D. 1976

Les Blancs jouent et gagnent.

Parmi les fins de parties classiques il y a la finale Canalejas, damiste espagnol du dix-septième siècle. Le trait étant aux Noirs (les Noirs doivent jouer), la position gagnante pour les Blancs est alors la suivante : une dame blanche à deux et trois pions noirs respectivement à 1,6 et 25.

Le problème qui illustre cette chronique comporte une combinaison en onze « temps » permettant de parvenir à cette position.

La combinaison comprend une pénétration au premier « temps » (coup de boutoir qui s'apparente à un « forcing »), un envoi à dame, une désintégration de l'aile gauche des Noirs, une variante et un mouvement circulaire d'une dame blanche portée à la case 2 au terme d'un triple enchaînement de rafles.

● *Principale fausse solution* : 34-29 [il faut commencer par cette pénétration] (23×34 forcé) 32-27 [suite identique à la solution] (21×23) 36-31 ? [va permettre d'effectuer trois rafles, mais...] (18×36) 47-42 (36×47) 33-29 (24×33) 38×9 (47×40) 35×2 (4×13) 2×49 (34×43) 49×38... (25-30) et les Noirs peuvent obtenir la nulle en toute tranquillité et même peut-être le gain de par leur supériorité numérique.

A noter qu'au premier « temps » (23×34) est bien forcée : en effet, si (18×27 ?) 29×9 (4×13) 28-23 (19×28) 33×31+ sans lutte car + 1 avec une position inexpugnable.

La solution de ce problème sera *donnée dans la prochaine chronique.*

● *Championnat du monde par correspondance* : victoire de Agafonov (U.R.S.S.) avec trente points devant Cazemier (Suisse), vingt-huit, Bimman (U.S.A.), De Boer (Pays-Bas), Strijboroda (U.R.S.S.), vingt-sept, Cherney (U.R.S.S.), vingt-six, Desrochers (France), Verpoest (Belgique), vingt-cinq, Tiemens (Pays-Bas), vingt-quatre, Hoek (Pays-Bas), vingt-trois, Robitaille (Canada), vingt-deux, Fraiberg (U.S.A.), dix-neuf, Hauchard (France), dix-huit, etc.

bridge — Nº 704

LA REPRISE CACHÉE

Les cartes intermédiaires ont souvent plus de valeur que celle qu'on leur attribue en général, et, si l'on peut parfois compter un point pour 10 9 dans une couleur, c'est plus rare pour 9 8. Et pourtant, dans la donne suivante, leur rôle pouvait être décisif.

Ouest	Nord	Est
	♠ 8 4 ♥ 9 8 3 ♦ A R 10 8 6 5 3 ♣ V	
♠ R V 9 6 ♥ A 5 2 ♦ 9 2 ♣ 9 8 7 2	N / O E / S	♠ 10 7 2 ♥ D 7 ♦ V 7 4 ♣ R D 6 4 3
	♠ A D 5 3 ♥ R V 10 6 4 ♦ D ♣ A 10 5	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Sindep	Paoli	De Leo	Pariente
passe	3 ♦	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 6 de pique (quatrième meilleure) pour le 10 et la dame, Fanny Pariente joua ensuite le roi de cœur qu'Ouest laissa passer, puis le *valet de cœur pris par la dame* d'Est qui rejoua pique. Ouest prit avec le 9 et rejoua le roi de pique. Sud mit l'as et rejoua cœur. Ouest fit l'as et joua le valet de pique et le 9 de trèfle. *Comment Sud a-t-elle ensuite gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ? Pourquoi Fanny n'était-elle pas satisfaite de son coup ?

Réponse :

Fanny prit la dame de trèfle avec l'as et tira ses deux cœurs maîtres pour *squeezer Est* dans cette position :

♦ A R 10 8
— ♦ V 7 4 ♣ R
♥ 6 ♦ D ♣ 10 5

Sur le 6 de cœur, Est dut jeter le 4 de carreau, et Sud prit la dame de carreau avec le roi pour faire trois levées à carreaux.

Bien entendu, si Ouest avait, par *exemple, contre-attaqué* carreau au lieu de pique, la communication à carreau aurait été détruite et le contrat aurait chuté.

Quant à Fanny, elle n'était pas très satisfaite à cause des cœurs du mort, car il y avait : 9 8 3. *« Si j'avais joué au début la dame de carreau, puis* le valet de cœur *(au lieu du roi de cœur), j'aurais forcément gagné. Est aurait été obligé de prendre avec la dame de cœur (sinon j'aurais rejoué le roi), et le mort aurait eu une rentrée avec le 8 de cœur pour faire six autres levées à carreau et le contrat... ! »*

Rencontre franco-italienne

Chaque année, début mai, un grand match, la Coupe François-André, a lieu au bridge-rama du casino de Cannes entre une équipe italienne et une équipe française.

L'Italie a gagné huit fois et la France deux fois. L'année dernière, la décision se fit sur la centième et dernière donne, et les Parisiens Chemla-Lebel, qui faisaient partie de l'équipe, espèrent bien prendre leur revanche cette semaine.

Voici une manche qu'ils avaient brillamment réussie au cours de cette rencontre.

Ouest	Nord	Est
	♠ 9 6 ♥ A 3 ♦ A D 8 4 ♣ A R 7 6 2	
♠ A D 10 7 2 ♥ R D 10 5 4 ♦ V 9 3 ♣ —	N / O E / S	♠ 8 5 4 ♥ 7 6 ♦ 10 7 6 ♣ D V 10 9 5
	♠ R V 3 ♥ V 9 8 2 ♦ R 5 2 ♣ 8 4 3	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Pabis T.	Lebel	D'Alelio	Chemla
—	1 ♣	passe	1 ♥
1 ♠	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Pabis Ticci, en Ouest, ayant entamé le 7 de pique, Sud prit avec le valet, puis il joua le roi de trèfle sur lequel Ouest défaussa un cœur. *Comment Chemla, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Même avec 17 points d'honneurs (qui en valent d'ailleurs ici davantage), Nord doit éviter d'ouvrir de « 1 SA » avec une distribution 5-4-2-2 quand un des *doubletons* est *sans gros honneur.* D'autre part, en ouvrant de « 1 ♣ », il n'a pas à craindre d'être gêné au second tour d'enchères puisque l'inversée à « 2 ♦ » décrit bien la force et la distribution de la main.

En revanche, à l'autre table, l'Italien Sbarigia, en Nord, qui ne pouvait pas ouvrir de « 1 ♣ » en trèfle romain, déclara « 1 SA », et il joua *finalement* « 3 SA » qu'il chuta.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

La valeur n'attend pas (nº 693).

Plusieurs lecteurs ont proposé de jouer sur l'affranchissement du cinquième cœur et H. Mas conclut : « C'est simple, non ? » Non, car le contrat va chuter, sauf si on prend soin, comme C. Stephanivitch, de tirer as roi de cœur pour vérifier le partage et terminer en squeeze (comme Momigliano), si Est a cinq cœurs.

philatélie — Nº 1483

FRANCE : « Instituts catholiques ».

Parmi les huit timbres figurant au programme de *l'année dans la* catégorie « divers », la deuxième figurine sera dédiée aux instituts catholiques de France. Elle débutera en vente générale le 16 mai.



1,10 F, bistre, brun et bleu.
Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.
Le dessin de la maquette est de Pierrette Lambert, réalisé en gravure *par Jacques Combet* et imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La mise en vente anticipée se déroulera dans trois villes différentes, qui utiliseront la même oblitération « premier jour », sur laquelle figureront les trois lieux :

A PARIS

— Les 14 et 15 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Institut catholique, salle Ozanam, 21, rue d'Assas, Paris-6ᵉ. Oblitération « premier jour ».

— Le 14 mai, de 8 heures à 12 heures à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1ᵉʳ, au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7ᵉ ; de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15ᵉ. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

A LILLE

— *Les 14 et 15 mai, de 9 heures à* 18 heures, au bureau de poste temporaire installé à la Fédération universitaire et polytechnique de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille. — Oblitération « premier jour ».

— Le 14 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Lille R. P. et au guichet philatélique de l'Agence régionale d'information, 159 à 167, rue du Molinel, Lille. — Boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

A LYON

— Les 14 et 15 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire organisé à la faculté catholique de Lyon, 25, rue du Plat, Lyon-2ᵉ. — Oblitération « premier jour ».

— Le 14 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau Lyon R. P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 84000 Avignon, du 26 avril au 11 mai. — Foire de printemps (petit cachet).

⊙ 79000 Niort, du 30 avril au 8 mai. — Quarante-neuvième foire-exposition (petit cachet).

FRANCE : « Rattachement du Cambrésis ».

Le troisième centenaire de la prise *de Cambrai (1677)* et, par conséquent, le rattachement du Cambrésis à la France sera souligné par l'émission d'un timbre-poste, le 16 mai en vente générale.



0,80 F, brun, bleu et violet.
Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.
La maquette a été réalisée par Odette Baillais et la gravure est due à Cécile Guillame.
Impression en taille-douce. Atelier du timbre de France.
Mise en vente anticipée :
— Les 14 et 15 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste *temporaire installé à l'hôtel de ville* de Cambrai. — Oblitération « premier jour ».
— Le 14 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Cambrai principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : « Fédération européenne de la construction ».

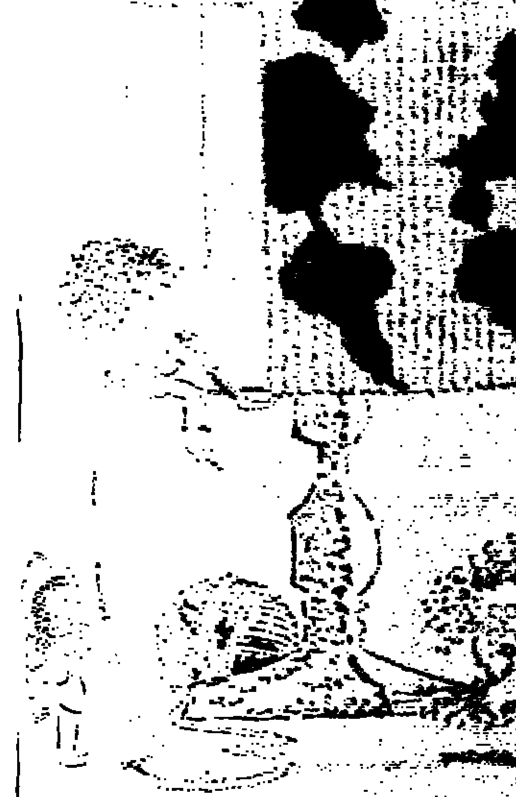
Comme prévu, un timbre-poste sera dédié à la Fédération *européenne de la construction* ; en vente générale dès le 23 mai.

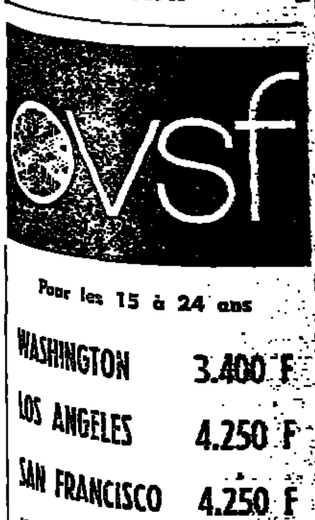


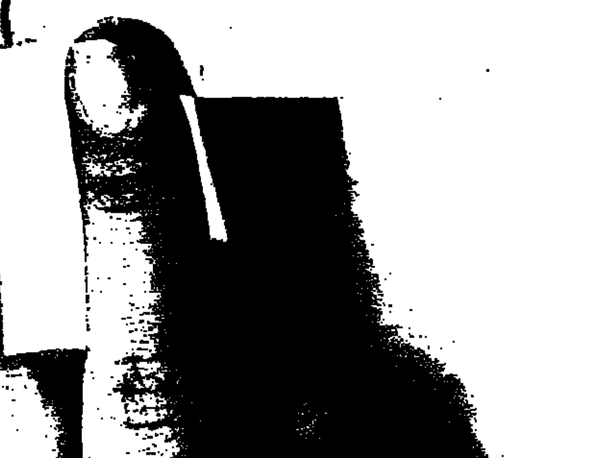
1,10 F, brun-rouge, bistre et bleu.
Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.
La maquette et les gravures sont dues à Cécile Guillaume.
Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.
Mise en vente anticipée :
— Les 21 et 22 mai, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel Intercontinental, rue de Castiglione - rue de Rivoli, Paris 1ᵉʳ. — Oblitération « premier jour ».
— Le 21 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1ᵉʳ et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris 7ᵉ ; de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15ᵉ. — Boîtes aux lettres spéciales pour *l'oblitération « premier jour ».*

● A STRASBOURG, *place de Broglie, à l'hôtel de ville, le 5 mai, exposition « 20ᵉ anniversaire de la signature du traité de Rome ».*

ADALBERT VITALYOS.







هكذا من الأصل

Les jeunes et leurs vacances

DE TOUT POUR TOUS

LES vacances : beaucoup de jeunes, las du farniente — monotone lorsqu'il se prolonge — désirent profiter de leur temps libre pour se livrer à des activités qui sortent de l'ordinaire. Selon leurs goûts et leur tempérament, ils s'orienteront vers des séjours « sportifs » (voile, plongée, équitation, cyclisme, randonnée), « écologiques, musicaux ou artisanaux ». Certains saisissent l'occasion pour se perfectionner, au cours d'un séjour à l'étranger, en anglais, allemand ou espagnol, ou même s'initier à l'ethnologie « sur le terrain ».

Les possibilités sont nombreuses. A côté des stages sportifs « purs » privilégiant la technique, on voit apparaître des formules « mixtes » qui englobent plusieurs activités : équitation et cyclotourisme, cyclotourisme et randonnée, voire même sport et artisanat. Des « camps itinérants » pour adolescents combinent randonnée, canoë et promenades à vélo. Quant à l'artisanat (du tissage à la poterie en passant par l'initiation à la mécanique), la tendance nouvelle est aux petits ateliers accueillant un nombre restreint de stagiaires (cinq à dix personnes). Enfin, les écologistes trouveront un éventail de stages de découverte de la nature, depuis la simple observation jusqu'à des séjours spécialisés de géologie ou d'ornithologie.

Voilà des vacances qui seront à la fois l'occasion d'acquérir des techniques en pratiquant un passe-temps favori, et de nouer des contacts rendus plus aisés par le dépaysement. N'est-ce pas avant tout le but recherché ?

MICHAËLA BOBASCH.

Artisans d'un été

Animation-Jeunesse

Artisanat en Normandie (Mortain), en Bourgogne (Auxerre) ou dans le Midi (Balaruc-les-Bains), en juillet-août. Prix : 590 F pour cinq jours, comprenant hébergement en pension complète (gîtes ruraux), cours, fourniture du matériel. Voyage non compris.

Peinture sur tissu à Mortain (4-8 juillet), Auxerre (25-29 juillet), Balaruc (11-15 juillet et 8-12 août).

Cuir-sellerie à Mortain ((4-8 juillet), Auxerre (25-29 juillet), Balaruc (11-15 juillet).

Tapisseries contemporaines à Mortain (11-15 juillet), Balaruc (18-22 juillet). Tissage à Auxerre (25-29 juillet, premier degré ; 22-26 juillet, deuxième degré). Sculpture sur bois à Auxerre (22-26 août). A Balaruc, spectacle de marionnettes, découverte de la nature (4-9 juillet), poteries primitives (8-12 août), expression corporelle, art dramatique (16-20 août).

★ *13, rue de Buci, 75006 Paris. Tél. 033-38-07, 325-61-74.*

Atelier des Trois Soleils

Batik, bijouterie, cartonnage, reliure, cuir, dessin-sculpture, gravure-sérigraphie, marionnettes, peinture sur tissu, photographie, poterie, tissage, vannerie, à Saint-Martin-en-Haut, Riverie (Rhône) et Vignieu (Isère), de juillet à septembre. Prix : 742 F pour six jours, comprenant hébergement en pension complète, cours et fournitures.

Stages pour adolescents de treize à seize ans (découverte de la nature, atelier d'expression plus un atelier artisanal, au choix). Prix : 967 F pour treize jours, comprenant hébergement (chambres de trois ou quatre lits) en pension complète, activités, fournitures, assurance (3-16 juillet, 17-30 juillet).

★ *75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél. (78) 28-34-30.*

Atelier d'art du castel Jehanne-d'Arc

Poterie, tissage, tapisserie, dessin et peinture. Stages de cinq jours (du lundi au vendredi), de juin à septembre. Travail par petits groupes de quatre. Prix : 500 F par semaine, comprenant les cours, les fournitures et l'assurance. Logement (possible à l'hôtel, chez l'habitant ou en camping) et nourriture non compris.

★ *Catherine et Jean-Pierre Brelet, 83770 Seillans. Téléphone (94) 76-05-26.*

Atelier du Canet

Poterie, vannerie, tissage, linogravure, sérigraphie, peinture, modelage, cartonnage, bijouterie. En juillet (du 4 au 9 et du 25 au 30), août (du 1er au 6) et septembre (du 5 au 10). Prix : 500 F par semaine, comprenant les fournitures et les cours. Hébergement non compris. Possibilité de logement dans les auberges de jeunesse et les hôtels de Grenoble. Terrain de camping gratuit à proximité de l'atelier. Dix personnes au maximum par atelier.

★ *519, chemin du Canet, 38000 Saint-Martin-Le-Vinoux.* Tél. (76) 87-61-17.

Centre d'action et d'animation culturelles de l'Yonne

Stages de peinture, émaillage sur cuivre, structures et volumes métalliques, sérigraphie et vannerie au CEDAAC (Yonne). Prix: *30 F par jour. Hébergement (18 F* par nuit au Foyer de jeunes travailleuses, chambres individuelles) et nourriture (12 F le repas) en sus.

★ *2, place Saint-Germain, 89000 Auxerre. Tél. : (86) 52-55-40.*

Communauté de la Salle

Gravure, ciselure (bois, acier, cuivre), sculpture (bois et pierre), tapisserie, tissage.

Prix : 1 450 F pour deux semaines (+ 50 à 150 F pour les matériaux), comprenant l'hébergement (chambres de une ou deux personnes), en pension complète et les cours. Voyage non compris. Dates des séjours : 4-17 juillet, 18-31 juillet, 1er-14 août, 15-28 août. Une particularité : le nombre restreint des participants (cinq personnes pour la totalité des ateliers), qui en fait un véritable cours particulier sous la direction de quatre artisans d'art.

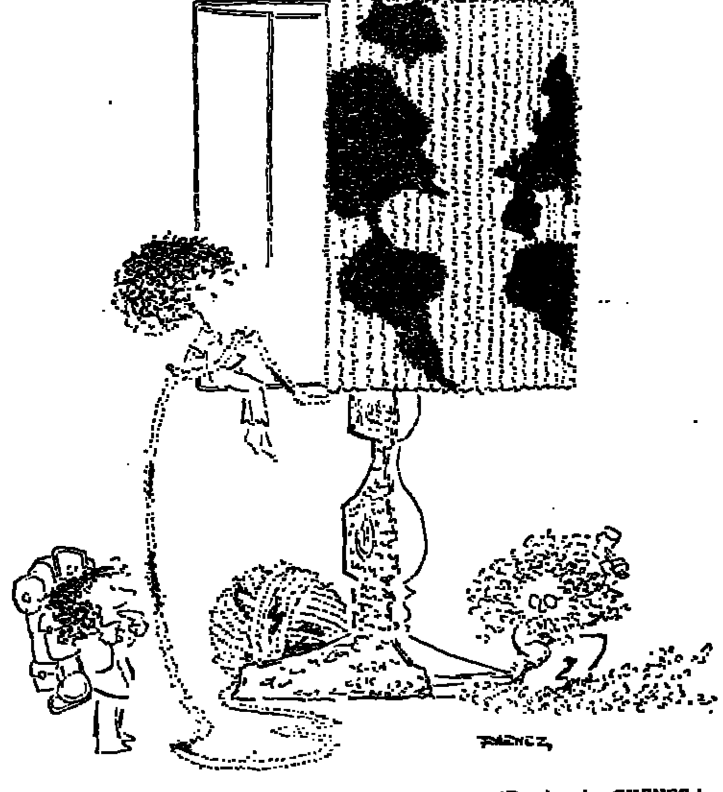
★ *Cunège, 24240 Sigoules. Tél. : (53) 58-43-82.*

Centre d'études et de diffusion de techniques éducatives (C.E.D.T.E.)

Tissage, céramique, vannerie, émaux, peinture sur tissu, sérigraphie, tournage, travail du métal et du cuir dans le Pas-de-Calais, la Drôme, en Haute-Loire (du 4 au 12 juillet), dans la Marne et en Dordogne (du 2 au 9 septembre), à partir de dix-sept ans.

★ *24, rue Salengro, Tinqueux, 51100 Reims. Tél. : (26) 08-17-55.*

(Lire la suite page 33.)



(Dessin de CHENEZ.)

A BALARUC-LES-BAINS (Hérault)

Peinture sur tissu dans une station thermale

LA place du « bain de pied » à Balaruc-les-Bains (Hérault), c'est la cour du pavillon Sévigné au centre de laquelle se trouve un bassin rond bordé d'un banc de pierre où coule l'eau d'une source thermale guérissant les rhumatismes. Chaque jour, des curistes viennent s'y tremper les pieds durant vingt minutes. C'est là, autour du « bain de pied », que les huit participantes au stage de « peinture sur tissu » organisé par l'association Animation-Jeunesse disposent chaque matin leurs tréteaux. « Notre but est d'intégrer le stage à la vie locale », *explique Mme Claudine Heslouin, directrice du stage.* « Dans une salle, les conditions de travail seraient peut-être meilleures, mais nous préférons que les stagiaires soient en contact avec les gens de la station. » *D'abord intriguées par ce spectacle inhabituel, puis séduites par l'harmonie des écharpes et des foulards en cours de réalisation, de nombreuses personnes viennent se renseigner. Certaines demandent à essayer, et, les derniers jours, l'atelier compte huit nouveaux stagiaires âgés de douze à soixante ans, venus s'initier aux techniques du serti et du batik.*

Le serti consiste à dessiner des motifs sur la soie à l'aide de la « gutta », sorte de colle ayant pour propriété d'éviter la diffusion de la couleur en dehors du tracé ; on peut ensuite colorer à l'aide de coton-tiges et de pinceaux fins les surfaces ainsi délimitées en choisissant une gamme de tons complémentaires à partir de teintes de base aux noms précieux et évocateurs : « condor », « pamplemousse », « orchidée », « grenade », « ara », « camélia »... *Choix et combinaison de couleurs, décoloration à l'alcool,* « éclatement au gros sel » *(en entrant en contact avec les teintures à base d'aniline, le sel provoque une réaction chimique, un éclatement de la couleur), sont autant d'astuces permettant d'obtenir des effets variés et originaux. Quant au batik, c'est un procédé de teinture par immersion dans des bains successifs, un mélange de paraffine et de cire javanaise tiède appliqué au pinceau permettant de garder intactes certaines surfaces. Lors des rinçages, la paraffine se craquelle, donnant une impression de relief :* « Le batik, c'est l'art de la craquelure », *dit volontiers Mme Heslouin. La relative simplicité des techniques, le coût peu élevé du matériel et la qualité des résultats obtenus font de la peinture sur tissu l'un des artisanats les plus accessibles.* « Je m'intéresse à la soie car c'est une matière sur laquelle on peut mettre quelque chose de personnel ; pas besoin d'être artiste ou de savoir vraiment dessiner ; même un enfant en lançant du gros sel peut produire un effet esthétique », *remarque une stagiaire.*

Toutefois, pour les organisateurs du stage, celui-ci doit non seulement permettre de s'exprimer, mais également être le support d'une rencontre entre personnes d'âge et de professions différents. « Les gens viennent pour apprendre une technique, mais ils viennent surtout par besoin de contact », *estime Mme Heslouin.*

C'est pourquoi les séances de peinture sur tissu ont lieu le matin, l'après-midi offrant, grâce à la collaboration de la municipalité de Balaruc et de la Maison des jeunes, un éventail d'activités diverses à des prix modiques : voile, équitation, randonnées à bicyclette, excursions en Camargue, rencontres à la M.J.C...

M. Bh.

★ Peinture sur tissu à Mortain (du 4 au 8 juillet), Auxerre (25-29 juillet), et Balaruc (11-15 juillet et 8-12 août). Animation-Jeunesse, 13, rue de Buci, 75006 Paris. Tél. : 033-38-07 et 325-61-74.









Sports en tout genre

Sur les flots

CENTRE NAUTIQUE DES GLENANS.

Grande variété de stages et de croisières de débutants ou de perfectionnement en Bretagne, dans le Languedoc, en Corse et en Irlande. Prix : de 395 à 615 F pour une semaine, et de 770 à 980 F pour deux semaines.

★ *Ponton des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 520-01-40.*

CENTRE NAUTIQUE DE MOULIN-MER.

Stages de voile en internat pour les jeunes de moins de dix-sept ans et en externat pour les autres, en juillet et en août. *Prix : 980 F* (tout compris), 600 F (en demi-pension) et 450 F (en externat, six heures d'activité par jour). Stage du 31 août au 9 septembre : de 400 à 900 F.

★ *29224 Logonna-Daoulas. Tél. : (98) 85-82-21.*

CENTRE D'ETUDES SOUS-MARINES (C.E.S.M.), SAINT-FLORENT.

Stages de voile en Corse : initiation, perfectionnement, école de croisière et croisière côtière. En externat, demi-pension ou internat. Prix : de 1 050 F (demi-pension) à 1 290 F (internat) pour deux semaines.

Stages montagne et voile du 4 au 17 juillet comportant une semaine de randonnée et une semaine de voile. Prix : 1 100 F.

★ *28, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 222-52-66. Base de La Roya, 20217 Saint-Florent (Corse). Tél. : (95) 37-00-61.*

CLUB NAUTIQUE DE BREHAT.

Stages de découverte de la mer (navigation sur « optimist » et découverte du milieu marin, avec étude de la faune et de la flore) pour les enfants de dix à douze ans. Prix : 910 F pour quinze jours, tout compris, sauf le voyage.

Ecole-croisière pour les quatorze-dix-sept ans (995 F pour quinze jours). Initiation dériveur pour les plus de dix-huit ans : 1 150 F pour quinze jours.

Hébergement en chambres de quatre lits ou sous tentes de seize lits. Possibilité de stages en externat, comprenant seulement les activités et l'assurance (230 F pour une semaine). Nombre de participants limité à seize personnes par stage.

★ *Ile de Bréhat, 22870 Bréhat. Tél. : (96) 20-01-59 ou 20-00-69.*

FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ).

Voile en Bretagne (Concarneau, Trébeurden) et dans le Midi (Sète, Théoule-sur-Mer). Prix : de 490 à 560 F pour une semaine.

Camp de voile et de montagne pour adolescents (de douze à dix-sept ans). Prix : 1 100 F pour deux semaines et 2 200 F pour un mois.

Plongée sous-marine à Concarneau et Trébeurden. Prix : 1 450 F pour quinze jours.

Canoë-kayak à Morzine (Haute-Savoie). Prix : 878 F pour dix jours.

★ *6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 96.*

JEUNESSE ET MARINE.

Voile pour les adolescents de treize à dix-sept ans. Découverte de la navigation et de la vie en équipage ; entraînement à la croisière, en Bretagne (Groix), en Gironde (Hourtin) et près de Toulon (Saint-Mandrier), de juin à septembre. Prix : de 680 à 760 F pour deux semaines (voyage non compris).

★ *10, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 522-58-38.*

LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE (L.F.A.J.).

Initiation à la voile à Marennes (Charente-Maritime). Prix : 665 F pour deux semaines, comprenant l'hébergement en pension complète, l'école de voile sur « caravelle » ou « vaurien », le droit d'inscription et l'assurance.

Randonnées en canoë biplace et kayak en août à Langon (Ille-et-Vilaine). Prix : 560 F la première semaine et 530 F la semaine suivante, comprenant l'hébergement en pension complète, le matériel, l'encadrement.

★ *38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84 et 90-67.*

ORGANISATION CENTRALE DES CAMPS ET DES ACTIVITES DE JEUNESSE (OCCAJ).

Voile pour les enfants de huit à quatorze ans à Saint-Jacut (Côtes-du-Nord). Du 2 au 21 juillet, du 23 juillet au 11 août et du 13 août au 1er septembre. Prix : 1 825 F.

Voile à Brigneau (Finistère) pour les treize-dix-sept ans. Prix pour deux semaines : 1 380 F.

★ *9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. 296-15-02.*

RENCONTRES DE JEUNES

Descente de la Dordogne en canoë pour les quinze-dix-sept ans, du 3 au 19 juillet et du 18 juillet au 3 août. Prix : 1 100 F (voyage : 110 F).

★ *39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. 874-89-28.*

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ).

Stages franco-allemands de *voile pour les jeunes de dix-huit* à vingt-cinq ans, à Travemünde, au bord de la mer Baltique, de juin à septembre. Prix : 400 deutschemarks pour douze jours, comprenant l'hébergement, la nourriture, les cours théoriques et pratiques, le prêt de l'équipement et l'assurance. Les frais de voyage (chemin de fer deuxième classe) sont remboursés sur place par l'OFAJ, quel que soit le domicile du participant.

★ *6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. 033-34-04.*

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE DE CANNES

Voile et plongée sous-marine à l'île Sainte-Marguerite, pour les jeunes de quatorze à vingt-neuf ans, en juillet et août. Prix : 1 100 à 1 200 F pour deux semaines, comprenant hébergement en pension complète (dortoirs de huit lits), les cours, le matériel, l'assurance.

Initiation à la croisière-école entre Bandol et l'Italie. A partir de quatorze ans. Prix : 715 F pour treize jours (nourriture à la charge des stagiaires avec achat aux escales).

★ *2, quai Saint-Pierre, 06408 Cannes. Tél. (93) 38-21-16.*

ROSBRAS-BRIGNEAU.

Faire de la voile avant tout, mais aussi créer des liens entre les vingt membres de chaque groupe, quelle que soit leur origine ou leur nationalité : tel est le but de cette association, qui organise des stages de voile l'été et des classes de mer durant l'année scolaire. Les trois cent cinquante *moniteurs sont bénévoles* et font partie de l'association, qui compte actuellement près de deux mille adhérents. Stages à Rosbras, Brigneau et Doëlan, de mai à octobre. Prix : 470 F pour une semaine et 900 F pour deux semaines, comprenant hébergement en pension complète, encadrement, matériel, assurance. Stages de plongée : 600 F par semaine.

★ *Yvon Hémery, B.P. n° 3, 29116 Moëlan-sur-Mer. Tél. : (98) 96-60-78, ou Nouvelles frontières, 66, bd Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 329-12-14.*

UNION NATIONALE DES CENTRES DE PLEIN AIR (U.C.P.A.).

Voile en Bretagne, dans la rade de Saint-Jean-de-Luz, en Méditerranée, sur les lacs, en Corse. De juin à septembre. Prix : de 450 F (une semaine) à 1 100 F (quatorze jours), comprenant hébergement et pension complète, prêt du matériel, encadrement, assurance.

Plongée sous-marine (520 F à 1 340 F) ; canoë-kayak (540 F à 1 050 F), mais aussi équitation (520 F à 1 340 F) ; randonnées en montagne (420 F à 1 050 F) ; alpinisme-escalade (540 F à 1 400 F) ; ski d'été (740 F pour sept jours) et parachutisme (1 100 F pour quatorze jours).

Pour les quinze à dix-huit ans : voile, canoë-kayak au bord du lac de Serre-Ponçon, croisière canoë-camping sur le Tarn, le Célé, la Dordogne, l'Allier et l'Aveyron. De juin à septembre : de 680 F à 1 160 F.

★ *62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Téléphone : 336-05-20.*

Sur quatre pattes ou sur deux roues

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE TOURISME EQUESTRE DE L'AVEYRON (ADTE).

Possibilité de faire de l'équitation dans vingt-deux centres du département. Randonnées (140 F par jour) ou séjours (de 80 à 100 F par jour). Forfaits de 550 F pour une semaine.

★ *Chambre d'agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez. Tél. : (65) 68-11-38.*

LES AMIS DU PONEY-CLUB DE LA FORET DE MOULIERE.

Pratique de l'équitation, mais aussi connaissance du cheval : chaque enfant a son poney et le soigne durant le séjour. Quatre heures d'équitation par jour, cours d'hippologie, dessin, théâtre, poésie. Pour les six-seize ans, de juillet à septembre. Prix : 700 F pour une semaine, comprenant l'hébergement en pension complète, les activités et l'inscription.

★ *Mme Rabouan, La Chaise, Liniers, 86210 Bonneuil-Matours. Tél. : (49) 47-57-86.*

BICY-CLUB.

Cyclotourisme en Loir-et-Cher (juillet-août) et en Poitou-Charente (de juin à septembre). Prix : de 530 F à 650 F par semaine, comprenant l'hébergement en demi-pension, bicyclette, *itinéraire et accompagnateur.* Séjour « mi-vélo, mi-pédestre », en Aveyron. Hébergement en camping ou en gîte rural. Possibilité de faire la cuisine sur place. Prix : de 240 F (camping) à 360 F (gîte).

★ *7, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris. Tél. : 523-36-62.*

CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE (C.C.C.S.).

Cyclo-tourisme en Auvergne : camp itinérant pour les treize-quinze ans. Du 9 au 29 juillet et du 2 au 28 août. Prix : 990 F tout compris (+ 150 F pour la location d'une bicyclette pour ceux qui n'en possèdent pas).

Equitation en Auvergne pour les seize-dix-huit ans. Du 15 au 29 juillet, du 2 au 16 août et du 17 au 31 août. Prix : 1 160 F tout compris.

Séjour sportif en Irlande pour les seize-vingt ans, en juillet et août. Marches à la boussole, escalades de rochers, surf, canoë-kayak, pêche sous-marine, camping. Prix : 1 900 F pour deux semaines.

★ *26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.*

CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE (C.I.H.M.).

Randonnées à bicyclette : grands cols pyrénéens (du 1er au 15 août) et Islande du Sud (du 2 au 9 septembre). Prix : 1 500 F, voyage compris.

★ *212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. 222-55-16.*

Pour les handicapés

Beaucoup d'associations organisant des séjours pour handicapés affichent déjà complet pour les mois d'été. Ne sont mentionnés ci-dessous que celles qui ont encore quelques places disponibles :

AMICALE DES DIMINUES VISUELS REEDUQUES PAR LE TRAVAIL (A.D.V.A.R.T.).

Séjours d'été dans le Jura pour handicapés visuels et moteurs (promenades, piscine). Prix : 320 F par semaine, comprenant hébergement en pension complète et activités.

★ *4, rue Auguste-Métivier, 75020 Paris. Tél. 636-52-51.*

ASSOCIATION NATIONALE ANIMATION ET EDUCATION (ANAE).

Séjour culturel et linguistique franco-allemand-italien du 22 juillet au 6 août, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) pour jeunes invalides, handicapés moteurs et aveugles, de dix-sept à vingt-deux ans. Prix : 900 F (voyage non compris). Séjour en Allemagne pour les seize à dix-neuf ans, du 30 juillet au 12 août. Prix : 1 140 F tout compris. Nombreux centres ouverts toute l'année.

★ *21, rue Viète, 75017 Paris. Tél. 924-80-96.*

AMITIE DES AVEUGLES DE FRANCE.

Plusieurs centres de vacances en Haute-Loire, dans le Nord, les Pyrénées-Orientales et les Bouches-du-Rhône.

★ *58, avenue Bosquet, 75007 Paris. Tél. 705-40-57.*

GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES.

Organise deux séjours touristiques pour aveugles et voyants de plus de dix-huit ans. En Espagne, du 31 juillet au 20 août (itinéraire en car : Tolède, Cordoue, Séville). Prix : 2 500 F, tout compris (1 250 F pour les étudiants). En Ecosse, à Edimbourg, du 22 août au 5 septembre. Séjour d'étude avec cours d'anglais le matin, excursions et visites l'après-midi. Prix : 1 400 F, tout compris (possibilité de prise en charge personnelle par le COPAR, pour les étudiants).

★ *5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. : 566-07-07.*

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (A.P.F.).

Cette association organise trente-quatre séjours pour enfants et jeunes adultes et sept séjours touristiques à l'étranger (trois en Grande-Bretagne, un en Autriche et un en Italie). Séjours touristiques en France : découverte de la Lorraine, la Bretagne, la Savoie et le Pays basque. Rencontres internationales (Français-Anglais, Allemands-Autrichiens) en Gironde. Il reste des places pour un voyage en péniche de Toulouse aux Saintes-Maries-de-la-Mer, du 1er au 15 septembre, pour les dix-huit-trente ans. Prix : 1 000 F, tout compris (hébergement à bord d'une péniche aménagée, nourriture, excursions).

★ *17, boulevard Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 58-82-40.*

ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE (E.E.D.F.).

Séjours à la mer et à la montagne, pour jeunes handicapés mentaux. A partir de 1 200 F.

★ *17, rue de la Paix, 42000 St-Etienne. Tél. : (77) 32-88-11.*

SENTIER FLEURI.

Séjours pour les jeunes handicapés physiques. Vacances à Salvagnac (Tarn), pour les jeunes de six à quatorze ans, du 4 au 29 juillet, et du 4 au 29 août. Prix : de 2 170 F (pour les moins de dix ans) à 2 230 F.

★ *219, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-44-64.*

* * *

Le C.I.D.J. (Centre information documentation jeunesse) vient de publier deux guides pratiques : *Vacances pour les handicapés* et *Sports pour les handicapés.*

★ *C.I.D.J., 101 quai Branly, 75015 Paris.*

هكذا من الأصل

CLUBS DE LOISIRS ET D'ACTION DE LA JEUNESSE (CLAJ).

Caravanes cyclistes dans le Morbihan pour les lycéens de treize à seize ans (du 3 au 24 juillet) et dans le Midi (Vercors, Drôme, Larzac, Cévennes) pour les jeunes salariés de plus de seize ans (du 1er au 25 août). Prix : de 890 F à 1 180 F selon le quotient familial. Cette association de loisirs populaires propose des vacances où les participants se prennent en charge, décidant chaque matin de l'organisation de la journée (des équipes se « spécialisent » dans le montage et le démontage des tentes, la cuisine, la vaisselle, le dépannage des vélos).

★ *3, rue Victor-Massé, 75009 Paris. Tél. 874-75-44.*

FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ).

Equitation : initiation à Poitiers (Vienne), La Clusaz (Haute-Savoie), Brive (Corrèze). Prix : 570 F à 650 F la semaine. Chevauchées sauvages à travers le Massif central. Prix : 1 800 F pour quinze jours.

Cyclotourisme en pays cathare, du 11 au 27 juillet (880 F).

★ *6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. 553-16-95 et 96.*

LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE (L.F.A.J.).

Randonnées équestres en août à Langon (Ille-et-Vilaine). Prix : 920 F pour une semaine, comprenant *l'hébergement* en pension complète, le cheval attribué à plein temps, l'accompagnateur, l'inscription et l'assurance.

★ *38, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84 et 548-90-67.*

LA NAXE EN ROUERGUE.

Equitation : vie de l'écurie, hippologie, manège, promenades, voltige, obstacles. Prix : 440 F pour une semaine.

Randonnées de quatre à huit jours dans les vallées du Lot et du Tarn. Prix : 150 F par jour, tout compris.

★ *Domaine de La Naxe, 12560 Saint-Laurent-d'Olt. Tél. : (65) 46-41-33.*

ORGANISATION CENTRALE DES CAMPS ET DES ACTIVITES DE JEUNES (OCCAJ).

Equitation pour les six-huit ans au « Poney-Club de La Roche » (Indre). Poneys, cours d'hippologie, initiation à l'entretien et au pansage des poneys. Piscine, travaux manuels, promenades. Hébergement dans des chambres de deux à quatre lits. Prix : 1 940 F.

★ *9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.*

TOURING CLUB DE FRANCE (T.C.F.).

Séjours à activités multiples (équitation, bicyclette, randonnées, tennis, camping, *spéléologie*, campagne, botanique, zoologie, ateliers), pour les jeunes de huit à dix-sept ans, en Seine-Maritime, Gironde, Charente-Maritime, Tarn-et-Garonne, Hérault, Pyrénées, Hautes-Alpes. Prix : de 1 420 à 2 250 F.

★ *65, av. de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 502-14-00.*

VOYAGES-VACANCES-LOISIRS (V.V.L.)

Séjours à activités multiples (camping, randonnées, découverte du milieu, canoë, voile, bicyclette, spéléologie, équitation) pour les jeunes de six à dix-huit ans, en Ardèche, Provence, Savoie, Seine-Maritime, Isère, Corrèze. Prix : de 1 743 à 2 240 F.

★ *7, avenue Robespierre, 94400 Vitry. Tél. : 681-02-20.*

Plaisirs pédestres

LES AMIS.

Randonnées (500 F pour sept jours) et alpinisme (1 100 F pour *deux semaines*) en Savoie, pour les jeunes de seize à trente ans. Prix comprenant hébergement en pension complète, refuges, *matériel* collectif, encadrement.

★ *Peisey-Nancroix, 73210 par Aime. Tél. : le 14 à Peisey, par (79) 55-91-11.*

CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE (C.I.H.M.).

Camps de montagne pour les quinze à dix-sept ans et les dix-huit à trente ans, de juillet à septembre. Prix : de 895 F à 1 355 F, comprenant les frais de nourriture et d'hébergement, l'encadrement, les refuges, le prêt de matériel et l'assurance. Randonnées en montagne (mont Blanc, Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Vercors, Haut-Jura, Pyrénées). Prix : *400 F pour sept jours, 740 F pour* deux semaines.

★ *212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 222-55-16.*

CLUB ALPIN FRANÇAIS.

Circuits « *randonnée pédestre et découverte de la montagne* » pour *les quatorze à dix-huit ans*. Randonnées dans le massif du Queyras et de la Haute-Ubaye. Le tour du mont Blanc. Du 20 au 30 juillet, du 3 au 14 août, du 30 août au 9 septembre. Prix : 820 F tout compris, sauf le voyage.

Circuits de randonnée pédestre (*Vercors, Queyras, Pyrénées,* Valais, Tyrol, Dolomites et Yougoslavie du Nord). Prix : de 800 F à 2 300 F (boissons et provisions du midi non comprises).

★ *7, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 265-54-45 (sauf lundi).*

GUILDE EUROPEENNE DU RAID.

Grande traversée pédestre en Corse. Départ de Calvi, bivouac et refuge, « ponts de singe » sur les *torrents, cours d'orientation* et de sauvetage en montagne. Du 2 au 13 juillet et du 16 au 26 juillet. Prix : 720 F (voyage en bateau Nice-Corse non compris).

★ *15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.*

UNIONS CHRETIENNES DE JEUNES GENS (U.C.J.G.).

Randonnées pédestres et cyclistes dans les parcs régionaux des Cévennes et du Haut-Languedoc, pour les jeunes de quatorze à vingt-cinq ans. Prix : 750 F à 790 F pour deux semaines.

★ *5, pl. de Vénétie, 75643 Paris Cedex 13. Tél. : 583-24-97.*

Gros cubes

GUILDE EUROPEENNE DU RAID.

Deux « raids » à moto pour les plus de dix-huit ans possédant une moto d'au moins 250 cm3. Raid « *Pyramides* » Paris-Le Caire, du 1er au 27 juillet. Prix : 2 250 F pour le pilote et 1 250 F pour le passager. Raid « *Tigre* » Paris-Bagdad, du 30 juillet au 15 août. Prix : 1 350 F (pilote), 750 F (passager). Ces prix comprennent les passages en bateau, l'assurance, l'assistance médicale et *technique* (des *véhicules* d'assistance suivent le convoi et aident ceux qui sont en panne). Rendez-vous dans des villes-étapes tous les quatre jours (logement compris dans les villes-étapes).

★ *15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.*

Randonnées sous la tente

ASSOCIATION MICHEL DE MONTAIGNE

Camp itinérant dans la Creuse pour les douze à quatorze ans, du 26 juillet au 15 août. Randonnées à bicyclette, natation, voile, tennis. Les jeunes gèrent leur budget. Prix : 1 700 F tout compris.

Camping en Lozère pour les quinze à dix-sept ans. Canoë-*kayak*, *spéléologie*, randonnées pédestres, tir à l'arc. Du 3 au 24 juillet et du 17 août au 7 septembre. Prix : 1 680 F tout compris.

★ *83, boul. de Montmorency, 75016 - Paris Tél. : 525-58-23, 527-29-55.*

CAMPS DE VACANCES EN MONTAGNE (C.V.M.)

Camps itinérants pour les jeunes de quatorze à vingt ans. Randonnées dans les Pyrénées pour les seize à dix-huit ans, du 9 au 30 juillet. Randonnées dans le parc national des Ecrins, pour les seize à dix-huit ans, du 8 au 26 août. Camp « polyvalent » (voile et randonnées en montagne) dans les Alpes du Sud pour les quinze à dix-sept ans, du 8 au 29 août. *Prix : 650 F, voyage non compris.*

★ *Promenade Lachenal, 2, 7400 - Annecy, Tél. (78) 52-48-20.*

JEUNESSE ET AVENIR

Camp itinérant dans les Cévennes pour les adolescents de seize à dix-neuf ans, du 4 au 25 août. Prix : 1.600 F.

★ *35, rue Saint-Georges, 75009-Paris. Tél. : 526-52-62.*

ORGANISATION CENTRALE DES CAMPS ET DES ACTIVITES DE JEUNESSE (OCCAJ)

Vacances sauvages en Auvergne pour les jeunes de dix à dix-sept ans. Séjour faisant alterner équitation, canoë, bicyclette et activités artisanales. Logement sous tente, chez des fermiers, bivouac au cours des randonnées. Les membres du groupe (vingt et un jeunes et trois responsables) participent à l'élaboration des menus, au marché et à la cuisine. Prix : 1.640 F tout compris, sauf le voyage. (1.850 F avec le voyage Paris-Paris.)

★ *9, rue de Vienne, 75008 - Paris. Tél. : 296-15-02.*

UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES (U.F.C.V.)

Camps itinérants en Dordogne (cyclotourisme) et dans le Queyras (randonnées pédestres) pour les jeunes de quatorze à dix-sept ans, du 8 au 28 juillet, et du 2 au 22 juillet. Prix : 920 à 966 F (*voyage non compris*).

★ *Comité départemental U.F.C.V. de l'Isère, 25, bd Maréchal-Foch, 38100 - Grenoble. Tél. : (76) 44-35-58.*

Artisans d'un été

(*Suite de la page 29.*)

Chpeneuneux

Dessin, peinture, sculpture sur bois, photographie, tissage et tapisserie, poterie, en Corrèze.

Prix : 450 F pour dix jours, comprenant hébergement (dortoirs ou camping), cours et fournitures. Vie communautaire. Participation à la préparation du petit déjeuner et du dîner ; partage des frais à la fin du séjour. En juin (7-16 ; 18-27), juillet, août, septembre (*1er-10 ; 15-24*) et *octobre* (2-11).

★ *La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69.*

Fédération unie des Auberges de jeunesse

— Poterie à Carcassonne (Aude), Lautenbach (Haut-Rhin), Trébeurden et Paimpol (Côtes-du-Nord). Prix : de 530 F (une semaine), à 1 460 F (trois semaines). Sculpture sur bois à Saint-Pierre-de-Maille (Vienne et sur pierre à Poitiers (Vienne). Prix : 520 F par semaine. *Tissage* à Paimpol, Lannion (Côtes-du-Nord) et Poitiers (430 F par semaine).

— Peinture sur soie à Carcassonne : *530 F par semaine* ; émaux à Praz-de-Lys (Haute-Savoie) : 490 F par semaine ; marionnettes à Dinan (Côtes-du-Nord) : 550 F par semaine.

★ *6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 96.*

La Licorne bleue

Lithographie, gravure (sur bois ou cuivre), *peinture à l'huile ou* dessin, peinture sur soie, pour les plus de dix-sept ans. Prix : 400 F pour six jours (720 F pour deux sessions consécutives) + 50 F pour *les fournitures, comprenant* la nourriture et les cours. Logement possible à l'hôtel, chez l'habitant ou dans une petite maison (chambres de un à trois lits (130 F pour une session), ou camping dans le jardin (15 F). Trois à huit personnes par activité. Lithographie ou gravure : 17-21 mai ; 14-18 juin ; 18-30 juillet ; 1er-27 août ; 20-24 septembre. — Peinture sur soie : 25-30 juillet ; 1er-6 août ; 15-27 août. — Peinture à l'huile : 18-23 juillet ; 8-13 août.

★ *Jean-Luc et Marthe Tahon, rue Mirabeau, 21150 Flavigny. Tél. : 18 à Flavigny, par (80) 96-11-11.*

La Naxe-en-Rouergue

Stages de tissage de juin à septembre. Prix : *440 F* pour deux semaines (+ 100 F pour la laine).

Peinture et paysages : découverte du paysage de l'Aveyron par la peinture. Du 17 au 30 juillet. *Prix : 440 F. L'hébergement en* pension complète est en supplément : de 410 F à 650 F pour sept jours. Possibilité de camping.

★ *Domaine de la Naxe, 12560 Saint-Laurent-d'Olt. Tél. : (65) 46-41-33.*

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente

Artisanat à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), du 3 au 16 juillet et du 18 au 30 juillet. Stages à options : poterie, émaux sur cuivre, tissage, décoration sur tissu, décoration *céramique. Prix : 800 F,* comprenant hébergement en pension complète, fournitures, enseignement. Inscriptions : Fédération des œuvres laïques, 12, rue de *la Victoire*, 75009 Paris. Tél. : 526-12-30.

★ *7, bd Saint-Denis, 75141 Paris Cédex 03. Tél. : 277-11-40.*

Ligue française pour les auberges de la jeunesse (L.F.A.J.)

Stage de poterie en Alsace, à Rothau (Bas-Rhin), du 7 au 16 juillet. Prix : 670 F, comprenant *hébergement* en pension complète, fourniture du matériel et inscription.

★ *38, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. 548-69-84.*

Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants (MIJE)

Peinture, poterie, tissage, peinture *sur soie, sculpture sur pierre,* du 3 au 13 juillet et du 10 au 20 août, à Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse). Prix : 550 F, comprenant l'hébergement en pen*sion complète et les fournitures.* (Voyage non compris.)

★ *11, rue du Fauconnier, 75004 Paris. Tél. : 272-99-12.*

L'Atelier

Artisanat en Ardèche pour les plus de dix-huit ans. Peinture sur tissu (du 18 juillet au 20 août) ; bijoux (20-25 juin, 4-9 juillet, 29 août - 3 septembre) ; travail du cuir (25 août-3 septembre) ; poterie (*4 juillet - 27 août*) ; reliure (18-30 juillet, 5-10 septembre) ; sérigraphie (18-23 juillet, 1er-6 août, 22-27 août, 5-10 septembre) ; sculpture sur bois (18-*30 septembre*) ; tissage (*de juin* à octobre). Artisanat le matin, découverte de la région l'après-midi. Prix : 280 F pour six jours (hébergement et nourriture non *compris*). *En pension complète* : de 500 F à 700 F.

★ *07320 Saint-Agrève. Tél. : 30-91-11 (demander le 30 à Saint-Agrève).*

Maryvonne Durand

Peinture sur tissu (du 4 au 9 juillet, 25 au 29 juillet, 1er au 15 août, 5 au 9 septembre). Prix : 400 F, comprenant les *fournitures* et les cours. Logement en supplément (dortoir collectif ou camping). Possibilité de faire la cuisine sur place.

— Graphisme et expression corporelle. Prix : 350 F. Stages de douze personnes au maximum.

★ *La Régère-en-Chanteloup 35150. Tél. : (99) 47-01-89.*

Organisation centrale *des camps et activités* de jeunesse (OCCAJ)

Stages d'initiation à la mécanique pour les quatorze-dix-sept ans. Du 15 au 29 juillet, à Wissant (Pas-de-Calais). Prix : 1 390 F, comprenant voyage, hébergement (chambres de quatre lits dans une maison de l'Automobile-Club du Nord) en pension complète, activités.

★ *9, rue de Vienne, 75508 Paris. Tél. : 296-15-02.*

Rencontres de jeunes

Pour les quinze-dix-sept ans : émaux, sérigraphie, tissage à Bénouville (Normandie), du 12 au 30 juillet. Prix : 1 150 F, comprenant hébergement (sous toile) en pension complète, cours, *fournitures* (voyage : 70 F).

Initiation à diverses techniques artisanales (tissage, bois, métaux), dans une ferme du Poitou. Du 8 au 23 juillet. Prix : 780 F (voyage : 65 F).

Stages de mécanique (mécanique automobile, vélo), équitation, artisanats divers. Du 2 au 12 août, pour les dix-huit-vingt-cinq ans. Prix : 680 F.

★ *39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. 874-89-28.*

Langues de chez eux

SE perfectionner en anglais, allemand ou espagnol, tout en découvrant le pays et ses habitants : tel est le double avantage des séjours linguistiques. Mais quelle formule adopter? Hébergement en famille avec ou sans cours de langues, avec ou sans programme d'excursions, ou bien simple échange? Nombreux sont les organismes qui offrent divers types de séjours. Lequel choisir? Comment éviter certaines mésaventures — présence d'autres hôtes payants dans la famille d'accueil, enfant livré à lui-même et condamné aux sandwiches parce que la maitresse de maison travaille à l'extérieur et ne rentre pas à midi, suppression de certaines excursions figurant pourtant sur la brochure, ou supplément réclamé à la fin du séjour — et discerner celui qui offre les meilleures garanties de sérieux : sélection des familles, encadrement, présence d'un responsable sur place? La plupart des organismes proposent des « séjours linguistiques » (hébergement dans une famille, cours le matin et programme d'activités — excursions, sport — l'après-midi) ou des « séjours libres » (en famille, sans cours ni activités), qui évitent la fréquentation d'autres Français et obligent donc à parler la langue du pays. Certaines pratiquent l'échange, la famille française s'engageant à accueillir elle aussi un jeune étranger.

● *A.C.F.A.J.* (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse) : séjours libres et séjours linguistiques en Allemagne fédérale (à Berlin, Lubeck, Husum et en Sarre), de juillet à septembre. Prix : de 1 554 à 1 589 F pour trois semaines, tout compris. Egalement échanges inter-familiaux (448 à 606 F).

★ *204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-30-51.*

● *Association linguistique et culturelle franco-britannique* (A.L.C.F.B.) : séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne (région de Londres et Taunton en juillet-août, Bognor et Plymouth en juillet) et en Ecosse (Edimbourg). Prix : de 1 500 à 1 850 F pour trois semaines, tout compris.

★ *11, rue de l'Aubette, Domaine de la Vallée, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 477-59-28.*

● *Aubert et Ermissé* : séjours linguistiques et séjours libres de quatre semaines dans une famille américaine pour les jeunes de treize à dix-huit ans. Prix : 2 260 à 2 600 F, voyage compris.

★ *17, rue de Jérusalem, 37000 Tours. Tél. : (47) 05-77-56.*

● *B.I.L.D.* (Bureau international de liaison et de documentation) : séjours en hôte payant en Allemagne ou rencontres franco-allemandes pour les jeunes de plus de quatorze ans. Prix : de 1 690 à 1 820 F.

★ *50, r. de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.*

● *C.C.C.S.* (Centre de coopération culturelle et sociale) : séjours libres en Grande-Bretagne (1 480 F) et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne (de 1 550 à 1 950 F pour quatre semaines).

★ *26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.*

● *Centre d'échanges internationaux* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Ecosse (Edimbourg) et Allemagne. Prix : de 1 685 à 1 770 F pour trois semaines. Séjours pour étudiants ayant suivi au minimum une année d'enseignement supérieur (âge : dix-huit à vingt-cinq ans), avec cours en Autriche (université de Vienne) et en Espagne (universités de Madrid et de Salamanque) en juillet-août. Hébergement en foyer universitaire. Prix : de 1 700 à 1 900 F pour un mois. Même séjour en Italie (université de Pérouse) avec hébergement dans des familles : 800 F, voyage non compris.

★ *21, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 887-20-94.*

● *Club des Quatre-Vents* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande du Sud, Allemagne, Espagne. Prix : 1 600 F (Grande-Bretagne, Espagne) à 1 890 F (Irlande du Sud) pour trois semaines. Séjours d'un mois aux Etats-Unis (de 3 790 à 4 080 F) et au Mexique (4 490 F). Cet organisme pratique aussi les échanges familiaux individuels : 185 F pour les frais de dossier, plus frais de voyage.

★ *10, rue des Marronniers, 69002 Lyon. Tél. (78) 37-25-69 et 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. 329-60-20.*

● *Contacts Eurovac* : séjours libres (995 F la première semaine et 455 F les semaines suivantes) et séjours linguistiques (de 1 932 à 2 162 F pour trois semaines) en Grande-Bretagne et Allemagne. Echanges, séjours au pair, demi-pair, possibilité d'emplois temporaires en Grande-Bretagne. Séjours aux Etats-Unis : de 2 650 à 3 750 F pour quatre semaines.

★ *55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. (47) 20-20-57.*

● *Club culturel et linguistique* : séjours libres (400 F par semaine, voyage non compris) et séjours linguistiques (1 560 F pour trois semaines, voyage non compris) en Grande-Bretagne, Ecosse, Irlande. Séjours linguistiques aux Etats-Unis : de 3 740 F pour un mois, voyage compris. Cet organisme pratique aussi les échanges familiaux (215 F pour frais de dossier plus le voyage).

★ *61, bd Poniatowski, 75012 Paris. Tél. : 343-76-09.*

● *Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Espagne. Prix : de 1 444 à 1 896 F pour trois semaines. Un mois aux Etats-Unis : 3 319 à 4 550 F. Séjours linguistiques en R.D.A. et en U.R.S.S. avec hébergement en maison de jeunes ou en cité universitaire : de 1 448 à 2 235 F pour trois semaines. Séjours libres en Grande-Bretagne (1 326 F) et en Allemagne (1 543 F).

★ *7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277-11-40.*

Langues de chez nous

ALSACIEN

RENCONTRES ALSACIENNES D'ÉTÉ

A Barr (Bas-Rhin), du 1er au 4 septembre. Exposés et débats sur des problèmes politiques et culturels alsaciens (l'édition et son avenir en Alsace, un nouveau projet éducatif pour l'Alsace et la Lorraine), soirées musicales, projections de diapositives, activités sportives. Une partie des exposés a lieu en français, et les débats sont bilingues.

★ *Renseignements et inscriptions : cercle René-Schickelé, 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 36-48-30. (Mardi après-midi et mercredi matin.)*

BASQUE

UNIVERSITÉ BASQUE D'ÉTÉ

Axée sur la recherche universitaire, elle aura pour objectif de jeter les fondements de l'université basque de demain.

★ *Pour tous renseignements, s'adresser, à partir du 2 mai, à Ikas, 15, rue du Port-Neuf, 64100 Bayonne. Tél. : (59) 25-64-26.*

BRETON

UNIVERSITÉ BRETONNE D'ÉTÉ

Axée sur les problèmes économiques, politiques et culturels de la Bretagne, elle aura lieu durant une semaine, en septembre.

★ *Pour tous renseignements, s'adresser à Bleun-Breg, 5, rue Francis-James, 29200 Brest.*

COURS D'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE

Organisé par le Centre de formation continue de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), du 4 au 9 juillet. Huit heures d'enseignement par jour. Travail en laboratoire de langues. Prix : 250 francs (possibilité d'hébergement en cité universitaire).

★ *Renseignements et inscriptions au secrétariat de la formation continue, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes-Villejean. Tél. : (99) 59-09-40.*

L'ASSOCIATION AR-FALZ

Organise, du 28 août au 3 septembre, à Saint-Jean-Brevelay (Morbihan), une semaine de stage axé sur la pédagogie. Les trois premiers jours seront destinés à ceux qui parlent la langue bretonne, le reste du stage étant bilingue. Apprentissage du breton, chants, danses, activités pour les enfants, montages audio-visuels sur divers thèmes (nature, remembrement) sont quelques-unes des activités proposées aux stagiaires. Prix : 30 francs pour l'inscription. Hébergement-nourriture : 25 francs par jour pour les adultes ; 15 francs pour les jeunes non salariés : 12 francs pour les enfants.

★ *Renseignements et inscriptions : Ar-Falz Run Avel, 29210 Plourin-Morlaix. Tél. : (99) 88-21-73 (avant le 25 juillet).*

L'ASSOCIATION KEN DAL'CH

Organise à Quistinic (Morbihan) un stage de breton (dialecte vannetais), du 22 août au 5 septembre ; initiation (du 29 août au 5 septembre) et perfectionnement (du 22 au 28 août). Prix 250 francs, comprenant cours et hébergement.

★ *Ken Dal'ch, secrétariat Le Pradi-Tredion, 56250 Elven.*

CATALAN

UNIVERSITÉ CATALANE D'ÉTÉ

A Prades, du 18 au 28 août. Ouverte à tous, elle comportera une vingtaine de sections : langue catalane (cours audio-visuels d'initiation et de perfectionnement), littérature, droit, histoire, philosophie, sciences exactes, théâtre, cinéma, expression corporelle, musicale, étude des problèmes catalans. Des échanges avec diverses minorités ethniques françaises (Bretons, Corses, Basques) sont prévus. Participation : 100 francs, comprenant les cours et les activités (un spectacle tous les soirs, excursions). Hébergement et repas en supplément : 35 francs par jour.

★ *Renseignements et inscriptions au Groupe roussillonnais d'études catalanes (GREC), B.P. 10008, 66010 Perpignan. Tél. : (68) 36-95-47 ou 34-69-33.*

CORSE

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN CORSE

Elle aura lieu du 31 juillet au 13 août, à Corte, mais aussi dans diverses régions de Corse (Cap-Corse, Balagne, Castagniccia, Tallano, Zicavo, Bastelica et Sartène). Elle aura pour thème : « La création et la créativité comme éléments de résistance au colonialisme culturel ». Les participants pourront y découvrir des réalisations audio-visuelles, des créations littéraires et des productions du cinéma anticolonialiste mondial (films venant du Canada, du Chili). Travaux linguistiques sur la langue corse appliquée aux techniques modernes (l'automobile, l'électronique ; soirées-spectacles.

★ *Renseignements et inscriptions : Association Palazzu Naziunale, 32 bis, cours Paoli, 20250 Corte (Corse).*

FLAMAND

UNIVERSITÉ FLAMANDE D'ÉTÉ

Du 2 au 4 septembre, à Hazebrouck (Nord). Elle est ouverte à tous et a pour objectif de créer un lieu d'information, de réflexion et de discussion sur les problèmes qui se posent en pays flamand. Problèmes économiques (l'emploi), sociaux (niveau de vie, équipements hospitaliers et sportifs), administratifs (les communes), sociologiques (exode de la population) écologiques (pollution). Recherche linguistique, animations musicales, théâtre.

★ *Renseignements et inscriptions auprès de M. Jean-Pierre Allossery, Le Briarde-Wald, les Cinq-Rues, 59190 Hazebrouck. Tél. : (20) 41-99-36.*

OCCITAN

UNIVERSITÉ OCCITANE D'ÉTÉ

Du 30 août au 5 septembre, à Marmilhat (Puy-de-Dôme). Cours d'occitan, ateliers et rencontres autour de différents thèmes : concept de culture par rapport aux institutions françaises, concept de culture pour les ethnologues, concept de culture occitane. Musique, la femme en occitanie, rôle de l'émigration. Prix : 190 francs. Possibilité de venir seulement durant le week-end (3-4 septembre) : 70 francs.

★ *Renseignements et inscriptions à l'Institut d'études occitanes (I.E.O.), 11 bis, rue de la Concorde, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 62-70-72.*

ÉCOLE OCCITANE D'ÉTÉ

Du 21 au 27 août, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Initiation à l'occitan (langue occitane, histoire, économie, littérature), chants et danses, ateliers. Pour enfants et adultes. Prix : environ 250 francs.

★ *Renseignements et inscriptions : M. Jean Rigouste, 7, rue du Docteur-Brocq, 47000 Agen. Tél. : (58) 66-48-42, ou M. Esquieu : (58) 70-32-57.*

● *Relations internationales* : séjours libres et séjours linguistiques en Irlande. Prix : de 1 890 à 2 260 F pour trois semaines.

★ *100, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 874-93-65.*

● *Robertson's* : Grande-Bretagne : séjours linguistiques au bord de la mer (1 750 F pour trois semaines) et échanges inter-familiaux avec voyage Paris-Londres accompagné : 520 F.

★ *53, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-12-89.*

● *S.I.L.C.* : séjours internationaux linguistiques et culturels : séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne. *Prix : de 1 600 à 2 300 F pour* trois semaines.

★ *56, av nue Jules-Ferry, 16000 Angoulême.* Tél. : (45) 95-83-56.

● *Tourisme scolaire* : séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Allemagne. Prix pour trois semaines : 1 290 F à 1 820 F (sans cours) et 1 470 à 2 290 F (avec cours). Voyage non compris.

★ *103, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-53-91, 520-22-07 et 520-44-44.*

● *Vacances jeunes* : séjours libres (de 1 730 à 1 590 F pour trois semaines) et séjours linguistiques (de 1 690 à 2 180 F pour trois semaines) en Grande-Bretagne, *Irlande*, Allemagne, Espagne. Séjours linguistiques de quatre semaines aux Etats-Unis (de 3 790 à 5 590 F). Echanges inter-familiaux avec la Grande-Bretagne, l'Irlande (pour les douze à seize ans), le Canada et les Etats-Unis (*pour les quinze* à vingt ans) (250 F, plus cotisation à l'association).

★ *67, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 292-29-29.*

● *Acte International* offre une formule originale : une année scolaire aux Etats-Unis, organisée en relation avec « Florida Culture Exchange ». Séjours de six à neuf mois en Floride pour des jeunes de seize à dix-neuf ans. Ceux-ci seront hébergés dans des familles et seront incorporés dans le système scolaire américain, suivant des cours dans des « high schools ». Prix : 6 800 F pour un semestre, *8 750 F pour* une année scolaire. Départs à la mi-août et à la mi-janvier.

★ *26, rue Rennequin, 75017 Paris. Tél. : 227-50-42.*

● *F.S.L.* (Foreign Study League) : séjours aux Etats-Unis pour les jeunes de quatorze à vingt ans. Accueil dans des familles américaines, trois heures de cours par jour, activités, excursions : de 3 790 à 5 590 F.

★ *14, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 637-16-23.*

● *Inter-échanges* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne (1 890 à 2 010 F pour trois semaines) et aux Etats-*Unis (4 750 F pour un mois).* Séjours libres en Allemagne et en Irlande (de 1 554 à 1 710 F pour trois semaines).

★ *48, rue Albert-Thomas, 75010 Paris. Tél. : 205-83-44, 205-31-95, 208-25-99.*

RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES POUR JEUNES TRAVAILLEURS

Le Centre de voyages de la jeunesse rurale (C.V.J.R.) organise des rencontres franco-allemandes *pour de jeunes travailleurs* de dix-huit à vingt-cinq ans. A la fois vacances et découverte d'une région, ces séjours subventionnés par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) ont lieu dans des sites choisis en fonction de divers thèmes : le problème de la régionalisation en Corse, la construction d'un village par ses habitants (à Larche, *en Corrèze*). *Conférences, visites,* rencontres, activités sportives. Initiation linguistique possible. Prix : de 450 à 650 F, tout compris.

★ 40, rue La Bruyère, 75008, Paris. Tél. : 526-18-00.

Sur un air de musique

● *A cœur joie* : colonies chantantes et colonies musicales, en juillet et en août, pour les enfants de huit à treize ans, dans l'Aude, les Vosges, les Bouches-du-Rhône et l'Aveyron. Prix : de 850 à 1 000 F pour trois semaines.

Semaines instrumentales pour adolescents en juillet, dans l'Aude et les Vosges. *Prix : 500 F (voyage non* compris).

★ *8, rue de la Bourse, 69289 Lyon Cedex 1. Tél. : (78) 27-35-77.*

● *Association nationale de loisirs et de musique active (ALMA)* : camps « *musique, eaux, nature* » pour les jeunes de cinq à dix-huit ans. Travail musical en groupe le matin ; baignades, jeux, promenades, excursions l'après-midi. Veillées musicales. A Saint-Malo et Haguenau du 3 au 28 juillet, et à Menton du 1er au 25 août. Prix : *1 480 F tout compris, sauf le voyage.*

★ *B.P. 483 - 75830 Paris Cedex 17. Tél. : 766-14-19.*

● *Fédération des centres musicaux ruraux de France (F.C.M.R.)* : vacances musicales (musique + plein air) pour les jeunes de six à dix-sept ans dans la Drôme, le Vaucluse, le Finistère-Sud et les Landes. Du 2 au 28 juillet et du 1er au 27 août. Prix : de 1 370 à 1 625 F.

Stages musicaux pour les « plus de seize ans » : direction chorale premier et deuxième degré (du 11 au 16 juillet) et méthodes musicales actives (du 18 au 23 juillet) à Montry (Seine-et-Marne). Prix : 350 F.

Perfectionnement musical et culturel : chorale, ensemble de cordes (du 7 au 16 juillet, prix : 580 F) et flûte à bec (du 1er au 8 septembre, prix : 465 F) à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

★ *2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-06-72 et 73.*

● *Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale (FNACEM)* : stages musicaux pour jeunes de sept à dix-sept ans, dans de nombreuses régions de France (Tarn, Var, Loire, Maine-et-*Loire, Finistère,* Alpes-Maritimes, Ardèche, Vaucluse, Corse) et en Grande-Bretagne, en juillet et en août. Musique le matin et à la veillée ; *activités de plein air l'après*-midi. Prix : de 1 350 à 1 790 F pour vingt-six jours (voyage non compris).

★ *Hôtel des Croisilles : 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 277-54-00 et 277-55-00.*

● *Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ).*

Folk sans solfège (perfectionnement et débutants) à La Rochelle-l'Houmeau, du 1er au 7 août et du 8 au 14 août. Prix : 480 F.

Danses folkloriques et populaires à Brive (Corrèze), du 1er au 13 août et du 15 au 27 août. Prix : 775 F les douze jours.

★ *6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 96.*

Expression corporelle
Théâtre

● *Comédiens-mimes de Paris* : stages d'expression corporelle dans la Drôme en juillet-août. Prix : 500 F, pour quinze jours. Hébergement (3 F par nuit dans des locaux scolaires) et repas (10 F) non compris.

* *Isaac Alvarez, 98, avenue Gambetta, 78400 — Chatou. Tél. : 976-70-00.*

● *Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants (MIJE)* : découverte des divers aspects de l'animation dans les villes de festivals, grâce au théâtre et à la danse. Ce séjour à Saint-Martin-du-Castillon, en Provence, offrira aux plus de dix-huit ans la possibilité d'assister à divers spectacles dans la région : *Avignon, Vaison-la-Romaine, Carpentras*, Sisteron, Manosque. Du 29 juillet au 7 août. Prix : 650 F, comprenant hébergement en pension complète, transports dans la région et place de théâtre.

* *11, rue du Fauconnier, 75004 — Paris. Tél. : 272-99-12.*

AU-DELA DES FRONTIÈRES

L'Europe du Sud, la Scandinavie, les pays de l'Est, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie ainsi que la Turquie, le Sénégal, les Etats-Unis, le Mexique, Bangkok et Ceylan, sont les destinations qui reviennent le plus souvent sur les brochures proposant des circuits touristiques. Les prix varient de 1 050 à 7 900 F.

● *Arts et Vie*, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris, tél. : 306-21-70.

● *Bureau des voyages de la jeunesse (B.V.J.)*, 20, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris, tél. : 236-88-18. — Cette association lance, cette année, la carte Y.I.E.E. (Youth International Educational Exchange), qui doit progressivement permettre à tous les jeunes de moins de vingt-six ans d'obtenir sur les transports, voyages et séjours internationaux, les avantages jusqu'alors réservés aux étudiants.

● *Centre de voyages de la jeunesse rurale (C.V.J.R.)*, 40, rue La Bruyère, 75009 Paris, tél. : 526-18-00.

● *Fédération unie des auberges de jeunesse (F.U.A.J.)*, 6, rue Mesnil, 75116 Paris, tél. : 553-16-95 (16-96) et 727-13-07.

● *Jeunes sans frontières (J.S.F.)*, 7, rue de la Banque, 75002 Paris, tél. : 261-53-21.

● *Ligue française de l'enseignement*, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris, Cedex 03, *tél. : 277-11-40.*

● *Nouvelles frontières (N.F.)*, 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél. : 633-38-91.

● *Rivages*, 330, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : 325-43-99.

UN GUIDE POUR ÉTUDIANTS VOYAGEURS

Où loger pour pas cher lorsque l'on est étudiant et que l'on voyage ? En cité universitaire. The Travel guide to college and university housing *publie la liste de plus de deux cent trente collèges et universités dans vingt et un pays (y compris les Etats-Unis et le Canada), qui louent des chambres durant les vacances.*

★ Pour recevoir le catalogue, écrire en envoyant 18 F à Teachers travel service, P.O. Box 7006, Berkeley, CA 94707, U.S.A.

STAGES D'ARTISANAT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Qu'attendre d'un stage d'artisanat ? L'acquisition d'une technique ou l'épanouissement que procure la vie en groupe ? Selon Martine Grapas et Jacqueline Pradeau, auteurs d'un guide pratique, *les Stages d'artisanat en France et à l'étranger*, il n'y a « *ni mauvais stages ni mauvais stagiaires* », et les principales déconvenues viennent d'une mauvaise connaissance des activités artisanales et des motivations qui vous poussent à vouloir en pratiquer une.

C'est pourquoi elles consacrent la première partie de leur livre à décrire les diverses techniques artisanales (poterie, tissage, émaux, vannerie, travail du bois, peinture sur tissu, dentelles), expliquant en quoi elles consistent, le matériel à employer, ce que l'on peut attendre d'un stage, les débouchés et études à entreprendre pour ceux qui voudraient en faire leur métier.

Dans la seconde partie de ce recueil, les amateurs trouveront la liste des ateliers et des stages par département et par pays. Les modalités de séjour, les prix et les distractions annexes (natation, équitation, randonnées, tennis, pêche) y sont indiqués.

★ *Les Stages d'artisanat en France et à l'étranger*, par Martine Grapas et Jacqueline Pradeau, Seghers éditeur, 221 p., 44 F.







ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« La Communion solennelle »

(Suite de la première page.)

Une histoire que délibérément René Féret évoque de façon très brève (une seule séquence pour la guerre de 14, une recontre sur un quai de gare en 1939, et, sous l'occupation, l'abattage clandestin d'une vache). Non certes que les orages du monde extérieur aient épargné l'arbre familial, mais parce que ces orages n'ont pu atteindre sa sève profonde. Parce que l'essentiel s'est déroulé à huis clos, et que, pour René Féret, l'essentiel, c'est la germination, le développement, le foisonnement du clan, *c'est le grand jeu du hasard et de la nécessité*, le mystérieux brassage des pulsions sentimentales ou sexuelles, c'est cet ensemble de coïncidences, de combinaisons, de désirs épanouis, d'élans avortés, c'est ce grouillement et cette palpitation qui, finalement, ont abouti à la réunion de cinquante hommes et femmes autour d'un premier communiant.

Un album de photos de famille, celui que la mère de René Féret feuilletait sous ses yeux quand il était enfant, est à l'origine de « la Communion solennelle ». L'auteur affirme n'avoir rien inventé. On le croit volontiers. L'authenticité est, à coup sûr, la qualité première de ce film. Vérité des rapports humains, naturel des dialogues, perspicacité d'une mise en scène qui rend compte scrupuleusement de la réalité, adhésion totale des interprètes à leurs rôles : tout sonne juste dans cette épopée domestique. Mais plus importante, plus attachante, que cette exactitude est la tendresse qui imprègne le récit. Ces Gravet, ces Temolain et ces Dauchy, on devine que René Féret les porte dans son cœur. Il ne cache pas leurs défauts, il n'exalte pas leurs mérites, il les montre tels qu'ils sont, tels qu'ils ont été, humbles maillons d'une longue chaîne, mais son regard réchauffe, illumine leur saga. Pour parler d'eux, il trouve des accents qui rappelle Jean Renoir, et parce que son film a la pudeur, la noblesse de ceux de Jean Renoir, il nous les fait aimer.

Au milieu de ces gens dont la filiation parfois nous échappe, nous nous sentons merveilleusement à l'aise. Comme entre amis, entre parents. Comme si cette famille était un peu la nôtre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ U.G.C. Opéra, Omnia, U.G.C. Odéon, Biarritz, 14-Juillet Bastille, Bienvenüe-Montparnasse, Convention Saint-Charles.

■ La Cinémathèque française organise au Palais de Chaillot, du 5 au 11 mai, un hommage au documentariste belge Henri Storck, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire et de ses cinquante ans de cinéma.

LE CALENDRIER DU FESTIVAL DE CANNES

Voici le programme officiel du trentième Festival de Cannes :

13 mai : *la Chambre de l'évêque*, de Dino Risi (Italie). Hors compétition.

14 mai : *J.-A. Martin, photographe*, de Jean Beaudin (Canada); *Iphigénie*, de Michael Cacoyannis (Grèce)

15 mai : *Podranki (les Orphelins)*, de Nicolai Goubenko (U.R.S.S.) ; *la Communion solennelle*, de René Féret (France).

16 mai : *Kicma (Asphyxie)*, de Vlatko Gilic (Yougoslavie) ; *la Dentellière*, de Claude Goretta (Suisse).

17 mai : *le Camion*, de Marguerite Duras (France) ; *Padre padrone*, de Paolo et Vittorio Taviani (Italie).

18 mai : *Bound for glory (En route pour la gloire)*, de Hal Ashby (Etats-Unis) ; Séance de courts métrages français et étrangers ; *Pelé*, de François Reichenbach (Mexique) Hors compétition.

19 mai : *le Vieux Pays ou Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre (Canada) ; *Una giornata particolare (Une journée particulière)*, d'Ettore Scola (Italie).

20 mai : *Budapesti mesek (Les Contes de Budapest)*, d'Istvan Szabo (Hongrie) ; *Elisa, vida mia (Elisa, mon amour)*, de Carlos Saura (Espagne).

21 mai : *Bang*, de Jan Troell (Suède) ; *le Taxi mauve*, d'Yves Boisset (France).

22 mai : *The Duellists*, de Ridley Scott (Grande-Bretagne) ; *Un borghese piccolo piccolo (Un tout petit petit bourgeois)*, de Mario Monicelli (Italie).

23 mai : *Three women (Trois femmes)*, de Robert Altman (Etats-Unis) ; *Gruppenbild mit Damen (Portrait de groupe avec dames)*, d'Aleksandar Petrovic (R.F.A.).

24 mai : *Car wash*, de Michael Schultz (Etats-Unis).

25 mai : *I Kinigui (les Chasseurs)*, de Theodore Angelopoulos (Grèce).

26 mai : *Black joy*, d'Anthony Simmons (Grande-Bretagne) ; *Der amerikanische Freund (l'Ami américain)*, de Wim Wenders (R.F.A.).

27 mai : *Slapshot (la Castagne)*, de George Roy Hill (Etats-Unis) Hors compétition.

Variétés

JEAN-ROGER CAUSSIMON

Un libertaire épicurien

Regard enjôleur, et sourire câlin; front dégarni et barbe en pointe ; le col bien blanc sur le veston noir. Jean-Roger Caussimon ressemble de temps en temps à un rapin philosophe et d'autres fois à un Richelieu patelin. Avec des mots tout à fait ordinaires (c'est lui qui le dit), il nous emmène dans une promenade à la paresseuse, qui dévie sur des *formules magiques* et devient voyage chimérique. Au-delà du béton, Caussimon aperçoit la mer. Dans la foule pressée, hargneuse, il attrape un titi rigolard, un funambule somnambule, un vieux pianiste heureux. Il leur invente un destin, et discrètement les quitte avant de s'enfoncer dans la nuit des putains romanesques, avant de caresser de ses longs doigts doux le banc où viendra mourir un poète résigné qui se voulait Verlaine et n'était que lui-même.

* * *

Caussimon-la-douceur ne connaît pas la haine. S'il s'indigne, s'il s'attaque aux chasseurs sans gibier qui se cramponnent à leurs fusils derrière les volets fermés de leurs pavillons tristes et dressent des barrières et des chiens pour se protéger des loubars, c'est avec une sorte de frayeur triste : « *Comment peut-on en arriver là !* » Une petite voix trottine dans sa tête : « *Et toi ? Eux et toi vous avez vécu le même moment de l'Histoire, vous vous êtes battus contre la même oppression, eux comme toi ont gagné le droit d'être tranquilles... Alors ?* »

Alors tout simplement Caussimon *a bien vieilli*, ce qui veut dire qu'il ne vieillit pas, ne renie pas le garçon efflanqué aux cheveux noirs, en chemise à carreaux et pantalon de velours qui chantait à Montmartre les hommes libres et la liberté des hommes.

Le temps d'une chanson, il s'irrite parce qu'un journaliste écrit : « *Caussimon sacrifie au gauchisme à la mode.* » Il n'a rien à faire avec la mode. Enfant de Sganarelle, des communards, de Prévert, de Cendrars, il appartient au peuple des pavés et des barricades. Il en possède de naissance la gentillesse canaille. Il sait chanter les cœurs qui battent dans les frôlements de la nuit avec un peu d'humour, avec beaucoup d'amour, et le temps des cerises et le temps du tango. Il écoute et se souvient, il y a le jerk et la java. Il regarde et s'amuse, il y a le bar d'Orly, les estaminets d'Ostende, les caboulots de la Varenne. Il enveloppe dans sa tendresse les filles de rencontre et sa fille qui a dix-sept ans, les travailleurs immigrés et les gavroches de souche... Il aime tout ça, il aime la vie, ce libertaire épicurien, même quand il parle de la mort ou de l'oubli, *l'oubli qui fait la tête légère*.

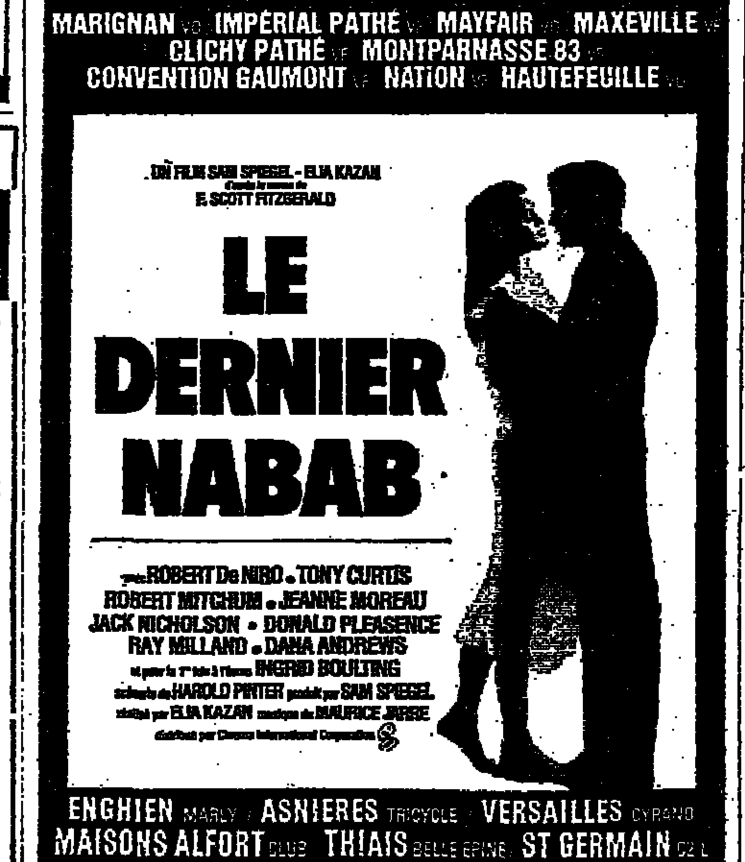
Il n'a rien à faire avec la mode. Il installe ses personnages et ses décors en comédien qui a la scène pour lui tout seul, avec des images en paroles et musique, et trois gestes de ses mains qu'il sait belles.

Il laisse au public le temps d'applaudir entre ses chansons.

Il ne joue pas au poète maudit, à quoi bon, puisque la réussite ne lui a rien ôté de sa générosité, puisque ses chansons nouvelles sont aussi jolies que celles qui ont vingt ans, puisque toutes traversent le temps comme le temps des cerises et celui du tango.

COLETTE GODARD.

★ Renaissance, 21 heures.



Photo

Prémices d'un marché

La salle retenue par l'étude Loudmer-Poulain était comble, mercredi 27 avril en soirée, et les retardataires durent grimper sur des chaises dans le couloir pour entrevoir la première vente de photographies organisée à Drouot rive gauche.

Un public nouveau, très jeune, côtoyait pour une fois les vieux habitués de l'« hôtel » venus en curieux sceptiques plus qu'en acheteurs. Des estimations de 500 à 1 000 F, accordées à des photographies contemporaines, dont ni la rareté ni la renommée future ne peuvent être garanties, ont sans doute écarté beaucoup d'amateurs, pourtant séduits par la qualité de l'exposition de présentation. Il y a donc eu des rachats, et la plupart des photos de contemporains ont été vendues dans les 200 à 300 F. Mais, à côté de ces prix relativement modestes, les tirages rares, anciens ou portant des signatures illustres, ont fait de bons prix.

L'album de photos qu'un inconnu avait eu l'intelligence de constituer après une croisière sur un trois-mâts au début de ce siècle, avait une valeur de témoignage qui explique son prix élevé de 1 400 F. Témoignage encore, mais d'un photographe célèbre, A. Sander, ce tirage de 1929 : un petit ouvrier porte sur les épaules des briques qui semblent écraser son visage volontaire (3 500 F). Document historique, un exemplaire de 1903 de *Camera Work*, avec six photogravures de Steichen (3 800 F). Enfin, moins recherchée, mais provenant de la collection du prince Roland Bonaparte, une photo de campement indien (1 250 F.).

La rareté est plus difficile à créer pour les tirages récents, et il y a quelque artifice à transposer dans le domaine de la photo les méthodes — contestables — grâce auxquelles on tente de soutenir le marché de la lithographie contemporaine. Bien sûr, une composition noir et blanc, rehaussée de couleurs (1 800 F) de J. Wedge ou le tirage sépia, lui aussi rehaussé de couleurs, représentant une femme sur une peau de panthère (650 F), signé et daté par le même photographe, sont des exemplaires uniques. Mais il est dommage de retrouver le vocabulaire ambigu des amateurs de gravure pour un très beau tirage noir et blanc de Clergue, représentant les gitans aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Cette « épreuve d'artiste, premier tirage », obtint 1 000 F. Même transposition, avec les photographies d'inspiration surréaliste de Krims, numérotées et signées, dont le tirage est annoncé à vingt-cinq exemplaires (entre 800 et 950 F). Il n'est pourtant pas si difficile de retirer une photo, comme en témoigne un portrait de Maurice Rostand et Rosemonde Gérard, fait par Maywald en 1947, mais tiré en 1977 (950 F). Le plus sûr est encore d'avoir un grand nom : la seule photo de Man Ray vendue, un portrait noir et blanc de Catherine Deneuve, signé, monta jusqu'à 3 000 F.

Les 70 000 F de cette vacation sont peut-être inférieurs à ce qu'espéraient ses organisateurs. Mais l'affluence exceptionnelle des amateurs a au moins prouvé qu'il existe, au-delà du succès de curiosité, une clientèle potentielle. Aux *commissaires-priseurs de ne pas la décourager* par des prix artificiellement gonflés.

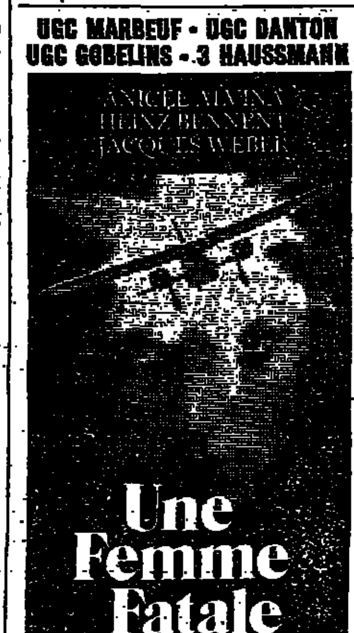
La vogue des expositions de photographies, notamment aux Etats-Unis, où la Lunn Gallery, de Washington, a publié, en 1976, un important catalogue de photos, devrait leur faciliter la tâche.

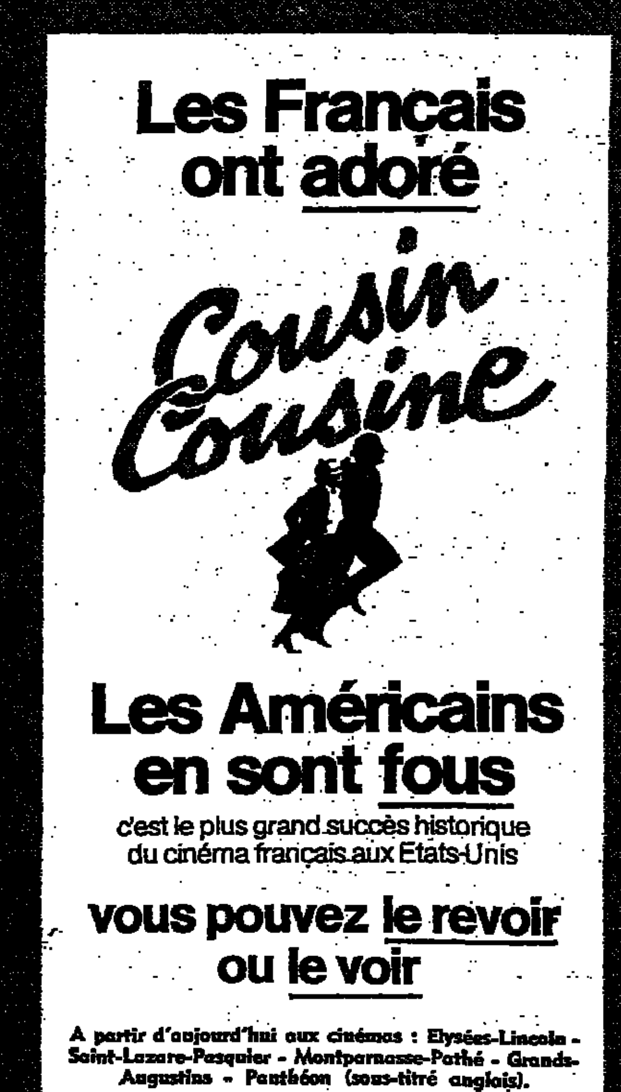
JEAN-MARIE GUILLAUME.

● ERRATUM. — Nous avons annoncé par erreur dans *le Monde* daté 29 avril qu'une soirée exceptionnelle dans le cadre de l'exposition Gilles Ehrman aurait lieu le samedi 7 mai au Centre d'action culturel de Sceaux. La date de ce spectacle poésie-photographie est en réalité le mercredi 4 mai, à 21 heures.

■ Pendant deux semaines, du 2 au 16 mai, théâtre et musique, marchés et brocantes, animeront le quartier de Saint-Germain-des-Prés. A l'église, notamment, quatre concerts auront lieu les 2, 6, 12 et 16 mai, à 21 heures. Du 4 au 29 mai, la compagnie Théâtre et Lumière présentera « le Prophète », d'après Khalil Gibran. Renseignements : 325-41-71.

■ Une représentation de « Bérénice » dans une mise en scène de Jean-Louis Terrangle, sera donnée le 5 mai, à 20 heures, au Ranelagh, au profit d'Amnesty International.





هكذا من الأصل

Photo

Prémices d'un march…

Les Français ont adoré



Les Américains en sont fous

vous pouvez le revoir ou le voir

ARTS ET SPECTACLES

Formes

La peinture qui ose dire son nom

Abondance de biens, parmi, il faut le dire, une surabondante médiocrité. Force est de reconnaître que chez les jeunes, comme chez leurs aînés, préférant l'honnêteté et le naturel à l'agressivité, la peinture qui veut rester ou redevenir peinture ne se porte pas si mal. Celle de Michel Rousseau par exemple (1), qui n'est plus un débutant mais qui se produit peu, tient ses anciennes promesses. Elle demeure figurative, si l'expression signifie encore quelque chose, ses modèles sont identifiables, quoique à travers son bestiaire, qui n'a rien de tendre, le peintre donne quartier libre à ses chimères, dussent-elles garder l'aspect et le comportement des taureaux et des chevaux. Un mouvement furieux les emporte, qui se plie quand même aux lois d'une sévère composition. Ça bouge et ça tient, formes et couleurs d'une égale violence, au moins dans les meilleures œuvres, et surtout dans l'immense assemblage de quarante-neuf toiles dénommé « l'Orgueillomythomanie ». Quel contraste entre ces affrontements cruels et le climat céruléen où femmes et oiseaux font la paix.

Oui, franchement, je suis sensible à l'authenticité et à la valeur de l'art de Michel Rousseau. Je ne le suis pas moins à la sincérité de la recherche de Claude Georges (2). Ses dernières peintures en date sont à mon sens les plus fascinantes, les plus abouties. On se croit transporté en face de paysages imaginaires tellement dénudés, tellement architecturés, de dunes qui se changent en pyramides, ocres, sableuses, orangées, avec de longues traînées de rêve et des flaques géométriques indigo, qu'on a *le droit de prendre* pour des lacs. Claude Georges oscille entre l'exhubérance et l'ascèse. Quête pathétique d'une identité qui se découvre dans un univers pictural à son image. Sans un atome de pittoresque : l'ossature lui suffit. Déjà *les Illuminations*, de Rimbaud, avaient trouvé en lui un interprète qui n'avait pas eu besoin de tout l'arc-en-ciel pour en suggérer l'opulence.

Trop d'expositions donc, même en se bornant à *celles où il y a quelque chose* à sauver. J'ai eu bien du plaisir pourtant à retrouver, plus affirmé, le talent d'artistes rencontrés naguère. Ainsi les aquarelles et les gravures d'Annapia Antonini (3), d'une retenue et d'une justesse dépassant les mérites d'une technique consommées, se contentent des objets quotidiens qui recèlent assez de poésie pour dispenser la délicate artiste d'en chercher ailleurs. Il y a aussi, apparemment aux antipodes de cette vision, les toujours jolies et raffinées gouaches de Manuel Cargaleiro (4), mais qui dans leur somptueux frémissement se réfèrent à un *Portugal* traditionnel.

Et voici d'autres retrouvailles. Ils sont trois à inaugurer ensemble une nouvelle galerie, ou du moins devenue exclusivement galerie (5), et ils ne sont pas trop de trois car les locaux sont fort vastes : Robert Maggiani et ses compositions rigoureuses, harmonieuses, généreuses ; Samuel Papazian, le plus riche peut-être du groupe si j'en juge par la profondeur et l'exubérance de ce qu'il nous prodigue ; Denis Rival, qui semble ne pas avoir épuisé son thème féminin favori, cette jeune femme assise intensément « présente » même, pour ne pas dire surtout, lorsque, vue de dos, elle ne livre d'elle-même que sa chevelure. Autant que l'amitié, un fol amour de la peinture les unit. Et leurs différences donc ! Complémentaires en quelque sorte, elles font de la rencontre de toiles accrochées sans souci de concentrer les signatures une exposition cohérente.

Louis Mazot (6) travaille-t-il dans le flou ? Pas du tout. Une aura, savamment tissée, enrobe des objets bien installés dans leur espace, des « solitudes » dans le double sens du terme. Un voile velouté de douceur et de silence s'interpose entre le monde extérieur et une réalité transcendée qui s'affirme dans l'e n c h a n t e m e n t des accords de couleurs chaudes et leur équilibre rassurant. C'est tout de même autre chose qu'un procédé, sinon Mazot l'aurait autrement exploité et ne s'en serait pas tenu à la formule du paysage, *des intérieurs, de la nature morte, qui ne* sont là que comme des prétextes, des éléments recréés, qu'il faut lire au second degré, car beaucoup ont un sens caché. Sinon, il ne se réfugierait pas lui-même dans une solitude discrète et féconde dont on dirait qu'il ne s'arrache qu'à regret. Bien sûr, la sincérité n'explique pas tout et ne saurait justifier de méchantes réalisations. Ce n'est, Dieu merci, pas le cas *ici*, et l'amour qu'il porte à son métier comme aux choses transparaît — c'est le mot, à considérer l'atmosphère où elles baignent — dans ses toiles et les transfigure.

Dans un tout autre domaine, j'aurais voulu signaler plus en détail les extraordinaires photographies de Jean-Claude Gautrand (7), ces *Forteresses du dérisoire (aux Presses de la connaissance)*, que sont les bunkers désaffectés du mur de l'Atlantique (et de la Manche). Ils ont pris avec le temps une beauté inattendue. Encore fallait-il que l'œil du photographe la décèle, cette beauté. Et qui de ma part mérite une nouvelle visite.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Principe, 12, rue de la Ferronnerie.
(2) Regard, 40, rue de l'Université.
(3) La Gravure, 41, rue de Seine.
(4) Galerie Jacob, rue Jacob.
(5) A propos, 13, rue du Bac.
(6) Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers.
(7) La Photogalerie, 2, rue Christine, et Artcurial, 9, avenue Matignon.

Danse

LE RETOUR DE PILOBOLUS

On revoit avec plaisir cette *équipe sympathique : quatre solides* garçons, deux filles volontaires, étudiants en rupture d'un campus du Vermont, qui ont trouvé dans *la danse le moyen d'échapper à* une société contraignante et de la tourner en dérision. En fait, les membres du Pilobolus ne sont pas *exactement des danseurs,* plutôt des funambules et des poètes. Ils mettent leur intelligence, leur humour, leur énergie et des qualités *sportives exceptionnelles au service* d'images, de gags qu'ils poussent jusqu'à l'exécution la plus parfaite. Chez eux, tout procède de phéno*mènes d'interaction et de réaction.*

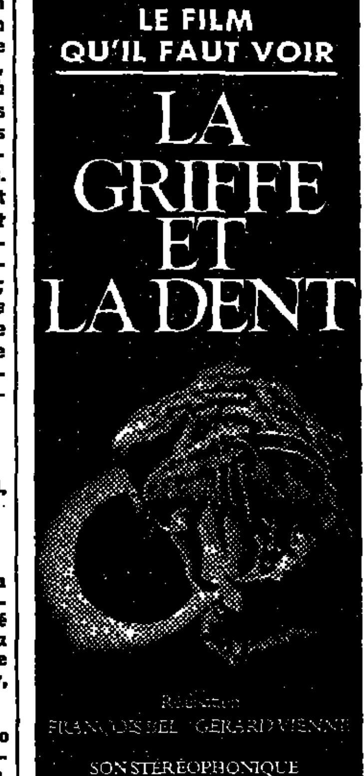
Comme *beaucoup* de compagnies, le Pilobolus évolue d'un spectacle à l'autre. Depuis son dernier séjour parisien, il s'est théâtralisé. *Sa nouvelle création,* « The Eve of Samhein », est une fantaisie burlesque, traitée dans un style de vieux film muet et rappelant fort les personnages de *Méliès.* Un bon *sauvage,* un fakir barbu, un acrobate blond, une jeune femme rêveuse se côtoient, s'agglutinent, se poursuivent et construisent à coups de gestes insolites, d'exploits gymniques et de déplacements insensés un univers absurde peuplé de créatures non identifiables. La musique aigrelette, vaguement *moyenâgeuse, de Robert Dennis et* Charlotte Rhea, pour bugles, clochettes et grelots, tirerait de l'au-delà les vieux fantômes d'Ecosse ; *elle se prête à tous les délires de* l'imagination. Ecourtée par la grève qui a privé l'Espace Cardin de lumière, la première soirée du Pilobolus a laissé une impression grisante d'encore jamais vu.

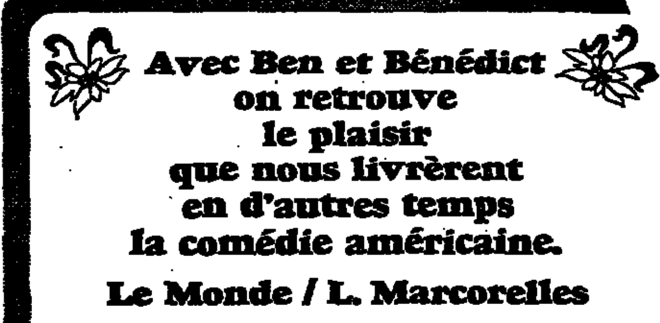
MARCELLE MICHEL.

★ Espace Cardin, jusqu'au 14 mai, 21 heures.

■ **Stanislas Scierski, professeur au Théâtre-Laboratoire, fondé par Grotowski, dirigera un stage, réservé aux *professionnels du spectacle,* du 16 au 30 mai. Inscriptions avant le 2 mai à l'AFDAS, 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : 227-95-93.**

■ **La chanteuse haïtienne Toto Bissainthe sera au Théâtre de Sartrouville le jeudi 5 mai à 21 heures.**





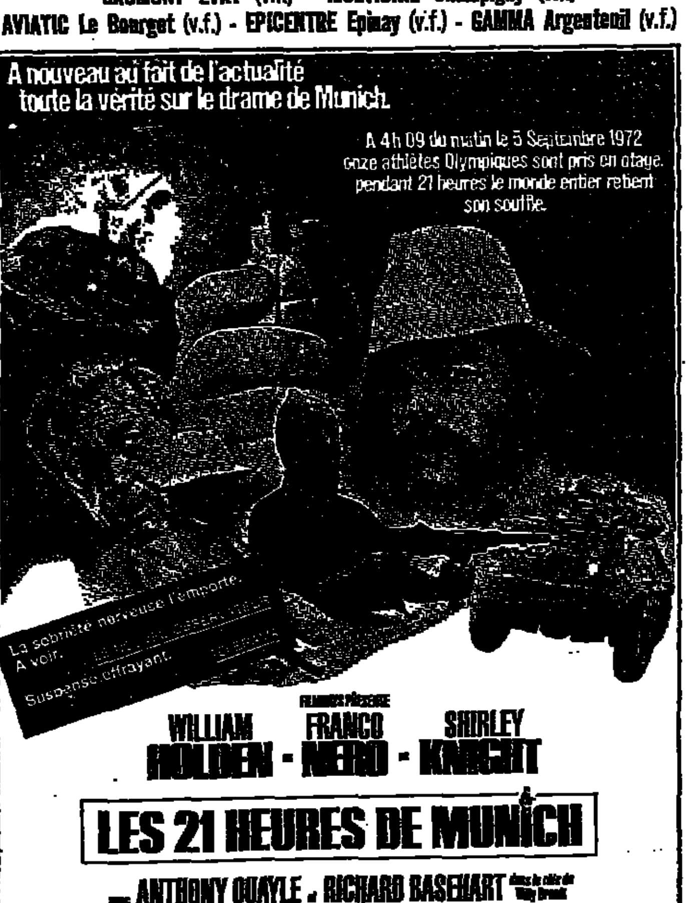




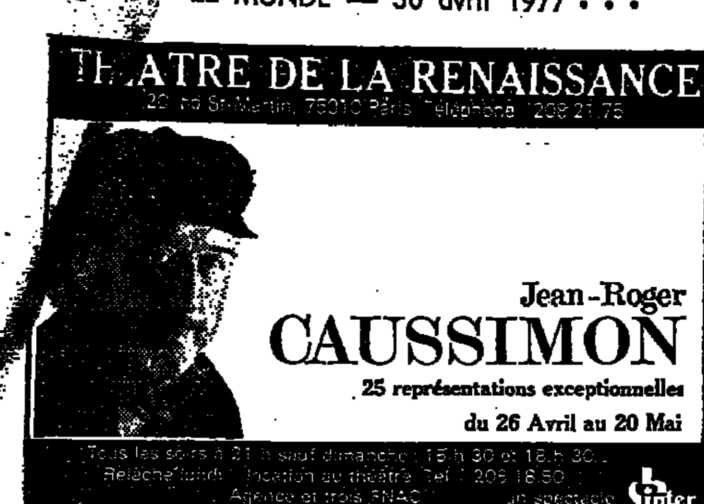








THÉATRE DE LA RENAISSANCE



Jean-Roger
CAUSSIMON

25 représentations exceptionnelles
du 26 Avril au 20 Mai

Tous les soirs à 21 h sauf dimanche 15 h 30 et 18 h 30. Relâche lundi. Location au théâtre Tél. 208.18.50. Agence et trois FNAC. un spectacle inter

---

NOUVEAU CARRE — Grande Salle 21h — 5, rue Papin, paris 3e — Loc : 2775840
SILVIA MONFORT

maison de poupée — IBSEN
ENSEMBLE THEATRAL MOBILE

...Rigueur, perfection, précision à quoi on ne saurait être insensible... FIGARO
...Une véritable jouissance de l'esprit, cela se fête... L'HUMANITE
...Une lumière crue... libère les idées si originales et si fortes d'Ibsen... LE MONDE
...Brillant, équivoque, parfaitement joué... FRANCE SOIR
...L'intelligence d'un spectacle ne nuit pas à sa beauté... LE MATIN DE PARIS

MATINEE DIMANCHE 16H. Relâche dimanche soir et lundi

Théâtre des Champs-Elysées - Jeudis 5 et 12 mai - 20 h. 30
deux récitals exceptionnels

ALEXIS
WEISSENBERG

5 mai : FRANCK-BAUER, SCHUMANN, CHOPIN.
12 mai : BACH, LISZT, SCHUMANN, STRAVINSKI.
Location : salle, Durand et agences



Musée national d'art moderne

l'Œuvre de

Marcel Duchamp

Fermeture le 2 mai

Centre Georges Pompidou

PLEYEL - Lundi 2 mai à 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)
CONCERTS BARG présentent
ORCHESTRE DE CHAMBRE
BERNARD THOMAS
Solistes
GUY TOUVRON
Serge BOISSON - Jean-Paul LEROY
PRESTIGE DE LA TROMPETTE
HAENDEL - TORELLI - BACH - VIVALDI - BOYCE - TELEMANN
Loc. : Salle, Durand, Agences

UGC BIARRITZ - UGC OPERA
UGC ODEON - BIENVENUE MONTPARNASSE
CONVENTION ST. CHARLES
14 JUILLET BASTILLE - OMNIA
Périphérie : CYRANO Versailles

SÉLECTION OFFICIELLE FRANÇAISE
CANNES 1977

"Je tiens ce film pour une des plus grandes réussites du cinéma français".
JEAN-LOUIS BORY (Le nouvel Observateur)



LA COMMUNION SOLENNELLE



UN FILM DE RENE FERET

PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

LA BRUYERE
5, RUE LA BRUYERE (9e) TEL. 874.76.99
L'HOMME AUX CAMELIAS
PIERRE SPIVAKOFF
SAUREL

STUDIO THEATRE 14
20, av. Marc-Sangnier, Paris (14e)
L'AVANT-CENTRE EST MORT A L'AUBE
d'Agustin Cuzzani
mise en scène : J. M. Foucault

---

5 DERNIÈRES
TT
théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36
IVANOV
Tchekhov
(traduction nouvelle)
par le théâtre chronique
michel raffaelli

LA MAISON DE LA CULTURE 93
LE THÉATRE DE LA COMMUNE
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
d'Alfred de Musset
mise en scène de Régis Santon - dispositif scénique et costumes conçus par Françoise Darne
théâtre de la commune d'aubervilliers
la maison de la culture 93
location : 833.16.16. et Fnac

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 avril

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Otello.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
TEP, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Salle Papin, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Atahualpa Yupanqui ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
L'Athanor de Gratisbourg, 21 h. : Angoisse du matin.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute la nuit dans ses bras.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Fondation Deutsch-de-La-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur (dernière).
Gymnase-Marie Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, madame.
Mouffetard, 22 h. 15 : le Mont chauve.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Box sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Stress.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre en rond, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farréloik.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Théâtre 28 rue Dunois, 20 h. 30 : Rutabaga's Blues. Topinambour Polka (dernière).
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Brodway.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : J.-Cl. Pennetier, piano ; E. Krivine, violon, et F. Lodéon, violoncelle (Mendelssohn, Mozart, Beethoven).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Boulogne, T.B.B., 20 h. : Dans le jardin de mon père.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : J. Mouillère, violon, et L. Allix, piano (Schœnberg, Crumb, Charpentier, Beethoven).
Champs-sur-Marne, église, 21 h. : Quatuor Parrenin (Dutilleux, Kœring, Beethoven).
Chelles, Centre culturel, 20 h. 30 : les Mots en fête.
Colombes, M.J.C., 20 h. 30 : Astor Piazzola.
Créteil, Maison des arts et de la culture, 20 h. 30 et 22 h. : Concerts de jazz.
Eaubonne, salle des fêtes, 21 h. : les Calchakis.
Ivry, salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : La caravane aboie, le chien passe.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Trio Escure et S. Escure, piano (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-Cl. Hartemann, avec l'ensemble choral Contrepoint et Daniel Varsano, piano (Mozart, Schubert).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Trio Deslogères, ondes Martenot et percussions (Milhaud, Chaynes, Tisné, Levinas, Charpentier, Louvier).
Centre Mandapa, 21 h. : Kishar Ghosh, sitar (musique classique de l'Inde du Nord).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Concert instrumental et vocal (Caccini, Monteverdi, Schütz, Frescobaldi, Gagliano).
Musée Guimet, 21 h. : A. Garabedian, chant, et A. Mouradian, piano (Mozart, Schubert, Fauré, Ravel), E. Pehlivanian (mélodies arméniennes).

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theatre.
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).
Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : le Cercle.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Rêve, ou Un petit bout d'ailleurs (Ballet-Théâtre Serge Keuten).
Théâtre de l'église américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, salle I, 20 h. 30 : F. Vassiliu ; salle II, 20 h. 30 : Kolinda ; 22 h. 30 : H. Hopper, E. Dean (ex-Soft Machine).
American Center, 21 h. : Cross Music.
Vieille-Grille, 20 h. 30 : David et Dominique ; 22 h. : Claire, L. Sclavis, M. Saulnier ; 23 h. : H. Texier.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Glenmor.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : J.-R. Caussimon.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Hiromu Handa, récital de koto.
Palais des Glaces, 19 h. : The Damned, punk rock.

FESTIVAL D'ÉTAMPES
(Essonne)
DELLER CONSORT
Musique européenne à la cour d'Elisabeth Ire
Eglise Notre-Dame-du-Fort
Samedi 30 avril à 21 heures
Location Durand, 4, place de la Madeleine, Paris
Tél. : 266-34-68/21-76
Syndicat d'initiative d'Etampes
Tél. : 494-13-37

STUDIO DE LA HARPE - JEAN RENOIR - OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES ARTS
POUR LA 1re FOIS UNE CAMERA PENETRE A LA GOUTTE D'OR

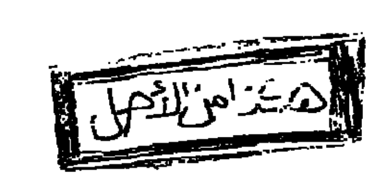
les ambassadeurs
Un Film de NACEUR KTARI

...e film ...aire pour ...ole de Naceur Ktari formé auprès ...e Rossellini et de Dino Risi dérangera beaucoup ...e personnes : il a dérangé le Festival de Cannes - L. M.
★ Voir "Les films nouveaux"

U.G.C. NORMANDIE - U.G.C. ODEON - BRETAGNE - REX - HELDER - MISTRAL - MAGIC CONVENTION
CYRANO Versailles - CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil - VELIZY 2 - ALPHA Argenteuil
MELIES Montreuil - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent - FLANADES Sarcelles - ARIEL Rueil



LES ARTISTES ASSOCIÉS présentent
CHARLES DENNER
dans un film de
FRANÇOIS TRUFFAUT
L'HOMME qui aimait LES FEMMES
scénario de FRANÇOIS TRUFFAUT, MICHEL FERMAUD et SUZANNE SCHIFFMAN
BRIGITTE FOSSEY — NELLY BORGEAUD — GENEVIEVE FONTANEL ...et... LESLIE CARON
directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS - musique de MAURICE JAUBERT - une coproduction LES FILMS DU CARROSSE - LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS - distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nosferatu le Vampire, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 et 22 h. 30, cinéma des pays arabes : 18 h. 30, le Facteur, de H. Kamal ; 20 h. 30 : l'Acrobate, de J.-D. Pollet ; 22 h. 30 : les Nomades, de S. A. Mazif ; 0 h. 30 : Kismet, de V. Minnelli. — Petite salle, 20 h., *cinéma des pays arabes* : la Ruelle des fous, de T. Salah.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) *U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir.
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.F. : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03; Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-56-86).
CINE FOLLIES (Fr.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Secrétan, 19 (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) Grand Pavois, *15e (531-44-58), Calypso*, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), *Gaumont-Convention*, 15e (828-43-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. s.).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-*Elysées, 8e* (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C *Opéra*, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., **, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Napoléon, 17e (380-41-46), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
IRENE, IRENE (It., v o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIE POT DE COLLE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), *Images, 18e (522-47-94)*
LACHE-MOI LES BASKETS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21)
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., *, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.): Palais des Arts 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03)*, Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OH ! SERAFINA (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LES PASSAGERS (Fr.) (*), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à jeudi.
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-03) , v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Templiers, 3e (272-94-56)
LE REGARD (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e, (359-29-46) ; v.f : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SALO (It.) (**), v.o : Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37)
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-03-31)
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A.), v.o : Vendôme, 2e (073-97-52) Luxembourg, 6e (633-97-77) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), *v.o. : Studio Galande*, 5e (033-72-71), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (539-52-43).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMBASSADEURS, film franco-tunisien de Naceur Ktari ; v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (mar., à 20 h. 30 : débat en présence du réalisateur) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA RECOLTE DE 3 000 ANS, film éthiopien de Hailé Gérima ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42)
L'OMBRE DES CHATEAUX, film français de Daniel Duval. Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ADIEU NU, film français de Jean-Henri Meunier. Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LA COMMUNION SOLENNELLE, film français de René Feret. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Omnia, 2e (233-39-36) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BEN ET BENEDICT, film français de Paula Delsol. U.G C.-Opéra, 2e *(261-50-32) ; Cluny-*Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'HOMME QUI AIMAIT LES *FEMMES, film français* de François Truffaut. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24); Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UNE FEMME FATALE, film français de Jacques Doniol-Valcroze. U G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19)
ADOPTION, film de M. Meszaros. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FERDINAND LE RADICAL, film allemand d'Alexander Kluge. V.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PRIVATE ROAD, film américain de Barney Platt-Mills. V.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES 21 HEURES DE MUNICH, *film américain de W.-A. Graham*. V.o. : Quintette, 5e (033-51-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : A.B.C., 2e (236-55-54) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) , Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; *Gaumont-Gambetta, 20e* (797-02-74).
TENTACULES, film américain d'Olivier Hellman (X) V.o. : *Boul'Mich, 5e (033-48-29)* ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) . Passy, 16e (288-62-34)

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 29 AVRIL

Le président de la République répond aux questions de politique intérieure que lui pose Christian Bernadac au cours du Journal de 20 heures sur TF 1 et A 2. L'interview est également diffusée sur France-Inter et R.T.L.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Mary, Mary, de Jean Kerr, mise en scène J.-H. Duval. Avec D. Ceccaldi, P. Pradier, Ph. Nicaud.

22 h. 40, *Allons au cinéma.*

23 h. 10 : Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot : (Parlez-nous d'amour) ; avec Mmes Françoise Sagan (« le Lit défait »), Anne Golon (« Angélique et le complot des ombres ») et M. Roland Barthes (« Fragments du discours amoureux »).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, FILM (Ciné-Club) : LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE, de W. Has (1964), avec Z. Cybulski, I. Cembrzynska, J. Jedryka, K. Opalinski (v.o. sous titrée, N.).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de société : *Jugé fou. (Le rôle des experts psychiatres auprès des tribunaux)*, réal. J.M. Perthuis.

21 h. 30, Documentaire : Scénario pour une ville (La Rochelle, Rochefort), d'E. Cloue et G. Claisse

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., *Hopkins*, par Jean Mambrino ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Rives », par A. Dumond, guitare ; « Quatre Chansons de jeunesse » (Debussy), avec A.-M. Rodde, soprano, C. Brill, piano ; « Sixième *Concert en septuor* » (Rameau) et « Sonate à quatre » (Rossini) par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir., D. Chabrun ; 22 h. 30, Entretiens avec *Robert Mallet* ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures à Royan ; 23 h. 50, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin du collectionneur ; 21 h. 20, concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Jouve : « Jephté » (Carissimi) ; « Troisième Leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Reniement de saint Pierre » (Charpentier), avec J. Chamonin, A.-M. Rodd, S. Nigoghossian, H. Soyer, M. Piquemal ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : les dossiers du jazz ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve, par E. Dietlin.

SAMEDI 30 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h. 30 : Programme ininterrompu, avec *à 18 h. 5, Feuilleton : Le Jeune Fabre.*

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Portrait : A bout portant.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec à 18 h. 5, *La télévision des téléspectateurs en Super-8.*

20 h. 30, Variétés : Paris est une fête, de J. Joubert, M. Parbot et P. Barouh.

Un pot-pourri de musique classique et de variétés, dans une émission qui représentera la France à la prochaine Rose d'or de Montreux.

21 h. 15, Entretien : Questions sans visage : 22 h. 10, Portrait : La comédienne Dominique Sanda, par L. Malle.

22 h. 40, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, *Magazines* : Samedi entre nous : 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, L'homme en question : Philippe Bouvard : 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 20, Opéra du Cameroun..., par J. Pivin : *Griots de Guidar, Bisso et son muet. Le passage des Blancs* ; 23 h., La fugue du samedi ou mi-fugue raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : André Beaudet et Nicole Bidard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec *l'ensemble vocal des Baladins de la chanson* ; 20 h. 30, Récital de piano Käte Wittlich, salle Gaveau : « Impromptu en si bémol majeur » (Schubert); « Variations, opus 27 » (Webern) ; « Variations, opus 33 » (Schoenberg) ; « Sonate, opus 1 » (Berg) ; « Sonate inédite » (Sinopoli) ; 23 h., France-Musique la nuit : Vieilles cires, par M. Morin (F. Weingartner dirige Beethoven) ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve pour la Terre.

DIMANCHE 1er MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : SALUT L'ARTISTE, d'Yves Robert (1973), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, B. Robert, D. de Keuchel.

22 h. 5, Danse : *Le lac des cygnes*, de Tchaïkowski, par le Théâtre Bolchoï (extraits), commentaires de Léon Zitrone.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Variétés : Musique and Music : 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, d'I. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Mai Zetterling, réalisation de M. Rosier).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Hommage : Tino Rossi pour toujours, de J.-Ch. Averty. (Rediffusion.)

Tino Rossi a soixante-dix ans. Il n'en avait que soixante-six lors de la première diffusion de cette émission, le 4 avril 1973.

21 h. 55, Document : Le peintre Alberto Giacometti, par E. Scheideger.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : PASSAGE TO MARSEILLE, de M. Curtiz (1944), avec H. Bogart, M. Morgan, Cl. Rains, P. Dorn, S. Greenstreet, P. Lorre (v.o. sous titrée, N.).

FRANCE-CULTURE

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ; 20 h., Poésie ininterrompue : André Beaudet, Nicole Bédard et Mitson Ronat ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Maria ! Maria ? Quelle Maria ? Pauvre Maria... », par J. Antoine ; 23 h., Jazz : Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargiftig.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant : K. Jarret ; 20 h. 30, Echanges internationaux... avec l'Orchestre de la radio hongroise, direction L. Fischer : « Adagio et fugue, K. 648 » ; « Symphonie concertante, K. 297 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Mahler) ; 23 h., Cycle de musique de chambre (Blacher, Singer) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Manjusree Chaudhuri ; 1 h. 30, Trêve.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 29 AVRIL

— *M. Jean-Charles Edeline*, président de la Société française de production, est l'invité de Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Le racisme* est le thème de la «Tribune Libre» de FR3 à 19 h. 40, avec la collaboration de Jean Lacouture, journaliste et écrivain, et du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

SAMEDI 30 AVRIL

— *M. Jacques Attali*, conseiller économique de M. François Mitterrand, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 1er MAI

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

AU MAGAZINE VENDREDI SUR FR 3

Peur du psychiatre, peur du fou

Une émission, une de plus, sur la folie nous est présentée ce vendredi 29 avril sur FR 3 par Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri. Son auteur, *Jean-Marie Perthuis*, l'a intitulée « Jugé fou » : le thème est clair — les internements — et le parti-pris évident. *La psychiatrie est répressive, l'administration toute puissante et la thérapeutique, dans ce circuit, inexistante. Ou pire, nocive.*

Successivement, sont donc présentés un certain nombre de ceux qui estiment avoir été, ces dernières années, abusivement « enfermés ». Ils exposent leurs doléances et le processus de dépersonnalisation auquel les a soumis l'hôpital psychiatrique. Viennent ensuite des psychiatres — le professeur Baruk, le docteur Roger Gentis, le docteur Bernard de Fréminville, notamment, — qui abondent dans le même sens. Puis des hommes de loi dont l'un affirme : « Un médecin n'a pas le droit de se tromper. » Et Jean-Marie Perthuis *lui-même déclare* : « Un parent, un voisin peut, à l'aide d'un certificat médical, interner n'importe qui, n'importe quand. »

L'ensemble est proprement terrifiant. On vous montre des messieurs bien mis qui vous expliquent comment ils ont été « séquestrés », d'autres, tout aussi bien mis, que le travail des psychiatres est bien celui-là, et que l'hôpital psychiatrique, au lieu de traiter, maltraite. Certes, le responsable de l'infirmerie psychiatrique près la préfecture de police tente d'expliquer qu'il n'interne pas pour le plaisir. On n'en croit rien, tant son *témoignage est noyé* dans une mer d'accusations.

Aussi une telle émission appelle-t-elle plusieurs commentaires. *Il est d'abord incontestablement positif* que ce monde clos — les hôpitaux *psychiatriques — où vivent en* France quelque cent trente mille personnes (dont l'immense majorité, *l'émission ne le dit pas*, ne sont aucunement internés) s'ouvre enfin sur le monde extérieur. Qu'on en parle, qu'on le voie, qu'on y entre, fût-ce avec des caméras de télévision.

Mais pourquoi un tel parti pris ? La psychiatrie, Dieu sait, est un milieu assez conflictuel pour que *l'auteur de cette émission* ait pu trouver, s'il les avait cherchés, quelques contradicteurs à sa thèse. Mais rien de tel. Et le plus effrayant, au cours de cette heure de folie, est d'y trouver une telle homogénéité.

Là est la faille principale, car elle prouve avant tout une *méconnaissance du droit* — la loi de 1838 ne permet pas d'interner « n'importe qui, n'importe quand » — et du *milieu* : tous les psychiatres, il s'en faut, n'ont pas sur ces questions la même opinion. Et tous les malades, il s'en faut également, n'estiment pas avoir été victimes de l'arbitraire. Ou être tombés par mégarde dans un quelconque goulag.

Ce n'est pas un reportage qu'a réalisé Jean-Marie Perthuis, c'est un acte d'accusation. Et la peur du psychiatre qu'il exprime, c'est la peur même qu'il voulait dénoncer : celle du fou.

CLAIRE BRISSET.

	La ligne	La ligne T.C.
RES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Technologie des Terminaux Offshore

Single Buoy Moorings Inc., filiale du groupe International IHC Holland, s'occupe de l'étude et du développement de terminaux flottants Offshore pour le transport et le stockage de produits pétroliers. Les systèmes SBM sont installés et fonctionnent dans le monde entier. A la suite de la demande internationale pour ses produits, la Société se développe rapidement et offre aux ingénieurs une carrière dans un environnement professionnel fort stimulant.

Ingénieurs d'Installation sur chantiers Basés à Monaco

pour aider le Directeur du Site dans l'installation de terminaux depuis la conception du projet jusqu'à la mise en service. Une technologie avancée de l'engineering est requise, et les responsabilités pourront comprendre l'établissement d'une base à terre, la surveillance des sous-entrepreneurs et l'exécution de l'avancement des travaux.

Les candidats seront de préférence des ingénieurs diplômés ou équivalent avec expérience acquise dans les installations et les constructions Offshore. Basé à Monaco, l'ingénieur sera appelé à travailler sur des sites dans le monde entier.

Ingénieurs Service après vente Basés à Monaco

pour assurer les services aux clients sur place, comprenant l'entretien pendant la période sous garantie, l'inspection routinière, les rapports et conseils sur le fonctionnement, les modifications et les réparations; liaison générale entre la société et les clients.

Les candidats seront des ingénieurs qualifiés avec connaissance spécialisée du matériel marin et sous-marin, ainsi que des travaux d'entretien mécanique. La base sera Monaco, mais les candidats seront appelés à travailler dans le monde entier.

Responsables de chantier de construction Pour chantiers situés dans le monde entier

pour superviser les activités des chantiers navals et des fournisseurs pendant la construction, en s'assurant que ceux-ci se conforment aux normes de la qualité. Des connaissances techniques de la fabrication des structures en acier, de la technologie du soudage, acquises de préférence par une grande expérience pratique, sont essentielles. Une connaissance des méthodes d'essais non destructifs, des techniques de contrôle de la qualité et des procédures administratives sur site est également nécessaire.

Ingénieur Planning Basé à Monaco

Capable d'établir et de mettre en exécution le planning d'un projet, ainsi que de contrôler et coordonner les activités durant le développement des projets de construction des terminaux pétroliers SBM. Une expérience étendue du planning, de la prévision et du contrôle de projets en constructions métalliques, doublée d'une expérience technique pratique, est nécessaire.

Les candidats doivent avoir un diplôme d'Ingénieur ou niveau professionnel équivalent avec une expérience minimum de 3 ans en planning de projets.

Projeteurs – Ingénieurs Basés à Monaco

qui seront responsables auprès du Chef de Bureau d'Etudes de la préparation de dessins et spécifications concernant des projets Offshore. Ils seront capables de concevoir des avant-projets pour des prototypes en construction métallique (caissons, pièces mécaniques lourdes, constructions tubulaires, etc...). Les candidats devront être des projeteurs qualifiés avec un diplôme en construction mécanique ou architecture navale, avoir environ dix années d'expérience dans un Bureau d'Etudes de design, de préférence dans l'industrie Offshore. Une bonne connaissance des différents codes de construction et de soudure est importante.

La Société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extra-sociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.
La connaissance de l'anglais sera très appréciée. Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.



Les interviews se tiendront à Paris/Londres.
Veuillez envoyer des détails sur votre carrière, et joindre une photo à:
Chef du Personnel, Single Buoy Moorings Inc., P.O. Box 157, Principauté de Monaco.

Berry Wiggins Mud Ltd recherche deux ingénieurs de boue

expérimentés pour ses travaux en cours en Algérie. Niveau de rémunération très intéressant.

Prière de s'adresser à:
Group Recruitment & Training Manager,
Berry Wiggins & Co. Limited. 9th Floor,
Berkeley Square House, Berkeley Square,
London W1X 6BY.



SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
recherche
POUR ÉTÉ 77
ETUDIANTS (ES) 21 ans minimum

BNE CONNAISS. D'UNE LANG. ETRANGERE, 2 à 3 mois de travail consécutif souhaités. Adresser candidat. C.V. à GESA, 67, bd Haussmann, Paris (8e).

Cie AERIENNE recherche
AIDE-COMPTABLE
— Format. comptable exigée.
— Ayant notion portugais.
— Conn. tarific. aviation.
— Conn. programm. ordinateur.
— Libre obligation militaire.
— Nombreux avantages.
Ecr. T.A.P. 24, rue de Paradis. 75010 PARIS.

Recherchons
RESPONS. D'UN SERVICE DE FORMATION A L'ANIMATION DE VACANCES ET DE LOISIRS
chargé de la politique générale de formation, de la programmation et de la mise en place annuelle d'une centaine d'actions de formation d'une durée d'une semaine.
Sérieuses références exigées.
Débutants s'abstenir.
NE PAS SE PRESENTER.
Envoyer C.V. détaillé à
UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS,
28, rue d'Angleterre,
59005 LILLE CEDEX.

COLLABORATEURS grand standing pour contact haut niveau. Rémunération pouvant être importante. Téléphone : 233-46-74.

RÉGIONALES

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications de
LANNION (22)
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant des connaissances en physique des solides, électronique et hyperfréquence.
Envoyer C.V. et prétentions à M. GUENAIS - département I C S - C.N.E.T. - LANNION cedex téléph. (96) 38-23-72.

SWITZERLAND
The research laboratory of a major European manufacturing group seeks
COMPUTATIONAL PHYSICIST
for numerical studies in continuum and fluid mechanics. Problems of current interest include e.g. dynamic fracture and impact phenomena in rock. However, the successful candidate will also be encouraged to participate and/or initiate direct new projects for which he will be solely responsible.

A P.h.D. in applied mathematics, physics or engineering is mandatory plus several years experience with finite difference schemes.

The appointment represents an opportunity to conduct both basic and applied research, with a minimum of direction, as a member of a highly qualified international group of scientists. The laboratory has modern computing and experimental facilities and offers excellent working conditions. Salary and fringe benefits are exceptional and relocation costs will be paid.

Application with curriculum vitae and references should be sent to Institut CERAC S.A., Ch. des Larges Pièces. CH-1024, Ecublens, Switzerland.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES
recherche
CADRE
25 ans minimum
Pour son département bris de machines, tous risques chantiers, décennale.
Une expérience de l'assurance n'est pas obligatoire.
Une formation Ecole d'Ingénieurs + quelques années d'expérience professionnelle est souhaitable.
Anglais indispensable.
Ce poste nécessite un grand dynamisme commercial.
Envoyer curriculum vitae manuscrit à M. J.-P. Gay, Société CECAR, 24, rue Mogador, 75009 PARIS - Tél. : 280-67-50.

INTEREY recrute
PROJETEURS ELECTRICITE AUTO
Paris : 21, bd Bne-Nouvelle - 2e
Paris : 18, rue La Fayette 13e
Paris : 70 bis, av. Clichy - 17
St-Denis : 14, rue Gabriel-Péri

DATEL Audiovisuel rech. pour installations et S.A.V.
TECHNICIEN VIDEO
Expérience requise.
Tél. 370-39-45, ou env. C.V. : 5, rue Blanchard, 75020 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE NATIONALE
recherche
UN COMPTABLE
CONFIRME
possédant une grande pratique des travaux de comptabilité générale (gestion informatique).
— Sachant dactylographier —
Ecr. sous le numéro 6.481 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

UNE des premières sociétés parisiennes de rénovation immobilière ayant exclusivement une clientèle d'investisseurs recrute pour son siège à Paris : Deux Négociateurs Confirmés.

Rémunération importante plus avantages sociaux. — Adresser C.V. manuscrit avec photo, si possible. Discrétion et réponse assurées. O.S.P., Service « A », 29, boulevard des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

secrétaires

Importante société DISQUES recrute
SECRÉTAIRE BILINGUE
(franç.-angl.) expérimentée.
Se présenter vendredi 9 à 17 h. MUSIC UNION, 42, rue Brunel, 75017 Paris. 380-45-00, 766-30-15.

Bureau de représentation MACHINES-OUTILS LIDKOPING filiale S K F recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
EXPERIMENTEE
Lieu de travail proche Rond-Point PETIT-CLAMART.
Tél. pour R.-Vs. : 631-04-63.

Part. vd VEHICULE ts terrains 4 x 4, mot. V 8, 1973, 30.000 km Intern. Harvester Scout II. Tél. : 602-90-89, après 19 h.

capitaux ou proposit. com.

CHERCHE ORGANISME POUR DIFFUSION CET ETE DE JEUX DE PLAGE.
Innovation révolutionnaire.
Téléph. (66) 65-09-13.

Vds cse maladie AFFAIRE 1er ordre, mécanique de précision, rég. OUEST, patrimoine imp. rapp. 900.000. Px 6 M de F. Ecr. Bordes 18.427, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Agent Exportation Canada-U.S.A. pour augmentation clientèle, étudiera propositions pour diffusion produits industriels ou alimentaires (même artisan.) Ecr. N. Colas-Lesur, 1, Parkside, place Montréal (P.Q. Canada).

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

traductions

Demande

TRAD.-INTERP. ANG., ARABE, ITALIEN, TURC, tech. comm. Téléph. 886-40-45 (8 h. à 12 h.).

ANGL., ITAL., ESP., ALLEM. Téléph. (89) 42-99-13, poste 415.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates.

représentation offres

● Vous avez 20 ans minimum.
● Vous êtes dynamique et courageux.
● Vous souhaitez une situation stable avec possibilité de promotion. Le
G. I. C. B.
vous offre un poste d'
AGENT EXCLUSIF
Vente directe par département - Secteurs Paris Rég. Paris. - Ouest - Sud-Ouest - Rhône-Alpes.
Salaire important à élément de valeur.
Statut V.R.P. Ecrire avec curriculum vitae, à :
G. I. C. B.
1, rue Arago - 66660 PORT-VENDRES.

Importante société de vêtements de sport, bateaux de plaisance, tentes de camping et articles pour caravaning.
recherche :
Cinq Représentants Exclusifs, salaire fixe plus commissions, frais payés.
Possibilité voiture fournie.
Vous avez 25 ans minimum.
Vous avez 5 ans d'expérience de la vente de produits de grande consommation exclusivement.
Vous acceptez de vous déplacer souvent.
Vous aimez les contacts à haut niveau.
Vous parlez couramment une langue étrangère.
Vous habitez : Lyon, Nancy, Lille, Paris, Nantes ou Rennes.
Nous attendons votre candidature, curriculum vitae plus photographie (retournée à chaque candidat).
Ecrire à HAVAS - BORDEAUX, sous le no 952.

Importante Société Distribution Matériel de jardin recherche
REPRÉSENTANT
CONFIRME
pr visiter magasins gde surface 60 - 78 - 93 - 95.
— Résidant dans le secteur.
— Voiture indispensable.
— Fixe + frais + Commissions.
Tél. pr RV 405-07-71, M. Peyrot.

Importante Société DISQUES recrute
REPRÉSENTANTS
pr PARIS et région parisienne. Envoyez C.V. avec photo à : MUSIC UNION, 42, rue Bunel, 75017 PARIS, pour rendez-vous.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

demandes d'emploi

Ménage retr., 60 ans, recherche gardiennage propr., rég. Tours, Blois, Châteauroux, Vierzon, pr le 1er septembre. Téléphone : 775-96-99, après 18 h. 30.

J. F., 32 a., étud. sup. éc. fr. des attachés de presse, 9 ans rédactrice soc. d'édit., expér. secrét. de direct., bonn. notions angl. esp., dact. conf., excell. présent., sér. référ., rech. poste stab. dyn., av. init., ds édition, presse, relat publiq., tourisme. Ecr. no 807, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ecossaise (29 ans) cherche situation au pair, en famille, occasion d'étudier le français par correspondance, piano essentiel. Du 5 septembre 1977 jusqu'à mars 1978.
Mlle F.M. M-Connel, Lettrick, Dunscore, Dumfresshire, ECOSSE.

autos-vente

Part. vd VEHICULE ts terrains 4 X 4, mot. V8, 1973, 30.000 km. Internat. Harvester Scout II. Tél. 602-90-89, après 19 heures.

Beau CABRIOLET 504 S, 1974, 61.000 km. Px Argus just. Crédit total possible. Téléph. 063-21-12.

A vendre LAND ROVER modèle 109, neuf, disponible de suite. Essence, carrosserie métallique. — Téléph. 921 - 44 - 01.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans_16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

Alfetta GTV 2000, 77, 6.000 km. Alfetta 1,8 L., 1977, 5.000 kilom. Alfa Sud L 5M, 1977, 15.000 km. Voitures de DIRECTION, 33, r. Landy, 92 - CLICHY. 739-88-10.

GOLF GTI Neuve - Livraison sur l'heure
Cause départ - Tél. : 637-35-90

GRANADA 2300, Luxe, 74 1re main.
Crédit. Garantie - 707-17-40.

ALFA ROMEO GTV toutes couleurs disponibles. (Conditions spéciales.) - 33, rue du Landy, 92 CLICHY - 739-88-10.

BMW 2500 72
90.000 km - Couleur bordeaux
Pneus, amortisseurs, freins et peinture neufs. - Tél. 921-24-30.

L'immobilier

maisons de campagne

180 km Paris - Sortie bourg
MAISON de campagne 2 gdes pièces
GROS ŒUVRE. TR. BON ETAT
Petit JARDIN. Prix : 40.000 F.
Nombreuses affaires similaires.
Tél. : 16 (86) 52-76-15

---

180 km PARIS par R.N. 7, petite
MAISON de campagne S/700 m2
Toit. gros œuvre BON ETAT
30.000 F. — T. 16 (86) 52-76-15.

---

130 km Paris Sud dans bourg, grande maison tt conft. jard., Tél. après 19 h. (38) 85-60-25.

YONNE
MAISON DE CAMPAGNE
4 p., cuis., s. d'eau, dépend., cave voûtée, terr. 2.000 m2 env., habit. sans frais. Px 145.000 F
Tél. : 16 (86) 52-30-19.

maisons de repos

CHATEAU DE CHAILLE
79500 MELLE
Maison Repos 3e, 4e âge.
Reçoit pensionnaires permanents et temporaires - Semi-valides - Invalides - grabataires - Aveugles - Individuels - Couples - chambres particulières et chambres 2 lits - Soins - Régimes - Infirmière DE. Service de Nuit - Ascenseur.

terrains

Yvelines/Essonne, 35 min. Paris. 12.350 m2 avec permis constr. 1 seule constr. 22 F/m2. 484-32-73.

LYS - CHANTILLY
Vends terrain à bâtir 4.500 m2, 200.000 F. Téléph. (4) 456-90-57.

POIGNY-LA-FORÊT
Situat. except. 11.000 m2 boisés. Permis construire. 215.000 F. 484-38-79 — 481-70-41

domaines

DORDOGNE - Domaine 45 ha. Rivière s/1.500 m. Demeure Périgourdine, maisons fermiers et domestiq. Ensemble parfait état. Ecr. no 8.871, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOLOGNE. Très belle propriété de chasse sur 220 ha, 30 ha d'étangs, beau corps de ferme en U Tél : 050-45-81.

fermettes

Beau corps de ferme, cours restaurée, habitat. terminée, tél., chff., ptres, chem., 12.500 m2, divis pos., 110 km. Paris, train 1 h., 3 km. gare Montargis. Px raisonn., P. à P. T. : 287-45-96.

YONNE
BELLE MAIS. DE CAMPAGNE
gd sél., poutres appar., cuisine, 2 chbr., grange, dépend. AVEC *TERRAIN DE 1.500 M2*
Tél., de 8 à 9 h. ou après 19 h., au 16 (86) 52-30-19.

---

210 km S.-Ouest Paris, part. vd 2 liv., 30 m2, ptres, chem., 5 ch., 2 bains, 2 w.-c., 2 cuis., grange 160 m2, sur 14.000 m2. - Téléphone : (39) 78-77-41, H. de B.

châteaux

SOLOGNE 20 KM ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha. 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs. 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58, le matin de 9 heures à 11 heures.

forêts

Vd Belle forêt. Situation exceptionnelle. T. (90) 98-32-80 ou Ecr. No T 73.573 M, Régie P., 65 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

villégiatures

Encore de très belles villas en location saisonnière. — Agence Pic, 83-St-Aygulf. 16 (94) 44-21-70.

LOCATION
JUAN-LES-PINS COTE D'AZUR
5 min. de la plage, Résidence « les Eucalyptus », 130 appartements très calmes, luxueusement meublés, entièrement équipés pour 2, 4, 6 personnes, téléphone direct, restaurant, bar, grill, 2 piscines, garage, parc, laverie automatique, service. Réception jour et nuit, etc. Encore disponibles appartements juin, juillet, août. Prix à la semaine 1.400 F T.T.C. et ensuite tarif très réduit, ouvert toute l'année.
Renseignements :
Résidence « les Eucalyptus », 06160 JUAN-LES-PINS, Vieux Chemin de Vallauris. Téléph. (93) 61-64-22. Telex : FRAHOLL 470779.

viagers

ARAGO Très beau studio tout confort. Libre au décès. 38.000 F compt. + petite rente sur une tête 70 ans. PROMOTIC - 325-15-76

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XIIe Place d'Aligre, 5e étg., je vends appt 60 m2 en 3 P. conft, soleil, calme, parfait état. Prix 205.000 F à débattre + 1 studio 4e étg. Prix 45.000 F. Me voir sam., dim. de 15 h. à 18 h. sur place 18, rue BECCARIA.

19e Buttes-Chaumont. Bon imm. 2 A. Chauf. centr., asc. Pptaire vend directement son beau 2 p., entrée, cuisine équipée, salle de bains, w.-c., téléph. 224-02-86. calme, 55 m², état neuf. 175.000. — Sur place, 2e étage, 16 h. à 18 h., samedi, dimanche, lundi, 4, rue Georges-Lardennois.

18e Montmartre, 21, r. Laghouat, imm. moderne, ascens., chauff. centr., sal. de bns, vide-ordures. Propriét. vend son appartem. tout confort, 1er étage, soleil, calme, 57 m², état neuf. 145.000. Tél. 520-13-57 ou sur place 13 h. à 15 h., samedi, dim., lundi.

10e REPUBLIQUE
Partic. vd libre 5 pces, cuisine, bns, chauf. centr. Tél. 208-89-05.

AVENUE JUNOT, très agréable 2 pces, cuis., douche, w.-c., tél., 34 m², Px 180.000. Tél. 491-91-46.

R. DES FRANCS-BOURGEOIS Studio tt cft, kitchen., douches, tél., bon état. Tél. matin seulem. 325-82-66. Agence s'abstenir.

CENTRE POMPIDOU, 67, rue Quincampoix. Sur place tous les jours, 13 h. à 19 h. Rénovation de prestige, asc., vide-ordures, poutres. STUDIO DUPLEX. Terrasse jardin à partir 130.000 F.

MARAIS. Splendide appartem. 2-3 pces, refait neuf. 275.000 F. PROMOTIC, 325-15-76.

12e DAUMESNIL
DUPLEX 2 PCES de caractère, ds petit imm. rénové. Sur place vendr., sam., 4, RUE DE LA BRECHE-AUX-LOUPS. 343-66-29.

PROPRIET. vd dans bel imm. LIBRE : 2 p., cuis., wc + OCCUPE : 2 p., cuis. LE TOUT 75 m² pour 135.000 F.
Voir sam., dim., de 9 à 12 h., 103, rue JULIEN-LACROIX.

SPÉCIAL PLACEMENT
Dans immeuble ravalé
Toiture neuve - Vends direct.
2 PIECES Cuisine, s. de bains, w.-c. Prix : 99.000 F.
Possib. location 12.000 F l'an
Le propriétaire - 548-25-21

VIIIe - PL. DE L'EUROPE
Dans immeuble pierre de taille
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
4e étage. Asc. Soleil. Balcon
GD 7 P. BELLES RECEPTIONS TRES BON PLAN
JOLIMENT RENOVE
2 bains, 1 douche, 2 w.-c., tt cft + 2 chbres de service.
Possible PROF. LIBERALE
PRIX 1.200.000 F
Vend.-sam.-lundi, de 14 à 18 h : 2 rue de LENINGRAD
Tél. 292-29-92

11e Immeuble excell. standing Dble living + 4 chbres. 125 m2. Très-belle cuis. équipée. 550.000 F. - GIERI : 373-85-81.

EUROPE 30, rue de Moscou
2 pces, gd cft, état neuf, balcon, cuis. équip., tél., plein soleil. Imm. pierre. Px 260.000 F. Vis. ce jour + w.-e. de 10 à 21 h.

16e - SUD
80 % APPTS VENDUS EN 3 SEMAINES RESTE : DANS TRES BEL IMMEUBLE BOURGEOIS 2 A, TT CFT CONSTR. 1930, 2 MAGNIFIQUES APPTS 4 ET 5 P. ET. ELEVE. VUE S/SEINE INONDE DE SOLEIL. PRIX RARE A SAISIR DIRECTEM. PAR PPTAIRE 265-33-10 LE MATIN OU 44, AV. VERSAILLES 12 H.-17 h. TOUS LES JOURS.

FACE BUTTES-CHAUMONT
pet. studio tr. clair 7e ét., cuis., cab. toil. T. : 707-24-07, matin.

EXCEPTIONNEL
RUE DE PASSY CALME BEAU
LIV. + CHBRE, caractère, refait luxe. PPTAIRE - ODE. 56-72.

17e S/VERDURE IMM. DE STAND.
Grands STUDIOS tout confort. Tél. 627-78-84. S/pl. 13 h à 19 h : 34, rue EMILE-LEVEL

IMM. GD STAND. AVENUE
ST-HONORE-D'EYLAU
6 PCES, parking + 2 services. DORESSAY - 548-43-94

EGLISE DE PASSY
MERVEILLEUSE TERRASSE
55 M² PLANTEE D'ARBRES EN PLEIN SOLEIL
ét. élevé, charmant dble living + 2 chbres. Px 1.200.000 F. Très LUXUEUSEMENT RAFFINE
DORESSAY - LIT. 43-94

17e Part. vd studio tt confort, ensoleillement except., calme, tél., terrasse, cave. Prix 140.000 F - T. (90) 98-32-80.

16e Exceptionnel, pres FOCH, 230 m2, chbre serv., park. 1.150.000 F - 539-67-52.

20e - RÉNOVATION DE BELLEVILLE
TRES BEAU STUDIO
6e étage, 40 m2 environ + grande loggia, cuisine, salle de bains, tout confort, calme. Tél. : h. bur. : Mme Roux, 555-95-74.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit immeuble p. de taille, tt électrique studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à partir 4.200 f/m prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin les vend., sam., dim., lun.. de 14 h. à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08

POUR INVESTISSEURS
Le Groupe VRIDAUD propose deux programmes dans le 17e
PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e
Studio, 2 Pces, duplex
A rénover ou rénovés dans beaux immeubles tt cft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé.
Prix direct propriétaire
Location et gestion assurées.
Charges coprop. très faibles : appartements spécialement conçus pour la location.

Si votre plan ou compte d'épargne-logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris
Tél. 261-52-25 +, même samedi
Visite possible le week-end sur rendez-vous.

EXCEPTIONNEL
GRD LIV. + CHBRE. Caractère Ref. luxe. URGENT. 325-75-42

Paris Rive gauche

14e PLAISANCE. Dble exposition s/2 terrasses, studio, cuis., bs, tél., 7e étg. sans asc., 180.000 F. T. 250-26-34, 783-52-87. S/place sam., 122, r. Losserand, 10-18 h.

137, AVENUE FELIX-FAURE 84 m²+111 m² terrasses. 640.000. 64 m² + 57 m² terrasse, 520.000. Visite samedi, de 15 à 17 h.

PORT-ROYAL - Magnifique studio tt cft, tél., asc. 183.000. PROMOTIC - 325-10-74.

LATIN-MONTPARNASSE
P. vd pet. 3 p., 2e étg. rénové, décoré, soleil, sur rue calme, bs, cuis. équipée, tél. Ropars, 44, rue P.-Nicole-5e, S. 10-19 h.

5.200 F le M2
Propriétaire vd beau studio 36m² r.-de-ch. s/rue, 4, R. RACINE. Visite sur place ce jour 14-18 h.

Parc MONTSOURIS. Face Cité Universitaire, Im. 71, stdg, 4e ét. Part. vd 3 p.+balcon, 84 m², tt conft, tél. 5.000 F le m² + box. 25.000 F. A voir. R.-vs 589-66-85.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

SAINTS-PERES/LILLE
Imm. 18e, très élégant, 135 m², récept.+1 chbre, chbre de serv. MONTESFORT - 544-13-34.

LUXEMBOURG- BEL IMM. Beau studio, cft, tél. 190.000 F. PROMOTIC - 325-15-76.

RUE DE L'UNIVERSITE
Bel imm. bourgeois P. de T., sél. 45 m² + chbre tout conft, 640.000 F. - MICOT, 344-43-87.

URGENT - Tour Montparnasse. Duplex. Liv., 2 ch., calme, soleil. 53, av. Maine - Samedi, 14-17 h.

PROX. ODEON. - ODE. 95-10. LUXE - DUPLEX 230 m². CARACTERE. ET. ELEVE. Asc.

25, rue St-André-des-Arts
Dble livg caractère, plein ciel. S/pl. sam. 14-18 h. - 633-96-95.

LUXEMBOURG. Beau studio, tt cft, asc. Part. à Part. 222-84-55.

AU CŒUR DE MONTPARNASSE
Charmant appartement 50 m², Gd séj. + chb. sur verdure. Entièrement rénové - 319.000 F. PROMOTIC - 325-10-74.

HOTEL PARTICULIER
300 m2 + JARDIN. Ref. neuf.
MOINS DE 4.000 F/m2
4, R. AUGUSTE-VITU, 15-20 h.

CLUNY Voie piétonnière
Petit imm. début XVIe siècle. Restauré avec architecte
3/4 P. DUPLEX
LOGGIA, soleil, petit jardin. Sur place vendredi, samedi, de 14 h 30 à 17 h 30 : 26, rue de la PARCHEMINERIE ou tél. au 633-85-31

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4/5 PIÈCES
EMPLACEM. et VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE
5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. 766-04-17
227-54-74 — 227-55-17

13e Très beau 3 pièces tt cft, état neuf, 80 M2. 290.000 F. Sur place samedi, lundi, 14-18 h, Tour Atlas, 17e étage, appartement 1708 : 94, BOUL. MASSENA - 13e

VAVIN COQUET STUDIO tout confort.
Idéal placement. 105.000 F. PROMOTIC - 325-10-74

ALESIA 3 pièces, 75 m2
Imm. réc. pier. de tail., tt confort, ét. élevé, plein soleil, très calme, vue except., balcon. park., tél. S/place sam. : 73, rue des Plantes - Tél. 539-82-62.

6e - SAINT-GERMAIN
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 178 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

SOLFERINO
MAGNIFIQ. DUPLEX 7-8 P.
BALCON-TERRASSE
Vue s/Hôtel XVIIIe et verdure.
DORESSAY - 548-43-94

Région parisienne

VITRY (4 km. porte de Choisy) Part v.d ds imm. de 4 étages appts F4 au 2e étage sur rue, gd living + 2 chb., tt cft, box. Px 230.000 F. 726-24-79, apr. 18 h.

FONTENAY-LE-FLEURY
Près VERSAILLES. 4-5 p., 92 m² S.-O. Lib. 220.000. 460-14-53.

PRES VERSAILLES. « Parc Montaigne », 5-6 p., parkg, cave, cheminée. 385.000 F. 460-14-53.

BOULOGNE. Marcel-Sembat. Gd 2 p. s/jard., calme, soleil, imm. ravalé. Cave parkg en ss-sol. Tél. Rare. 315.000 F. 660-31-22.

GARCHES. Imm. grand standg, magnif. STUDIO 45 m², tt cft + terrasse 40 m2 arborisée. Tél. : 969-98-74.

PONTOISE. Part. vd appl 85m², 1er étg., 3' gare, hall marbre, séjour double, 3 chb., moq., tt cft, cave, chauff. cent. Conv. profession libér. Prix justifié. 464-34-20, après 12 heures.

BOIS DE VINCENNES
2e Mo Château-de-VINCENNES P. vd à P. ds résid. face bois, bel appt gd stdg 100m², 1er étg., tt cft. cuis. ent. équ. 770.000 F. Crédit poss. Tél. le soir 873-09-44.

MEUDON/VAL-FLEURI. 2, rue des Peupliers, reste à vendre 5 pces, 109 m². Vue exceptionnelle. Tél. 976-18-19.

FACE BOIS VINCENNES
Superbe appt réc., 2e étg., entr., cuis. équipée, bel. salle de séj., 2 chbres, wc, bs, gd balc. circulaire. Exposition Sud, 2 garages. - Prix 750.000 F. Tél. : 873-36-86.

Prox. St-GERMAIN-EN-LAYE
Part. vd 3-4 p., 88 m², résident., calme, stdg. Piscine sur parc. Prix 310.000 F - Tél. 958-27-26.

ST-CLOUD. Appt GRAND STDG piscine, tennis, 76 m2 + 24 m2 loggia, livg 2 chbres, cuisine, bains, cave. Exposition Est-Ouest. Prox. gare, commerces, écoles. Calme. Prix 455.000 F. J.M.B., 970-79-79.

LE CHESNAY, PARLY II. Magnifique appt type III, habitable 150 m², terrasse vitrée, loggia, séj. 40 m², 2 chbr., 2 bs, 2 dressings, cuis. équipée, office, lingerie, cave. Box fermé. Parking extérieur. Prix 730.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

NEUILLY-S-M. R.E.R. Fin 77. Résid. 66, 3 p., tt conft, libre, 110.000 F C.F.F. comp. 935-92-00.

BOULOGNE (près BOIS)
Livg double+ 2chbres et 2 s. de bains, 90 m², grande terrasse plein Sud. - Prix intéressant. PROMOTIC - 325-15-89.

St-Maur. Part. vd 4 p. 72m², tt conft, balcon sur jardin, calme, box, 5 min. RER, très commod. Prix 270.000 F. - Tél. 886-37-01.

VERRIERES-LE-BUISSON
Résid. boisée, part. vd beau 3 p. petit imm., 1er étage, exposition Sud - Tél. 920-89-53.

Prox. Paris. Part. vd ds imm. P. de T. appt 3 p., 73m², loggia, tennis, pleine verdure. 190.000 F. Tél. apr. 19 h. 30 au 930-28-91.

BOULOGNE Récent P. à p.vd
Dble living, 2 ch., s. bains, w.-c. Cuis. Séchoir. Cave. Tél. 80 m2. 390.000 F. - 604-68-89 apr. 19 h.

NEUILLY-SUR-SEINE
propriétaire vend directement studios 2 p. Prix intéressant. Tél. : 293-66-66 le mat. pr R.-V. sur place les 27-28-29-30 avril de 15 h. à 18 h., 4, r. BOUTARD.

ST CLOUD - S/PARC
Charmant 4 p. balcon-terrasse. TENNIS et JARDIN 595 000 F. DORESSAY : LIT. 43-94.

LE RAINCY Résidentiel - Imm. stand. 110 m2, entrée, gd living, 3 chbres, s. de bains + cab. de toil., gde cuisine équip., gar. fermé. Sam. 14 h 30-18 h 30 : 15, allée de VERDUN.

ST-GERMAIN - 2 pas du R.E.R. Calme, verdure, 4-5 pièces. Prix 465.000 F - 963-22-09.

ANTONY près GARE 9e étage
DANS PARC 6 HECTARES
3 P. cuis., bains, 77 m2 + balc., parking. 300.000 F.
ESNAULT - 266-39-40

appartem. achat

URGENT PAIE CPT 5-6 PCES Quartiers résidentiels Paris. Tél. hres bur. 723-91-51.

Ach. compt. ATELIER SCULPT. 50 m2 min. 4 m. s/verrière, rez-ch. oblig. Tél. soir 705-80-56.

hôtels-partic.

Exceptionnel, à VERSAILLES : site protégé, bel hôtel particul., récept, 7 chbr. + dépend., gd jardin. Pour visiter dmander : Mme WIDHOFF, au TRIANON PALACE, entre 10 et 17 heures, samedi et dimanche 1er mai.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES.
18, r. La Michodière. Mo Opéra.
Seuls frais 380 F. - 742-78-93.

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue 2 pces, entrée, cuis. 230 F par mois. Reprise 8.000 F. visite vend., sam., dim. 10-17 h. Castro, 31, r. des Envierges 75020.

Rue Croix-des-Petits-Champs, 1er prop. loue direct. 2 pces stand., conft 1.600 F + ch. - 260-71-72.

PARIS-XIe
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 Pces 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, park. 120 F
51 bis à 61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

7e Gd studio équipé, bains, tél., tt cft, 1.100 F+charges. Vis. vendredi 16-19 h, sam. 14-17 h : 32, rue du Général-Bertrand

INVALIDES Petit studio, conft, tél., libre de suite. Tél. heures bur. : 540-25-56.

LUXE 16e - 8e - 15 - - NEUILLY Appts de 2 à 6 p. Loyers entre 2.150 et 9.500 F. 704-79-29.

Région parisienne

PRES VERSAILLES « Parc Montaigne », 162 m2 Gde récept. 3 ou 4 ch., 2 park. Tél., Cave. 3.300 F ch. compr. - 460-31-22.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 PARIS loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios/appts. TEL. : 577-54-04.

Région parisienne

Pavillon, jard., 13 min. centre Paris. conft. Tél. 1.900 - 668-41-36.

immeubles

Entre PLACE CLICHY ET LA FOURCHE, en bloc, 9 APPTS (STUDIOS - 2 PIECES); conft., rue calme, soleil, bel immeuble restauré. Agences ayant clients acceptées. Téléphone : 531-85-56.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
Petit immeuble de classe
21 appts du STUDIO au 5 P. balcons, terrasses
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi)
GECOM 747-59-50,
171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve, VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble
Habitable 4e trimestre 77
— Studios et 2 pièces ;
— 4 pièces en duplex.

XVe Mo CHARLES-MICHELS
— Studios 200.000
— 3 pièces 410.000
Habitables 3e trimestre 77.

XVIIIe, CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 pces 108 m2 + terrasse
Prix : 575.000
Habitables 2e trimestre 77.

Mo MAIRIE MONTREUIL
— Sél. + 3 chbres 257.000
Cave et parking compris.
Habitable immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - 225-93-67.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F/mois. APEPAL - 228-56-50.

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

224-08-80
domic. courrier, secrétariat, permanence, téléphone, télex.

GEORGE-V
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux. Ref. neuf - 723-55-18

locaux commerciaux

A louer entrepôt 1.000 m2. Disponible de suite. 50 kms Est de Paris par A4. Tél. : 022-04-42.

propriétés

MONTMORENCY (95)
PROCHE ENGHIEN, TRES BELLE PROPRIETE à céder direct. par propriétaire sur parc 3.100 m2, maison ancienne de caractère
3 chambres, 2 salles de bains, 1 cabinet toilette, 2 w.c., cuisine avec office, entrée, bureau, très beau living, salle à manger avec hauteur plafond 4,50 m., poutres apparentes, sous-sol, buanderie, caves, chauffage central fuel.
AU FOND DU PARC
PETITE MAISON entièrement indépendante
Rez-de-jardin : garage 2 voitures, cellier, bureau.
Au 1er étage : entrée, w.c., 3 pièces, cuisine, salle de bains, grand balcon, chauffage central fuel, le tout parfaitement entretenu.
Prix demandé : 1 450 000 F justifié
Téléphoner au propriétaire : 984-23-12, 984-99-39, vers 20 h. PIG. 30-46, h. bur.

LE VÉSINET - Particulier vend
GRANDE MAISON ANCIENNE 10 PIECES
Belle réception, 7 chambres, salle de bains, douche, 2 cabinets toilette.
Sur sous-sol avec salle de jeux.
Jardin, arbres, garage 2 voitures.
R.E.R., lycée, école, commerçants.
TOUT CONFORT - PRIX : 750.000 F
Tél. : 966-23-90.

VAUCLUSE (84)
A 20 KM. D'APT
Je vds terrain 27.000 m² + belle ruine, av. C.U. donnant droit à 250m² surf. habit., tr. bien situé, vue impren. Px 120.000 F. Ecr. au propr. J. Jouve, 8, rue Fortuné-Pin, 84400 Apt. (90) 74-11-36.

SOLOGNE très belle propriété de chasse sur 220 ha, 30 ha d'étangs, beau corps de ferme en U. - 050-45-81.

LYS CHANTILLY sur 4.000 m2, duplex, séj. 60 m2, 3 chbres, 2 S. de Bns entièr. déc. en marbre, glace et moqu. s/sol complet aménag. + bar, caméra antivol. Tél. Px cse départ 760.000 + poss. meubl. - 988-82-68.

45 BOUZY-LA-FORET
Part. vd Chalet Scandinave en bois, meublé ou non, 60 m2, cft, + abri jardin 8 m2 sur sapinière 3.000 m2. Adossé forêt domaniale Bouzy. Elect., chauff., eau. - Tél. : (38) 88-81-37.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TORCY (77), propriété ds parc boisé. 5 pces tt conft 6.500 m2. 600.000 F. DONAT. T. 005-30-26.

70 KM AUTOROUTE SUD (URY) VILLAGE CALME
Fermette restaurée, tout confort. Bâtim. en L. Séj. 80 m2, 6 chbr. 3 bns. 1.300 m2 clos murs. Gros CACHET RUSTIQUE. 424-30-36.

RÉGION SENLIS
45 km Paris, bourg vieilles pier. Ppté ancienne restaurée, parc paysagé, piscine, chauff., ent., salon, s. à m., bur., 5 ch., cuis., off. 3 bns, 3 w.-c. Cave voût. Gar. 3 vt. Gros cachet. 940.000.
ACB 771, rue de Paris, Chapelle-Serval. - (15-4) 454-60-42.

YONNE
Dans village touristique
DEMEURE XVIIIe Exc. état
6 gdes p., cuis., s. de bains, dépend. Jardin 1.500 m2. PX : 318.000 F. - Cab. BOUVRET, 27, avenue Gambetta, JOIGNY. Tél. : 86-62-19-44

PÉRIGORD
MAISON DE MAITRE XVIIIe à restaurer, terrain avec ombrages, environnement protégé, proximité des EYZIES, 350 m. d'un village, 220.000 F.
PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75. Photo et docum. sur demande.

TOURAINE
Part. vend charmant petit CHATEAU HISTORIQUE
15e et 18e siècle
Confort et décors raffinés, très beau parc de 4 ha. entièrement clos de murs.
S'adresser Me Lejeau, Amboise. Téléph. (47) 57-04-31.

MORIN
Près, 75 km Paris, mais. briarde 6 vastes p., cuis. rustique, pout., cheminée, tt conft, vaste gren. amén., cave voûtée, cellier, sur terr. clos, pce d'eau. 267.000 F.
ACM 14, pl. du Marché, Meaux. 434-01-66/887-43-40

78 ELANCOURT part. vd mais. indiv., terrain 700 m2, 150 m2 habit., séj. + sal. à m. 60 m2, 3 ch., 1 s. de bains, 1 s. d'eau, cuisine équipée, Tél., garage. Cpt 260 000 F + 260 000 P.I.C. (8,50 %) Téléph. : FREMONT. 602-50-50, p. 3799.

Splendide chaumière normande + terrain, tt cft, entièrement restaurée Téléphone - 278-09-40.

villas

LE PECQ, Pavillon moderne, 100 m2 habitables + ss-sol total. Sél. 3 chbres, cuis., bains, garag. Terrain 500 m2. Prix 590.000 F. J.M.B. 970-79-79.

VAUCRESSON PLATEAU résidentiel, calme, verdure, Villa moderne, réception 50 m2, cheminée, 4 chbres, 2 bains, dche, sous-sol total. Gar. 2 voitures. Terrain 800 m2. Prix 1.100.000 F. J.M.B. 970-79-79.

TORCY, 15 min. PARIS par Autoroute A4, futur R.E.R., ds la verdure, part vd cause mutation, luxueuse villa neuve sur 720 m2, habit. 185 m2, sans frais d'enreg. 700.000 F. 005-56-99.

VIROFLAY résident. 160 m2, habit. récept. bur, 5 ch., 2 bns. 685.000 F. - 027-57-48.

MARNES-LA-COQUETTE
Villa impeccable 140 m2 habitables, séj., 3-4 chbres, bureau, cuis., bains. Terrain 550 m2. Prox. gare, commerces, écoles. Px 900.000. - J.M.B. 970-79-79.

A 5 minutes de
CHANTILLY
25 MINUTES DE PARIS-NORD
LE HARAS AU BOIS
31 VILLAS
INDIVIDUELLES grand standg
DANS PARC BOISE
CLOS DE MURS
Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 m² à 1.800 m² clôturé.
PRIX FERME à partir de 585.000 F clés en main.
Renseignements :
DEVIQ Place de la Gare CHANTILLY
Tél. 15 (4) 457-12-02, ou sur pl. C. D. 909, route de Gouvieux, samedi et dimanche, 14 à 18 h.

FONTENAY-AUX-ROSES
Proche Mo, commerc., écoles, gd calme. Belle maison 1969 155 m² habit. + 60 m² aménag. + pet. maison gard. S/1.100m². Parc. Px 1.100.000 F. ROB. 34-86.

LE VÉSINET - CENTRE
PROPRIETE, part. ét., récept. 65 m², 5 ch., 2 bs, s. de douche, tt cft. dépend. Jard. clos 1.350m². AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-98.

pavillons

VERSAILLES, Glatigny. - Maison récente, séjour 40 m2, 4 ch., 2 bains, cuisine équipée, grand garage, sous-sol aménagé, terrain de 530 m2, parfait état. Téléphone : 950-21-67.

VESINET. Pavillon sur 570 m2, 7 P., tt conft, 2 gar., 620.000 F. Tél. 966-29-70, heures repas.

ANTONY - PAVILLON 1956
5 P., tt conft, garage, jardin : 350.000 F. PESCHARD, 666-08-27.

LE PERREUX. Soleil, calme, belle mais., entr., sej., salon en L, 3 chbres, s. de B., splendide cuisine, coin repas, salle de jeu, bureau, 2 wc, S. de B., terrasse, jardinet. Px 475.000. Prop. 871-23-96.

NEUILLY-PLAISANCE. - Propr. vd s/1.000 m2 un grand pavill., 7 P. princ. 2 S. de B. + un petit pavillon avec gde pièce, S. de B., chbre. Prix total : 550.000 francs, possib. partage. Téléphone : 484-80-50.

BOURG-LA-REINE Près lycée
Lakanal, Mo. Calme. Tr. agréab. pavillon en copropriété. Séjour 38 m2, terrasse, salon, 4 chbres, 2 bains, cuis., cave et garage. Terr. 261 m2. Prix : 700.000 F. AGCE DU MARCHE, 661-05-05.

ANTONY Calme - Près Mo Séj. + 3 chbres
Tt cft. Garages. Terrain 416 m2. AFFAIRE en très bon état
PRIX : 450.000 F
AGCE DU MARCHE, 661-05-05.

CLICHY-SOUS-BOIS
Construct. de pavill. traditionn. de 4 à 6 p., sur terr. de 400 à 600 m², livrés entièrem. équipés. Prix fermes et définitifs. Vis. le pavil. témoin allée de Gagny, à 100 m. de la forêt, sam. et dim.. 14-19 h. Téléph. 936-20-69.

Proche JUVISY-SUR-ORGE
VILLA entr., cuis., s. à m., salon av. cheminée, 3 chbres tt cft., sous-sol, gar., jdin clos 350 m². Prix : 460.000 F.
Traite av. 90.000 F cpt. Crédit possib. sur 20 ans. Voir heures bureau. C.I.S. Tél. 904-46-54.

manoirs

TOURS 15 km., manoir L. XIII, tout confort, 20 pièces, 3 ha, 1.400.000 F. Téléph. (47) 05-49-06.

l'agenda du Monde

Artisans

MENUISERIE
Travail soigné et rapide.
Tél. : 605-97-73.

Antiquités

Part. vd part. Cartel authent. Julien Le Roy, excellent état. Tél. (78) 29-87-68 apr. 18 heures

Eric PHILIPPE achète époque 1900-1930 : meubles, luminaires, objets, documents, prototypes. T. : 655-72-83, à part. de 19 h.

Achète
GALLE DAUM
AFFICHES - TABLEAUX
MEUBLES 1900 - 1930
Tél. : 508-40-03 de 14 h. à 20 h.

Bijoux

Superbe émeraude 5 carats Colombie « muzo » val. investiss. céd. par part. 20 % ss val. exp. Ecr. no 869 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83

Brevet

A négocier Brevet entourage escargots haut. 35 centimètres. PAUTREL, 12, r. Nesle, Paris-6e Tél. : 325-80-37 et 633-20-18

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STENO méthode accélérée. - 757-86-86

Cours audio-visuel de langues démonstrations gratuites. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e Téléphonez : 326-08-70 - 329-02-88 Tous les jours de 9 h. à 21 h.

Déménagement

Déménagts F.L. service. Tous volum. qual. art. 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. 555-23-48 - 23-89

Décoration

Décorateur, installateur
TRES BELLES REALISATIONS ET PROJETS PERSONNALISES
Appts, Bureaux, Magasins antique et moderne
A.D., 86, bd de la République 92100 Boulogne
Bur. 603-34-11. mag. 825-44-21

Informatique

LES MOINS CHERS EN INFORMATIQ. DE BURX
SYSTEMES CLEFS EN MAIN.
Sté Data-Soft, 212, r. Lafayette, 75010 PARIS. Tél. : 205-38-71.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue St-Florentin, Paris-8e - Tél. 260-34-80

Jeunesse Vacances

COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE MERLIN-GERIN
Cedex 83 - 38000 GRENOBLE propose à collectivités pour le le mois d'août, des places dans centres de vacances enfants situés à :
Roybon (Isère) : Enfants de 4 à 7 ans
Oléron (Charente-Maritime) : Enfants de 8 à 13 ans
Luc-en-Diois (Drôme) : Enfants de 8 à 13 ans
Consulter le C.C.E.
Tél. 57-68-60
GRENOBLE, poste 77-71

Livres

A vendre, collection complète d'« Entreprise » sous reliure, ainsi que les 15 dern. années de « Réalités » et un lot d'anciens numéros. Téléphone : 227-75-95.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Naturisme

Naturisme. Liberté. Soleil. Détente. Cap-d'Agde. Premier centre naturisme européen. Louez à la semaine votre résidence de vacances dans notre réalisation en front de mer. Tous commerces. Piscine et plage privées. Port école de voile. Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion Port Richelieu, 34300 Cap-d'Agde. Tél. (67) 94-72-93 Télex 490703

Rencontres

Rech. PARTICIPANTS H.F. 25-45 a. p. week-end de créativ. Tél. SYNAPSE. - 770-62-41

Jne Femme 28 a., ch. correspondant(e) Péruvien ou compagnon de voyage Franç., bonne connaissance du Pérou, en vue voyage du 15 août au 20 sept. Ecr. no 817, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 543-95-16.

RENCONTRES
Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Jeux

A VENDRE
BILLARD FRANÇAIS 3 BILLES BABY-FOOT
ELECTROPHONE 80 sélections MEUBLE RUSTIQUE.
JEUCAFRANCE
(1) 050-29-19 ou (54) 72-35-45

Psychologie

PSYCHANALYSTE
TEL. : 567-57-05.

Péniche

PENICHE aménagée habitation exc. état, navigation. 200.000 F Tél. 707-20-88 - 329-43-22

Tableaux

Ach. Tableaux peintres suédois. SVEN, JOHANSSON, STELLAN, MORNER, AXEL OLSSON, ESAIAS THOREN, WALDEMAR, LORENTZON, AMORA. Tél. : 288-65-64 le matin

Vend quelq. PETITS MAITRES DEBUT XXe ET AUTRES de 700 à 5 000 F. T. 525-46-37 st w-e.

Vacances, Tourisme, Loisirs

CORSE bord mer juillet, août villa cft 8 pers. T. : 878-19-20.

STAGES EN PROVENCE
dessin, peinture, travail artisanal du bois. Les Compagnons du XXe siècle. 84210 VENASQUE.

Vacances à la ferme ds le Lot chez un éleveur de chevaux. Randonn., vie de famille. Passemard, 46170 Castelnau-Montratier. T. : 5 Flaugnac p. Cahors.

Loue île Porquerolles appt stdg 7 pers. pieds ds l'eau, amarrage, jdin priv. juin, juil. M. Sadon, 83400 Porquerolles (94) 66-30-66.

Hautes-Pyrénées : BAREGES
SKI, MONTAGNE. A louer Studio pour 4 personnes, ETE et HIVER, tout confort.
S'adresser Mme J. CHARRIER, téléphone 94-23-03, 32, av. Foch, 65100 Lourdes, ou Nicole Alberti, 13-15, r. P.-Bert, 94700 Maisons-Alfort. TEL. : 893-18-74.

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES
pr TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU
252, fg Saint-Honoré, Paris-8e. TEL. : 622-18-23.

HAUT - VAR
prox. Grand Canyon VERDON loue MAI, JUIN, SEPT., OCT., une petite maison meublée sur 5 000 m2 de colline. Alt. 750 m. Ecrire M COLIN GERVAIS, Les Bérards 26120 Chabeuil.

OLERON DOMINO A louer
juil., août, villa stdg 200 m plage ds parc, 5 ch. T. 207-15-11.

VENCE Studio 2/3 pers. 40 m2. Rez-de-jdin, quart. résid. mai, juin 1 000 F. T. 331-96-54.

CHAMONIX Loue beau F 3
balcon Mt-Blanc ttes saisons, semaine ou mois. Ecr. BOIVIN 4, rte de Beaune, 21300 Chenove. TEL. : (80) 41-89-64.

ANGLETERRE Séjours organisés
par prof. d'anglais, 3 semaines juillet ou août, 1 295 F compr. voyage, cours, activités cultur. et sportives. Téléph. : 702-87-78.

A GOLFE-JUAN
Locations vue s/mer, prox. pl. calme complet : 1) 1er ét. villa, 3 ch. (lit. pr 7), gd séj. w.-c., jdin, parkg. Mai, juin, sept. 2 000 F ou 70 F/j. 2) R.-de-jdin, 1 ch., séj., cuis., dche., w.-c., Juin et sept. : 1 000 F ou 35 F/j ; août (2e quinz.) : 700 F ou 50 F/j. Tél. : (93) 63-78-54, ou écrire M. BIAIA, 436, chemin des Clos G.-Juan 06220 Vallauris.

AOUT CH. VILLA 11 personnes 5/6 chambres, confort, jardin. PROVENCE-COTE D'AZUR. Ecr. no 6 484, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ITALIE, île d'Elbe, à louer villa 6 pers, terrasse, jdin. Lib. sauf du 16-8 au 15-9. T. : 255-13-62.

Ile de Minorque (Baléares) près de CIUDADELA, loue une villa, bord de mer, et piscine Mai à octobre : 842-05-20 de 16 heures à 20 heures.

HENDAYE (64) 100 m. plage loue carav 6 pers. juin, juillet, août. Téléph. : 16 (63) 63-29-23.

9 km Grasse vieux mas pl. nat. calme, 2 chbres, cft. tél. mai, juin, juil., sept. 532-22-64 h. rep.

SAINT-PIERRE-SUR-MER (11) Villa 8 pers., juin, août, sept., JOUDIAU, 8, rue Ressequier, 31 Toulouse, Tél. (61) 53-35-98

Rech. pour juillet, MORBIHAN près plage, villa, jardin 3 chbres, Tél., 6-7 personnes. Tél. 926-04-95

15 jours à LA MARTINIQUE en villa avec voiture pour 3.690 F voyage compris. Tél. 584-35-00

La Louvesc, Ardèche, A. 1 050 m Hôtel Relais du Monarque**NN Pension 60/100 F net. Ouvre 28-5

Le Cap-d'Agde en Languedoc l'autre Méditerranée, louez à la semaine directement au prix station votre résidence de vacances dans nos propres réalisations sur le port, à la plage ou au club de tennis Pierre-Barthès. Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion Port-Richelieu, 34300 Cap-d'Agde. TEL (67) 94-72-93 TELEX 490703

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

SPORTS

Football

NANTES CONFIRME SES PRÉTENTIONS

Nantes s'est nettement détaché de ses rivaux au terme de la trente et unième journée du Championnat de France. Ses suivants immédiats, Bastia, Nice, Lyon, Lens et Saint-Etienne ont été battus ou n'ont pu faire mieux que match nul.

*Nantes b. Nîmes.............. 1-0
*Bastia et Lille.............. 1-1
*Marseille b. Lyon.............. 3-1
*Valenciennes et Nice.......... 1-1
*Lens et Nancy.............. 1-1
*Saint-Etienne et Reims...... 0-0
*Metz b. Angers.............. 4-2
*Laval et Bordeaux.............. 0-0
*Troyes b. Paris-S.-G.......... 2-1
*Sochaux b. Rennes.............. 2-1

Classement. — 1. Nantes, 46 pts ; 2. Bastia, 39 ; 3. Nice et Lyon, 38 ; 5. Lens, 37 ; 6. Saint-Etienne, 36 ; 7. Nancy et Metz, 34 ; 9. Bordeaux, 32 ; 10. Paris-S.-G., Sochaux et Marseille, 30 ; 13. Troyes, 2? ; 14. Laval et Valenciennes, 28 ; 16. Reims et Nîmes, 27 ; 18. Angers, 23 ; 19. Lille, 18 ; 20. Rennes, 14.

Hockey sur glace

En championnat du monde
L'U.R.S.S. BAT LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Le « choc » attendu entre le champion du monde en titre, la Tchécoslovaquie, et son challenger, l'U.R.S.S., a tourné totalement à l'avantage du second. Jeudi 28 avril, à Vienne, les Soviétiques ont disposé de leurs rivaux par 6 à 1, faisant presque une démonstration de leur homogénéité et de leur rapidité.

Cette défaite relègue les Tchèques à la troisième place du classement général provisoire. La seconde place revient pour le moment aux Suédois, qui, faisant preuve d'une forme éblouissante, ont battu les Etats-Unis 9 à 0.

EQUITATION. — *L'Italie a remporté, jeudi 28 avril à Rome, le Grand Prix des Nations par équipe. Elle devance, dans l'ordre, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la France, l'Allemagne fédérale et la Suisse.*

HIPPISME. — *La Grande Course de haies du printemps, disputée le 28 avril à Auteuil, et réservée au pari tiercé, a été gagnée par Fontabal, suivi de Schoeller et d'Extramidable. La combinaison gagnante est 18-7-9.*

PRESSE

COPROPRIÉTAIRE DE « L'EXPRESS »

Sir James Goldsmith envisagerait d'acheter l'« Evening Standard »

De notre correspondant

Londres. — Alors que tout était prêt, jeudi soir 28 avril, pour annoncer le décès de l'*Evening Standard*, le journal londonien vient de bénéficier d'un sursis de quatre à six semaines grâce à l'intervention du financier franco-britannique, Sir James Goldsmith.

Jeudi après-midi, les dirigeants du groupe Associated Newspapers (propriétaire du *Daily Mail* et de l'*Evening News*) et ceux du groupe Beaverbrook (*Daily Express*, *Sunday Express* et *Evening Standard*) avaient pris rendez-vous avec les délégués syndicaux des deux entreprises pour leur exposer la manière dont le *Standard* serait absorbé. Mais quelques heures avant la rencontre, on apprenait que la partie n'était pas jouée.

Sir James Goldsmith, après avoir échoué dans sa tentative d'acquérir *The Observer*, avait semble-t-il, transféré ses ambitions journalistiques de l'autre côté de la Manche en rachetant une participation très importante dans l'hebdomadaire français *l'Express*. Mais les derniers investissements parisiens ne l'ont pas empêcher d'entamer une nouvelle offensive à Fleet Street.

Un autre financier, M. Rowlands, président du très puissant groupe Lonrho, aurait également manifesté un intérêt pour l'acquisition de l'*Evening Standard*.

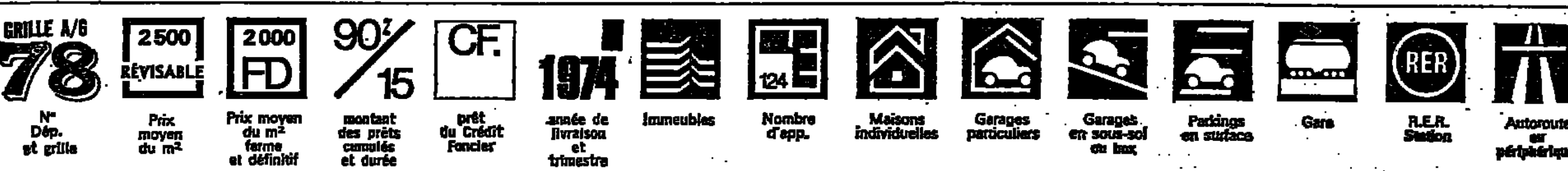
Pour l'instant, Sir James Goldsmith s'est borné à demander aux propriétaires de l'*Evening Standard* et aux représentants des syndicats de lui laisser un délai pour étudier les chances de maintenir l'*Evening Standard* en vie.

Selon d'autres rumeurs qui courent à Fleet Street, le groupe du *Daily Mail* pourrait déjouer les projets de Sir James en proposant d'absorber l'ensemble des entreprises Beaverbrook. — J. W.

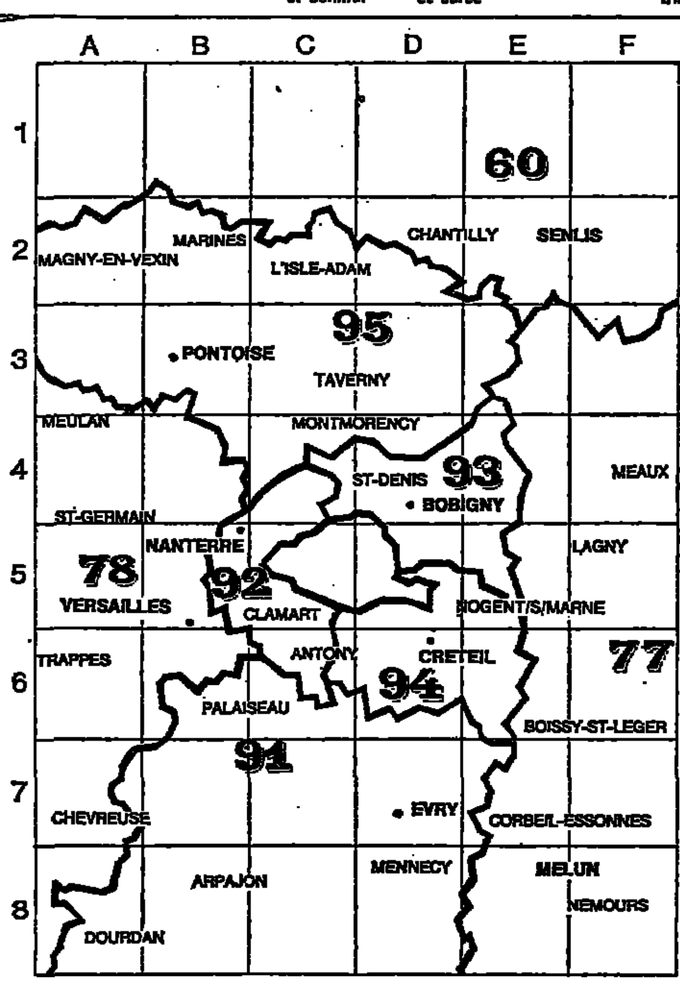
LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE D'« HISTORIA »

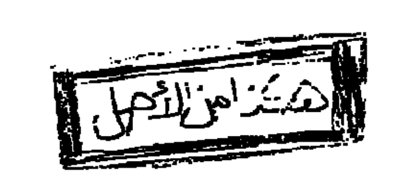
La revue *Historia*, que dirige M. Maurice Dumoncel, a célébré jeudi ses trente ans d'existence, qui ont porté son tirage de 30 000 à 300 000 exemplaires. Un débat a été organisé à cette occasion autour du *Mal français* de M. Peyrefitte, sous la présidence de M. Edgar Faure, avec MM. J.D. Bredin, Chalandon, André Fontaine, E. Le Roy Ladurie, M. Massenet, Olivier Philip, René Rémond, et R.-G. Schwartzenberg. Un dîner a ensuite réuni, outre les participants aux débats, M. de Guiringaud, Mme Simone Veil, M. Pierre Messmer et de nombreuses personnalités du monde politique, diplomatique, administratif, littéraire et universitaire.

● *La rédaction française de l'agence Associated Press*, à l'appel de son intersyndicale, a observé, le vendredi 29 avril, entre 0 heure et 2 heures, une grève d'avertissement pour protester contre « *la politique d'intimidation de la direction, qui s'est traduite, en l'espace d'un mois, par des avertissements adressés à deux rédacteurs* ».



GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille | 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² | 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif | 90%/15 — montant des prêts cumulés et durée | CF. — prêt du Crédit Foncier | 1974 — année de livraison et trimestre | Immeubles | 124 — Nombre d'app. | Maisons individuelles | Garages particuliers | Garages en sous-sol ou box | Parkings en surface | Gare | RER — R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique





A BORDEAUX

Le tueur à petits gages et l'amour fou

Bordeaux. — A l'aube du vendredi 13 juin 1975, en débarquant sur le quai de la gare *Saint-Jean*, à Bordeaux, Ghislain Goupil pouvait croire à la chance. Il avait vingt-trois ans, quatre petites condamnations à son casier judiciaire, dont la première de quinze mois ferme, récoltée en flagrant délit. Mais *l'Agence nationale pour l'emploi* lui avait trouvé du travail pour un mois et 3 000 F. Une vieille dame demandait *« un homme de peine apte à tout »* pour remettre en état son appartement. On viendrait le chercher. Il avait mis, comme convenu, sa casquette de marin pour qu'on le reconnaisse.

En fait, ce fut une splendide jeune femme noire qui vint l'accueillir. La vieille dame, disait-elle, n'avait plus besoin d'ouvrier, mais elle pouvait lui proposer un autre travail. C'est ainsi que Michèle Cabes raconta qu'elle avait des « déboires conjugaux » ; une rivale qu'elle voulait faire disparaître. Elle *cherchait quelqu'un pour l'aider*. Cela rapporterait aussi 3 000 F. Elle était belle. Lui n'avait pas *en poche* de quoi prendre un billet pour Paris. Il accepta. Ils achetèrent ensemble un revolver et — Dieu sait pourquoi — cent cinquante balles.

Puis il attendit la rivale à la porte de son appartement. Elle n'avait pas ses clés, ils ne purent pas entrer. Il la fit s'allonger dans l'escalier, lui porta au crâne plusieurs coups de crosse, provoquant deux fractures. Puis le tueur à petits *gages repartit muni* de 1 000 F et de deux chèques qu'il savait sans provision.

Michèle Cabes, trente ans, inculpée de complicité, défendue par Mᵉ Paul de Caunes, a été condamnée, jeudi 28 avril, à huit années de réclusion criminelle par la cour d'assises

De notre envoyée spéciale

Ghislain Goupil, vingt-cinq ans, inculpé de tentative d'assassinat, et défendu par Mᵉ Jean-David Boerner, a été condamné *à quinze ans de la même peine. « C'est une honte »*, a-t-il dit, parce qu'il n'a pas beaucoup d'imagination. Le pauvre diable, égaré au pays des amants, aura servi de bouc émissaire sans avoir rien compris.

L'affaire avait attiré les journaux spécialisés dans les faits divers croustillants qui inspi*raient à Sophocle des tragédies* sur le destin. Mais on n'aime guère le destin dans les cours d'assises quand il se prend à devenir érotique. Cela s'appelle une affaire de mœurs. Et si tout le monde prend un plaisir certain à jouer les voyeurs devant un amour fou — même dans les cours d'assises, — on n'en condamne que plus sévèrement.

Michèle Cabes est née d'un père inconnu et sénégalais qui *lui a laissé sa couleur pour tout* héritage. Elle a été légitimée par un Asiatique qui lui a donné *son nom : Tram Van Duc.*

A trois ans, elle vivait chez sa grand-mère dans le Lot-et-Garonne. Le curé du village se souvient de *« cette enfant de race et de couleur noires, au nez aplati, aux lèvres larges »* et qui, *« indépendamment de ceci, donnait satisfaction à tout le monde »*.

A vingt-deux ans, elle rencontre à Paris celui que l'avocat *général, M. Jean Prouhet, nomme « un Don Juan de douzième catégorie »*, mais c'est pure médisance : il a des yeux de beau ténébreux moderne, une belle voix et un charme évident. Lorsqu'ils se rencontrent, il est déjà marié, mais il divorce, et ils se marient.

Napoléon et l'amour

« Je savais déjà à l'époque que je ne pourrais pas vivre avec elle », dira-t-il. Ils ont *deux* enfants. En janvier 1974, Michel Cabes fait *la connaissance* à l'hôpital Pellegrin, où ils occupent tous les trois de *petits emplois*, de Dominique Riogeau. Leur liaison est clandestine quelques mois puis avouée.

Michel Cabes a appris — mais trop tard — de la bouche du président de la cour d'assises, M. Jean-Pierre L'Angevin, que Napoléon, qui savait de quoi il parlait, disait que la seule solu*tion en amour, c'est la fuite*. Lui passe son temps à faire sa valise et à aller de l'une à l'autre. Un jour il décide de mettre ses deux femmes en présence — *« C'était inévitable »*, disent-ils tous les trois. Il semble aussi avoir eu du goût pour ces rencontres entre la foudre *et la paille qui faisaient de* beaux incendies.

Mais on ne joue pas avec le feu. Michèle, qui souffre de la thyroïde, s'affole. Elle téléphone, écrit des lettres anonymes. Elle *fait faire un constat d'adultère* tandis que lui demande la séparation de corps. Puis elle cherche à faire partir sa rivale par tous les moyens : elle recrute deux personnes pour lui donner une « correction » dissuasive. *Sans effet. Elle s'adresse à un* « spécialiste » qui propose d'envoyer la jeune fille en Amérique du Sud. En paiement, il suffira de transporter jusqu'à Marseille de l'alcool... « en sachets de plastique ».

Puis c'est l'épisode Goupil, qui n'est pas le dernier ni le plus grave. Dominique revient de convalescence le 15 juillet. Michel a réintégré le domicile conjugal. La jeune fille s'y installe, elle aussi. *« Nous avions discuté tous les trois et nous avions trouvé qu'il n'y avait que cela à faire »*, répéteront-ils l'un après l'autre.

Le 20 juillet, Michel tire deux balles contre la porte des W.C. où est enfermée sa femme, mais il ne la blesse pas. Quelques jours après, celle-ci engage encore un spécialiste pour vitrioler sa rivale. L'homme renonce. Le 28 juillet, la jeune femme lance elle-même une casserole d'acide sulfurique à la tête de Dominique, qui riposte d'un coup de revolver que Michel lui a donné pour se défendre.

Pour répondre de cette bataille, ils se retrouveront bientôt, pour la dernière fois sans doute, tous les trois devant le tribunal correctionnel : depuis le drame, Michel a trouvé une autre femme. Michèle Tram Van Duc est en prison, Dominique Riogeau n'est plus qu'une silhouette blessée. Son visage est rayé de boursouflures. Mais elle dément d'un « non » cinglant que *Michel Cabes ait fait « le malheur de sa vie »* comme le lui suggère le président. Ce dernier a d'ailleurs reproché à la jeune fille de s'être *« laissée mener par le destin »*.

« Que l'on ne me parle pas de crime passionnel ! », s'était écrié, de son côté, l'avocat *général*.

FRANÇOISE BERGER.

AUX ASSISES DES YVELINES

« Le court-circuit d'un homme normal »

Versailles. — Lorsque les psychiatres auront pu scientifiquement expliquer comment un homme « socialement bien intégré » et sain d'esprit peut devenir brutalement un meurtrier, il sera sans doute plus aisé de comprendre pourquoi — par exemple — M. Raymond Maillard, un artisan maçon carreleur de vingt-sept ans, répond depuis le jeudi 28 avril devant la cour d'assises des Yvelines de l'assassinat d'un agent payeur de la Caisse des allocations familiales. Car le mobile — la soif d'argent — invoqué par l'accusé ne suffit pas à expliquer l'énorme contraste entre la personnalité de M. Maillard et la cruauté des circonstances de la mort de M. Hubert Mouchel, la victime.

Ancien ouvrier des chaînes de *la régie Renault, où il percevait* un salaire mensuel de 1 600 F l'accusé a consenti de gros efforts pour sortir du milieu modeste qui était le sien et décrocher, avec médaille de bronze, son CAP de carreleur afin de pouvoir s'installer à son compte.

« Au début cela marchait, explique-t-il. *Et puis, aux mauvais payeurs est venue s'ajouter la grève des ciments. »*

Fin 1973, le mouvement qui pendant quatre mois va paralyser les cimenteries plonge dans de *sérieuses difficultés le jeune arti*san et sa famille. *« Je n'avais pas encore les reins assez solides. J'avais des clients mais pas de matériaux. J'ai donc été acculé très vite à la faillite. Il m'a fallu retrouver un patron. »*

Avec en poche des certificats de ses premiers employeurs, où il était écrit : *« Elément sérieux, honnête et acharné à la besogne »*, trouver un patron n'a pas été long. Même si pour l'ancien O.S. devenu travailleur indépendant, cela ne s'est pas passé sans un certain déchirement. Le bout du tunnel n'était autre qu'un emploi de conducteur d'engin chez Sacilor, en Moselle.

De notre correspondant

« Vous veniez d'y conduire votre femme et vos deux enfants, et, seul, dans votre maison d'Hardricourt vous déménagiez vos meubles, rappelle le président, M. Gaétan Ramin. *C'est à ce moment que M. Mouchel est entré chez vous pour vous payer vos prestations. »*

M. Maillard : *« Il y avait des poignées et des poignées de billets dans sa sacoche. Cela a été plus fort que moi... »*

Frappée à coups de marteau sur le crâne, puis à coups de couteau à la gorge, la victime, âgée de cinquante-cinq ans, elle aussi chargée de famille, était ensuite roulée dans un plastique et transportée à une décharge publique.

Arrivée le soir même en Moselle, il s'était effondré en larmes dans les bras de sa femme : *« C'est affreux*, avait-il dit, *j'ai tué un homme pour le voler ! »*

« Avec le butin, environ 20 000 francs, vous, le bon fils, le bon frère, le bon père de famille, vous êtes allé payer toutes vos dettes et même offrir 1 000 francs à vos parents, à vos beaux-parents et à votre frère pour compenser le cadeau de Noël que vous n'aviez pu leur faire », raconte encore le président.

Les experts ne peuvent expliquer *« le court-circuit brutal qui s'est produit dans la vie parfaitement exemplaire de l'accusé, un homme du comportement intellectuel et psychique normal »*. Rien n'est avancé pour expliquer l'acte impulsif commis à la vue de la sacoche entrouverte.

« Maillard est un garçon qui se contrôle bien, donc qui aurait eu le temps de se maîtriser à temps s'il avait préparé son geste », précisent encore les rapports d'experts. Cela tend à repousser la thèse de la préméditation retenue par l'accusation, qui relève des *points troublants*, dont le plus convaincant n'est pas le témoignage d'une dame du quartier, venue dire : *« Il était bizarre à rester planté devant sa maison. Il semblait attendre quelqu'un. »*

A la veille des faits, l'accusé connaissait depuis un mois le jour et l'heure du passage de l'agent payeur, et il avait confié à sa famille : *« Demain, je vais gagner un procès. Je vais toucher gros. »*

Ce vendredi, réquisitoire, plaidoiries et arrêt de la cour.

DAMIEN RÉGIS.

FAITS ET JUGEMENTS

Confrontation entre le docteur Azerad et l'ancien directeur de l'administration pénitentiaire.

M. Guy Floch, juge d'instruction chargé du dossier de l'affaire de Broglie, a procédé le jeudi 28 avril à l'audition en tant que témoin de M. *Henri le Corno*, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur et ancien directeur de l'administration pénitentiaire de janvier 1968 à juin 1973. M. Le Corno a ensuite été confronté au Dr Nelly Azerad, ancien médecin cardiologue de l'hôpital des prisons de Fresnes. On ignore les raisons de cette confrontation et de l'audition de ce haut fonctionnaire, *mais il ne* fait aucun doute qu'elles sont liées au poste qu'a occupé, pendant cinq ans et demi, M. Le Corno, place Vendôme. Ce dernier entretenait d'excellentes relations avec Mme Azerad, qui est accusée d'être mêlée à un trafic de « grâces médicales » (*le Monde* du 8 avril). Un trafic où apparaît également l'un des principaux inculpés de *l'affaire de Broglie, Pierre de* Varga, et qui a sans doute coûté la vie au Dr Fully. Le Dr Azerad doit de nouveau être entendu ce vendredi 29 avril par M. Guy Floch.

● *Une plainte pour incitation au racisme* devait être déposée ce vendredi 29 avril par la section de Strasbourg de la Ligue des droits de l'homme, contre le docteur Marcel Iffrig, directeur de la revue autonomiste alsacienne *Elsa*. Il est reproché à ce dernier d'avoir *fait paraître dans les* derniers numéros de la revue des articles faisant l'apologie du nazisme, condamnant l'abattage juif rituel, attaquant la libre inscription des citoyens sur les listes électorales sans distinction d'origine, et qualifiant d'« étrangère » Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale. En 1975, *Elsa* avait publié un article justifiant les massacres de 1944 en Limousin (*le Monde* daté des 27 et 30 décembre 1975).

Inculpation d'un inspecteur des P.T.T.

Un inspecteur des P.T.T. à Nancy, M. Maurice Kieffer, a été inculpé après avoir été arrêté au mois de mars dernier, alors qu'il *tentait de régler ses achats dans* un grand magasin parisien avec un chéquier volé et une carte d'identité falsifiée. La police l'avait trouvé en possession de plusieurs autres chéquiers et pièces d'identité dérobées. M. Kieffer avait mené, l'an dernier, une enquête administrative sur des détournements de courrier qui avait abouti à l'inculpation de *deux employés du tri postal de* Nancy. Ces derniers avaient dérobé des lettres adressées notamment à des associations et contenant des sommes d'argent.

● *Deux réfugiés basques*, MM. Jean-Baptiste Izaguire-Santesteban, vingt-neuf ans, et Miguel Etcheverria, trente-deux ans, ont été condamnés, jeudi 28 avril, respectivement à huit et six mois de prison avec sursis pour détention d'armes par le tribunal de Bayonne. Ils avaient été appréhendés lors d'une enquête consécutive à la découverte, en septembre 1975, de cent cinquante crosses de pistolets-mitrailleurs dans une grange d'Ascain (Pyrénées-Atlantiques).

● *Trois jeunes gens condamnés pour viol au Mans.* — La cour d'assises de la Sarthe a condamné, jeudi 28 avril, à quatre ans de prison deux jeunes gens pour viol collectif. Les accusés, MM. André Pauvert, vingt-deux ans, et Jacky Mabire, vingt-trois ans, avaient violé, durant l'été 1975, une jeune fille de dix-huit ans. Un mineur qui les accompagnait a été condamné à la même peine, assortie du sursis pour un an.

● *Une entreprise condamnée pour pollution.* — *« Rien ne saurait contraindre les habitants d'Haubourdin à supporter les astreintes de la vie industrielle »*, a estimé le tribunal de grande instance de Lille, qui a accordé 1 000 F de dommages et intérêts à chacun des trois cent cinquante habitants de ce village du Nord, qui se plaignaient des *« bruits, fumées et autres désagréments »* émanant d'une usine voisine.

Escroquerie au travail à domicile.

M. Jean-Louis Murat, vingt-cinq ans, originaire de Lille, a été écroué, mercredi 27 avril, après avoir été inculpé d'escroquerie par M. Pierre Morel, premier juge d'instruction à Nice. M. Murat avait recruté en une année sept cent cinquante correspondants qui l'aidaient à proposer des emplois fantômes en France, au Bénélux, en Suisse, au Sénégal et au Mali. Des milliers de personnes répondaient aux annonces paraissant régulièrement dans la presse et promettant un travail rémunérateur à domicile. En fait, moyennant une petite somme d'argent, elles recevaient en tout et pour tout une méthode de dactylographie.

● *Bruay-en-Artois : 10 000 F de dommages et intérêts pour Mᵉ Leroy.* — La 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris a condamné, jeudi 28 avril, l'éditeur de l'hebdomadaire belge *Choc Hebdo* à verser 10 000 francs de dommages et intérêts à Mᵉ Pierre Leroy, après la publication d'un article considéré comme *diffamatoire* pour le notaire de Bruay-en-Artois. Le tribunal a également condamné l'éditeur à une peine de 2 000 francs d'amende et les deux auteurs de l'article incriminé, MM. Théodore Knoll et Jean-Pierre Van Den Berghe, à 15 000 francs d'amende chacun. L'article poursuivi faisait état de propos prêtés à M. Henri Pascal, juge d'instruction — et que ce dernier dément avoir tenus — présentant le notaire comme un anormal et même un désaxé *sexuel*.

● *Un attentat* a été commis, le 28 avril, contre la librairie la Taupe, au Mans (Sarthe). Les vitrines ont été brisées à coup de barres de fer et plusieurs engins incendiaires (cocktails Molotov) ont été lancés à l'intérieur du magasin, mais n'ont pas pris feu. Les agresseurs, au nombre de trois, ont pris la fuite à bord d'une voiture. Dans la nuit du 23 au 24 avril, une librairie d'Angers, la Tête en bois, avait été attaquée dans les mêmes conditions et avait été dévastée par un incendie.

JUSTICE

UNE BANQUEROUTE ?

(Suite de la première page.)

M. Olivier Guichard se voulut sage en agissant le moins possible. Hostile par nature aux éclats publics, il accepta, comme le voulait son directeur de cabinet, M. Jean-Claude Périer, d'apaiser les esprits que son prédécesseur avait beaucoup échauffés. Il l'eût fait, on l'imagine, pour toute autre administration qu'il eût, à son arrivée, trouvée dans un *tel état* de nerfs. Il fut largement aidé par un entourage de qualité, sous les pas de qui pourtant, tant du palais de justice de Paris que de l'Elysée, vinrent plus d'une chausse-trape, *quand ce ne fut* pas pis... L'exquise courtoisie des cabinets ministériels ne fut pas toujours de mise, et celui de M. Guichard se trouva souvent bien seul.

De si loin...

De son passage place Vendôme, l'ancien « *coordonnateur de la majorité* » tira une conclusion désabusée : « *Tout ceci m'aura appris qu'il faut en toute circonstance éviter d'avoir affaire à la justice.* » A quoi s'ajoutèrent ici et là quelques considérations peu amènes sur les professions qui concourent au service public de la justice. Mais, parce qu'il aime à gérer, M. Guichard obtint quelques promesses verbales sur l'amélioration du budget.

M. Alain Peyrefitte vint, après quelques hésitations, soufflant la place à Mme Simone Veil — qui mourait d'envie de l'occuper. Nombre d'hypothèses courent sur cette nomination. La plus couramment *avancée se réfère*, d'une part, au Comité d'études sur la violence, que le maire de Provins préside depuis le 23 mars 1976 ; d'autre part, au *Mal français*, où l'on peut remarquer, mais on ne *saurait s'y arrêter, que* l'auteur paraît préférer Louis XV à Louis XIV. Le règne de Louis XV « *a été nettement moins catastrophique que celui de Louis XIV* » *(Mal français)*.

Depuis 1973, se sont succédé à un rythme relativement rapide des hommes que rien n'appelait à la justice — ce qui est le lot légitime des hommes politiques — mais qui l'ont quittée avec plaisir, y étant venus pour détenir un fauteuil plutôt que pour entreprendre. Ils ont toléré leur installation place Vendôme. Il n'apparaît pas qu'un seul d'entre eux ait souhaité s'y maintenir. Pourquoi ? Il serait injuste d'imputer aux trois prédécesseurs de M. Peyrefitte la responsabilité du marasme. Ils se sont contentés de n'y rien changer, et Thémis pourrait *citer Phèdre* et dire elle aussi : « *Mon mal vient de plus loin.* » De si loin...

Trois exemples

Pourquoi se fait-il que tout paraît aller plus mal, qu'il n'est dirigeant qu'on ne rencontre sans l'entendre se lamenter sur l'état de la justice ? Que l'interlocuteur soit au pouvoir ou y aspire, qu'il soit magistrat ou gestionnaire, qu'il s'avoue majoritaire ou qu'il se dise d'opposition. Au point que ceux qui ne disent mot passent pour des optimistes.

Trois exemples illustrent la situation présente. Le premier vient du Sud. Sous la double direction, jugée plus que ferme de son premier président, M. Jean Le Gueut, et de son procureur général, M. Marcel Guilbot, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a notablement augmenté le nombre des arrêts rendus. *Mais l'intendance* ne suit pas. Douze à quinze cents arrêts n'ont existé que le temps de leur prononcé. Ces arrêts n'ayant pu être dactylographiés, les plaideurs n'en ont pas eu vraiment connaissance.

Le deuxième exemple vient du Nord. Dans cette région, une amende pénale de 500 000 F, soit l'équivalent des salaires annuels d'un bon nombre de dactylographes, n'a pu être recouvrée, faute, précisément... de dactylographes. La prescription avait joué, libérant le condamné de toute obligation de paiement.

Pourtant, lors d'un récent concours de dactylographes offrant treize places, cent cinquante personnes se présentèrent pour un salaire qui ne dépasse guère 2 000 F par mois.

Le troisième fait vient de Paris. En décembre dernier, le procureur général de la Cour des comptes, M. André Crepey, écrivit au garde des sceaux pour lui faire part de ses regrets de voir que les amendes pénales n'avaient que trop *tendance* à être prononcées pour la forme puisque leur recouvrement était de plus en plus mal assuré. Selon une expression souvent entendue, « *on rend la justice, on ne l'exerce pas* ». On fait seulement état d'un petit mieux pour incarcérer les condamnés à l'emprisonnement...

De tout cela découle une double possibilité de révolte. De l'intérieur d'abord. Faire travailler les magistrats est une bonne idée. Mais pas dans l'abstrait, pas pour en *faire des machines qui* tournent à vide, dont les décisions ne sont que du vent, pas même du papier puisqu'elles ne sont pas transcrites.

La seconde révolte pourrait être celle des citoyens. Non pas celle du maniaque de la plaidoirie. Mais de l'homme de bonne volonté, celui qui avait encore une vague confiance, mais doit reconnaître, de lui-même, qu'il avait bien tort. Combien de lettres ne reçoit-on pas, qui toutes se lamentent sur un procès dont on n'imagine plus de voir le terme ?

Quels remèdes propose-t-on ? Il est avéré que le premier ministre a donné son accord pour qu'au budget 1978 soit inscrit le recrutement de trois mille dactylographes. Il est également acquis que sera autorisée une réalisation an*ticipée de ce budget pour mille* postes. On s'attend que ce contingent sera installé vers juillet. Ce n'est évidemment qu'un palliatif à la banqueroute qui se dessine.

Les prisons sont surpeuplées (*le Monde* daté 24-25 avril). L'administration pénitentiaire vit à crédit une partie de l'année. Les magistrats sont désabusés, les avocats inquiets de leur avenir. Les premiers ne savent plus quel rôle devrait être le leur. « *Appliquez la loi* », leur dit-on. Il en est tant de manières...

La chancellerie

On convient à présent que les magistrats sont assez nombreux. Ne le sont-ils pas trop ? Doivent-ils être des gratte-papier ou des coordinateurs ?

On proclame que le magistrat est indépendant. Peut-il l'être face à l'extravagante centralisation que l'on connaît et qui n'épargne pas la justice ? (1).

Pour la concrétiser : *la chancellerie*. Un mythe. Un mot qui ruisselle de symboles, d'hermines et de menu-vair ; un mot qui provoque la révérence pour qui se le voit opposer et confère le respect à qui l'invoque — mais un respect souvent teinté d'irritation.

La chancellerie ? Un ministère engoncé, pour sa plus grande partie, dans des locaux étroits et laids, un ministère ayant pignon sur la place Vendôme, symbole de luxe, quand il n'est lui-même que misères.

Encore un exemple. Lorsqu'ils sont installés dans leurs fonctions, les magistrats ont *droit* à une indemnité qui avoisine la centaine de francs. Pourtant, l'« état » correspondant à cette demande est transmis, via le procureur général, jusqu'à Paris !...

S'étonnera-t-on que, toutes tâches confondues, *le magistrat* ait si souvent présent à l'esprit cette chaîne qui le relie à Paris et par quoi tout peut arriver ? Des instructions ? Elles sont encore assez rares. Mais elles *pourraient* arriver. *Ne faut-il pas* les prévenir ? Un très haut magistrat affirme qu'est authentique cette remarque d'un président de la cour d'appel de Paris : « *Bien sûr, j'ai mal jugé. Ma décision serait restée légale si elle avait été autre. Elle eût alors été équitable. Mais la Cour de cassation, qui est, en droit, d'un avis contraire, m'aurait sanctionné.* » (« *J'ai été cassé* » (cassation) est *une expression souvent entendue*.) Le réflexe juridictionnel se confond ici avec le réflexe hiérarchique. Il n'y a même plus d'ambiguïté : une preuve particulièrement manifeste en est *fournie par les dossiers de* magistrats qu'examine actuellement le Conseil supérieur de la magistrature. Dans des dossiers *disciplinaires* figurent des décisions de justice. La confusion est à son *comble. Elle est exemplaire.*

Que fera M. Peyrefitte ? Pour l'instant, il s'occupe beaucoup du *Mal français*. Son cabinet a été d'une formation laborieuse. Les directeurs de l'administration centrale attendent toujours d'être reçus pour « parler travail ». Bon nombre de magistrats ont pris connaissance avec un certain étonnement de la photographie de *leur nouveau ministre*, parue dans un hebdomadaire, et le représentant le pied fièrement posé sur une balance de la justice aussi grande que lui.

Est-ce l'indice que le nouvel académicien éprouve une vive passion pour la justice ? Dans le meilleur des cas, pour lui, il est place Vendôme pour dix mois. Il semble tabler sur moins encore.

Imagine-t-on qu'il s'engage, et qu'on le lui permette, dans de vastes opérations de sauvetage dont l'urgente nécessité n'est pourtant plus à démontrer ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Il n'existe qu'un seul service régional d'administration régionale de la justice, pour le ressort de la cour d'Orléans. Deux autres déconcentrations sont prévues : à Bordeaux puis à Marseille.

TÉMOIGNAGE

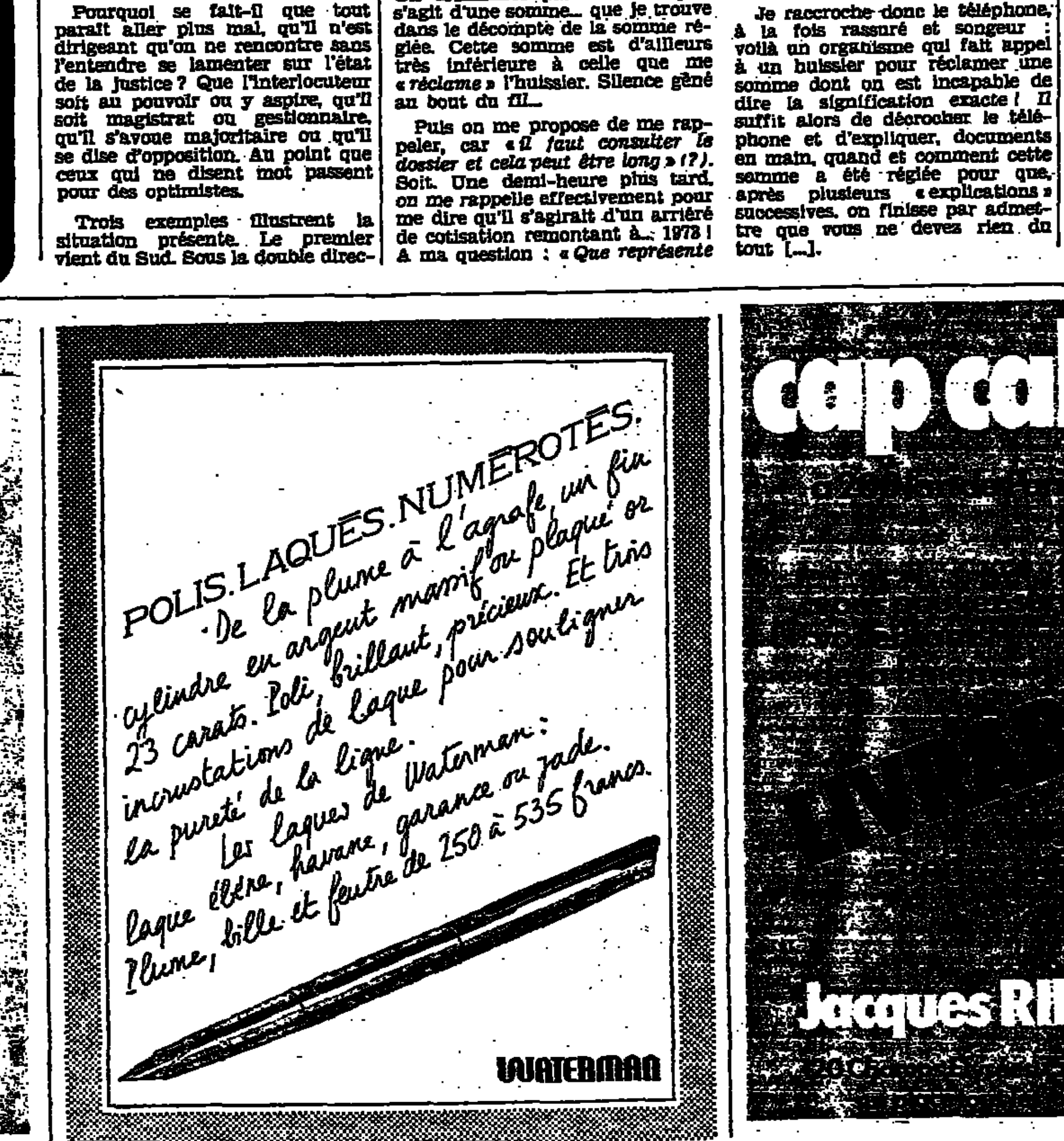
L'« ERREUR DE VENTILATION » D'UN ORGANISME DE RETRAITE

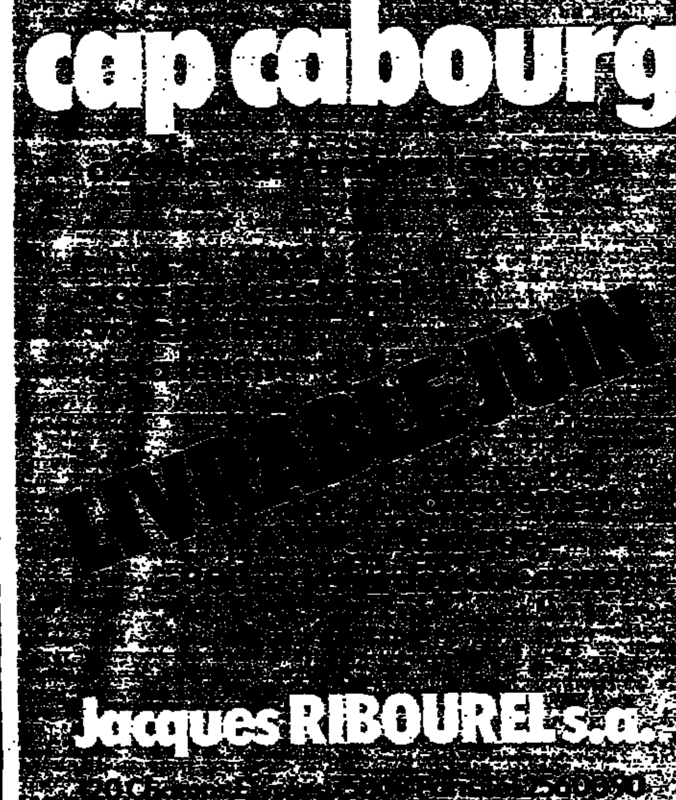
L'un de nos lecteurs demeurant dans l'Aisne, M. Michel Jacquesson, nous adresse le témoignage suivant :

Je reçois le 13 avril une lettre d'huissier me réclamant sous huitaine une cotisation à un organisme de retraite pour... le premier trimestre 1975 ! Après avoir *vérifié que cette somme* a bien été réglée en temps voulu, je décroche le téléphone pour protester de mon bon droit auprès de cet organisme et demander à quoi correspond la somme réclamée. On commence par me dire *qu'il* s'agit d'une somme... que je trouve dans le décompte de la somme réglée. Cette somme est d'ailleurs très inférieure à celle que me « *réclame* » l'huissier. Silence gêné au bout du *fil*...

Puis on me propose de me rappeler, car « *il faut consulter le dossier et cela peut être long* » (?). Soit. Une demi-heure plus tard, *on me rappelle effectivement pour* me dire qu'il s'agirait d'un arriéré de cotisation remontant à... 1978 ! A ma question : « *Que représente* exactement *la somme qui m'est réclamée ?* », je n'obtiens aucune réponse claire. On s'empresse de me préciser que cette somme due est « *amnistiée* » et qu'elle *ne peut* donc plus m'être réclamée... En fin de compte, on reconnaît... que je ne dois rien du tout et qu'il doit s'agir d'une « *erreur de ventilation* ». De plus, quand je fais remarquer qu'il me paraît étrange de recevoir une réclamation par huissier sans qu'elle ait été précédée d'au moins une réclamation émanant directement de la caisse, je n'obtiens aucune réponse.

Je raccroche donc le téléphone, à la fois rassuré et songeur : voilà un organisme qui fait appel à un huissier pour réclamer une somme dont on est incapable de dire la signification *exacte !* Il suffit alors de décrocher le téléphone et d'expliquer, documents en main, quand et comment cette somme a été réglée pour que, après plusieurs « explications » successives, on finisse par admettre que vous ne devez rien du tout [...].

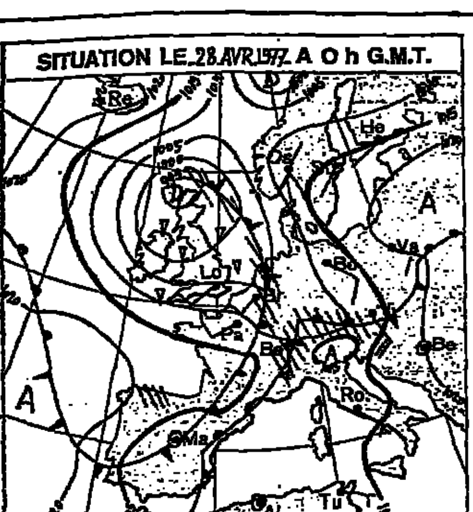


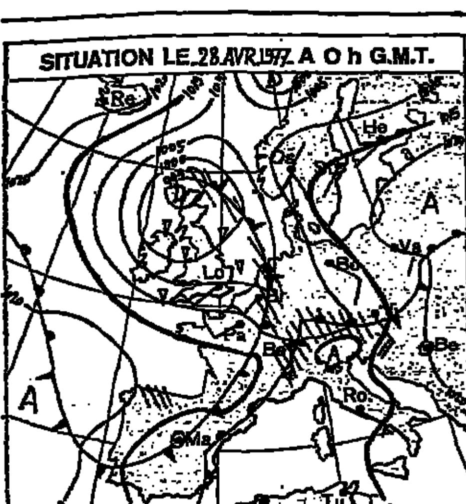




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 avril à 0 heure et le samedi 30 avril à 24 heures :

L'air froid venu du nord-ouest maintiendra un *temps instable sur la plus grande partie de la France*. Toutefois, des masses d'air chaud venant de la Méditerranée et se dirigeant vers l'Italie et l'Europe centrale donneront un temps médiocre sur nos régions du Sud-Est.

Samedi 30 avril, les nuages resteront très abondants de la Corse à la Provence et au Dauphiné, où *ils* donneront des pluies intermittentes localement orageuses.

Sur le reste de la France, la matinée *sera fraîche et peu nuageuse*. Dans la journée, des nuages d'instabilité se développeront : ils donneront des averses de la Bretagne à la frontière belge, ainsi que *sur* le littoral atlantique.

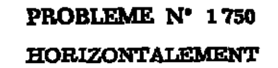
Les vents seront assez forts près de la Manche, où ils souffleront du secteur ouest, et près du golfe du Lion, où ils viendront du nord-ouest : ils seront modérés et irréguliers ailleurs.

Vendredi 29 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 avril ; le *second, le minimum de la nuit du* 28 au 29) : Ajaccio, 12 (min.) degrés; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 16 et 4 ; Brest, 6 (min.); Caen, 13 et 4; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 (min.) ; *Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 9* (min.); Lille, 16 et 0; Lyon, 9 (min.); Marseille, 8 (min.) ; Nancy, 18 et 7 : Nantes, 15 et 2 ; Nice, 18 et 15 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 16 (max.) ; Rennes, 4 (min.) ; Strasbourg, 17 et 9 : Tours, 16 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 19.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 7 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 12 (min.) ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 15 et 5 ; Genève, 15 et 8 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 26 et 10 ; Moscou, 13 et 7 ; New-York, 16 *et 9 ; Palma-de-Majorque, 20 et 14* ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 14 et 2 ; Téhéran, 25 et 14.

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 1 750

HORIZONTALEMENT

I. Prend rapidement quelques tartines ; Beaucoup plus grand que le coucou. — II. A fait fuir plus d'un Australien ; A donc du mal à digérer. — III. Moins fluide ; Abréviation ; Roi pour rire ; Monnaie. — IV. Va droit au but ; Ville du Nigéria. — V. *Manière* de rester ; Equilibrer ; Terme musical ; Chef d'élite. — VI. Se déplaçait en file indienne ; Point de repère. — VII. Pronom ; Abréviation ; Ont le cœur tendre. — VIII. Le long de la Volga ; Mot cher aux déductifs ; Colorants dangereux. — IX. Père connu ; Sans bavures. — X. Devant Eloi ; Recherché ; Vieux pays. — XI. Circule en Norvège ; En Espagne ; Fut favorable à Napoléon. — XII. Ne saurait toucher le cœur de bien des Malaises sans en rougir ; Petites extrémités ; A éteindre ! — XIII. Englobe maintes choses secondaires ; Travaille des mâchoires ; Points ; *Participe*. — XIV. Base de certaines revues ; Très approchables ; C'est râpé ! — XV. Coule au Maroc ; Sympathique personnage.

VERTICALEMENT

1. Un véritable Latin de cuisine ! ; Etat d'âmes. — 2. Ensemble d'arguments frappants ; Possède une maison dépourvue de fenêtres. — 3. Soumis au régime de la haute surveillance ; Mène une *vie de chien*. — 4. *Tache* l'azur ; Pour les reprendre, il faut un certain temps ; Orientation. — 5. Conjonction ; Abréviation ; Transporte des Malais ; Récipient. — 6. Son métier l'oblige souvent à porter des verres ; Grecque ; Symbole. — 7. Amplement satisfaite ; Homme de sac et de corde. — 8. A moitié plat ; Pronom ; Plus ou moins pincée. — 9. Satisfait un modeste appétit ; Rouspétai ; Un peu de tout. — *10*. Participe ; *Princesse* lagide. — 11. Tout ce qu'il y a de plus coulant ; Mot d'enfant ; Fit œuvre attachante. — 12. Mal en point ; On est bien contrarié quand ils commencent à fondre ; Abréviation. — 13. Ne fit pas circuler ; Couche à terre ; Militaire connu. — 14. Rougissent en fin de courses ; Dilué ou en position horizontale. — 15. Tentatives opérées en vue d'obtenir un changement de direction ; N'était pas étrangère à la question ; Etalon de marque.

Solution du problème n° 1 749

HORIZONTALEMENT

I. Acis ; Reçu. — II. Uh ; Canes. — III. Rachat ; Rt. — IV. O'Méara ; Ne. — V. Rotin ; Ben. — VI. Ei ; Nage. — VII. Stages. — VIII. Une ; Mal. — IX. Pif ; Scène. — X. Io ; Es. — XI. Snobisme.

VERTICALEMENT

1. Aurore ; Apis. — 2. *Chamois* ; Ion. — 3. Cet ; Tuf. — 4. Hai-Nan ; Ob. — 5. Carnages. — 6. Rata ; Ge ; Cas. — 7. En ; Besme. — 8. Cerné ; Anée. — 9. Ustensiles.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de *rédiger tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



TIRAGE N° 17
DU 27 AVRIL 1977

6 — 28 — 29 — 30 — 44 — 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 bons numéros	3 307 544,00 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	300 685,80 F
5 bons numéros	14 549,30 F
4 bons numéros	210,70 F
3 bons numéros	13,00 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT
1 653 772,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 MAI 1977
VALIDATION JUSQU'AU 3 MAI 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 avril 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions de l'annexe II au code général des impôts relatives au régime du bénéfice mondial et du bénéfice consolidé ;

● Portant nomination et promotion dans l'armée active.

Visites, conférences

SAMEDI 30 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg : « Vallée du Loir ».

15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux : « Vestiges du château de Meudon ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques ».

15 h., 4, rue d'Artois, à Versailles : « Mrs Nancy Mitford chez elle » (Art et histoire).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h. 15, 6, boulevard Henri-IV : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre : « *Chez un restaurateur de* meubles anciens » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place de la Contrescarpe, Oxana Willer : « Les couvents de Mouffetard » (Connaissance de Paris).

15 h., sous les arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 1, rue *Saint-Julien-le-Pauvre* : « Le XIIe siècle à Saint-*Julien-le-Pauvre et à Notre-Dame* » (Histoire et archéologie).

15 h., façade de l'église : « Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., métro Danube : « Les carrières d'Amérique » (Paris inconnu).

15 h., entrée de l'église : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire).

16 h. 30, 21, rue *Saint-Louis-en-l'Ile* : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h., 12, rue de Ponthieu : « Un grand centre d'acupuncture » (Tourisme culturel).

15 h. 15, métro Pont-Marie : « Par le fer ou le poison... » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Ch.-Aug. Bontemps : « La poésie est-elle une nécessité ? » ; professeur Jean-Charles Rémy : « L'arborescence. La forme romanesque en 1977 est-elle justifiée, que peut-elle apporter ? » ; M. F. Roucayrol : « *La politique étrangère* en France » (Club du Faubourg).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : repos et activité » (entrée libre).

ÉCONOMIE

MONNAIES ET CHANGES

« Accord fondamental » sur la création d'une nouvelle « facilité » de crédit auprès du F.M.I.

Washington (*A.F.P.*). — Le comité intérimaire du Fonds monétaire international est parvenu à un « accord fondamental » en vue de la création rapide de la « facilité Witteveen », a déclaré jeudi soir 28 avril le président, M. Willy de Clercq, ministre belge des finances.

Plusieurs divergences sont cependant apparues durant le débat, qui a occupé le comité jeudi après-midi, sur les modalités de *cette nouvelle « facilité »*, qui doit accroître les moyens d'aide du F.M.I. aux pays déficitaires. En outre, on continue à ne pas savoir *quel pourra être son montant et* surtout combien de pays arabes exportateurs de pétrole y apporteront.

L'intervention du gouverneur de la Banque centrale de Jordanie, M. Mohamed Saïd Nabulsi, parlant au *nom du groupe* qui comprend l'Arabie Saoudite, était très attendue. Selon une source sûre, M. Nabulsi n'a pas parlé de la contribution saoudienne. En outre, il a estimé que l'accès à cette « facilité » ne devait pas être assorti de conditions trop sévères, de manière qu'elle puisse être utilisée par les pays en voie de développement. Cette position est plutôt éloignée de celle des pays industrialisés, qui souhaitent *au contraire que les conditions* soient assez sévères. Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a estimé à ce propos que *l'imposition de conditions était* nécessaire, car c'est l'existence de ces conditions qui ouvre aux pays emprunteurs les portes du marché privé des capitaux.

Quant au montant de la « facilité », les chiffres cités oscillent entre 9 et 16 milliards de dollars. Les participants arabes auraient exprimé leur intention d'apporter leur contribution, mais sans en préciser l'importance. M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, doit rencontrer la semaine prochaine à Washington le ministre saoudien des finances. La fixation du montant pourrait dépendre d'un accord entre les deux principaux bailleurs de fonds.

La révision des quotes-parts

Le comité intérimaire a encore abordé la question de la septième *révision des quotes-parts du* F.M.I. (le sixième relèvement — de 32,5 % — est en cours de ratification). Aucun chiffre, là encore, n'a été arrêté. Le représentant de la France, M. Robert Boulin, ministre délégué auprès du premier ministre pour les finances, a déclaré après la réunion que *« la position des pays industrialisés, y compris les Etats-Unis, est tout à fait conforme à celle de la France : pas de création de liquidités, c'est-à-dire de droits de tirage spéciaux, et relèvement des quotas de 30 à 50 % »*.

L'Allemagne fédérale et le Japon demanderaient une augmentation de leur quote-part plus que proportionnelle, pour accroître leur influence. Notons à ce propos que la quote-part de la Grande-Bretagne (7,49 %) est encore supérieure à celle de la R.F.A. (5,52 %) et, bien sûr, du *Japon (4,25 %). Celle de la France* est de 4,92 %.

Sur la base des déclarations des ministres, il semble certain que le communiqué final de la réunion pourra annoncer vendredi un accord sur le principe de la *création de la « facilité Witteveen »* et sur celui d'une augmentation des quotes-parts. Au cours de la discussion sur la conjoncture, M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., a déclaré que les perspectives pour l'économie mondiale étaient *« encourageantes »*.

A Versailles

RENCONTRE SECRÈTE ENTRE RESPONSABLES FINANCIERS DES PAYS OCCIDENTAUX

Selon le quotidien anglais « The Times », des entretiens secrets entre les responsables financiers des grandes nations occidentales se sont tenus à Versailles le week-end dernier. La chose a été révélée par le président Carter, s'entretenant avec ses collaborateurs devant des micros qui n'auraient pas dû être branchés, mais l'étaient.

Parmi les participants figuraient, outre M. Raymond Barre, M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui attribua « l'attitude plus positive » du gouvernement français envers Washington « à la faiblesse fondamentale de l'économie » de ce *pays, de nature* à le rendre « plus coopératif ».

A l'hôtel Matignon, la réaction était, ce vendredi 29 avril : « Pas de commentaires. »

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent de nouvelles actions si le gouvernement « ne bouge pas »

L'ampleur de la grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T., avec ses répercusions sur toutes les activités, et les très fortes perturbations de la S.N.C.F., paralysée aux trois quarts, ont donné à la journée revendicative du 28 avril une ampleur qui confirme les deux centrales dans leur volonté de poursuivre leur action. Indépendamment de leur participation au cortège du 1er mai, leurs dirigeants doivent se rencontrer la semaine prochaine pour en envisager les modalités, *« si rien ne bouge du côté gouvernemental »*. A la C.F.D.T., on parle de *« d'autres formes »* ; à la C.G.T. on envisage une autre *« journée »* qui engloberait le secteur privé, avant la fin du mois de mai.

Pour les cédétistes, le nombre élevé de salariés quiont cessé le travail et les manifestations *« condamnent sans appel la politique de chômage, d'austérité et d'aggravation des conditions de travail. »*

« Le gouvernement est au pied du mur », a déclaré, de son côté, M. Séguy à Europe 1. Il a ajouté, à propos des échéances électorales de 1978, que *« la meilleure façon de contribuer au succès de la gauche n'était pas de baisser les bras et d'attendre »*.

M. Bergeron, qui, on le sait, était hostile à la « journée » du 28 avril, a répété à Dijon, que *« le gouvernement devait se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard. Nous assistons, en effet, à une dégradation générale des choses, qui pourrait nous conduire à une situation incontrôlable. Nous sommes inquiets, préoccupés, angoissés même »*.

M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré, lui, que la grève des services publics de jeudi était *« une atteinte à la liberté du travail et une mauvaise action contre l'emploi »*.

Des proportions variables de grévistes

« Plus de deux millions de salariés ont cessé le travail le 28 avril », assure, dans un communiqué, le comité de liaison C.F.D.T. des secteurs public et nationalisé. Il est, en fait, difficile d'opérer le décompte entre les salariés qui ont volontairement débrayé pour suivre les consignes C.G.T. et C.F.D.T. (et parfois celle de F.O. et de syndicats autonomes) et ceux qui n'ont pu travailler faute de courant électrique ou de transports. Selon les communiqués de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les ordres de grève ont été massivement suivis. Les chiffres donnés par les directions des entreprises nationalisées et des administrations font penser que la totalité des agents qui votent pour la C.G.T. et la C.F.D.T. ne s'y sont pas conformés.

Par exemple à l'E.G.F., la direction fait état de 56 % de grévistes (la C.G.T. et la C.F.D.T. totalisent 74 % des voix). Aux P.T.T., avec 31 % de grévistes « en moyenne » et aux Charbonnages de France, avec environ 30 % chez les mineurs de fond, pour l'ensemble des bassins, le mouvement apparaît moins suivi que lors de la grève de janvier dernier.

A la R.A.T.P., 80 % du personnel du métro étaient présents, de source officielle, et à la S.N.C.F. 40 % environ, avec des pourcentages des plus variables d'une région à l'autre. A l'éducation nationale, où les instituteurs étaient à peu près tous à leur poste, il y a eu 30 % de grévistes parmi les professeurs et 60 % selon les sources syndicales.

Incident à Nantes

Des manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes. A Paris, le cortège conduit par MM. Georges Séguy et Edmond Maire a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes, de la gare Saint-Lazare au Palais-Royal (plus de cinquante mille selon les organisateurs, dix-huit mille selon la préfecture de police).

En province, un seul incident est à signaler : alors que, pour la première fois depuis 1974, un front unitaire C.G.T., C.F.D.T., FEN et F.O. avait été réalisé en Loire-Atlantique, une centaine de militants F.O. ont quitté le défilé, à Nantes, en signe de protestation contre la présence de trois élus communistes ceints de leur écharpe dans le cortège. Une bousculade a eu lieu entre ces élus et des militants F.O., de tendance trotskiste.

DES PERTURBATIONS BIEN SUPPORTÉES

8 heures : *n'en jetez plus, les trottoirs sont pleins ! La poigne des militaires ne s'étant pas encore exercée, notamment, de la République à l'Opéra, la foule des piétons fait du slalom entre les poubelles débordantes, les monceaux de cageots et les sacs de plastique ventrus. Beaucoup de Parisiens ont préféré la marche à l'attente, longue et hypothétique, d'une rame de métro, d'un autobus ou d'un taxi. Et tous les retards sont excusés d'avance.*

8 h. 5 : « Si c'est pas une honte... », *dit un monsieur en manquant s'étaler dans un magma d'épluchures. Qu'est-ce qui est honteux ? La grève ou la situation des éboueurs, immigrés pour la plupart, qui osent réclamer une augmentation... de 100 F par mois. Il y a là, évidemment, de quoi compromettre le succès du plan Barre ?*

9 heures : *embouteillages monstres, notamment aux portes de la capitale. La circulation reste fluide sur les grands boulevards et dans certains quartiers de Paris. Pour une journée, on a laissé au vestiaire sa carapace d'égoïsme : l'auto-stop est un succès ; on prend des taxis en commun ; les automobilistes s'arrêtent volontiers pour permettre aux piétons de traverser en l'absence de feux tricolores. Peu d'injures entre conducteurs. On y met du sien. Il y a là comme un souffle de solidarité.*

11 h. 30 : *la manifestation, organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., de la gare Saint-Lazare au Palais-Royal, bat son plein. Plus de monde que prévu, malgré l'abstention de la FEN : quelque vingt-cinq mille personnes (les organisateurs en annoncent plus de cinquante mille et la préfecture de police dix-huit mille). Scénario classique, avec cependant une trouvaille, qui devrait faire fureur, désormais, au hit-parade des slogans :* « Barre un, Barre deux, Barre-toi. » *De quoi concurrencer l'inusable* « Union, action, programme commun. »

15 heures : *le trafic du métro est pratiquement nul, en raison des coupures de courant. Il y a longtemps qu'une grève des électriciens n'avait pas été aussi massivement suivie, et c'est elle qui cause le maximum de perturbations.*

17 h. 1 : *la lumière revient dans la plupart des quartiers. Les feux tricolores clignotent à nouveau. Les automobilistes retrouvent leur nervosité, les banlieusards se ruent à l'assaut des quelques trains de retour. Paris reprend d'instinct ses habitudes, même s'il faut attendre 19 h. 20 pour appuyer sur le bouton de la télévision.*

20 heures : « Bonne journée, *dit le chauffeur de taxi qui, d'ordinaire, geint sur son sort à longueur d'année.* Je n'ai pas arrêté depuis 7 heures du matin. ».

● *Sixième grève des dockers samedi 30 avril.* — La Fédération nationale des ports et docks C.G.T. a appelé pour la sixième fois les dockers à un arrêt de travail de vingt-quatre heures le samedi 30 avril dans tous les ports français, pour soutenir l'action des dockers de Dunkerque, et pour *« la suppression des heures supplémentaires, des travaux de nuit, du dimanche et des vacations spéciales »*.

AGRICULTURE

14 MILLIONS DE FRANCS VONT ÊTRE DÉBLOQUÉS POUR ALLÉGER LA TRÉSOSERIE DES VITICULTEURS

Au cours de la réunion mensuelle avec les organisations professionnelles agricoles, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a annoncé trois mesures en faveur de la viticulture méridionale :

— Dans les communes sinistrées par les pluies de l'automne 1976, le *rendement moyen maximum* donnant droit à indemnisation au titre des calamités est porté de 80 à 100 hectolitres par hectare ;

— La période de distillation des vins médiocres au cours de 7,04 F le degré-hectolitre est prolongée jusqu'au 15 juin, ce qui devrait permettre de brûler un million d'hectolitres en plus du 1,2 million prévu ;

— Une aide de 2 F par hectolitre sera versée aux détenteurs de vin rouge de catégories 1 et 2, c'est-à-dire le haut de gamme, qui font l'objet de crédits de campagne. *Cette aide, qui sera allouée* par l'Office des vins de table (ONIVIT), pourrait concerner 6 à 8 millions d'hectolitres, soit quelque 14 millions de francs.

Ces *mesures, qui avaient été* étudiées dans le cadre de l'Office des vins de table (*le Monde* du 28 avril), interviennent au moment où le climat s'alourdit dans le Midi, en raison du volume des stocks à la propriété et des difficultés de trésorerie. Elles restent néanmoins dans la ligne de la politique de qualité engagée par les pouvoirs publics. C'est ainsi que l'aide à la trésorerie n'est consentie qu'aux deux catégories de vin rouge, les meilleures, pénalisant ainsi les petits degrés. De même, la distillation à 7,04 F dissuade les producteurs d'amener leurs bons vins à la chaudière.

TIERS-MONDE

LES PARTICIPANTS AU DIALOGUE NORD-SUD ONT UN MOIS POUR METTRE AU POINT UN PROJET D'ACCORD

Les vingt-sept pays participant à la Conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud) ont réaffirmé *« avec vigueur »* leur résolution de parvenir à des résultats lors de la réunion ministérielle *finale* du 30 mai au 1er juin à Paris, a déclaré, le 28 avril, M. Perez Guerrero, coprésident vénézuélien de la conférence.

Les présidents des quatre *commissions* (énergie, matières premières, développement et affaires financières) et les deux coprésidents de la conférence se sont réunis, le 26 avril, avant que ne commencent les travaux des hauts fonctionnaires chargés de mettre en forme les textes qui seront soumis à l'approbation des ministres, à la fin du mois de mai. M. Perez Guerrero a toutefois fait observer que les dix-neuf pays en voie de développement s'étaient plaints de n'avoir pas reçu de propositions concrètes du groupe des huit nations industrialisées. *« Il y a eu peu de propositions des « huit » et aucune réponse très claire aux nôtres »*, a-t-il dit.

Dans son éditorial du 27 avril, le quotidien algérien *El Moudjahid* a exprimé son *« scepticisme quant à l'existence dans le camp occidental d'une volonté politique de faire sortir le dialogue Nord-Sud de sa dangereuse impasse »*. *« L'heure a sonné,* ajoute le quotidien, *au carillon du dialogue Nord-Sud pour savoir en définitive ce que veulent les Occidentaux : la coopération ou la confrontation. »*

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Les économistes de la Chase Econometrics prévoient que l'économie américaine* va subir un nouveau ralentissement et pourrait même connaître une récession en 1978. Les experts de cet organisme de prévision — en désaccord avec de nombreux économistes américains — pensent que l'automobile et la construction, qui ont soutenu la reprise en 1976, ne pourront pas progresser indéfiniment et que le *« seul secteur où une croissance réelle peut encore être enregistrée est celui des biens d'équipement »*. — *(A.F.P.).*

Emploi

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié, jeudi 28 avril, une déclaration dans laquelle il rappelle que le comité central a décidé d'organiser, au cours des mois de mai et de juin, *« une grande action nationale pour l'emploi et contre le chômage ». Le* bureau politique précise que cette *« campagne se clôturera par des manifestations de masse dans chaque département durant la dernière semaine de juin »*. Il estime que les mesures prises par le gouvernement *« ne sont pas de nature à résoudre les problèmes de l'emploi »*.

Travailleurs immigrés

● *Une trentaine d'immigrés ont été refoulés*, la semaine dernière, vers leur pays d'origine, officiellement à la suite de la découverte d'un trafic de documents de séjour dans deux foyers de la Sonacotra, à Massy, et dans un foyer municipal à Verrières-le-Buisson (Essonne). Selon le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), ces travailleurs, pour la plupart maghrébins, ont été expulsés de ces foyers *« sans possibilité de se défendre »*, et lors de *« brutales descentes de police »*. Le M.R.A.P. dénonce, d'autre part, les mesures qui viennent d'être décidées contre les travailleurs immigrés demandeurs d'emplois, et qui sont *« illusoires »* sur le plan économique et *« inacceptables »* sur le plan humain.

EUROPE

M. MITTERRAND SERA REÇU LUNDI PAR M. JENKINS

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, fera lundi 2 mai une visite d'information à la Commission de la C.E.E., sur *l'invitation du président* de celle-ci, M. Roy Jenkins, a confirmé le porte-parole de la Commission, le 28 avril. M. Mitterrand, a-t-il ajouté, sera reçu par *M. Jenkins et par d'autres membres* de la Commission de Bruxelles. Il tiendra lundi après-midi une conférence de presse.

Le journal socialiste belge *le Peuple*, citant des sources informées, affirme que M. Ortoli, actuel vice-président de l'exécutif européen, aurait fait une démarche auprès de M. Jenkins pour qu'il soit donné le moins de publicité possible à la visite de M. Mitterrand, à Bruxelles. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

LE PROBLÈME DU STATUT DE L'ACTION ET LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Le problème du statut de l'action est actuellement la préoccupation majeure de la Commission des opérations de Bourse (COB) a indiqué, son président, M. Jean Donnedieu de Vabres, en présentant son huitième rapport annuel.

Ce problème est en partie technique, notamment sur le plan fiscal : la COB estime « légitime d'envisager un rééquilibrage des avantages accordés par les pouvoirs publics aux diverses formes de placement (obligations, immobilier etc.) en faveur des actions, investissements, actuellement « des plus risqués et des plus utiles pour l'économie française. La COB attache ensuite le plus grand prix aux innovations jurisprudentielles à l'égard des « initiés » et de leur action éventuelle en Bourse. Enfin, la COB a concentré une partie de ses efforts sur les problèmes comptables, notamment ceux des méthodes d'évaluation en cas d'apports et de fusion, et à la réévaluation des bilans. Aux indications *plus précises sur le contenu de ce* rapport seront données dans la revue financière datée du dimanche 1er mai-lundi 2 mai.

ÉNERGIE

UN NOUVEAU SUPERCARBURANT ELF ÉCONOMISE 6 % DE LA CONSOMMATION D'ESSENCE

Les stations-service ELF fourniront d'ici au 8 mai un nouveau supercarburant dont les propriétés permettent de réaliser en moyenne 6 % d'économie en circulation urbaine. Grâce à l'adjonction d'un détergent à grande efficacité — le P 903 — mis au point par ELF et l'Institut français du pétrole, ce super permet *de diminuer la consommation en* maintenant la propreté des carburateurs et des circuits d'admission. Répondant au nom peu convaincant d'*« ELF moins »*, ce nouveau super a aussi des fonctions complémentaires « anti-givre, anti-rouille, anti-corrosion et anti-usure ».

Les essais de ce carburant ont été faits d'octobre 1975 à février 1976 sur quinze automobiles Renault (4 L, 5 TL et 12 TS), qui ont parcouru chacune en moyenne 12 000 kilomètres dans Paris. Des essais supplémentaires ont été réalisés sur un parc de cinquante véhicules des P.T.T. L'importance des réductions relatives de consommation varie selon les modèles ; mais les valeurs extrêmes relevées vont de 15,9 % sur les Renault 5 TL ayant un carburateur neuf à 4,1 % sur les Renault 12 TS dont les carburateurs ont été préalablement encrassés. Le chiffre moyen d'économie d'essence est de 6 %.

DANS UNE ENTREPRISE DU GARD

La majorité des employées s'opposent à la création d'une section syndicale C.G.T.

De notre correspondant

Nîmes. — Un conflit d'un genre très particulier et qui risque de prendre certaines proportions, vient de naître aux établissements Furnon (manufacture de confection), à Saint-Christol-les-Alès (Gard). Dans cette entreprise, qui emploie 182 salariés, dont 95 % de femmes, une partie du personnel a manifesté son intention de créer une section syndicale C.G.T. : 122 empoyées, ouvrières et cadres se sont prononcés contre et 54 ouvrières pour.

Deux clans se sont alors formés. M. Furnon, P.-D.G. de l'entreprise, a pris position en faveur de la majorité : l'usine, dit-il, sera fermée si la section syndicale est créée. Le personnel d'encadrement explique : *« Ici, nous avons toujours eu de bons rapports avec la direction. Nous avons de nombreux avantages : cinquième semaine de congés payés, treizième et même quatorzième mois par le jeu de l'intéressement, salaires de 25 à 41 % supérieurs à ceux prévus par la convention collective de l'habillement. Nous n'avons pas besoin d'un syndicat, qui ne nous apporterait rien de bon. »*

Les 54 ouvrières « prosyndicat », qui sont actuellement empêchées de travailler, affirment : *« Nous voulons créer cette section parce que, jusqu'à présent, nous n'avons pas pu nous défendre. Nous ne forçons personne à y adhérer. »* Mlle Valencia, déléguée C.G.T., accompagnée de représentants de l'union départementale, a été reçue par l'inspecteur du travail. Ce dernier a affirmé que la législation relative aux droits syndicaux *serait appliquée.*

La situation a évolué après une entrevue entre M. Furnon et les ouvrières syndicalistes. Le P.-D.G. de l'entreprise leur a proposé de travailler dans un atelier aménagé non loin de l'usine. Le personnel majoritaire s'était en effet prononcé, entre-temps, contre leur réintégration dans l'atelier *principal. Les déléguées C.G.T.* ont refusé et la direction a alors décidé de les considérer comme grévistes.

Le conseil général du Gard, qui a longuement débattu de ce conflit, a pris en majorité fait et cause pour les ouvrières C.G.T. A l'Assemblée nationale, M. Millet, député (communiste) de la circonscription, a dénoncé cette *« grave atteinte aux libertés »* et demandé au ministre du travail quelles mesures il comptait prendre pour faire respecter les libertés élémentaires dans l'entreprise Furnon. M. Beullac a indiqué que l'inspection du travail était intervenue pour faire respecter la législation en vigueur, c'est-à-dire *« la liberté syndicale, mais aussi la liberté du travail »*.

INDUSTRIE

Chez Peugeot-Citroën

Des congés spéciaux pour lutter contre l'absentéisme

De notre correspondant

Besançon. — *Le personnel des automobiles Peugeot et Citroën va bénéficier de congés payés supplémentaires à compter de cette année. Le nombre de ces jours de congé, dont une partie pourrait être utilisée chaque année, et une autre différée, et prise en fin de carrière par exemple, sera fonction de l'assiduité au travail du personnel (ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise, à l'exclusion des cadres).*

C'est ainsi que les ouvriers ayant été absents plus de quinze jours dans l'année n'auront pas droit à ces congés. Les droits seront, par contre, majorés de 50 % pour les salariés n'ayant pas totalisé plus de cinq jours d'absence, et seront doublés pour ceux qui n'auront pas manqué un seul jour dans l'année. Les absences pour congés légaux, congés conventionnels et congés maternité n'affectent pas l'attribution des jours supplémentaires.

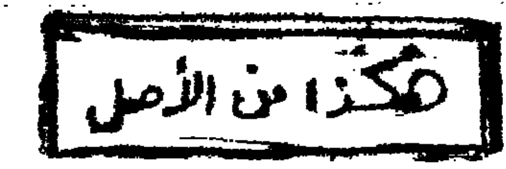
En revanche, il semble que les congés pour maladie entraîneront la suppression de ce d'absence de quinze jours. nouveau droit après un délai suppression, de ce nouveau droit. Sauf à contester la légalité de cette mesure, les absences pour faits de grève paraissent, elles aussi, entraîner une pénalisation au regard du « plan individuel d'épargne-congés » (P.I.E.G.) qu'à l'évidence la direction des deux firmes destine à lutter contre l'absentéisme.

Un ouvrier entré dans l'entreprise à vingt ans et qui en sortirait à soixante ans, s'il n'a jamais été absent en dehors des congés légaux et conventionnels et de maternité, disposera en fin de carrière, s'il décide de thésauriser ses congés, de plus de neuf mois de pré-retraite. Des jours supplémentaires seront enfin attribués en fonction des conditions ou des horaires particuliers de travail ; dans le meilleur des cas, et pour une carrière de quarante années, la période de pré-retraite serait alors de plus d'une année.

Pour les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des automobiles Peugeot, ce « P.I.E.C. » n'est rien d'autre qu'un « piège » s'inscrivant dans la ligne des mesures déjà prises pour lutter contre l'absentéisme telles que les contrôles médicaux parallèles. Ils estiment que la direction aurait été mieux inspirée en acceptant l'ouverture de négociations sur les conditions de travail plutôt que de « jeter de la poudre aux yeux des travailleurs en leur faisant miroiter des congés en fin de carrière, congés qu'il ne pourront pas prendre parce qu'ils seront foutus ».

CLAUDE FABERT.





هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRIX

M. BOULIN : la modération en matière de rémunérations commence à porter ses fruits.

Commentant la hausse des prix de mars (*le Monde* du 29 avril) M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré : « *La hausse des prix a été forte en mars et nous savons déjà qu'il en sera de même en avril. Son importance s'explique en particulier par le renchérissement des produits importés qui, en trois mois, a déjà provoqué une hausse du niveau général des prix de 0,5 %. Malgré cette cause d'inflation, je constate que l'évolution des prix a marqué, depuis l'été dernier, une tendance au ralentissement.* »

« *Cela*, a poursuivi M. Boulin, *montre que la modération en matière de rémunérations nominales commence à porter ses fruits. Ceux-ci restent actuellement peu apparents en raison de la nécessité de répercuter les hausses des produits importés et d'améliorer la situation des entreprises publiques. Ils n'en sont pas moins réels et permettent d'attendre des résultats plus satisfaisants après le mois d'avril.* »

● *En Grande-Bretagne, le taux d'inflation ne montre actuellement aucun signe de décélération*, affirme la commission des prix dans son dernier rapport publié le 28 avril.

PAS D'AUGMENTATION SUR CERTAINES VIANDES JUSQU'AU 20 JUIN

Les prix de détail de la viande vont être complètement bloqués entre le 2 mai et le 20 juin dans toute la France. Cette décision a été annoncée jeudi matin 28 avril par M. Villain, directeur des prix au ministère de l'économie et des finances, au cours de la réunion du comité des prix, organisme consultatif regroupant les représentants des industriels, des agriculteurs, des syndicats, des consommateurs... M. Villain a précisé que ce blocage concernerait toute la viande de veau et 85 % de la viande de bœuf. Les prix seront bloqués aux niveaux atteints fin avril (eux-mêmes calculés, pour le bœuf, en fonction des cours de gros du mois de mars).

Le directeur des prix du ministère de l'économie et des finances a pris cette décision en accord avec les professionnels, ce qui est tout à fait exceptionnel. M. Villain a fait remarquer aux bouchers qu'ils n'avaient pas répercuté à l'automne dernier — lorsque les agriculteurs ont vendu beaucoup de bêtes dont la nourriture était rendue très coûteuse par la sécheresse — la baisse des cours qui s'était produite. M. Villain a ajouté qu'il craignait à l'inverse que les bouchers ne répercutent complètement la hausse des cours qui, traditionnellement, se produit au printemps lorsque, les bêtes étant mises au pré, l'offre se raréfie.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LES INSTITUTS DE PRÉVISION RÉVISENT EN BAISSE LEURS PRONOSTICS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les cinq principaux instituts d'études économiques d'Allemagne fédérale ont remis le jeudi 28 avril leurs rapports annuels. Leur désaccord sur l'évolution de la conjoncture illustre l'incertitude de la situation allemande. Trois d'entre eux estiment à 4,5 % la croissance réelle du produit national brut cette année, les deux autres à 3 %.

Tous ont, en tout cas, révisé en baisse les hypothèses faites il y a six mois. Le gouvernement fédéral continue, pour sa part, à compter sur une croissance de 5 %. Dans ces conditions, le nombre des chômeurs devrait rester plus élevé que ne le pensait le gouvernement : autour de neuf cent mille pour les plus optimistes, près du million pour les plus pessimistes.

Les cinq instituts voient dans la faiblesse des investissements la cause essentielle de cette situation.

Trois instituts sur cinq estiment que la production va continuer à augmenter au cours des prochains mois, grâce notamment aux commandes des pays industrialisés occidentaux. Ils constatent « *un renforcement sensible* » de la propension à investir. Les deux autres mettent au contraire l'accent sur le caractère instable de la situation et considèrent qu'une relance des investissements n'est perceptible ni dans la production ni dans les commandes. — D. Vt.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOTEL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 22 avril 1977, a arrêté les comptes de la société, qui font apparaître, au 31 décembre 1976, un bénéfice net de 19 166 212 F contre 13 030 955 F en 1975, après une dotation aux comptes d'amortissements consolidés de 8 250 000 F contre 5 440 000 F précédemment.

Au cours de l'exercice 1976, dix nouveaux hôtels sont entrés en location ; parmi ceux-ci, les deux principales réalisations de SICOTEL, l'hôtel Nikko, sur le front de Seine, à Paris, et l'hôtel Montfleury, à Cannes.

La société a, par ailleurs, donné son accord pour financer quatre nouveaux projets, dont le Frantel Windsor, dans le quartier de l'Etoile, à Paris.

Au total, après les nombreuses créations des années 1972-1975 auxquelles SICOTEL a largement contribué, en 1976 les hôteliers ont eu pour préoccupation principale d'asseoir la rentabilité des unités précédemment ouvertes plutôt que de se lancer dans de nouveaux programmes.

SICOTEL devrait tirer profit de cette évolution en limitant ses risques à court terme, en améliorant la valeur de son patrimoine à long terme.

Cette valorisation du patrimoine sera d'autant plus importante pour l'avenir de la société que le montant de ses immeubles donnés en location ordinaire, donc appelés à rester dans ses actifs, dépasse maintenant, en prix de revient, le total de ses fonds propres.

Extrait des comptes consolidés	Au 31 décembre 1976
Fonds propres	202 MF
Immobilisations brutes en location :	
— crédit-bail	269 MF
— location pure	212 MF
Total des immobilisations brutes y compris les engagements nouveaux de l'exercice	364 MF
Loyers et préloyers H.T.	48 MF

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 8 juin 1977, la distribution d'un dividende de 3,75 F par action de 100 F contre 3,25 F pour l'exercice précédent.

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

Dans sa séance du 26 avril 1977, le conseil d'administration de la société des Etablissements G. Leroy a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 28 juin 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé s'élève à 613 094 887 F, contre 516 471 988 F en 1975, soit une *progression de* 18,7 %.

La perte d'exploitation enregistrée au 31 décembre 1976 s'établit à 6 824 031 F, contre une perte de 57 233 337 F en 1975, après dotation aux amortissements de 20 496 827 F, contre 25 824 755 F l'année précédente et reprise de provisions pour 1 142 534 F. La provision pour fluctuation des cours a été maintenue au montant maximum autorisé par la réglementation fiscale.

Le bénéfice net comptable de l'exercice ressort à 10 795 739 F après incorporation dans le compte de pertes et profits, notamment de la plus-value d'apport enregistrée lors de la création de Leroy-Gabon S.A. à hauteur de 21 203 962 F.

Compte tenu de ces résultats, le conseil proposera à l'assemblée de ne pas distribuer de dividendes pour l'exercice 1976.

Pour le premier trimestre 1977, le chiffre d'affaires hors taxes, non consolidé et provisoire, s'élève à 174 685 000 F, contre 150 587 000 F au 31 mars 1976, soit une progression de 16 %.

Les résultats d'exploitation estimés confirment ainsi le retour à la rentabilité entamé depuis le second semestre de l'année précédente.

BANQUE GÉNÉRALE DU COMMERCE

36, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

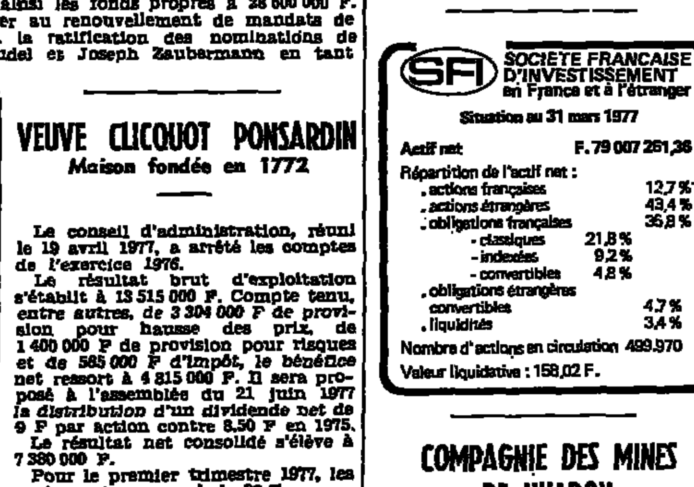
Dans sa séance du 22 avril 1977, le conseil d'administration, sous la présidence de M. Maurice de Botton, a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui font apparaître :

— Que le total du bilan est passé de 303 710 423 F en 1975 à 363 329 021 F en 1976, soit une progression de 19 % ;

— *Que les dépôts confiés* par la clientèle s'élèvent à 173 242 977 F en 1976 contre 133 601 949 F en 1975, soit une progression de 29 % ;

— Après dotation au compte d'amortissement et au compte de provisions, un *bénéfice net de* 2 283 382 F contre 1 104 592 F l'année précédente.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 25 mai 1977, de reporter à nouveau ledit bénéfice majoré d'une *provision rendue disponible*, portant ainsi les fonds propres à 28 600 000 F. L'assemblée aura également à procéder au renouvellement de mandats de l'ensemble des administrateurs et à la ratification des nominations de *MM. Claude Beaumont*, François Jaudel et Joseph Zaubermann en tant que membres du collège de censeurs.



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est tenue à Nancy le 28 avril 1977, sous la *présidence de M. Jean Roquerbe* ; elle a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

Après constitution de toutes les provisions jugées nécessaires, le bénéfice net s'établit à 16 355 509,16 F contre 14 918 934,61 F en 1975. Les réserves sont portées à 65 038 031,14 F par affectation de 8 millions de francs.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement, au capital ancien de 60 433 300 F, à partir du 9 mai prochain, d'un revenu global par action porté de 19,50 F à 20,70 F, comprenant un dividende distribué de 13,80 F et un impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,90 F.

Il est rappelé que, par décision du Conseil d'administration en date du 17 mars 1977, le capital a été porté à 75 541 600 F par incorporation de réserves et distribution d'une action gratuite pour quatre anciennes, portant jouissance du 1er janvier 1977. La date de la réalisation matérielle de cette opération sera fixée ultérieurement.

Par ailleurs, le Crédit industriel et commercial ayant décidé de mettre fin à son mandat d'administrateur l'assemblée a nommé, en son *lieu et place, M. Pierre Arlet, directeur* général adjoint de cet établissement.

M. Jean Roquerbe, ayant atteint la limite d'âge, a été nommé président d'honneur ; il reste administrateur.

M. Michel Varin-Bernier, précédemment vice-président-directeur général, a été appelé à la présidence et M. Arlet à la vice-présidence. M. Hasselmann a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

LIBRAIRIE HACHETTE

Le conseil d'administration de la Librairie Hachette, réuni le 27 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le résultat net, après provisions et en tenant compte d'un solde positif des plus-values et moins-values de cessions s'élevant à 3,4 millions de francs, est un *bénéfice de 19,1 millions* de francs. En 1975, il avait été constaté une perte de 2,6 millions de *francs*.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le *24 juin 1977. Il lui sera proposé de* décider la répartition d'un dividende de 4,50 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,25 F ; *cette* distribution correspond à la répartition d'une somme globale de 7 768 802,25 F. *Le solde serait affecté* aux réserves facultatives pour 6 millions de francs et au report à nouveau.

Le conseil a également décidé de convoquer à la même date une assemblée générale extraordinaire afin d'apporter quelques modifications aux statuts de la société portant, notamment, sur l'objet social, la dénomination sociale et la suppression des tantièmes.

SOCIETE FRANCAISE D'INVESTISSEMENT en France et à l'étranger (SFI)

Situation au 31 mars 1977

Actif net		F. 79 007 261,36
Répartition de l'actif net :		
. actions françaises		12,7 %
. actions étrangères		43,4 %
. obligations françaises		35,8 %
- classiques	21,8 %	
- indexées	9,2 %	
- convertibles	4,8 %	
. obligations étrangères convertibles		4,7 %
. liquidités		3,4 %
Nombre d'actions en circulation		499.970
Valeur liquidative : 158,02 F.		

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772

Le conseil d'administration, réuni le 19 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 13 515 000 F. Compte tenu, entre autres, *de 3 304 000 F de provision* pour hausse des prix, de 1 400 000 F de provision pour risques et de 585 000 F *d'impôt, le bénéfice* net ressort à 4 815 000 F. Il sera proposé à l'assemblée du 21 juin 1977 *la distribution d'un dividende net* de 9 F par action contre 8,50 F en 1975.

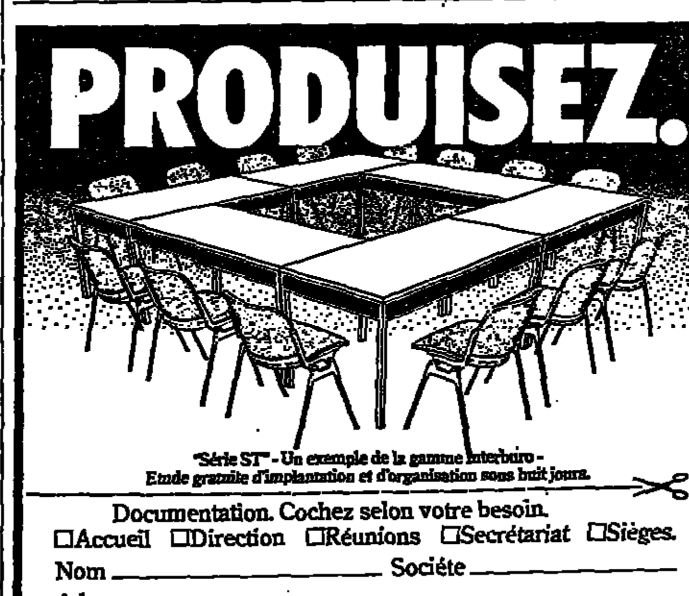
Le résultat net consolidé s'élève à 7 380 000 F.

Pour le premier trimestre 1977, les ventes ont progressé de 39 %.

COMPAGNIE DES MINES DE HUARON

Le résultat de l'exercice 1976 s'établit à 3 507 530,82 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin prochain la mise en paiement d'un dividende net de 10 F (contre 6 F pour l'exercice 1975), auquel *s'ajoutera l'impôt déjà payé* au Trésor de 5 F pour former un revenu global de 15 F par action (contre 9 F pour l'exercice précédent).





CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le 27 avril 1977, sous la présidence de Monsieur Jean-Maxime LEVEQUE, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Après des amortissements et des provisions s'élevant à F 135 millions, au lieu de F 122 millions en 1975, le bénéfice net de la société s'élève à F 68 millions, au lieu de F 73 millions en 1975. Le bénéfice net consolidé du groupe revenant aux actionnaires du Crédit Commercial de France s'élève à F 79 millions contre F 89 millions en 1975.

L'Assemblée a voté la distribution d'un dividende net de F 7,40 par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de F 3,70, soit un revenu global de F 11,10 contre F 7,00 plus un avoir fiscal de F 3,50 au titre de l'exercice précédent.

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation comme Administrateur de Monsieur Pierre LIOTARD-VOGT, Président de Nestlé Alimentana S.A. et a nommé Messieurs Lucien HARTOG, Directeur Général du Crédit Commercial de France et Philippe THOMAS, Président de Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Administrateurs, en remplacement, respectivement de Monsieur Jacques BRUNET atteint par la limite d'âge, et Monsieur Pierre JOUVEN, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

L'Assemblée Générale a enfin autorisé le Conseil d'Administration à procéder, s'il le jugeait nécessaire, à l'émission d'obligations non convertibles et non échangeables dans la limite d'un montant nominal de un milliard de francs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée à l'issue de l'Assemblée Ordinaire, a autorisé la création d'actions au porteur et modifié en conséquence les statuts.

Allocution prononcée par M. Jean-Maxime Lévêque président du Crédit Commercial de France devant l'Assemblée générale des actionnaires du 27 avril 1977



Monsieur Jean-Maxime LEVEQUE

En 1976, le Crédit Commercial de France a poursuivi son développement, à la cadence mesurée qui est la sienne depuis 12 ans, *au bénéfice de ses clients, de ses salariés et de la collectivité nationale.* Nous avons tout *fait pour que ce développement bénéficie* aussi à ses actionnaires, dont nous avons fortement augmenté les dividendes depuis deux ans. Mais comme celui de presque toutes les *actions françaises, le cours de notre* action a baissé, en raison des inquiétudes suscitées par le programme commun *de la gauche.*

Ce programme, qui prévoit en *particulier la nationalisation du crédit,* représente en effet un grave danger pour l'économie française. Pour l'instant, *il ne constitue cependant qu'une* menace et les banques françaises continuent à travailler dans un contexte de concurrence. Il faut s'en réjouir, car cette situation est favorable aux *intérêts de la clientèle. Servir le mieux* possible les intérêts de la nôtre, telle est en permanence notre préoccupation essentielle. Cette année encore, nous pensons y avoir répondu efficacement.

Une banque privée au service de la clientèle.

En France, les dépôts que notre clientèle nous a confiés ont augmenté en moyenne sur l'année de 18 % et les crédits que nous lui avons procurés de 15 %. Si l'on élimine l'incidence de la dépréciation monétaire, qui a été de l'ordre de 10 %, ces chiffres marquent *une progression réelle.* Nos clients ont d'autre part largement utilisé nos autres services. Enfin, nous avons ouvert plusieurs guichets nouveaux, ce qui a porté de 210 à 215 *le nombre de nos guichets* permanents situés en France.

Nous avons développé nos activités internationales, en particulier celles qui favorisent les exportations *françaises. Nos crédits* à moyen terme à l'exportation ont augmenté de 43 %. Considérant que la France n'a de chances de préserver sa prospérité, et les Français leur niveau de vie, qu'en *développant leurs échanges* avec le monde extérieur, nous avons créé de nouvelles implantations dans plusieurs parties du monde.

Notre clientèle s'est élargie. Le *nombre des comptes ouverts auprès* de notre établissement s'est accru de 3 % et celui des écritures qui y ont été enregistrées de 8 %.

Grâce à la diversification de nos activités, résultat d'un effort patient de plus de 10 ans, nous sommes en mesure d'offrir à nos clients un service complet sur les plans bancaire et financier. Dans la période difficile que traversent beaucoup d'entreprises françaises, nous restons en étroit contact avec celles qui sont nos clientes, qu'il s'agisse de grandes, de moyennes ou de petites entreprises. D'autant plus attentifs à leurs besoins que notre banque est, comme elles, une entre*prise privée, nous nous efforçons de* prévenir leurs difficultés, de leur apporter les meilleures solutions possibles en ce qui concerne leurs problèmes de financement et de les aider à supporter *sans trop de dommage* les rigueurs des restrictions de crédit. Nous assistons, aussi souvent que possible, les nouvelles entreprises qui se constituent, car nous sommes persuadés que l'avenir de notre pays se jouera sur la formation de nouvelles générations de chefs d'entreprises.

A notre clientèle de particuliers, nous nous efforçons de fournir un service de grande qualité pour la réalisation de toutes ses opérations financières, et des conseils réfléchis, pru*dents et efficaces, pour le placement du* produit de son épargne.

Une *politique* qui bénéficie au personnel et à la collectivité nationale.

Favorable à notre clientèle, cette politique l'a été également *à ceux qui* en ont *été* les artisans, et, en tout premier lieu, aux salariés de notre maison. Nous sommes certes préoccupés par la croissance rapide de nos charges au *cours de ces dernières années, et nous* pensons qu'une pause, comme celle qu'a introduite le plan gouvernemen*tal de lutte contre l'inflation, s'imposait*, après les très fortes augmentations intervenues précédemment. Nous considérons néanmoins comme un résultat positif de notre action et du *système économique* libéral qui reste fondamentalement celui de notre pays, d'avoir pu, en 1976 encore, améliorer *substantiellement les salaires réels de* notre personnel. Pour donner une vue d'ensemble portant sur plusieurs années, je soulignerai que, pendant quatre ans, la masse des salaires versée *par notre entreprise, à effectif constant* et en termes de pouvoir d'achat, a augmenté de plus de 25 %.

Nous avons continué d'accroître nos effectifs. En plus des 388 jeunes *que nous avons recrutés pour* remplacer les anciens qui nous ont quittés, nous avons créé 132 emplois nouveaux. Ces emplois ont été en grande majorité offerts à des moins de 25 ans.

Nous avons d'autre part poursuivi notre action en vue de l'amélioration des conditions de travail au sein de notre entreprise. Le Crédit Commercial de France est la seule parmi les *principales banques françaises* à avoir introduit dans de nombreux services, et même dans certains guichets, les *horaires de travail personnalisés.* Une réforme, qui a été favorablement accueillie par notre *personnel,* a été menée à bien dans certains services en vue d'enrichir le travail administra*tif, par la création d'équipes polyvalentes autonomes.*

Notre activité a largement profité à l'État et aux collectivités locales, puisque notre société a versé en 1976 des *impôts pour* un montant total de F 120 millions. Ce chiffre, qui représente près de 2 fois notre bénéfice *net, comprend en particulier* un impôt sur les salaires s'élevant à F 25 millions : la profession bancaire reste, une des très rares professions encore assujettie à cet impôt anachronique.

Nous avons poursuivi notre politique de modernisation et de développement de nos installations et de notre matériel. Nos investissements se sont ainsi élevés à F 62 millions en 1976.

Nous avons procédé en 1976 à des amortissements particulièrement importants. L'amortissement de nos immeubles, de nos installations et de notre matériel, ainsi que celui des *frais d'émission entraînés par l'augmentation* de notre capital et par le lancement de nos deux derniers emprunts obligataires, représentent, sur nos résultats bénéficiaires, un prélè*vement de F 48 millions, auquel* s'ajoutent des provisions s'élevant à F 30 millions, destinées à tenir compte de la dépréciation de nos titres de placement et de participation.

Un dividende augmenté

Si ces amortissements et provisions n'avaient pas cette année été anormalement élevés et si nous n'avions pas dû supporter, comme toutes les autres *sociétés françaises,* une majoration exceptionnelle d'impôt, notre bénéfice net aurait été en progression par rapport à l'année précédente. C'est la raison pour laquelle, bien que notre bénéfice net ne s'élève qu'à F 68 millions au lieu de F 73 millions en 1975, nous avons estimé raisonnable de vous proposer d'augmenter le dividende unitaire de 5,7 % par rapport à l'année précédente. Comme ce dividende *s'applique à un* nombre d'actions augmenté de 25 % par l'augmentation de capital souscrite au pair de *F 75 à la fin de 1976,* l'accroissement du dividende global est, pour cette année, très substantiel.

Loin d'être dominatrices, les banques privées préservent la liberté de tous.

Ainsi, en 1976 comme au cours des années précédentes, *notre activité* a-t-elle été profitable aux intérêts de *la collectivité nationale. Il en a été* ainsi parce que nous avons jusqu'à maintenant conservé le sens de la mesure. Nous n'oublions jamais que nous sommes d'une taille modeste *par rapport aux énormes établissements* publics ou nationalisés avec lesquels nous sommes en concurrence.

Dans ces conditions, vous comprendrez — et sans doute partagerez*vous — mon indignation lorsque* j'entends dénoncer les banques privées comme des entreprises dominatrices et nuisibles qu'il conviendrait de faire disparaître pour les remettre entre les mains de l'État, et ma tristesse quand je constate que beaucoup de nos compatriotes risquent de se laisser *abuser par une telle propagande.*

Nous ne négligerons aucune occasion de les informer sur ce que nous sommes et sur ce que nous faisons, afin *qu'ils sachent* que nous remplissons *un rôle utile à la nation et que, si le* crédit cessait d'être libre, ce serait aussi leur propre liberté qui serait atteinte. Le pouvoir politique et la bureaucratie étendraient leur domination sur l'acti*vité de toutes les entreprises, de la* plus grande à la plus petite, et contrôleraient la réalisation des projets individuels de tous les citoyens.

En 1977, création de nouveaux emplois.

Nous continuerons en 1977 à développer, avec persévérance et modération, notre réseau de guichets en *France et à l'étranger. De ce fait,* nous créerons de nouveaux emplois pour les jeunes Français. Notre poli*tique contraste avec celle des banques* plus importantes que la nôtre, qui paraissent avoir restreint au maximum leurs recrutements. Notre programme prévoit le recrutement de 500 per*sonnes dont 336 pour pourvoir à des* postes devenus vacants et 164 pour pourvoir à des postes nouvellement créés. Sans doute ne pourrons-nous pas toujours soutenir une telle cadence de recrutement. *Mais à une époque* où la création de nouveaux emplois pour les jeunes constitue un objectif *national prioritaire, je fais remarquer à* ceux qui veulent le faire disparaître que le Crédit Commercial de France, banque privée, apporte à la réalisation de cet objectif une contribution proportionnellement beaucoup plus forte que ne le commande sa place dans l'économie française.

Nos investissements en immeubles nouveaux et en matériel d'exploitation *loin d'être ralentis,* seront en forte augmentation par rapport à 1976, *puisqu'ils s'élèveront à F 98 millions.*

Si nous poursuivons encore cette année notre politique d'expansion, c'est parce que, n'en déplaise aux détracteurs du « profit », nous pensons que *l'évolution de notre bénéfice d'exploitation* devrait demeurer bien orientée. Les résultats des trois premiers mois de l'exercice confirment cette prévision.

C'est aussi parce qu'en dépit des difficultés économiques du moment et des menaces de nationalisation lancées contre nous, nous refusons de céder au découragement.

Les difficultés économiques actuelles ne sont ni particulières à la France, ni inhérentes au capitalisme.

Contrairement à ce qu'une propagande tendancieuse cherche à faire croire, les difficultés économiques *actuelles ne sont ni particulières à la* France, ni inhérentes au capitalisme.

L'ampleur et la soudaineté de la *hausse du prix du pétrole* survenue en 1973 expliquent à elles seules la gravité et la durée de la crise économique mondiale de ces dernières années. Depuis cette date, les pays in*dustrialisés doivent régler annuellement* aux pays producteurs de pétrole une facture additionnelle de 60 milliards de dollars. La facture additionnelle des pays en voie de développement non producteurs de pétrole est elle-même de 10 milliards de dollars. La France, dont l'approvisionnement *en énergie reposait très largement sur* le pétrole importé, a été particulièrement touchée. Il en est résulté une ponction annuelle de 2,5 % sur son produit national, à laquelle s'ajoute *celle correspondant aux investissements* que nécessite le développement de l'énergie nucléaire destiné à nous *libérer de cette dépendance.* Les Français n'ont pas à chercher ailleurs la cause des difficultés économiques ac*tuelles. Le nier pour incriminer le système* libéral qui est le nôtre, c'est les abuser.

De même est-il fréquemment soutenu que *l'inflation mondiale serait le produit inévitable du capitalisme* libéral et le signe annonciateur de sa fin. Les défauts du système monétaire *international sont réels, mais ils* résultent de la difficulté qu'il y a à instaurer une autorité monétaire mondiale, alors que l'humanité est fractionnée en un grand nombre de *nations souveraines. L'observation objective* des événements qui se déroulent dans le domaine monétaire *montre que l'inflation n'est pas l'apanage* des économies libérales. Elle existe dans les pays de l'Est, dont les prix intérieurs sont en hausse et dont l'endettement extérieur s'aggrave. *A l'Ouest, elle frappe plus gravement* que les autres les pays où il existe de nombreuses entreprises d'État.

L'évolution du tiers monde offre des chances nouvelles à la France.

Le monde connaît actuellement *une rapide évolution.* L'interdépendance des peuples s'accroît avec les progrès techniques. Le tiers monde aspire au développement économique et au progrès social dont les pays industrialisés du monde libre donnent *l'exemple. La population du globe* doit faire face à la nécessité de développer de nouvelles sources d'énergie, de mieux exploiter les ressources en matières premières et d'accroître la production de produits alimentaires.

Un nouvel équilibre *économique* mondial est en gestation. Comme aux autres pays industrialisés du monde libre, cette évolution offre à la France des chances nouvelles. Le tiers monde est appelé à connaître un développement économique rapide dans les décennies qui viennent, et les pays industrialisés de l'Occident disposent, du fait de leur avance technique et de *leur savoir-faire,* d'un atout essentiel dans les échanges qui naîtront de ce développement. Les nombreuses banques américaines, européennes et japonaises qui, comme la nôtre, parti*cipent aux financements* internationaux, ont montré qu'elles savaient fournir les moyens de financer ces échanges.

L'économie de libre entreprise s'adapte mieux que ne le prétendent ses détracteurs

L'économie française, parce qu'elle reste une économie de libre entreprise, s'adapte mieux que ne le prétendent les doctrinaires marxistes à ces nouvelles conditions. En France, comme ailleurs, les problèmes d'emploi sont plus difficiles à résoudre qu'ils ne l'étaient avant le déclenchement de *la crise.* Mais notre pays, qui a une proportion de jeunes plus forte que la plupart des pays européens, est néanmoins parvenu, en 1976, à procurer un emploi aux 650 000 jeunes Fran*çais qui se présentaient pour la première* fois à l'âge du travail. Les exportations françaises se sont accrues en volume de 9 % en 1976 et paraissent devoir *s'accroître* dans la *même* proportion en 1977. Les investissements des entreprises privées sont en nette reprise.

Le découragement et le doute ne *sont pas justifiés.* Mais ils sont répandus à plaisir. Le marché boursier reflète ce malaise. La dépression dont il souffre actuellement *s'explique* par le climat d'hostilité que les partisans d'un *régime socialiste sont parvenus à susciter* contre l'institution même de l'entreprise privée et de la société par actions. Elle *s'explique* aussi par l'indifférence et l'incompréhension dont les pouvoirs publics ont fait preuve à maintes reprises à l'égard de la bourse.

Une bourse active et prospère est nécessaire.

L'existence d'un marché boursier actif et prospère est pourtant indispensable au fonctionnement d'une économie de progrès. Elle seule permet de diffuser le capital auprès de la *masse des épargnants* et des organismes de prévoyance. Lorsque cette diffusion n'est plus assurée, les entreprises fondées par des individus sont condamnées à stagner ou à disparaître *avec ceux qui les ont créées et développées*; quant aux entreprises dont le capital est déjà largement répandu dans le public, elles ne peuvent se procurer les fonds propres nécessaires *à leur croissance. Le capital est indispensable* à l'entreprise : à la différence des fonds d'emprunt, il n'en est jamais retiré. *Il est faux,* et contraire à l'intérêt de tous, d'opposer le capital au *travail.*

Depuis de nombreuses années, les Français sont encouragés à devenir propriétaires immobiliers et porteurs d'obligations, mais ils sont découragés d'investir en actions. L'institution de l'avoir fiscal n'a été qu'une demi-mesure et les dividendes continuent à *souffrir d'une double imposition. Le* plafonnement à 25 % de la taxation des intérêts des obligations n'a pas été étendu aux dividendes. C'étaient presque exclusivement les actionnaires *qui devaient subir la charge et les* complications de la taxation des plus-values. Il est, à mon avis, très regrettable que les pouvoirs publics n'aient pas poursuivi en l'amplifiant le mou*vement qui avait été entrepris quelques* années auparavant afin de favoriser l'acquisition d'actions par les salariés, et qui avait donné naissance à l'intéressement des salariés aux fruits de *l'expansion,* aux plans d'épargne d'entreprise et aux plans d'actionnariat des salariés.

Il faut diffuser l'investissement en actions autant que l'investissement immobilier ou l'investissement en obligations.

Il est grand temps de revenir sur ces erreurs et de pratiquer en France une politique propre à diffuser l'investissement en actions comme on a diffusé l'investissement immobilier ou *que l'investissement en obligations.*

Les cours très faibles que les actions des entreprises françaises *ont atteints offre une* chance exceptionnelle d'agir dans ce sens.

Pour notre part, nous nous sommes attachés depuis de nombreuses années à servir les intérêts de nos actionnaires et à en accroître le nombre. Depuis quinze ans, le dividende unitaire servi à nos actionnaires a augmenté de 414 %. En termes de pouvoir d'achat, l'augmentation réelle est de 114 %.

Le nombre de nos actionnaires est en hausse par rapport aux années *antérieures et il s'élève à 16 150.* Parmi les nouveaux actionnaires figurent plusieurs centaines de salariés de notre maison. Nous avons en effet instauré un plan d'actionnariat en *faveur des salariés du Crédit Commercial* de France, qui leur permet d'acquérir en bourse, dans des conditions fiscalement avantageuses, des actions de notre société.

Les cours de l'action CCF sont au-dessous de sa valeur.

En raison des menaces de nationalisation contenues dans le programme commun de la gauche, les cours de notre action sont aujourd'hui très *fortement dépréciés.* Ils se tiennent aux alentours de F 93, alors que la valeur de nos actifs, sans tenir compte de celle de notre fonds de commerce, s'élève à environ F 175. *Si l'on tenait compte de la valeur de* notre fonds de commerce, elle s'établirait à un montant qui serait au moins de l'ordre de F 275. A leurs cours actuels, et bien que nos versements de dividendes ne représentent *qu'environ* la moitié de notre bénéfice net consolidé, nos actions rapportent un dividende de 12 % par an, avoir fiscal compris.

Le sort inéquitable réservé aux actionnaires est contraire aux intérêts du pays.

Sans actionnaires, notre économie serait vouée à *l'étatisation généralisée*, comme dans les pays communistes.

Le sort ainsi réservé par notre pays aux actionnaires, du fait de l'hostilité partisane des uns, et de l'indifférence des autres, est tellement contraire aux intérêts du pays, que je continue, *pour ma part,* à penser que le bon sens finira bien par se réveiller, puis par triompher.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

La baisse se ralentit

La chute des cours s'est ralentie jeudi à la Bourse de Paris, où l'indice instauré ne perdait plus « que » 1,60 %, après avoir fléchi de 2,5 % la veille. Une fois de plus, ce sont les achats massifs de la Caisse des dépôts, véritable saint-bernard de la cote, qui, pratiqués avant ou après l'ouverture de la séance, ont permis de limiter les dégâts. L'indice de la Compagnie des agents de change base 100 au 31 décembre 1961 est tombé au plus bas niveau depuis seize ans.

Des replis s'élevant encore jusqu'à 5 % ont été relevés sur nombre de valeurs dans tous les compartiments, que ce soit les banques (Compagnie bancaire), l'alimentation (Moët-Hennessy, Pernod-Ricard), la construction électrique (Thomson-Brandt), la métallurgie (Marine-Wendel-Vallourec), la pharmacie (Institut Mérieux, Laboratoires Bellon, Roussel-Uclaf).

Les grandes valeurs ont été à nouveau touchées : Michelin, Air-Liquide, Générale et Lyonnaise des eaux, Skis Rossignols.

Le pessimisme des opérateurs continue à s'alimenter aux mêmes sources : inquiétude devant les divisions de la majorité, et déception devant les mesures du plan Barre, dont les boursiers attendaient quelque stimulant envers un marché en pleine déroute.

Ajoutons qu'en préparation du lancement du prochain emprunt, qui intéresse très fort les milieux financiers, des dégagements sont effectués à la fois sur les valeurs françaises et sur les obligations et fonds d'État déjà émis.

Aux valeurs étrangères, hausse des américaines, et surtout des allemandes, qui ont atteint leurs plus hauts niveaux de l'année sur les marchés d'outre-Rhin.

Aux pétroles internationaux, lent redressement de Petrofina.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 330 F à 23 550 F, en liaison avec la baisse du métal à Londres, tandis que le napoléon restait pratiquement inchangé.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/4 %

LONDRES

Le marché est calme et indécis. Effritement des individuelles, tassement des pétroles, irrégularités des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 146 50 contre 145 60

VALEURS	CLOTURE 28/4	COURS 29/4
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	29 1/8
Beecham	436 ..	436 ...
British Petroleum	920 ...	910 ...
Shell	528 ...	530 1/2
Vickers	176 ...	174 ...
Imperial Chemical	358 ...	355 1/2
Courtaulds	125 ...	124 ..
De Beers	240 ...	240 1/2
*Western Holdings	11 3/8	11 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	238 .	240 ..
*West Driefontein	15 1/2	15 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

L'AIR LIQUIDE. — Hors plus-values sur cessions d'actif, le bénéfice net s'est élevé à 134,51 millions de francs en 1976, contre 110,83 millions. Après plus-values, les chiffres correspondants deviennent 151,63 millions de francs contre 124,16 millions.

LUCHAIRE S.A. — Bénéfice net pour 1976 : 13,56 millions de francs contre 9,17 millions. Dividende global : 16,80 F contre 15,75 F. Le doublement du capital a été décidé. La valeur nominale des actions passe de 50 à 100 F.

C.I.T.-ALCATEL. — Bénéfice net pour 1976 : 95,85 millions (dont 23,1 millions de plus-values à long terme) contre 65,31 millions (dont 1 million de moins-values à long terme). Dividende global : 58,20 F contre 54,75 F.

HOLOPHANE. — Bénéfice net pour 1976 : 10,80 millions de francs contre 9,97 millions. Dividende global : 14,37 F contre 18 F, mais sur un capital augmenté d'un tiers par attribution gratuite.

LE MATERIEL TELEPHONIQUE. — Dividende global pour 1976 : 78,90 F contre 74,10 F.

LE CARBONE-LORRAINE. — Perte nette pour 1976 : 12,29 millions de francs contre un bénéfice de 2,46 millions. Dividende global inchangé à 3,75 F.

LABINAL. — Bénéfice net provisoire pour 1976 : 12,61 millions de francs contre 1,02 million. Dividende global : 9,75 F contre 9 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/4	29/4
1 dollar (en yens) ..	278 175	277 475

NEW-YORK

La reprise se poursuit

Le mouvement de reprise amorcé mercredi s'est poursuivi jeudi à Wall Street, l'indice Dow Jones ajoutant 3,56 points à son gain précédent, pour s'inscrire à 927,32 en fin de séance. L'activité s'est légèrement contractée, le volume des transactions passant de 20,59 millions de titre à 18,3 millions seulement.

Bien que les opérateurs restent encore hésitants — les cours ont baissé durant les trois premières heures de la séance, — le contexte économique était un peu plus encourageant. Ainsi, l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois de mars, et qui devait être publié vendredi, aurait progressé, selon les milieux boursiers, de manière plus significative que lors du mois précédent.

Immédiatement après la fin de la séance, le Federal Reserve Board a annoncé une diminution de 300 millinos de dollars de la masse monétaire au cours de la semaine précédente. Cette nouvelle a quelque peu tempéré les craintes des opérateurs quant à une hausse des taux d'intérêt.

Indices Dow Jones : transports, 233,35 (+ 0,10) ; services publics, 108,35 (+ 0,48).

VALEURS	COURS 27/4	COURS 28/4
Alcoa	57 1/4	57 1/8
A.T.T.	62 1/2	62 5/8
Boeing	47 1/4	47 1/2
Chase Manhattan Bank	30 3/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	126 5/8	128 1/2
Eastman Kodak	63 1/8	62 3/4
Exxon	51 1/2	51 3/4
Ford	54 3/4	54 1/2
General Electric	52 ..	52 7/8
General Foods	31 3/4	31 1/2
General Motors	68 ...	68 1/8
Goodyear	19 ...	19 3/8
I.B.M.	261 1/4	259 1/2
I.T.T.	33 3/8	33 3/8
Kennecott	28 ...	28 ...
Mobil Oil	65 5/8	65 1/2
Pfizer	26 3/4	26 3/8
Schlumberger	60 1/4	60 3/4
Texaco	26 1/2	26 5/8
U.A.L. Inc.	21 1/8	21
Union Carbide	56 3/8	55 1/2
U.S. Steel	46 3/4	46 7/8
Westinghouse	20 1/2	21 1/4
Xerox	46 ..	46 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	27 avril	28 avril
Valeurs françaises ..	84	82,6
Valeurs étrangères ..	99,1	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,3	54

BOURSE DE PARIS - 28 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 966	4 964	4 960
Canada ($ can. 1)	4 741	4 733	4 715
Allemagne (100 DM)	209 780	210 710	208 500
Autriche (100 sch.)	29 540	29 630	29 350
Belgique (100 F.)	13 712	13 801	13 650
Danemark (100 krd)	83 120	83 270	83
Espagne (100 pes.)	7 224	7 221	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 545	8 541	8 570
Italie (1 000 lires)	5 605	5 606	5 650
Norvège (100 k.)	93 940	94 320	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 680	202 795	200 500
Portugal (100 esc.)	12 875	12 890	12 750
Suède (100 krs)	114 220	114 560	114
Suisse (100 fr.)	196 450	197 350	195 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	23940	23610
Or fin (kilo en lingot)	23880	23550
Pièce française (20 fr.)	246 .	245 80
Pièce française (10 fr.)	219 ..	215
Pièce suisse (20 fr.)	216	216 20
Union latine (20 fr.)	203	203 80
Souverain	220 10	221
Pièce de 20 dollars	1120 40	1117 20
Pièce de 10 dollars	594 ..	570 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	347 50
Pièce de 50 Pesos	980 .	973
Pièce de 10 florins	221	220 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1977 a été tiré à 559 872 exemplaires.

La grève à la S.N.C.F.

Le trafic ferroviaire devrait redevenir normal samedi matin

Le trafic ferroviaire devrait redevenir normal samedi 30 avril, dès 6 heures du matin, sur les grandes lignes, et dans la matinée sur les réseaux de la banlieue. Voici les prévisions de la direction de la S.N.C.F. pour la fin de la journée du 29 avril :

GRANDES LIGNES

● PARIS-EST. — 18 h. 52 : Luxembourg (via Longwy) ; 23 h. 10 : Bâle (« Arlberg Express ») ; 23 h. 20 : Francfort ; 0 h. 10 : Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 17 h. 7 : Amiens ; 17 h. 17 : Lille ; 17 h. 34 : Laon ; 17 h. 53 : Beauvais ; 18 h. 9 : Copenhague (« Nord-Express ») ; 18 h. 32 : Calais ; 18 h. 51 : Cologne (« Molière ») ; 20 h. 29 : Bruxelles (« l'Oiseau bleu ») ; 22 h. : Dunkerque (« Night Ferry ») ; 22 h. 22 : Lille ; 22 h. 37 : Copenhague ; 23 h. 37 : Berlin ; 23 h. 40 : Lille.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — 18 h. : Cherbourg ; 19 h. 7 : Dieppe ; service normal sur la ligne Paris-Le Havre.

● PARIS-MONTPARNASSE. — 17 h. 3 : Rennes ; 17 h. 20 : Nantes ; 18 h. 2 : Granville ; 18 h. 26 : Rennes ; 18 h. 29 : Nantes ; 19 h. 11 : Rennes et Brest ; 19 h. 19 : Le Croisic ; 19 h. 33 : Granville ; 22 h. : Quimper (via Nantes) ; 22 h. 30 : Rennes et Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 18 h. 19 : Limoges (à Vierzon, corresp. vers Bourges) ; 19 h. 23 : Tours ; 21 h. 40 : Béziers ; 22 h. 52 : Clermont ; 22 h. 56 : Toulouse (à Brive, corresp. vers Aurillac, vers Toulouse, via Capdenac ; à Toulouse, corresp. vers Narbonne et Avignon) ; 0 h. 8 : Irun (à Dax, corresp. vers Tarbes).

● PARIS-LYON. — 17 h. : Marseille ; 18 h. 25 : Chambéry ; 18 h. 53 : Clermont-Ferrand ; 20 h. 39 : Rome (« Rome Express ») ; 21 h. 46 : Vintimille ; 22 h. 24 : Marseille ; 23 h. 5 : Genève (à Culoz, corresp. vers Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice, Modane ; à Bellegarde, corresp. vers Evian) ; 23 h. 53 : Berne, Athènes et Istanbul (« Direct Orient »).

BANLIEUE

Le trafic est assuré, ce vendredi 29 avril, toute la journée, à 25 % à Paris-Saint-Lazare, Paris-Invalides et Paris-Austerlitz ; 30 % à Paris-Est et Paris-Lyon ; 40 % à Paris-Nord et Paris-Montparnasse.

Orly-rail et Roissy-rail sont desservis.

M. GIZENGA REFOULÉ DE FRANCE

M. Antoine Gizenga, qui fut vice-premier ministre du gouvernement de Patrice Lumumba, âgé de cinquante-deux ans, opposant au régime du président Mobutu, a quitté avec sa famille, mercredi 27 avril, la France pour l'Algérie. Résidant en Belgique, il s'était rendu au début de la semaine en France, où vivaient son épouse et ses six enfants. La direction de la réglementation du ministère de l'intérieur lui ayant notifié une mesure de refoulement, il décida de se rendre en Algérie.

M. Antoine Gizenga avait installé, après l'arrestation de Patrice Lumumba, un gouvernement à Stanleyville. Il dirige le FODELICO (Forces démocratiques pour la libération du Congo-Kinshasa), mouvement d'opposition de gauche au régime zaïrois.

NOUVELLES BRÈVES

● *Des universitaires reçus à l'Elysée.* — M. Giscard d'Estaing doit recevoir à l'Elysée, ce vendredi 29 avril en fin d'après-midi, à leur demande, quatre-vingts universitaires appartenant aux « *cercles universitaires* ». Ceux-ci, qui sont animés par M. Michel Prigent, professeur de littérature française à l'université Paris-IV, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, réunissent des universitaires « *libéraux, attachés à l'esprit de tolérance et d'objectivité* ». Parmi eux figurent notamment deux présidents d'université, MM. Charles Debbasch, président de l'université Aix-Marseille-III, et Raymond Polin, de Paris-IV ; et des professeurs comme MM. Paul Bacquet, Raymond Boudon, Xavier Arsène-Henry, Paul Claval, Paul Deheuvels, Charles Zorgbibe, Philippe Ardant, souvent liés aux syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, comme MM. Robert Garapon ou Jacques Robichez. Mme Saunié-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, assistera à cette réception.

● *M. Michel d'Ornano,* ministre de la culture et de l'environnement, a quitté Paris ce vendredi matin 29 avril, pour une visite officielle de quatre jours en Israël. Ce voyage, qui devait avoir lieu en janvier, avait été reporté d'un commun accord à la suite de la libération du dirigeant palestinien Abou Daoud, arrêté à Paris.

● *Mgr Jean Dozolme,* évêque du Puy, ayant demandé à démissionner pour raison d'âge (soixante et onze ans) et de santé, Paul VI a accédé à son désir. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

● *L'indice de la production industrielle de la Communauté européenne,* corrigé des variations saisonnières, a diminué de près de 1,5 % en février par rapport au mois de janvier, indique l'Office européen de statistiques. Cette baisse affecte la quasi-totalité des Neuf (—2,3 % en R.F.A., —1,9 % en France notamment). — *(A.F.P.)*

● *Le plus fort de la crise en 1980 ?* — L'industrie mondiale des chantiers navals devrait connaître une augmentation du chômage de 40 à 50 % au cours des prochaines années, vient de déclarer M. Werner Bartels, le président de l'Association de l'industrie ouest-allemande de construction maritime, au cours d'un congrès à Hambourg. La crise qui sévit actuellement dans cette branche, va encore s'accentuer. Le point le plus bas sera atteint vers 1980, a-t-il estimé. — *(A.F.P.)*

● *Vingt et un avions biréacteur F-15 Eagle* de supériorité aérienne seront acheminés, le mercredi 4 mai, des Etats-Unis en République fédérale d'Allemagne où ils seront, pour la première fois, stationnés à Bitburg. Selon le Pentagone, ces avions américains devraient renforcer la capacité de défense aérienne de l'OTAN. — *(A.F.P.)*

LA CONTESTATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

● Flamanville

ÉCHEC POUR LES ÉCOLOGISTES

L'action en référé intentée devant le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche) contre E.D.F. par les écologistes normands du Comité régional d'études pour la protection et l'aménagement de la nature (CREPAN) a été déclaré irrecevable, jeudi 28 avril. Les écologistes entendaient faire arrêter les travaux entrepris par E.D.F. sur le site de Flamanville (Manche) pour la construction d'une centrale nucléaire, alors que le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé sur l'utilité publique de la centrale. Le CREPAN accusait E.D.F. de « voies de fait », estimant que le droit à l'inviolabilité des paysages avait été bafoué par la puissance publique à Flamanville. Le tribunal s'est déclaré incompétent.

Dans ses attendus, le juge des référés estime que « *la notion nouvelle de protection de la nature a une assise évidente dans un ensemble de textes récents, mais que le recours à cette valeur ne saurait toutefois servir à paralyser l'économie d'un pays, ni susciter à l'opposé des querelles d'esthéthique pure* ».

La procédure employée par les écologistes normands a fait des émules : deux associations de la région lyonnaise ont en effet intenté elles aussi une action en référé contre E.D.F. afin qu'elle interrompe les travaux de génie civil du surgénérateur de Creys-Malville (Isère).

● Romans

LE NOUVEAU MAIRE DIT « NON » A L'E.D.F.

Le nouveau maire de Romans (Drôme), M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, a fait savoir à la direction départementale d'E.D.F. « *l'opposition formelle* » de sa municipalité à l'installation d'une centrale nucléaire dans la région de Romans. Un site sur les rives de l'Isère, entre Romans et Saint-Paul-lès-Romans, avait été proposé par la précédente municipalité : une enquête d'utilité publique en cours concerne un avant-projet. La municipalité a refusé que cette enquête, qui doit se terminer à la fin du mois, soit prolongée, comme le souhaitait E.D.F.

D'autre part, la municipalité organise le 13 mai prochain une réunion au sujet de la création d'une unité de fabrication de combustible nucléaire, sur le site de la Compagnie d'étude et de réalisation de combustible atomique (CERCA) installée depuis une dizaine d'années à Romans.

Une enquête d'utilité publique au sujet de cette unité, qui emploiera au départ deux cent cinquante personnes, a été ouverte le 25 avril pour un mois. Au conseil municipal de Romans, on estime que ce type d'activité « *pose des problèmes de sécurité qu'il n'est pas possible d'ignorer* ». Les dirigeants de la Société franco-belge de combustible nucléaire, qui envisage la création de cette unité, ont accepté de participer à cette réunion.

A Paris

LE PROJET DE RÉNOVATION DU CARREAU DU TEMPLE EST DÉFINITIVEMENT ABANDONNÉ

M. Jacques Chirac a affirmé, jeudi 28 avril, qu'il allait abandonner le projet de reconstruction du Carreau du Temple, dans le 3e arrondissement. « Ce projet, a-t-il déclaré, est coûteux et ne semble pas correspondre au souhait des commerçants et des habitants du quartier. J'annoncerai au Conseil de Paris, le lundi 2 mai, que j'ai donné des instructions à l'administration pour interdire les travaux à titre provisoire. » D'autre part, le maire de Paris a annoncé qu'il ferait des propositions pour la sauvegarde du marché Secrétan, dans le 19e arrondissement.

Le projet de rénovation du Carreau du Temple avait été adopté par le Conseil de Paris en décembre 1975. L'actuel bâtiment de verre et de fer, construit au début du dix-neuvième siècle et rénové par Baltard entre 1863 et 1865, devait être remplacé par un immeuble de cinq étages abritant un certain nombre d'équipements socio-culturels et sportifs. Le coût de cette construction, confiée à l'architecte Louis Arretche, avait été évalué, il y a deux ans, à 60 millions de francs.

Lorsqu'on avait, en 1970, commencé à parler de le démolir, plusieurs associations de défense avaient réclamé que le marché soit classé. Le projet avait cependant trouvé un ardent défenseur auprès du député de l'arrondissement, M. Jacques Dominati (R.I.), qui estimait cette rénovation indispensable pour pallier le manque d'équipements collectifs du 3e arrondissement. Le permis de construire du nouveau bâtiment avait finalement été annulé le 3 février dernier par le tribunal administratif de Paris.

M. SOISSON ACCEPTE DE PRENDRE LA DIRECTION DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a annoncé, vendredi 29 avril, qu'il avait accepté, après en avoir référé au premier ministre et au président de la République, la direction de la Fédération nationale des républicains indépendants. Le conseil politique de cette formation, que préside M. Poniatowski, l'avait désigné, le 20 avril, pour succéder au secrétaire général M. Jacques Dominati, devenu secrétaire d'Etat.

M. Soisson avait d'abord hésité à accepter cette tâche, craignant de ne pas avoir les coudées franches comme il le réclamait. En acceptant le secrétariat général de la F.N.R.I., il annonce la convocation à Fréjus, le 21 mai, d'une assemblée extraordinaire du mouvement, à laquelle il proposera de « nouveaux statuts pour une action nouvelle ». Il désignera ensuite « l'équipe responsable devant moi qui aura en charge la direction du mouvement ». M. Soisson exprime sa volonté d'être le véritable patron de la formation giscardienne, et ce n'est qu'après avoir eu satisfaction sur ce point essentiel qu'il abandonnera ses fonctions gouvernementales.

A Marseille

67 CONDAMNATIONS POUR UNE ESCROQUERIE A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les auteurs d'une série d'escroqueries commises au préjudice de la caisse régionale de Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône découvertes en novembre 1974 (*le Monde* du 21 novembre 1974) viennent d'être condamnés par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Marseille après une longue série d'audiences. Soixante-sept personnes avaient été inculpées d'escroquerie et de complicité. A la tête du réseau se trouvait Mme Vo Cong Tri, d'origine vietnamienne, qui, avec plusieurs complices, sous prétexte d'aider d'hypothétiques compatriotes dans le besoin et dépourvus de couverture sociale, persuadait des allocataires de « prêter » leur nom et matricule. Ceux-ci étaient alors portés sur des feuilles de sécurité sociale, remplies par ses soins, et qui prescrivaient grâce à l'aide de deux praticiens, les docteurs Martial Tapiero et Pierre Ruchou, des médicaments fictifs dont les escrocs empochaient les remboursements.

Mme Vo Cong Tri a été condamnée à trois ans de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende, et ses complices, MM. Léon Carrel et Fernand Guyon, tous deux à deux ans de prison avec sursis et respectivement à 8 000 et 6 000 francs d'amende. Les amendes frappant les autres inculpés s'échelonnent de 800 à 5 000 francs. Les deux médecins ont été respectivement condamnés à 7 200 et 4 000 francs d'amende. La Sécurité sociale obtint, pour sa part, les 300 000 francs qu'elle réclamait. — *(Corr.*

A B C D E F G



